TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10961 DERNIÈRE ÉDITION VENDREDI 25 AVRIL 1980

LIBRARY

Catastrophe écologique dans la vallée du Pô

LIRE PAGE 36

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,70 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 rls. ; Italie, 600 L ; Liban, 380 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 PARIS Télex Paris nº 650572

Tél. : 246-72-23

L'échec des Neuf sur l'agriculture compromet le succès du sommet de Luxembourg

L'intransigeance britannique

Comme l'a constaté par avance le communiqué publié mercredi par l'Elysée, l'échec des ministres de l'agriculture des Neuf va compliquer, sinon rendre tout à fait impossible, la mise au point par le conseil européen des 27 et 28 avril d'un accord sur la contribution britannique au budget européen.

Certains ministres à Bruxelles se sont émus de l'avertissement donné par l'Elysée. Stupéfiant étonnement de gens qui, apparemment, refusent d'entendre ce que le gouvernement français, réveillé par l'écho, peu flatteur pour lui, des négociations sur le mouton, ne cesse de répéter depuis bientôt deux mois.

Il n'y aura au conseil européen d'accord possible que global. Puisque les Britanniques réclament aux pays partenaires un effort considérable, le « bon sens » exige qu'ils fassent à leur tour preuve de compréhension. Dans cet esprit, les Français demandent à Mme Thatcher de s'engager à ne remettre en cause ni le système de financement des dépenses communautaires ni les règles de base de la politique agricole commune. Pour preuve d'un tel engagement, ils souhaitent un accord sur les prix de campagne, sur la politique laitière, sur le mouton.

Les responsabilités de l'échec qui vient de se produire sont multiples. Du côté français, on a, semble-t-il, une fois de plus, mal préparé cette négociation. La présidence italienne, les partenaires allemand et néerlandais, ont-ils été suffisamment prévenus de l'importance que l'on attachait à Paris à la conclusion d'au moins une esquisse d'accord avant le conseil européen ? Constatons que l'on n'a pas su s'assurer leur concours. La Commission, partiale depuis le début de cette affaire, manœuvrée par son président, M. Jenkins, n'a jamais voulu dire qu'il n'y aurait au conseil européen de compromis que global.

M. Walker, le ministre britannique de l'agriculture, dont le gouvernement est le premier intéressé, n'a, quant à lui, consenti aucun effort pour débloquer la situation. Pourquoi ce refus du mouvement ? Mme Thatcher a-t-elle voulu garder intacte l'« arme agricole » afin d'être en meilleure posture face à M. Giscard d'Estaing ? Dans ce cas, tout est encore possible ; mais ce n'est pas l'explication la plus plausible. L'intransigeance des Britanniques peut aussi signifier que, face à la position française, il n'y aura pas pour eux d'arrangement satisfaisant à Luxembourg le week-end prochain.

Jadis, Mme Thatcher a expliqué haut et fort qu'elle ne se contenterait jamais de la « moitié de la miche » (soit 800 millions d'ECU ou 4,6 milliards de francs). M. Giscard d'Estaing, compte tenu de ses prises de position, ne peut probablement pas se permettre d'offrir beaucoup plus. Pour aboutir, le premier ministre britannique devrait de surcroît se résigner à des concessions sur le mouton et les prix agricoles, et s'engager à mettre une sourdine à sa croisade contre la politique agricole commune.

La « dame de fer » aurait-elle jugé que, face à son opinion publique et à ses adversaires travaillistes, c'était trop lui demander ? Qu'il était préférable, dans ces conditions, de continuer à manœuvrer pour attendre le conseil européen de juin à Venise ? Elle peut penser, en effet, que la dégradation continue de la situation internationale et le souci grandissant qui en résulte chez certains pays membres, telle l'Allemagne, d'éviter une crise intestine joueront de plus en plus en sa faveur. Le moins qu'on puisse dire est que ce n'est pas acquis d'avance.

Les exploitants français souhaitent que Paris « aille au bout de la crise »

Les ministres de l'agriculture de la Communauté se sont séparés dans la soirée du 23 avril, alors que l'impasse était totale dans la négociation des prix agricoles. M. Méhaignerie a refusé d'adopter le document qui devait être transmis au Conseil européen, qui doit s'ouvrir le 27 avril à Luxembourg.

Etabli par la commission, ce texte dresse le constat des divergences entre les Neuf, au lieu de proposer des orientations communes sur le niveau d'augmentation des prix pour la campagne 1980-1981 et sur les moyens à mettre en œuvre pour limiter la production laitière, comme le souhaitait le chef de l'Etat français.

M. Giscard d'Estaing, au cours du conseil des ministres ce même jour, avait en effet lancé un avertissement à ses partenaires européens : « Le sommet ne pourra pas résoudre tous les problèmes auxquels il est confronté si la fixation des prix agricoles, qui est à la base de la vie quotidienne de la Communauté, ne fait pas suffisamment de progrès d'ici là », *a-t-il déclaré. Cet avertissement a suscité des réactions négatives de la Grande-Bretagne notamment.*

L'échec de Bruxelles pourrait conduire à l'impasse le Conseil européen, dont la tenue avait déjà été reportée. Cet échec suscite une recrudescence des manifestations paysannes. M. Guillaume, le président de la F.N.S.E.A., reçu ce jeudi après-midi à l'Elysée, souhaite, pour sa part, en dépit du retard qui sera apporté à la fixation des prix, que Paris « aille au bout de la crise » *pour crever l'abcès qui menace la politique agricole commune et l'Europe.*

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La négociation sur les prix agricoles européens pour la prochaine campagne s'est achevée, ce jeudi matin 24 avril, sur un échec. La France n'a pas obtenu l'accord de ses partenaires pour transmettre au conseil européen des 27 et 28 avril à Luxembourg « *un document précis et concret* » sur le niveau des prix, les modalités d'application du prélèvement laitier et l'affaire du mouton. Les huit autres délégations ont en revanche adopté un texte qui a été rejeté par M. Méhaignerie, le jugeant insuffisant pour être présenté aux chefs d'Etat et de gouvernement. Le ministre français de l'agriculture a estimé que l'échec de Bruxelles allait rendre encore plus difficiles les pourparlers sur la réduction de la contribution britannique au budget de la C.E.E. Pour sa part, son collègue italien, M. Marcora, le président actuel du Conseil de la Communauté, a regretté que M. Giscard d'Estaing ait fait pression sur les ministres de l'agriculture par sa déclaration du 23 avril.

« Je constate avec amertume et inquiétude que les ministres de l'agriculture n'ont pas été en mesure de faire progresser la négociation agricole, a déclaré le ministre français. *Certains ministres ont des responsabilités graves d'attente et de pourrissement de la situation. »* A l'issue de la réunion des Neuf, M. Méhaignerie a tenu des propos au moins aussi durs à l'égard de la Commission européenne à laquelle il attribue une grande part de responsabilité de l'échec : *« Elle ne fait pas son travail. Certains de ses membres ne veulent pas du tout de relèvement de prix. »*

Il est de fait que le document présenté mercredi après-midi par M. Gundelach *ne répondait en rien* aux demandes françaises. Le dossier n'était-il pas « *assez mûr* », comme l'a souligné M. Lavens, le ministre belge, pour que la Commission puisse dès cette session présenter un schéma de compromis sur les principaux problèmes en discussion ?

MARCEL SCOTTO.

(Lire la suite page 39.)

La hausse des prix atteint 13,7 % en un an avec l'indice de mars (+1,2%)

Pour la troisième fois consécutive, la hausse des prix de détail a dépassé en mars 1 % ; l'indice de l'INSEE a, en effet, progressé de 1,2 %, atteignant 242,1 contre 239,3 en février (base 100 en 1970). Survenant après les très fortes augmentations de janvier (1,9 %) et de février (1,1 %), le résultat de mars porte à 17,9 % le rythme annuel de hausse des prix au cours du premier trimestre. Par rapport à mars 1979, l'augmentation a été de 13,7 %.

Le mouvement de hausse n'est d'ailleurs pas terminé, puisque, pour tenir compte de l'évolution du dollar par rapport au franc ces derniers mois, les prix des produits pétroliers vont de nouveau augmenter le 26 avril. Leur hausse serait de l'ordre de 7 centimes ou 8 centimes par litre (lire page 37).

● Des débrayages d'inégale importance ont marqué, ce 24 avril, la « journée d'action » de la C.G.T., qui a lancé des appels à des grèves de deux heures à vingt-quatre heures dans les secteurs privé et public. Cette journée d'action coïncide avec l'appel à la grève dans l'enseignement public lancé par la FEN et d'autres organisations syndicales. Les secteurs des transports urbains ont été davantage touchés ; à Paris, le trafic du métro a été stoppé momentanément en raison de coupures de courant, provoquées par la grève des électriciens C.G.T. et C.F.D.T. En fin de matinée, plus de vingtmille personnes ont manifesté à Paris, de l'Opéra à la Bastille.

Les prix des produits alimentaires sont restés assez calmes en mars : + 0,5 %, après + 0,6 % en février. En revanche, les prix des produits manufacturés ont continué à augmenter très fortement : + 1,7 % en un mois.

Cette hausse est due essentiellement à cinq postes : l'habillement (+ 1,1 %), l'énergie (+ 2,3 %, du fait du relèvement, fin février, de tous les produits pétroliers de 8 à 11 centimes), le tabac et les articles incorporant de l'or ou de l'argent, comme l'horlogerie et la bijouterie (+ 4,2 % au total), les automobiles (+ 1,6 %) et le groupe papeterie - librairie - journaux (+ 1,8 %), du fait notamment du relèvement des prix d'un certain nombre de journaux.

Les prix des services ont, eux aussi, fortement augmenté (+ 1 % en un mois) du fait, notamment, du relèvement des honoraires des médecins (+ 2,8 %), des analyses de laboratoires, des tarifs de la S.N.C.F. voyageurs (+ 4,1 %), des services dits d' « utilisation des véhicules privés » (+ 1,4 %, à cause notamment des prix des garages, ce fort pourcentage succédant à la flambée qui s'était déjà produite dans ce secteur en février avec + 1,9 %) et enfin les tarifs des hôtels-cafés-restaurants (+ 1,3 % succédant à + 1,3 % en février).

Il est probable que les fortes hausses de prix enregistrées depuis le début de l'année vont se poursuivre jusqu'à l'été. Un ralentissement sensible est attendu au second semestre par les pouvoirs publics. S'il se produisait — ce qui n'est évidemment pas certain puisque de nouvelles hausses pétrolières ne peuvent être exclues, — l'augmentation des prix devrait être d'environ 13 % cette année. Elle avait été de 11,8 % en 1979 et de 15,2 % en 1974, à la suite du premier « choc » pétrolier.

La participation ou le capitalisme du pauvre

La société a besoin de mythes mobilisateurs. La gauche non communiste a fait de l'autogestion son cheval de bataille. Le général de Gaulle avait choisi la participation pour sortir la France de la confrontation qu'il jugeait mortelle entre le capital et le travail, de la lutte des classes qui épuisait les énergies nationales. Mais cette « troisième voie » — déjà celle du « juste milieu » — ne trouva ses militants ni du côté des syndicats ni du côté des patrons. Les Français n'ont rien contre l'idée d'un consensus... à condition que la moitié conservatrice raille la moitié socialiste ou l'inverse.

Le R.P.R. avait à cœur de ne pas oublier ce gros morceau de l'héritage du gaullisme. Avec la condescendance du gouvernement, il réduisait toutefois à l'esquisse d'une esquisse, comme aurait dit Michel Jobert, ce qui était le grand dessein du général, qui voulait que la participation, lancée dans l'entreprise, gagnât ensuite l'Université et la vie régionale, afin de changer « la condition de l'homme ».

Ce dont a accouché l'Assemblée relance seulement ce qu'on pourrait appeler le « capitalisme du pauvre ». On élargit l'actionnariat ouvrier et on admet la participation de cadres au conseil d'administration des entreprises.

C'est par une courte majorité de cinq voix que les députés ont adopté la proposition de loi du R.P.R., non sans en avoir limé toutes les aspérités. Les prises de position des milieux syndicaux et patronaux avaient montré que la méfiance dominait de part et d'autre. Ce qui semblait affreusement élitiste aux uns — seuls les cadres entreraient dans le saint des saints — paraissait dangereusement progressiste aux autres — passe encore de les coopter, mais élire des représentants aux conseils d'administration. Refus par les uns de ce que l'on prétend leur octroyer, rejet par les autres de ce qu'ils ne contrôleraient pas absolument.

Tel député R.P.R., qui voulait étendre le principe de la cogestion à l'ensemble des salariés des entreprises, a cédé sans gloire devant les admonestations de ses pairs. Geste symbolique qui marque la distance — que l'on pourrait calculer en années-lumière — qui sépare les généreuses intentions de leur réalisation.

Quand les mentalités ne sont pas prêtes aux bouleversements, tout devient prétexte à arguties. Les raisins sont trop verts et le mariée pas assez belle. Attendons la nuit du 4 août. Demain...

Mais demain n'est-il pas fait d'aujourd'hui et d'hier, de ces petites décisions qui font les grandes évolutions ?

(Lire nos informations pages 10 et 11.)

● **LIBÉRIA : les procès se poursuivent à Monrovia**

(Lire page 4 l'article de Jean-Claude Pomonti.)

● **TCHAD : la situation des Européens dans le Sud est préoccupante**

(Lire page 4 l'article de Pierre Biarnès.)

Mme Thatcher et la Communauté

Antigone ou Brinvilliers ?

par PIERRE DROUIN

Retour aux sources. C'est à Luxembourg, siège de la première Communauté, celle du charbon et de l'acier, que le « conseil européen » des chefs d'Etat et des gouvernements essaiera de faire oublier les 27 et 28 avril l'échec de Dublin. L'Europe, sur son terrain, l'emportera-t-elle contre les forces de dislocation ?

Le tréfonds même de la philosophie du traité de Rome est ébranlé par la querelle sur la contribution britannique au budget européen, nœud de l'affrontement au sommet. D'un côté, ceux qui s'adossent au droit communautaire, à la règle acceptée en principe par tous les Etats membres, et qui entendent bien que nul n'y déroge faute de quoi l'édifice serait emporté au gré des caprices nationaux. De l'autre, une femme qui ne conteste pas ce point mais qui dit — en anglais : « *Summum jus, summa injuria.* » L'extrême du droit : c'est l'extrême de l'injustice. Ou si l'on veut : « A force de vouloir appliquer les textes à la lettre, on crée des situations inéquitables. » La force de Mme Thatcher, c'est de se faire passer pour Antigone. Face aux textes de la cité européenne, elle brandit la loi non écrite. Et on sait si les Anglais sont portés vers ce droit là...

Tant qu'on n'a pas compris cette double façon de voir les choses, on ne peut saisir ce qui oppose fondamentalement la France et la Grande-Bretagne, les deux champions les plus éprouvés de l'une ou de l'autre doctrine. Mais lorsqu'on a apprécié la divergence des conceptions, la tentation est de s'arracher les cheveux. Voici le type de dialogue qui résume la situation : « *Le règlement de votre « club » me fait vraiment souffrir.* — *Pourquoi y êtes-vous entrée ?* — *Pourquoi ne pas modifier le règlement ?* »

Regardons d'un peu plus près ce qui empêche, du continent au Royaume-Uni, de parler sur la même longueur d'onde.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Les travaux d'Hercule

Selon M. Michel Debré, les véritables problèmes actuels sont le chômage, le défi pétrolier et la dénatalité, et « l'opinion a le sentiment que l'on ne fait pas front face à ces problèmes alors que s'engouffre dans le vide tout ce qui sent mauvais ».

Les propos de l'ancien premier ministre du général de Gaulle traduisent évidemment une certaine réalité. Mais leur conclusion est si pessimiste qu'on peut se demander qui, une fois la chasse tirée sur tout ce qui sent mauvais, pourrait résoudre la question du chômage, du défi pétrolier et de la dénatalité sinon M. Michel Debré lui-même, petit homme solitaire et propre dans un grand monde vide et sale.

BERNARD CHAPUIS.

FLAUBERT, CENT ANS APRÈS

Une étonnante destinée posthume

Le hasard cette fois rassemble à nouveau Jean-Paul Sartre et Flaubert. La mort de l'un, le 16 avril dernier, la mort de l'autre, si proche, le 8 mai... cent ans avant. Et le moyen de ne pas retrouver Sartre à chaque pas, quand on parle de Flaubert, après l'énorme monument ambigu que l'« Idiot de la famille », en ses trois volumes inachevés, a dressé à l'auteur de « Madame Bovary ».

Dans les pages que « le Monde des livres » consacre à Flaubert pour le centième anniversaire de sa mort, Armand Lanoux, de l'académie Goncourt, constate avec un soupçon d'amertume qu'aucun de ses chers Naturalistes n'a eu un destin posthume aussi glorieux. Pas de purgatoire ici, et des péripéties sans nombre qui n'en finissent pas d'actualiser une œuvre, même quand on la dit morte, ou illisible dans certaines de ses réalisations, comme il advient.

Ce sont ces tournants où miroite la connaissance d'un homme et d'une création qu'Henri Guillemin, Gérard Genette, Claude Burgelin, Claude Duchet, tous flaubertiens avertis, font ressortir. Et ils sont loin d'être d'accord entre eux ou avec Sartre. Leurs prises de position parfois véhémentes sauvent ou condamnent... Tandis que Marthe Robert donne à Flaubert un fils spirituel, fort peu reconnu : Kafka.

Lire pages 21 à 23

Le Monde

idées

EUROPE

Dire «oui» ou «non» à l'inacceptable

par JACQUES MALLET (*)

POUR la France et pour l'Europe, l'heure du choix se rapproche : au sujet de l'Iran et des Jeux olympiques. On dit que les Etats-Unis bousculent aujourd'hui leurs alliés. En réalité, ce sont les événements qui nous pressent.

Dans l'affaire des otages, face à la crise afghane, la France et l'Europe ont fait preuve de sang-froid, de modération, de prudence. Nul ne saurait leur reprocher d'avoir voulu, autant que possible, éviter une escalade de la confrontation par un recours à la négociation. Nous avons, comme il était souhaitable, multiplié les efforts pour rechercher un compromis sauvant la face des parties en présence. En vain. La mission des juristes de l'ONU puis la démarche commune des Neuf à Téhéran n'ont abouti à aucun résultat. La haine farouche d'un vieil ayatollah a ruiné jusqu'à présent l'espoir d'une solution raisonnable.

En Afghanistan, les troupes russes poursuivent leur agression. Selon certains témoignages, elles utiliseraient même des gaz toxiques pour briser la résistance du peuple afghan. Rien n'indique que l'U.R.S.S. soit prête à retirer la botte qui écrase ce malheureux pays ni donc à envisager l'issue que lui avaient offerte les Européens : un Afghanistan neutre soustrait à la compétition des puissances.

M. Gromyko, qui est actuellement reçu à Paris, se borne sans doute à réciter aux responsables de notre diplomatie l'habituel couplet sur la riposte soviétique à de prétendues agressions extérieures. Nous sommes dans l'impasse. Je doute fort que cette visite nous aide à en sortir.

Les Neuf ont déclaré « inacceptable » la violation par les « étudiants » islamiques des règles élémentaires de la vie internationale. Et, plus encore, « inacceptable » l'invasion de l'Afghanistan. Aucun fait nouveau n'est intervenu depuis lors qui puisse les conduire à réviser ce verdict. Ce qui « est inacceptable » ne doit pas être accepté passivement, sans aucune réaction autre que verbale.

Et voici que les Etats-Unis font appel, de la manière la plus pressante, à leur solidarité. Ils ne sont pas sans reproches. Ces derniers mois, ils n'ont pas été exempts d'erreurs, de maladresses, de contradictions. Certes. Mais pouvons-nous rester sourds à cet appel ? Ce serait oublier l'essentiel : l'alliance atlantique demeure indispensable à notre sécurité. Face à la montée des périls, l'Europe et l'Amérique du Nord, quels que soient leurs différences et leurs différends, constituent les deux piliers de ce qu'il faut bien appeler le « monde libre ». Pour le défendre ensemble, elles doivent parler ensemble et concerter leur action.

La solidarité ne signifie pas soumission ni alignement. Elle n'exige pas l'adoption par tous nos pays de toutes les mesures prises ou envisagées par Washington. Mais elle requiert des décisions manifestant sans équivoque la volonté des Européens d'aider leurs alliés américains dans une phase difficile.

Une décision claire et rapide

Sur le choix de ces décisions on peut s'interroger. Nous avons à tenir compte de nos intérêts propres, de nos bonnes relations avec le monde arabe et islamique, de notre situation particulière au regard de la « détente » en Europe.

Des représailles économiques ou des sanctions politiques contre l'Iran seraient-elles efficaces ? Ne risqueraient-elles pas de le faire basculer dans le camp soviétique ? Dans cette triste affaire, il ne nous reste plus guère qu'à choisir entre de grands inconvénients. Ceux d'une brutale réaction anti-européenne aux Etats-Unis ne sont pas les moindres.

En ce qui concerne les Jeux olympiques de Moscou, la récente prise de position du comité olympique américain et celle de M. Schmidt clarifient les choses : ce seront des « Spartakiades ». Y participer seuls tandis que nos partenaires européens en seraient absents nous paraît inconcevable. Envoyer nos athlètes à Moscou, en l'absence de tout geste de paix soviétique, serait accepter l'inacceptable. S'il faut se résoudre à n'y point aller, pourquoi serions-nous les derniers à le dire ?

En politique, il arrive un moment où rien ne vaut une décision claire, simple et rapide. « *Que votre réponse soit oui ou non, le reste vient du démon.* » Ce vieux précepte évangélique nous revient tout à coup en mémoire. Ne nous méprenons pas sur sa signification : il ne s'agit pas de dire « oui » ou « non » aux demandes américaines. Il s'agit bien plutôt, en pays libre et souverain, de dire « oui » ou « non » à l'inacceptable. Et d'agir en conséquence.

Le choix ne pourra plus être longtemps différé.

(*) Secrétaire national du C.D.S. aux affaires étrangères et européennes.

La Communauté est mal partie

par ROBERT FROMONT (*)

AVEC le recul, on peut mieux mesurer les erreurs graves commises dans la construction de l'Europe. Certes, les intentions des fondateurs, qui visaient à effacer progressivement les antagonismes politiques entre Européens, à empêcher le retour des conflits franco-allemands du passé, à constituer entre les deux grandes puissances un groupement d'Etat en mesure de les équilibrer, et aussi à créer un grand marché permettant d'exploiter, dans certains secteurs-clés de l'industrie les économies d'échelle, tous ces objectifs recueillaient, à l'époque, et recueillent encore l'adhésion de la grande majorité de l'opinion. C'est la mise en œuvre de ces principes qui a été viciée dès le début. Pour être forte et cohérente, et pour demeurer fidèle aux principes qui avaient inspiré ses fondateurs, quelle politique la C.E.E. aurait-elle dû pratiquer ?

Il lui aurait fallu d'abord rester géographiquement limitée aux six Etats originaires, solidement ancrés sur le continent, homogènes par leur degré de développement économique, le tandem franco-allemand tenant solidement les rênes. L'élargissement de la Communauté à la Grande-Bretagne, au Danemark et à l'Irlande, qui sert maintenant à justifier l'adhésion de trois nouveaux pays, au nom du rééquilibrage vers le sud, est une erreur fondamentale, dont nous n'avons pas fini de payer le prix. Il était évident dès l'origine que les éléments qui, au Royaume-Uni, souhaitent désintégrer la Communauté du dedans, après avoir échoué dans leurs tentatives pour la dissocier de l'extérieur, n'arrêteraient pas leur action avant qu'elle ait abouti.

De Gaulle a eu raison, dans ce domaine comme en beaucoup d'autres. Quant à l'entrée de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal, légitimée selon ses promoteurs, par l'accession de ces pays à la démocratie politique, par leur apport au patrimoine culturel commun des nations européennes, elle va poser dans beaucoup de secteurs des problèmes d'une extrême gravité. Ajoutons à cela qu'une Communauté à douze sera pratiquement ingouvernable, ne serait-ce que pour des raisons linguistiques. Plutôt que vers la construction d'une vraie Communauté, on se dirige progressivement vers cette vague zone commerciale de libre-échange qui est le suprême espoir des Britanniques.

Solide et cohérente à l'intérieur, la Communauté aurait dû, pour se renforcer, pratiquer vis-à-vis de l'extérieur, une politique « à l'américaine », c'est-à-dire, pour une certaine période au moins, relativement protectionniste (1). C'était le seul moyen d'accroître le potentiel industriel, d'harmoniser les possibilités des différents Etats membres, d'imbriquer leurs économies de manière à les rendre indissociables, afin de pouvoir par la suite, et par la suite seulement, à l'issue d'une longue période de transition, s'ouvrir sans risque sur le monde. C'est ce que les Etats-Unis ont fait depuis deux siècles, avec l'éclatant succès que l'on sait.

Les records de l'article 115

Alors que la Communauté ne dispose actuellement ni d'une vraie politique monétaire (le S.M.E. ne couvre pas le Royaume-Uni et reste fragile), ni d'une politique industrielle, ni d'une politique sociale, ni d'une politique fiscale, ni d'une politique commerciale uniforme vis-à-vis de l'extérieur, elle s'ouvre aux importations de la planète entière, hier et aujourd'hui à celles des pays en voie de développement, demain sans doute à celles des Etats-Unis.

Dans un contexte international excellemment analysé par Christian Stoffaes (2), contexte où tous les coups sont permis, où la plupart des cartes sont biseautées, des pratiques de dumping aux aides étatiques, de l'inégalité dans l'accès aux matières premières aux prohibitions quantitatives et tarifaires dans les pays en voie de développement, du calcul de la valeur en douane aux entraves techniques aux échanges aux Etats-Unis et au Japon, et à la manipulation des prix dans les pays à commerce d'Etat, la C.E.E. est pratiquement la seule, non pas seulement à affirmer sa foi dans la liberté des échanges internationaux mais à la pratiquer. Des pans entiers de l'industrie communautaire — sidérurgie, chantier naval, textiles, chaussures, optique, papier, jouets, électronique grand public, et nous en passons, ont été attaqués et mis en difficulté. Les six millions de chômeurs de la C.E.E. sont là pour en témoigner, même si le chômage ne peut être imputé uniquement à cette concurrence extérieure. Il n'est pas sain, il n'est pas normal que le taux de pénétration du marché — rapport entre les importations et la consommation intérieure — dépasse 30 % voire 50 % dans plusieurs secteurs de l'industrie.

Les barrières douanières — restrictions quantitatives et droits de douane — ont été largement démantelées dans les négociations commerciales multilatérales, Kennedy round et Tokyo round, souvent sans aucune contrepartie, ou avec des contreparties insuffisantes de la part des pays partenaires. L'absence de politique commerciale cohérente dans certains secteurs contraint à maintenir, dix ans après la fin de la période de transition, des entraves à la libre circulation des marchandises entre les Etats membres, principe pourtant essentiel posé dès les premiers articles du traité de Rome. L'article 115 du traité permet aux Etats membres de refuser, sous certaines conditions et avec l'accord de la Commission, le traitement communautaire aux produits d'origine tierce et en provenance de leurs voisins de la Communauté. En 1979, les cas d'invocation de l'article 115, et pas seulement par la France, ont battu tous les records. Ce seul indice suffit à montrer la précarité du Marché commun.

La C.E.E. doit-elle, seule au sein du monde occidental, continuer à absorber sans broncher tous les excédents mondiaux, bradés aux prix marginaux, qu'ils proviennent de certains pays en voie de développement dont les branches d'industrie ont été follement et imprudemment développées et sont devenues surcompétitives au prix de l'exploitation inhumaine d'une main-d'œuvre surabondante, ou bien des pays à commerce d'Etat, dont l'unique préoccupation à l'exportation est de « faire des devises convertibles » sans se soucier du rapport entre le prix de vente et le coût de production ? Les gouvernements des Etats membres de la C.E.E. doivent-ils, par une soumission sans condition au dogme du libre-échange, abdiquer leurs prérogatives, face à la politique menée par quelques très grandes sociétés multinationales, plaçant leurs pions sur l'échiquier mondial en fonction de leurs propres stratégies ?

Dans le domaine des institutions, enfin, des précautions avaient heureusement été prises par les rédacteurs du traité pour éviter qu'un Etat membre ne se voie imposer une politique ou des mesures contraires à ses intérêts nationaux supérieurs. La Commission, seul organe supranational, a le droit exclusif de proposition, mais, dans les domaines essentiels, la décision est entre les mains du Conseil. Malgré l'achèvement de la période de transition, le vote à l'unanimité ou, plus exactement, le droit de veto, a été maintenu, pour les décisions importantes à prendre au sein du Conseil, par le « compromis de Luxembourg ». Ce qui a été dit précédemment montre qu'il faut s'en féliciter. On peut craindre que l'Assemblée, élue au suffrage universel, ne rende plus difficile encore le fonctionnement déjà précaire des mécanismes communautaires, en prenant parti contre le Conseil, c'est-à-dire contre les Etats. Les événements récents montrent que ce n'est pas là une hypothèse d'école.

(*) Délégué général du Syndicat général de l'industrie du jute et des textiles associés.

(1) Cette thèse est également défendue par M. Jean-Marcel Jeanneney. *Pour un nouveau protectionnisme*. Editions du Seuil, 1978.

(2) Christian Stoffaes, *la Grande Menace industrielle*. Calmann-Lévy, 1978.

Antigone ou Brinvilliers ?

(Suite de la première page.)

Les Britanniques entendent balancer soigneusement les avantages et les inconvénients qu'ils retirent du Marché commun. C'est la fameuse théorie du « juste retour », du *do ut des* romain, qui a une forte odeur d'hérésie de ce côté-ci de la Manche. Cette conception purement mercantile de la Communauté n'a jamais été celle des signataires du traité de Rome. Une simple zone de libre-échange aurait suffi pour parvenir au résultat souhaité par la Grande-Bretagne. Celle-ci en était au reste bien persuadée lorsqu'elle lança en 1958 sa première torpille contre le Marché commun, à travers l'O.C.D.E. Le coup ayant raté, la stratégie du « juste retour » à l'intérieur de la C.E.E. conduirait au même résultat...

Ne soyons pas naïf. Chacun des pays membres du Marché commun entend bien tirer profit de son adhésion, mais le calcul opéré le plus généralement est à longue portée : on perd aujourd'hui sur tel chapitre de l'agriculture, mais on gagnera demain sur un autre, ou sur l'industrie ; on ne retrouve pas exactement en subventions les fonds qu'on a versés au « pot commun », mais la solidarité ainsi traduite permet d'ouvrir de nouveaux marchés, etc.

Le « juste retour » est le meilleur moyen de figer les structures de l'Europe, en tournant délibérément le dos à l'un des principes fondamentaux de l'entreprise communautaire, qui figure au préambule du traité de Rome lorsque les parties contractantes se déclarent soucieuses « *de renforcer l'unité de leurs économies et d'en assurer le développement harmonieux en réduisant l'écart entre les différentes régions et le retard des moins favorisés* ».

En s'attaquant à l'axe même de la C.E.E., la politique agricole commune, la Grande-Bretagne sait ce qu'elle fait. Cette politique ne pouvant plus fonctionner, on ne donnera plus cher de la peau du Marché commun. Déjà, des assauts venus d'ailleurs ont bien alourdi l'Europe verte. Le détraquement du système monétaire international a entamé l'un des principes de base du système : celui de l'unicité des prix. Des « montants compensatoires » ont dû corriger les effets dévastateurs des fluctuations du change, mais paradoxalement ont favorisé les agriculteurs d'un pays à monnaie forte au détriment de ceux qui vivaient dans un pays à monnaie faible. Des correctifs ont certes été apportés en 1979 pour limiter les effets les plus nuisibles, mais, tant que le système monétaire européen — qui est bien parti — n'aura pas fait plus longtemps ses preuves, les montants compensatoires ne pourront totalement disparaître.

La « solidarité financière », autre aspect de la charte agricole commune, doit conduire à l'amélioration du niveau de vie des agriculteurs à la fois par les garanties de prix et par l'amélioration du rendement des exploitations (modernisation, formation des producteurs, etc.). Or il faut bien reconnaître que les fonds consacrés à l'« orientation » vers de meilleures structures agricoles ont été jusqu'à présent dérisoires.

Reste la « préférence communautaire », qui avait fort bien tenu le coup. Le principe est, on le sait, que les pays membres s'approvisionnent au sein du Marché commun. S'ils achètent à l'extérieur des denrées produites par les Neuf, ils sont « pénalisés » en payant des sortes de droits de douane appelés « prélèvements ». Comme elle continue d'importer beaucoup de produits agricoles de pays extérieurs à la Communauté, la Grande-Bretagne voit sa contribution au budget des Neuf grossir rapidement. Elle reçoit peu en échange, car sa population agricole est la plus faible des Neuf (2,7 % de la population active).

Prenons l'exemple de la Nouvelle-Zélande : elle continue de vendre à la Communauté, par le canal de la Grande-Bretagne, du beurre, du fromage et de la viande ovine. Or, les trois quarts des recettes d'exportation néo-zélandaises proviennent du secteur agricole... Certes, cette vieille amie du Commonwealth doit vivre. Mais pourquoi sa « marraine » anglaise refuserait-elle de payer la note, incitant ainsi d'autres partenaires à faire de même, et à s'approvisionner sans risque sur le marché mondial au détriment des paysans européens ?

Mme Thatcher sait que, si elle s'accroche à sa chaise du conseil, personne ne pourra l'en déloger. Il n'y a pas de procédure de divorce dans le traité de Rome. On ne voit même pas comment rendre exécutoire une décision de la Cour de justice. Ainsi, dans la « guerre du mouton », la France condamnée à ouvrir complètement ses frontières aux ovins britanniques n'obtempère pas. Et il ne se passe rien. D'où la pression de la « Première » anglaise : la caisse commune ne recevra plus notre participation au titre de la T.V.A. si l'on ne fait pas droit à notre requête. Seulement, il y a une différence de nature entre la rebuffade française au sujet du mouton et la menace britannique de ne plus appliquer les règles du jeu budgétaire. Dans ce dernier cas, ce sont les autres partenaires qui devront payer la facture renvoyée indûment par la Grande-Bretagne, sauf à faire voler en éclats tout le système.

Pour M. Pisani, une nouvelle politique agricole commune devrait s'inspirer des principes suivants :

1) Adapter les interventions communautaires à la réalité des produits. Pour les produits dont le monde entier a besoin : céréales, oléagineux, sucre, viande, poudre de lait, il faut en produire le plus possible et le moins cher possible. Pour les produits moins essentiels : fruits et légumes, vin, beurre, il faut produire ce qu'on est capable de vendre et donc mettre en place des mécanismes de prix permettant à la production de s'adapter aux besoins du marché.

2) Les agriculteurs doivent participer à la régulation de leur marché. Il n'y a pas de raison qu'on les garantisse contre tous les risques.

3) Nous n'avons pas le droit de favoriser les produits importés par rapport aux produits indigènes. Par exemple, le soja entre dans la Communauté sans limitation et sans acquitter de « prélèvements » parce qu'il n'est pas produit en Europe. Or c'est le grand responsable des « usines à lait » par vaches interposées ou des « usines à porcs ». Il faudrait donc taxer non seulement les produits identiques importés, mais les produits équivalents et substituables.

4) Développer une politique d'évolution de l'outil de production dans les régions en retard ou dans celles qui seront menacées par l'élargissement de la Communauté, comme la région méditerranéenne.

5) Orienter la recherche vers la capture d'énergie solaire qu'est la plante.

6) Créer des agences européennes du commerce agricole, « c'est-à-dire des instruments de régulation du marché intracommunautaire par le marché mondial ».

Vaste programme, mais qui ne pourrait pas être mis en place sur les ruines de l'actuelle politique agricole commune. Si MM. les Anglais tirent les premiers sur ce qui existe aujourd'hui, si, par dépit, ils sabotent les mécanismes actuels, les meilleurs rafistoleurs ne pourront ouvrir ces nouvelles voies à l'Europe verte. On saura bientôt si Mme Thatcher veut vraiment passer dans l'histoire européenne comme la Brinvilliers du Marché commun. Car, n'est pas Antigone qui veut.

PIERRE DROUIN.

La politique agricole n'est pas intouchable

L'acharnement de la France et de ses partenaires à défendre les principes qui ont fondé la politique agricole commune ne devrait pas faire oublier pourtant deux choses : des « clauses de sauvegarde » peuvent toujours être appliquées lorsqu'il est prouvé qu'un pays ne peut satisfaire à toutes ses obligations. Négociant le traité de Rome dans les pires difficultés économiques, la France ne s'est pas fait faute de les faire admettre par ses partenaires ; d'autre part, la politique agricole commune a besoin d'être plus que ravalée. Edgard Pisani, qui l'a menée sur les fronts baptismaux au début de 1962, en est persuadé plus qu'aucun autre, et sa réflexion d'aujourd'hui sur le sujet (1) mérite attention.

Selon l'ancien ministre français de l'agriculture, aujourd'hui membre du Parlement européen, la politique agricole commune a favorisé les régions riches, les produits riches et les exploitations riches. Certes, la C.E.E. est devenue excédentaire dans presque tous les domaines, le revenu des agriculteurs s'est stabilisé, et les consommateurs n'ont pas eu à se plaindre des prix établis par la Communauté, mais la politique agricole commune a accru les inégalités et n'a pas conduit les actions qui auraient permis aux secteurs les plus faibles de l'agriculture européenne de rattraper leur retard. En outre, la Communauté n'a pas su se doter des instruments de vente sur le marché mondial, qui est actuellement dominé par quatre ou cinq grandes sociétés multinationales dont la plupart se trouvent à Chicago.

(1) Dans la revue *Projet* de mars 1980.

B P&F

BOUCHARD PÈRE & FILS

Depuis 1731

Domaines du Château de Beaune
"80 hectares dont 68 hectares de premiers crus et grands crus"
Côte de Beaune Villages
"Clos Rover"
Savigny-lès-Beaune
"Les Lavières"
Beaune Clos de la Mousse
(seuls Propriétaires)
Beaune Teurons
Beaune Marconnets
Beaune Grèves
"Vigne de l'Enfant Jésus"
(seuls Propriétaires)
Volnay Chaulin
Volnay Taillepieds
Volnay Frémiets
"Clos de la Rougeotte"
(seuls Propriétaires)
Volnay Caillerets
"Ancienne Cuvée Carnot"
Pommard 1er cru
Le Corton
Chambolle-Musigny
Chambertin
Beaune Clos Saint-Landry
Meursault Genevrières
Corton Charlemagne
Chevalier Montrachet
Montrachet

Documentation Libre sur demande à Maison
Bouchard Père et Fils au Château
Boîte Postale 70 - 21202 BEAUNE CEDEX
Tél. (80) 22.14.41 - Télex Bouchar 350 830 F

Distributeur exclusif de "La Romanée" et du Vosne-Romanée "Les Reignots" de la Société Civile du Château de Vosne-Romanée

Foire de Paris - Niveau 2 - Palais Sud (porte de Versailles)

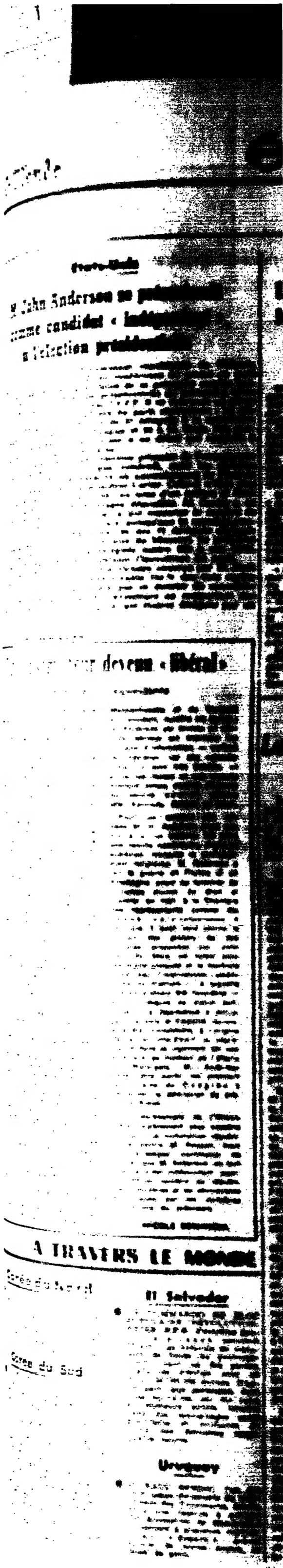

هكذا من الأصل

Le Monde étranger

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. John Anderson se présenterait comme candidat « indépendant » à l'élection présidentielle

M. John Anderson, représentant républicain de l'Illinois, devait annoncer au cours d'une conférence de presse ce jeudi 24 avril, à Washington, sa décision de se présenter comme candidat indépendant à l'élection présidentielle de novembre, selon des sources informées citées par l'A.F.P. Il se retirerait en même temps de la course à l'investiture du parti républicain : M. Anderson ne dispose, en effet, que de 57 délégués à la convention de ce parti, contre 411 à M. Reagan et 96 à M. Bush. Dès mercredi, il s'est abstenu de participer à un débat qui opposait à Houston les candidats républicains.

Les résultats définitifs de l'élection primaire de Pennsylvanie ne devaient être connus que vendredi, mais les derniers décomptes de voix font apparaître un amenuisement de l'avance du sénateur Kennedy sur le président Carter. Celle-ci n'était plus que de six mille voix ce jeudi sur un total d'un million et demi de votants, avec 97 % des suffrages dépouillés. M. Carter a en fait accru encore son avance en ce qui concerne le nombre de délégués à la convention démocrate, puisqu'aux 91 mandats remportés en Pennsylvanie s'ajoutent 60 des 77 délégués désignés mardi dans les « caucus » démocrates du Missouri. Le président dispose maintenant de 1 038 délégués contre 589 à son rival, alors qu'il en faut 1 666 pour obtenir l'investiture du parti.

Chez les républicains la nette victoire obtenue par M. Bush dans le vote populaire en Pennsylvanie (54 % des voix contre 45 % à M. Reagan) n'empêchera pas ce dernier de consolider son avance dans la course à l'investiture en remportant une majorité des mandats de délégués, qui étaient désignés par un vote distinct.

PORTRAIT

Un conservateur devenu « libéral »

De notre correspondante

New-York. — Il y a quatre mois, il était inconnu ou presque. Il faisait partie, avec MM. Dole et Crane, des candidats républicains inscrits, semblait-il, pour mémoire, à la course présidentielle. On l'avait remarqué en janvier lors du *caucus* de l'Iowa pour son humour et sa causticité, qui faisaient tache parmi des concurrents trop évidemment préoccupés de ne déplaire à aucun électeur potentiel. Mais c'est aux « primaires » du New-Hampshire que M. John Anderson, pétulant jeune homme de cinquante-huit ans, aux cheveux blanchis, et représentant de l'Illinois, s'est révélé.

A vrai dire, ses déclarations outrageusement « libérales » ont d'abord été prises pour une forme d'excentricité à l'anglaise : M. Anderson s'est déclaré favorable à la ratification du traité SALT 2, hostile au programme de missiles MX et à l'accroissement des dépenses militaires, favorable à une augmentation du prix de l'essence de 50 cents par gallon (soit le tiers de son prix actuel) pour financer certaines dépenses de sécurité sociale, favorable au contrôle des armes à feu, à la libéralisation de l'avortement et à l'amendement de la Constitution sur l'égalité des sexes devant la loi (E.R.A.). Il a aussi déclaré que la meilleure façon de freiner les ambitions soviétiques était de rétablir la santé de l'économie nationale en réduisant l'inflation...

Pourtant, la popularité de M. Anderson gagnait visiblement dans l'opinion : chez les républicains modérés comme chez les démocrates hostiles à M. Carter et inquiets de la personnalité du sénateur Kennedy. L'opinion générale restait cependant qu'il prenait des risques parce qu'il n'avait aucune chance sérieuse.

Ses deux secondes places inattendues aux primaires du Massachusetts et du Vermont ont, soudain, modifié les cartes : M. Anderson est devenu un candidat sérieux qui intéresse les moyens d'information — surtout la télévision, car ses « prestations » y sont très bonnes, — attire les foules et est, depuis quelque temps, escorté d'agents du service secret, comme MM. Kennedy, Reagan et Bush.

Pour les anciens des années 60, M. Anderson n'est pas tout à fait un inconnu. Né dans une famille nombreuse, d'origine suédoise, modeste et profondément religieuse, M. Anderson a fait la guerre en France et en Allemagne, avant de terminer de brillantes études de droit et d'entrer, en 1961, à la Chambre des représentants comme élu républicain conservateur. A l'époque, il avait voté contre la plupart des projets de lois sociales proposées par John Kennedy. Mais les luttes pour les droits civiques et la tournure prise par l'intervention américaine au Vietnam — à laquelle il avait d'abord été favorable — ont bouleversé sa vision politique. *Il a commencé à militer* pour la paix et l'égalité raciale, et a été, notamment, à l'origine de la loi interdisant la ségrégation dans le logement. Un peu plus tard, au moment de l'affaire du Watergate, M. Anderson devait être parmi les premiers républicains du Congrès à demander la démission du président Nixon.

Le représentant de l'Illinois n'était visiblement plus capable d'obtenir la nomination républicaine contre M. Reagan, mais ses stratèges continuent de penser que M. Anderson, en tant que candidat indépendant, pourrait attirer nombre de républicains modérés et de démocrates découragés par les dernières prestations du président.

NICOLE BERNHEIM.

Cuba

Les États-Unis menacent de poursuivre les propriétaires de bateaux assurant le *transport* « illégal » de réfugiés vers la Floride

M. Reston, porte-parole du département d'État, a indiqué le mercredi 23 avril à Washington que les propriétaires et commandants ayant assuré le transport « *illégal* » de réfugiés cubains étaient passibles de « *peines allant jusqu'à cinq ans de prison* ». Ils peuvent se voir infliger des amendes de 2 000 dollars par réfugié transporté sans autorisation préalable des services d'immigration américains.

Le gouvernement américain « *souhaite vivement résoudre de façon humanitaire* » la question des réfugiés cubains de l'ambassade du Pérou à La Havane et a déjà annoncé que les Etats-Unis étaient prêts à en accueillir un total de trois mille cinq cents, a ajouté M. Reston.

« *Nous conseillons fermement aux personnes concernées de mettre fin au transport illégal de réfugiés cubains.* » Les Etats-Unis « *demandent instamment au gouvernement cubain de permettre la reprise immédiate des vols* [pour réfugiés] *à destination du Costa-Rica et d'autres pays* », a conclu le porte-parole.

La déclaration du département d'Etat fait suite à la mise en place par la communauté cubaine des Etats-Unis d'un « pont maritime » entre Cuba et les côtes de Floride pour acheminer les réfugiés de l'ambassade du Pérou. Cette navette maritime a été organisée — sans l'aval de Washington — après que les autorités cubaines eurent suspendu le pont aérien qui transportait les réfugiés cubains dans un centre de regroupement au Costa-Rica.

Une nouvelle flottille de cent soixante-dix bateaux a quitté mercredi Key-West, à la pointe sud de la Floride, pour aller chercher des réfugiés à Cuba, en dépit de la menace du département d'Etat. A la mi-journée, un total de trois cent cinquante réfugiés étaient arrivés aux Etats-Unis. Les services d'immigration affirment que la décision du département d'Etat touche plus les propriétaires des bateaux que les réfugiés eux-mêmes. Lorsqu'ils arrivent, ces derniers doivent remplir plusieurs formulaires, dont une demande d'asile politique, et se présenter à nouveau dans deux mois, mais ils ne sont pas arrêtés.

D'autre part, selon les milieux cubains de Miami, certains propriétaires font payer 1 000 dollars par réfugié à la communauté hispanique de Floride. « *Je risque de perdre un bateau de 60 000 dollars en allant là-bas* », a expliqué l'un des propriétaires. — *(A.F.P., A.P.)*

Brésil

Le ton monte entre l'Église et le régime militaire

De notre correspondant

Sao-Paulo. — Les déclarations pessimistes des porte-parole du gouvernement à Brasilia mettent en évidence la gravité de la crise politique provoquée par la grève des métallurgistes de Sao-Bernardo et Santo-André. Une crise qui se traduit par une tension croissante entre l'Eglise et le régime militaire, où les secteurs « durs » l'emportent.

Le ministre de l'information, M. Said Farhat, a rappelé que les prêtres pouvaient tomber sous le coup de la loi de sécurité nationale. Et la conférence nationale des évêques du Brésil (C.N.B.B.) a, de son côté, défini sa position face à la situation. « *Ce qui est en jeu, ce sont les mécanismes de la politique sociale*, affirme la C.N.B.B. *Les centaines de milliers de personnes qui sont affectées par cette politique veulent maintenant participer aux décisions.* » « *Ceci est juste*, conclut le document, *élémentaire dans une démocratie qui se prétend non seulement politique, mais aussi sociale et économique, et il n'y a donc pas de raison de se scandaliser si l'Eglise lui donne son appui. C'est un manque de grandeur que de prétendre lui opposer une légalité douteuse. Les travailleurs ont appris dans la souffrance que la légalité n'est pas la même pour tous.* »

Le 23 avril, le président Figueiredo a lui-même pris parti. Dans un style assez peu diplomatique, et après avoir accusé le cardinal de Sao-Paulo, Mgr Paulo, Evaristo Arns, « *d'inciter les métallurgistes à la grève* », il a affirmé que « *la C.N.B.B. ne représente pas toute l'Eglise* ». Mgr Arns a répondu que « *l'Eglise ne propose ni n'organise les grèves. Elle n'oriente pas les décisions des grévistes, mais offre simplement l'appui spirituel et matériel pour que les travailleurs puissent prendre leurs décisions eux-mêmes, comme des hommes libres, sans répression et sans la pression que la faim exerce sur leurs familles* ». Dans la soirée, le général Golbery, chef de la maison civile de la présidence et « éminence grise » du régime, recevait le président de la C.N.B.B., Mgr Ivo Lorscheider.

Le P.M.D.B. (Parti du mouvement démocratique brésilien) tente de sortir de l'impasse et multiplie les contacts avec certains secteurs civils du gouvernement plus modérés. Mais ceux-ci sont manifestement dépassés.

C'est un veto de Brasilia qui a contraint, le 22 avril, le patronat à annuler une discussion avec les représentants des travailleurs.

La police militaire a annoncé qu'elle disperserait, à partir de ce jeudi 24 avril, toute assemblée de métallurgistes en dehors de l'église de Sao-Bernardo. Dans l'atmosphère actuelle, cette décision apparaît, selon l'évêque, Mgr Claudio Hummes, une « véritable folie ».

THIERRY MALINIAK.

POUR SON VINGTIÈME ANNIVERSAIRE

La Banque interaméricaine a présenté un bilan optimiste du développement en Amérique latine

La Banque interaméricaine de développement (BID) a célébré, du 14 au 16 avril, à Rio-de-Janeiro, le vingtième anniversaire de sa création. C'est organisme public, destiné à faciliter le progrès économique et social en Amérique latine, est financé par tous les gouvernements du continent (à l'exception de Cuba) et bénéficie notamment d'une importante contribution des Etats-Unis. Les ministres des finances des pays membres sont de droit gouverneurs.

Le rapport annuel de la BID fait apparaître que celle-ci a prêté pour plus de 2 milliards de dollars en 1979. La réunion de Rio, à laquelle assistaient deux mille cinq cents personnes dont les ministres des finances de plusieurs pays latino-américains, a été, d'autre part, l'occasion d'un bilan assez positif des transformations économiques et sociales de l'Amérique latine depuis 1960.

De notre envoyé spécial

Rio-de-Janeiro. — Il y a toujours quelque chose d'un peu irréel à entendre des hauts fonctionnaires et des banquiers internationaux évoquer, devant des buffets somptueux, croulants sous les fruits tropicaux et des viandes rôties, les « bons résultats » de l'économie latino-américaine tandis que, non loin des grands hôtels où ont lieu ces festivités, les *favelas* accrochées au flanc des collines témoignent d'une tout autre réalité. Les chiffres globaux rendus publics à Rio par la BID gomment nécessairement les inégalités sociales criantes du sous-continent et les disparités régionales croissantes. Mais ces réserves faites, ils indiquent une tendance plutôt favorable et montrent que l'économie latino-américaine s'est mieux comportée en 1979 qu'on ne le prévoyait généralement.

Selon le rapport présenté par M. Antonio Ortiz Mena, président de la BID et ancien ministre mexicain des finances, l'Amérique latine a connu, en 1979, une forte expansion. Le produit national brut des pays de la région a progressé, après déduction du taux d'inflation, de près de 6 %, alors qu'il n'avait augmenté que de 4,3 % en moyenne entre 1975 et 1978. La croissance du P.N.B. a donc été, l'an dernier, plus importante depuis la crise pétrolière de 1973-1974 et a retrouvé les niveaux obtenus au cours de la période 1960-1973.

Ce sont les pays déjà les plus développés qui ont le mieux profité de cette situation. L'Argentine, qui avait enregistré un taux négatif de 3,2 % en 1978, a progressé de 7 % en 1979. Le Brésil et le Mexique ont eu des taux de croissance variant entre 6 % et 8 %. Au Pérou, où le taux avait été nul en 1977 et avait même régressé de 0,7 % en 1978, le P.N.B. a augmenté de près de 3 %. L'écart reste cependant énorme entre le pays le plus pauvre, Haïti, dont le revenu moyen par habitant et par an se situe autour de 200 dollars (880 F), et le plus riche, le Venezuela, où il atteint 2 100 dollars (9 030 F).

M. Ortiz Mena a profité du vingtième anniversaire de la BID pour présenter également une rétrospective — résolument optimiste — des deux décennies écoulées. « *Pendant cette période, l'Amérique latine a évolué, s'est modernisée et s'est développée, processus auquel la BID a fortement contribué, jouant le rôle de catalyseur dans la mobilisation des ressources nationales et internationales pour le développement. Grâce aux progrès considérables accomplis par la région, davantage de Latino-Américains ont un meilleur niveau de vie aujourd'hui qu'il y a vingt ans et un accès plus facile aux soins médicaux et à d'autres services sociaux de base* », a-t-il déclaré.

En vingt ans, le P.N.B. du sous-continent a presque triplé, passant de 149 à 430 milliards de dollars (constants). A titre de comparaison, il constituait, en 1979, quelque 8 % du total des pays développés contre 6 % en 1960. C'est l'industrie qui a été le moteur de cette évolution grâce surtout, dans cet ordre, au Brésil, au Mexique et à l'Argentine. L'Amérique latine produit actuellement plus de la moitié des biens manufacturés du tiers-monde.

La population est passée, en vingt ans, de 200 à 340 millions d'habitants, soit une progression annuelle de 2,8 %. 60 % d'entre eux ont moins de vingt-cinq ans et près des deux tiers vivent désormais dans les zones urbaines. L'espérance de vie à la naissance, qui était de cinquante-huit ans au début des années 60, devrait atteindre soixante-dix ans dans les cinq années à venir. Le pourcentage des jeunes scolarisés a augmenté de 20 % et l'analphabétisme a reculé dans une proportion comparable.

Le drame de l'agriculture

L'agriculture reste cependant le point noir, même si la production a augmenté à un taux légèrement supérieur à celui de l'accroissement démographique. Sa part dans le P.N.B. de la région est tombée de 15 à 10 %, et l'Amérique latine importe désormais dans ce secteur, davantage qu'elle n'exporte, contrairement à ce qui se passait il y a vingt ans. Les maigres progrès enregistrés ont été dus à la mise en valeur de terres nouvelles ou à l'accroissement de la productivité pour les denrées destinées à l'exportation et non à l'amélioration des exploitations rurales traditionnelles qui permettent pourtant à une grande partie de la population paysanne de survivre.

« *Le revenu du travailleur agricole représentait, en 1950, le cinquième de celui de l'ouvrier. Ce rapport s'est maintenu au cours des trente dernières années, mais dans l'intervalle la différence absolue entre les deux types de revenus a augmenté, passant de 2 200 dollars en 1950 à 4 700 dollars en 1978* », explique M. Ortiz Mena.

La même remarque vaut pour l'Amérique latine dans son ensemble comparée aux pays développés. Le fossé qui sépare les revenus par habitant de ces deux mondes s'est creusé : l'écart était de 3 260 dollars en 1960 ; il est maintenant de 6 025 dollars...

La BID s'est efforcée de remédier à cette situation en finançant des projets dans des secteurs ou des régions qui n'auraient pas pu autrement bénéficier d'un apport de capital. La politique de la banque consiste, le plus souvent, à apporter un complément à un financement local déjà existant et à fournir son savoir-faire.

La BID participe ainsi à la modernisation des techniques de pêche, notamment dans les Caraïbes, à l'irrigation des terres arides, à la construction de routes et de ponts dans des zones enclavées, aux recherches sur un combustible à base d'alcools qui servira de substitut au pétrole au Brésil, à la mise en valeur des richesses forestières de l'Amazone, à des projets d'urbanisme et d'éducation un peu partout sur le continent.

Elle bénéficie de fonds mis à sa disposition par les pays membres (1) et dont ceux-ci profitent en partie par l'obtention de contrats liés à tel ou tel projet. *Pour la première fois, en 1979, l'ensemble des prêts consentis a dépassé deux milliards de dollars.* Au total, la BID a aidé en vingt ans, à mobiliser, garantir ou organiser le financement de réalisations de toutes sortes représentant un investissement de plus de 61 milliards de dollars.

M. Joao Figueiredo exaltait, en inaugurant la réunion de Rio, cette « *coopération fraternelle* », et le rôle « *indispensable et presque irremplaçable* » de la BID vis-à-vis des communautés où les ressources techniques, humaines et financières font cruellement défaut. Le président brésilien indiquait cependant que les préoccupations politiques n'étaient pas absentes de l'esprit *des gouvernements participants.* M. Figueiredo déclarait, en effet, que « *c'est seulement à l'intérieur d'un schéma de paix sociale que les nations peuvent atteindre le progrès spirituel et matériel auquel elles aspirent* » et appelait de ses vœux en les associant à ceux de la BID une « *société stable, honnête, ordonnée, libre et paisible dans l'exercice de ses droits* ».

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) La BID compte quarante et un membres : tous les Etats latino-américains, sauf Cuba et quelques petits pays des Caraïbes, plus les Etats voisins et le Canada et quinze pays « extra-régionaux » : l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, Israël, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la R.F.A., le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Yougoslavie.

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Nord

● M. ENRICO BERLINGUER, secrétaire général du P.C. italien, qui s'est rendu en Corée du Nord après sa visite de neuf jours en Chine, a été reçu mardi 22 avril par le président Kim Il-sung. — *(A.F.P.)*

Corée du Sud

● UN POLICIER a été tué, mercredi 23 avril, devant la mine de charbon de Dongwon, à 120 kilomètres à l'est de Séoul, quand les forces de l'ordre ont voulu disperser quelque deux mille grévistes qui occupaient la mine depuis deux jours. Une centaine de personnes — policiers et mineurs — ont été blessées dans la bagarre. Les grévistes demandent une augmentation de salaire de 40 %. Le premier ministre sud-coréen, M. Shin Hyun-Hwack, a convoqué une réunion d'urgence des principaux membres de son cabinet pour s'occuper du conflit. — *(A.F.P.)*

El Salvador

● UN COMMANDO DU BLOC POPULAIRE REVOLUTIONNAIRE (B.P.R., d'extrême gauche) a attaqué, mercredi 23 avril, un véhicule de transport de fonds du gouvernement, tuant un des gardes, avant de s'enfuir avec un butin de 200 000 dollars. D'autre part, sept personnes, dont trois militaires, ont été tuées et plusieurs autres blessées dans des accrochages entre guérilleros et militaires au cours des dernières vingt-quatre heures.

Uruguay

● M. RAUL SENDIC, l'un des principaux dirigeants du mouvement des Tupamaros, détenu dans une caserne à quelque 350 kilomètres de Montevideo et torturé à plusieurs reprises, aurait « disparu », a-t-on appris, de bonne source, ce jeudi 24 avril.

Marie-France Mottin
Cuba quand même
Vies quotidiennes dans la Révolution
Préface de René Dumont
"Cette expérience exceptionnelle nous vaut un récit qui en apprend dix fois plus sur la révolution cubaine que bien des analyses. Elle éclaire en particulier les raisons profondes de cette fuite d'une foule avide de s'expatrier."
Marcel Niedergang / Le Monde
Collection l'Histoire immédiate - 256 pages.
SEUIL

AFRIQUE

Tchad

La situation des Français demeurés dans le sud du pays paraît préoccupante

De notre envoyé spécial

N'Djamena. — Les combats font à nouveau rage à N'Djamena, où les pauses du milieu de la journée et de la nuit sont de moins en moins observées. Le nombre des blessés recueillis quotidiennement à l'hôpital du camp militaire français, qui était tombé à une quinzaine par jour, est remonté à près de cinquante. On en admet chaque jour autant à l'Emmir (hôpital de campagne) de Kousseri, sur la rive camerounaise du Chari. Au total, avec les blessés légers à présent pris en charge par les dispensaires des combattants, c'est au moins à cent cinquante que s'établit le nombre de ceux qui, toutes les vingt-quatre heures, sont atteints par des éclats d'obus ou de mortiers ou par les tirs des armes automatiques. Cette intensification des combats ne débouche cependant toujours pas, pour le moment, sur des modifications significatives des lignes de front.

Le nombre plus élevé des « balles perdues » tombant ces jours-ci dans le camp Tacand paraît tout au plus indiquer que les combats se sont un peu rapprochés de celui-ci, où sont toujours réfugiés la plupart des civils français (une quarantaine) demeurés dans la zone tenue par les Forces armées populaires (FAP) du président Goukouni, tandis qu'une quinzaine d'autres n'ont toujours pas quitté la zone adverse aux mains des Forces armées du Nord.

D'autre part, les combats se doublent d'une furieuse « guerre des ondes », et après Radio-Tchad, qui depuis une dousaine de jours appuie les positions de M. Hissène Habré, la « Voix de la légalité » présente depuis le 19 avril les thèses du président Goukouni et des forces qui le soutiennent.

Des attaques virulentes

L'appellation est significative. De plus en plus, en effet, la coalition anti-Habré joue, non sans habileté, la carte de la légalité, présentant comme des « *rebelles* » le ministre de la défense et ses partisans.

Paradoxalement, c'est pour les deux cent cinquante Français environ qui continuent à vivre loin des affrontements en cours dans les provinces méridionales du pays, contrôlées par les Forces armées tchadiennes (FAT) du colonel Kamougue, que les autorités françaises de N'Djaména paraissent se faire actuellement le plus de souci.

Depuis des mois, des sentiments de très vive hostilité se sont développés dans cette région, principalement à Moundou, à l'encontre de l'ancienne métropole, à qui est reproché d'avoir « abandonné » l'an dernier ses anciens protégés Saras au profit des gens du Nord.

Radio-Moundou, très écoutée par les dizaines de milliers de réfugiés venus de la capitale, où ils ont tout perdu, est particulièrement virulente, n'hésitant pas à accuser la France de « *préparer une attaque* » sur les arrières des FAT, à partir de la République Centrafricaine voisine. Très isolés au milieu de populations ainsi dressées contre eux, les Français — pour la plupart des techniciens qui continuent à faire tourner, dans des conditions encore à peu près satisfaisantes, les rares entreprises agro-industrielles (coton et sucre notamment) que la guerre a pour le moment épargnées et qui sont donc les dernières richesses du pays — font de plus en plus figure d'otages, et on craint beaucoup à N'Djamena qu'ils soient victimes un jour de graves exactions.

Seul, estiment certains observateurs, un engagement solennel et rapide de la France en faveur des populations saras concernées, engagement qui devrait aussitôt être accompagné de mesures concrètes d'aide et de coopération serait susceptible de conjurer ce péril.

PIERRE BIARNÈS.

● *Un émissaire du gouvernement français* voyageant à bord d'un appareil du Groupe de liaisons aériennes ministérielles (GLAM) a effectué, mercredi 23 avril, une brève visite à la base militaire française de N'Djamena afin de s'enquérir de la situation dans la capitale tchadienne après plus d'un mois de guerre civile. — *(A.F.P.)*

Maroc

Rabat durcit son attitude à l'égard des pays qui reconnaissent la République arabe sahraouie démocratique

De notre correspondant

Rabat. — La rupture des relations diplomatiques entre le Maroc et Cuba, annoncée mardi 22 avril en même temps que le rappel pour consultation de l'ambassadeur du Maroc en Syrie, M. Driss Bennouna, marque un net raidissement de l'attitude du Maroc à l'égard des pays qui ont reconnu la République arabe sahraouie démocratique (RASD) ou seraient tentés de le faire. La rupture avec Cuba venant après une mesure semblable prise à l'égard de la Libye, la semaine dernière, est d'autant plus significative qu'elle intervient six mois après l'acte de reconnaissance de la RASD par La Havane. Rabat avait visiblement hésité alors à en tirer les conséquences, en tenant compte de l'importance du mouvement des non-alignés dont M. Fidel Castro était devenu le chef de file.

Désormais, c'est une sorte de « doctrine Hallstein » qui est appliquée ici. De même que sous le gouvernement Adenauer, la R.F.A. avait rompu avec tous pays qui reconnaissaient la R.D.A., Rabat tend à rompre avec tous pays qui reconnaîtraient la RASD. A cet égard, le cas de l'O.L.P. et de la Syrie, impliquées dans les décisions de la conférence des pays membres du Front de la fermeté à Tripoli, pose toujours un problème au Maroc.

Certes, depuis la publication du communiqué de Tripoli selon lequel les pays membres du Front de la fermeté décidaient de reconnaître la RADS, l'O.L.P. n'a cessé de prodiguer des apaisements au Maroc. Après M. Abou Marouan, son représentant à Rabat, c'est M. Abou Adib, envoyé spécial de M. Yasser Arafat, qui est venu personnellement assurer le roi Hassan II à Fès que l'O.L.P. n'avait « *pas changé d'attitude* » au sujet du Sahara occidental.

Dans une conférence de presse tenue mardi après-midi, après son audience avec le souverain, l'émissaire palestinien a été jusqu'à parler de « *falsification enfantine* » à propos du communiqué de Tripoli. Dès le début, on avait d'ailleurs fait remarquer ici, en haut lieu, que l'organisation palestinienne n'était pas mentionnée dans le communiqué, qui citait seulement « *les pays membres du Front de la fermeté* ». On paraît attacher à Rabat une certaine créance aux délégations de l'O.L.P.

En revanche, le ton se durcit à l'égard de Damas. L'ambassadeur de Syrie à Rabat avait tenté la semaine dernière d'apaiser une délégation des Jeunesses istiqlaliennes en lui expliquant que « *les décisions sont une chose et leur exécution en est une autre* ». Le journal *l'Opinion*, organe de l'Istiqlal, parti de M. Boucetta, ministre des affaires étrangères, a publié mercredi un éditorial violent dénonçant des « *jongleries tout à fait diplomatiques* ». Dans ces conditions, la question se pose de savoir si l'ambassadeur du Maroc à Damas regagnera son poste.

ROLAND DELCOUR.

Tunisie

Après la nomination de M. Mzali

« C'EST M. BOURGUIBA QUI TIENT LA BARRE » assure l'ambassadeur à Paris

Commentant mercredi 23 avril à Antenne 2 la nomination de M. Mohamed Mzali aux postes de premier ministre et de secrétaire général du parti destourien (*le Monde* du 24 avril), l'ambassadeur de Tunisie à Paris, M. Hedi Mabrouk, a déclaré qu'il s'agissait « *d'un changement important* », mais que, « *dans la démocratie à système présidentiel tunisien, c'est le président Bourguiba qui tient la barre* ».

Interrogé sur les pendaisons des membres du commando de Gafsa, l'ambassadeur a souligné « *la mansuétude dont fait preuve la justice tunisienne quand il s'agit de faits aussi graves, alors qu'il y avait trente-cinq inculpés passibles de la peine de mort* ». Pour le diplomate, les réactions suscitées par ces exécutions relèvent d'un débat, comparable à celui qui existe en France au sujet de la peine de mort et de sa suppression.

Algérie

LES ÉMEUTES DE TIZI-OUZOU

Les autorités s'en tiennent à la thèse du «complot»

De notre correspondant

Alger. — La situation restait tendue, mercredi 23 avril, à Tizi-Ouzou, mais il semble que la fréquence et l'intensité des heurts entre jeunes manifestants et forces de l'ordre aient un peu diminué. Selon les témoignages recueillis auprès de coopérants étrangers qui ont gagné Alger, la ville présenterait un aspect désolé. Après deux journées consécutives d'affrontement, les deux hôtels, le Belloua et le Lalla Khedidja, sont largement endommagés ; la villa du ministre de l'enseignement primaire et secondaire, M. Mohammed Kharroubi, ancien wali du département, particulièrement impopulaire, aurait été incendiée ; les ouvriers de la Sonelec continuent à occuper leur usine dévastée après la farouche résistance qu'ils ont opposée dimanche matin aux forces de l'ordre qui voulaient les déloger. Les travailleurs auraient menacé de faire sauter la centrale électrique du complexe en cas de nouvelle attaque. Les commerces restent fermés et la région connaît quelques difficultés de ravitaillement, notamment en essence, toutes les cuves des stations-service étant vides. Des renforts militaires auraient été acheminés vers la Kabylie.

La capitale est restée, ainsi que les jours précédents, entièrement calme, une certaine fièvre se manifestant seulement dans les enceintes universitaires. La grève lancée pour protester contre la répression est inégalement suivie. Les cours sont complètement arrêtés dans les facultés de lettres et de sciences économiques dans le centre-ville. Ils ont, en revanche, assez largement repris à l'université des sciences et techniques de Bab-Ezzouar.

Les autorités s'attachent à démontrer que les troubles en Kabylie ne perturbent en rien la conduite habituelle des affaires. La télévision a ainsi longuement rendu compte dans la soirée du départ du président de Sierra-Leone, M. Siaka Stevens, au terme d'une visite officielle de trois jours, avant d'aborder ce qu'il est convenu d'appeler les « *événements de Tizi-Ouzou* ». Aucune précision n'est cependant donnée sur leur ampleur non plus que sur leur déroulement exact. Mais les commentaires politiques à travers l'ensemble des médias mettent l'accent sur l'existence d'un « *complot* » antinational et anti-patriotique dont on annonce d'ores et déjà détenir les preuves, qui seraient prochainement rendues publiques. La tournure prise par les événements démontrerait, selon les autorités, que les revendications culturelles invoquées par les étudiants berbérophones et ceux qui les soutiennent ne constituent qu'un « *alibi* » et un « *prétexte* » à une opération politique dont « *les tenants et les aboutissants ont été mis au jour* ». Pour les autorités algériennes, ces « *tenants* » ne peuvent se trouver qu'à l'étranger. L'éditorial du *Moudjahid* de mercredi oriente plus précisément cette dénonciation vers Paris, sans toutefois impliquer directement le gouvernement français. Il s'en prend seulement à « *des organisations implantées en France* ».

Bien que des éditorialistes reconnaissent parfois la « *légitimité* » de certaines revendications culturelles étudiantes, les dirigeants n'en réaffirment pas moins leur détermination de ne rien céder sur l'enseignement de la langue berbère, jugée contraire à la politique d'arabisation accélérée adoptée lors de la dernière réunion du comité central du F.L.N.

DANIEL JUNQUA.

● « *L'Humanité* » du 24 avril, sous la plume de son envoyée spéciale permanente à Alger, cite longuement *El Moudjahid* à propos des troubles en Kabylie, puis conclut : « *Il semble d'ailleurs que ce soit l'intervention des forces de l'ordre dans la nuit de samedi à dimanche à Tizi-Ouzou qui ait déclenché en Kabylie l'engrenage de la violence, cela à un moment où le dialogue paraissait pouvoir s'instaurer entre les autorités et les grévistes à propos de leurs revendications sur la revalorisation de la langue et de la culture berbères.* »

TROIS CENTS FRANÇAIS

La communauté française de Tizi-Ouzou compte environ trois cents membres, dont une centaine d'enseignants répartis pour moitié entre les établissements d'enseignement secondaire et l'université et quelques coopérants techniques. Soixante-dix environ fréquentent l'école implantée par l'ambassade de France à leur intention ; elle a été fermée par mesure de précaution. Les coopérants ont pour consigne permanente de ne se mêler en rien aux problèmes politiques internes du pays, et ils ne sortent pratiquement pas de chez eux. Aucun d'entre eux n'aurait été blessé, ni ne paraît avoir été mêlé de quelque façon que ce soit aux événements. — D. J.

Libéria

Le «corrompu» face au «rédempteur»

De notre envoyé spécial

Monrovia. — Une salle de cantine militaire un peu délabrée avec son estrade pour les soirs de musique, où siègent aujourd'hui, derrière trois simples tables accolées, cinq officiers en tenue de travail. A leurs pieds, sous les deux projecteurs de la télévision, entouré par quelques journalistes assis sur des chaises, l'accusé du jour, M. Boyle Wola, ancien ministre de la défense, gendre de feu William Tolbert, le président libérien tué il y a onze jours. Un peu sur le côté, un soldat s'évertue à jouer les greffiers sur une machine à écrire. Ni avocat, ni témoin, ni sténo. La cour militaire nommée par le « conseil de rédemption du peuple » siège. Quelques gardes, fusil automatique au poing, se sont assis aux quatre coins de cette salle à moitié vide. Les trois chefs d'inculpation : « trahison, corruption, violation des droits de l'homme ».

L'accusé demeure debout la plupart du temps. Chemisette peu nette, il passe son temps à remonter son pantalon. Il n'a ni ceinture ni montre. Il est seul. Il doit ralentir son débit pour permettre à la machine à écrire de suivre. On lui sert un Coca-Cola. On l'interrompt rarement. Le tribunal s'anime un peu quand on évoque sa fortune. Ses revenus ? Après plusieurs minutes de discussion, il les estime à 30 000 dollars environ par an. « Vous pouvez contrôler », dit M. Wola. Le colonel qui préside le tribunal : « Vous êtes également accusé de corruption, c'est pourquoi nous posons cette question. Nous, nous ne faisions pas d'affaires. »

A plusieurs reprises, le tribunal devra s'interrompre. Dehors, la circulation que tentent de régler des boy-scouts, est devenue intense sur le coup de midi. Des centaines de femmes, dansant et chantant des slogans hostiles à Tolbert, reviennent du palais présidentiel où elles ont été acclamer le nouveau chef de l'Etat, le sergent-chef Samuel Doe. Sirènes de voitures de police, sifflets et klaxons rendent l'audition de l'accusé par moments impossible. A grand-peine, M. Wola dicte sa déposition.

On a peine, en assistant à cette scène, à croire que l'accusé joue sa tête et que se déroule là, sous un ventilateur et trois tubes de néon, le procès des autochtones aux fils des affranchis revenus de sEtats-Unis, qui ont exercé leur domination pendan trente-cinq ans. Ce n'est d'ailleurs peut-être pas entièrement le cas. A l'occasion d'une suspension de séance, le président du tribunal nous dit que le « conseil de rédemption du peuple » — dix-sept sous-officiers et soldats — peut remettre en cause la décision du tribunal ». « Le conseil de rédemption a le dernier mot », assure-t-il.

A 100 mètres, neuf poteaux de taille inégale se découpent sur l'océan. C'est là que mardi ont été publiquement exécutés treize dignitaires de l'ancien régime. Selon la presse, le frère aîné de l'ancien chef de l'Etat, lui-même ancien président du Sénat, « semblait déjà mort au moment où on l'a attaché au poteau ». Quant à Cecil Dennis, ancien ministre des affaires étrangères, il a prié jusqu'à ce que plusieurs rafales de mitrailette le cassent en deux ». La tête de Cyril Bright, ancien ministre de l'agriculture, « a éclaté sous les balles » : « Les soldats et la foule, écrit le Week-end news, *ont insulté les anciens ministres, alors qu'on les conduisait vers les poteaux d'exécution. Les spectateurs applaudirent bruyamment à la fin. »*

La révolte des gueux

Plusieurs milliers de Libériens ont assisté à la scène. Le chef de l'Etat, qui venait de tenir sa première conférence de presse, était également présent.

Le sergent-chef Doe évoque volontiers les « petites gens », dont le sort n'était sûrement pas au centre des préoccupations de l'ancienne famille régnante. Son discours est simple : il entend mettre fin à la « discrimination », fait appel à l' « honnêteté » et promet de respecter les engagements internationaux de son pays. La révolte des gueux ne s'est pas encore radicalisée. Les nouveau dirigeants du Libéria — une équipe de sous-officiers et de politiciens « progressistes » à peine sortis de prison — disposent d'un large soutien populaire.

Dans une telle atmosphère de défoulement et de liesse, M. Vola, qu'on dit très riche, n'en est que plus seul. C'est son tour. Il se défend en expliquant que Tolbert l'avait démis de ses fonctions de ministre, qu'il n'a jamais participé à la décision d'appeler à la rescousse, l'an dernier, face aux manifestations dont Monrovia a été le théâtre, des soldats guinéens. « Avez-vous, à l'époque, donné l'ordre, *lui demande l'un des juges*, de tirer sur des groupes de citoyens manifestant dans les rues de Monrovia, et, ceci, en dépit du fait que ces citoyens n'avaient pas d'armes pour se défendre ? » *Le greffier, consciencieux, tape sa réponse négative. Une sirène hurle au-dehors. Les boy-scouts continuent de faire oluer leurs sifflets.*

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *Appels à la clémence.* — Les gouvernements de Washington et de Bonn, ainsi que l'Organisation de l'unité africaine ont lancé, mercredi 23 avril, un appel aux nouveaux dirigeants libériens pour que cessent les exécutions de personnalités du régime déchu. Ce même jour, la Commission internationale de juristes (CIJ) s'est élevée contre la manière dont ont été menés les procès sommaires en relevant, nous indique notre correspondante à Genève, que les accusés étaient privés de toute défense, ainsi que de toute possibilité de recours. Au surplus, les juges du tribunal qui les a condamnés assumaient en même temps le rôle de procureur.

Namibie

● *Treize guerilleros de la SWAPO* (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) ont été tués la semaine dernière dans le nord de la Namibie, a annoncé, jeudi 24 avril, un porte-parole militaire à Windhoek.

Selon les statistiques sud-africaines, 246 membres de la SWAPO, 27 militaires sud-africains et 25 civils ont été tués depuis le début de l'années dans le nord de la Namibie, près de la frontière angolaise. — *(A.F.P.)*

Togo

● *L'ambassade de la République togolaise* nous adresse la mise au point suivante : « *Apprenant qu'à l'occasion du vingtième anniversaire de l'indépendance du Togo aurait lieu ces prochains jours à Paris une exposition sur le thème « Togo vingt ans »* (*le Monde* du 23 avril), *l'ambassade de la République togolaise rappelle que seule la mission diplomatique accréditée en France peut organiser ou autoriser des expositions ou manifestations au nom du Togo.* »

ELEMENTS EN VRAI BOIS
Avec nos ensembles (en latté) toutes les combinaisons sont possibles : rangement, armoires-lits, bibliothèques droites ou décalées, secrétaires, alcôves. Style ou contemporain, toutes essences.
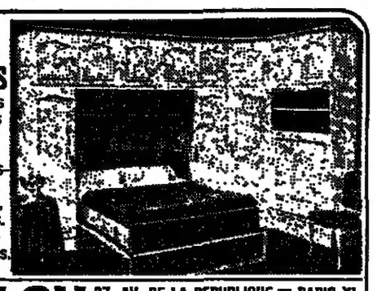
CAPÉLOU DISTRIBUTEUR
37, AV. DE LA RÉPUBLIQUE ■ PARIS XI
Métro Parmentier ■ Parking assuré
TEL. 357.48.35

USA 80

mai le mois du voyage
NEW YORK
aller retour – vol régulier
1er au 31 mai
SUPER APEX
Luxembourg/USA
1680F
réservation 30 jours à l'avance (en dehors de cette période et jusqu'au 15 juin : 1.980 F).
Pour renseignements et documentation, consultez votre agent de voyages ou retournez cette annonce avec vos nom et adresse à ICELANDAIR 32, rue du 4 Septembre – 75002 Paris – Tél. 742.52.26.
ICELANDAIR

Portakabin
Locaux professionnels instantanés

Centre AUTEUIL ISTH Centre TOLBIAC
Depuis 1953
INSTITUT PRIVÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES
SC.PO
PREMIÈRE PRÉPARATION PARISIENNE
ENSEIGNEMENT ANNUEL COMPLET
Octobre à Juin ou Janvier à Juin
■ Entrée sur A.P. 17 à 22 h hebdo
Renforcement en Méthodologie et 2 langues vivantes
Contrôles écrits hebdomadaires
■ Succès importants confirmés
45
Centre AUTEUIL 6, Av. Léon Heuzey 75016 Paris. Tél. 224.10.72 - 288.52.09
Centre TOLBIAC 83, 87, Av. d'Italie 75013 Paris Tél. 585-59.35

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Algérie

TÉMOIGNAGE

L'identité berbère et le refus d'être l'autre

par A. RAHMANI (*)

Que mes amis arabes me pardonnent, ce *propo domo* n'est ni contre eux ni contre la culture arabe ou islamique. J'ai avec celles-ci de profondes attaches. Mes actions « engagées » aux moments les plus difficiles, pour leur défense, me donnent toute la sérénité nécessaire pour absorber la berbérité maghrébine.

A chaque fois que la menace pèse sur une civilisation, sur une culture, je me sens aussitôt citoyen de son peuple, *a fortiori* de celui de mes aïeux et de ma terre.

Trente années de pratique des pays arabes et islamiques, de l'Asie à l'Afrique, ne m'ont pas laissé indifférent aux problèmes de leur émancipation.

J'ai tiré de cette expérience que ce ne sont ni les institutions ni les intendances qui bloquent l'épanouissement de notre humanité, mais les hommes à courte vue, qui deviennent rapidement l'instrument de ceux de peu de scrupules.

Le problème berbère en Afrique du Nord, singulièrement en Algérie, en est un exemple. Avant et à l'indépendance, nous avons été un groupe à faire pression sur nos leaders révolutionnaires berbères les plus marquants, je cite : Krim Belkacem, Aït Ahmed, Boudiaf..., pour que cette berbérité soit une expression nationale.

Sous le prétexte d'une prétendue unité nationale à préserver, ils laissèrent à la seule communauté arabophone le privilège absolu de s'arroger la représentativité algérienne.

En cadeau à cette belle mariée, Ben Bella, d'un seul coup de plume, fit de l'Algérie « indépendante » l'orphelinat d'un peuple sans langue et sans culture.

Les offenses publiques à la dignité berbère se multipliaient dans les rues de la capitale : on crachait par terre lorsqu'un Kabyle passait...

Le *Delenda Carthago* devint l'oraison quotidienne d'une seule caste, qui se piquait — ô paradoxe ! — d'incarner la « révolution par le peuple et pour le peuple ».

Peut-on construire une unité nationale avec une fausse identité ? Par quel consensus populaire l'Algérie ou l'Afrique septentrionale dans sa totalité, sortie d'une colonisation, a-t-elle accepté de retourner vers une autre, dépassée de treize siècles !

Avant les événements de Suez, j'eus l'honneur et le plaisir de rencontrer une grande et authentique figure du monde arabe. Elle n'était encore ni à l'épanouissement ni à l'apogée de sa puissance montante. L'Algérie était à feu et à sang, à la reconquête de son identité.

L'illustre personnage me tint le langage suivant : *« Vous, Maghrébins, vous n'êtes pas des Arabes, on ne vous demande pas de l'être. Soyez vous-mêmes, sans être contre nous. Restez fidèles à l'islam. »*

Je ne manquai pas de répéter ces sentencieuses paroles aux membres du G.P.R.A. I (Gouvernement provisoire de la république algérienne).

En 1958, à Dakar, lorsque j'offris au président Senghor ma nouvelle revue *Amazigh* (1), il me dit : *« Nous autres, Nègres, nous nous réclamons aussi d'une civilisation arabo-berbère, elle est un patrimoine africain. Je n'omettrai pas de le souligner lors de ma prochaine visite à Alger. »* Il le fit en effet officiellement et très courageusement, comme à son habitude.

Une mosaïque confessionnelle

Les événements de Tizi-Ouzou sont l'aboutissement naturel et inéluctable d'une situation faussée par la constante confusion de l'islam avec l'arabisme ou l'arabité. Comme si le catholicisme était une nationalité !...

Au Maghreb, le berbérophone et l'arabophone se fondent dans une identité originelle, berbère.

Il y a des musulmans, des chrétiens, des judaïques, de souche berbère. Cette mosaïque confessionnelle est l'apanage de la berbérie depuis des millénaires.

Que l'on accuse les étudiants algériens d'être des instruments d'un néocolonialisme ou d'une quelconque opposition politique, c'est insulter et raccourcir l'avenir que représente notre jeunesse. C'est, par contre, la preuve du nouveau colonialisme instauré depuis vingt ans en Algérie, par le refus de reconnaître à son peuple sa spécificité.

Quant à l'autre instigateur, qui n'est pas nommé, mais, en portant notre regard vers qui nous savons, nous pouvons dire combien la France a depuis belle lurette tourné le dos aux Berbères.

Ponce Pilate a fait école, et ce n'est pas la très puissante Amicale algérienne qui nous démentirait !

Nos interventions répétées pour une alphabétisation des émigrés dans leur langue naturelle — déontologie de la pédagogie — sont restées lettre morte. Faute de moyens, nous ne pouvons nous offrir ni les locaux ni les formateurs. La presse, l'édition, la radio, ne nous sont pas plus accessibles. Ordres occultes..., il faut pouvoir aller au Canada pour trouver un éditeur.

Avant la manne pétrolière, l'Occident, particulièrement la France, longtemps grande puissance musulmane, refusait de découvrir ou de reconnaître l'importance des centaines de millions d'adeptes islamiques. Aujourd'hui, tout a changé, l'islam tient le devant de la scène. Gageons que, si les Berbères venaient enfin à recouvrer leur patrimoine, ils seraient, eux aussi soudain, à la une mondiale...

Symposium, débats, Instituts des études avancées du monde berbère. Mais nous n'en sommes pas encore là. Les pouvoirs concernés sont rassurés.

Les Berbères, riches ou intellectuels, qui auraient le devoir et les moyens de sauver pacifiquement leur culture, comme la jeunesse de Tizi-Ouzou, sont, hélas ! si terrorisés par la crainte de perdre leurs privilèges ou de se voir arrêter en Algérie, qu'ils fuient leur ombre berbère...

LA DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DES PEUPLES D'ALGER. — « Elle est née hier à Alger », titrait *El Moudjahid* du 5 juillet 1979. Dans une autre édition du journal : « Conférence internationale sur l'impérialisme culturel. Les conditions de lutte : volonté et prise de conscience politique, souligne le docteur Ahmed Taleb Ibrahimi. »

Rappelons que celui-ci était ministre de la culture, puis de l'information. C'est encore lui qui déclarait, sans être inquiété le moins du monde : *« Quand on dit que l'Algérie est composée de Berbères et d'Arabes, c'est faux, les Algériens ne sont que des Berbères plus ou moins arabisés. »*

Cette affirmation d'un homme de grande culture occidentale, islamique et arabe, ne peut avoir qu'une résonance particulière, lorsque, en d'autres temps, il niait toute berbéritude à l'Algérie.

Ainsi, sous les auspices des commités algériennes, cette Déclaration universelle des droits des peuples, a été conçue en trente articles. L'article 19, entre autres, est d'une brûlante actualité : « Lorsqu'un peuple constitue une minorité au sein d'un Etat, il a le droit au respect de son identité, de ses traditions, de sa langue et de son patrimoine culturel. » Sans commentaire.

L'identité, pour un peuple, c'est tout naturellement celle de son passé, de son héritage préhistorique et historique.

Au troisième millénaire, la Berbérie s'étendait du Nil, même de la mer Rouge, à l'Atlantique, jusqu'aux îles Canaries et de la Méditerranée aux confins camerounais.

Elle a vu naître l'homme tertiaire, au milieu d'un monde encore inachevé, en pleine évolution. Du Préhumain d'Aïn-Hanech (près de Sétif) à l'homme du néolithique de Columnata (20 kilomètres nord de Tiaret) deux millions d'années ont passé. L'Atérien y est apparu il y a quarante mille ans, de Torafalt (Maroc) à l'Egypte (oasis de Siouah et de Khargeh); lui succédèrent l'ibéromaurusien, contemporain du Magdalénien (18 000 ans) qui, au troisième millénaire, occupera les Canaries et, parallèlement, au neuvième millénaire le Capsien (de Gafsa). Le premier dit de la race de Mechta d'afalou (Bougie), et le second, se retrouvent dans les types actuels berbères (Ferembach 1962 et 1970 - Chamla 1970 - Balout et Roubet 1970).

Alors que la navigation phénicienne n'intervient sur le Maghreb occidental qu'au début du premier millénaire, au sixième siècle avant J.-C., à Ibiza (Baléares), plus tardivement à Gadès (Cadix) et Lixos (Larache, Maroc), une civilisation hispano-marocaine existait déjà au quatrième millénaire et les contacts entre néolithique espagnol et néolithique oranais commencèrent dès le troisième millénaire ; c'est dire que l'entrée en scène des navigateurs orientaux a été précédée par des relations directes entre l'Europe et l'Afrique (Lionel Balout, *Préhistoire de l'Afrique du Nord*).

L'expression et l'écriture berbères n'ont aucune attache avec l'arabe.

L'alphabet berbère est vieux de trois mille ans. Ses origines ne sont pas connues. On le suppose autonome. Quelques dates comparatives avec d'autres écritures : l'arabe apparaîtra en 512 après J.-C., le latin au huitième siècle avant J.-C., le français au dixième siècle après J.-C., l'anglais évoluera parallèlement, et empruntera beaucoup de mots au français, le russe au treizième, le bulgare au dix-neuvième, le macédonien en 1945, le norvégien au dix-huitième, le romanche, canton des Grisons (Suisse), quarante-cinq mille personnes, a été reconnu en 1938 langue nationale. Nous attendons qu'il en soit de même pour un peuple cinq cents fois supérieur numériquement. Rappelons qu'au Niger et au Mali le berbère est écrit et enseigné.

Les grands événements historiques de la Berbérie

a) *L'Egypte et les Berbères* : contrairement à ce que l'on a coutume de dire et d'écrire, l'histoire des Berbères n'a pas commencé en 1100 avant J.-C., avec Carthage, mais à bien plus de quatre mille ans avant J.-C., au cours des sept périodes historiques des trente et une dynasties pharaoniques égyptiennes. De 3197 à 332 avant J.-C., les relations berbéro - égyptiennes furent aussi intenses que tumultueuses.

Les XXIIe et XXIIIe dynasties ont été libyennes. Le pharaon Sheshouq Ier inaugura l'ère pharaonique berbère. Contemporain de Salomon, il laissera son nom dans la Bible. Les « épouses divines d'Amon », qui contrebalancèrent l'influence des grands prêtres, sont issues de ces rois berbères.

Plus tard, les Libyens seront l'âme de l'opposition égyptienne contre les Perses et les satrapes, jusqu'à l'arrivée d'Alexandre.

Encore plus tard et plus près de nous, au dixième siècle, des tribus berbères arabisées reviendront en Egypte, avec des Fatimides.

Enfin, récente découverte, à Paris : l'analyse des pigments permet de supposer que Ramsès II avait des cheveux blonds roux, ce qui n'est pas sans signification anthropologique (2).

L'étude microscopique de la structure démontre que le pharaon était un leucoderme, c'est-à-dire un homme à peau blanche, ce qui concorde avec toutes les observations anthropologiques faites sur la momie (*Archologie* n° 115, Lionel Balout, février 1978).

b) *L'histoire récente : trente siècles et demi d'invasions et d'occupation* : la Berbérie a été une terre d'attraction de tous les peuples occidentaux et orientaux. Terre de légende, elle inspira les grandes tragédies gréco-romaines : *Athéna, Atlas, Hespérides, Odyssée, Calypso, Salammbô* de Flaubert.

Sa situation privilégiée, plaque tournante entre l'Europe, l'Afrique, l'Orient et l'Asie, ses richesses, furent l'enjeu de l'histoire au cours des sept grandes invasions : Phéniciens-Carthaginois, de 1100 à 147 av. J.-C. ; Romains, de 146 av. J.-C. à 432 de notre ère ; Vandales, de 432 à 533 ; Byzantins (533 à 633) ; Arabes (755 à 1515) ; Turcs (1516 à 1830) ; Français (1830 à 1961).

Précisons que ces occupations, la France exceptée, ne couvraient pas tous les territoires, ce qui permit aux Berbères de constituer des royaumes et d'assurer leur défense. Les rois berbères et les grands résistants sont connus de l'histoire. Massalnissa, grand roi d'un Etat redouté par Carthage et Rome ; sa devise : « *L'Afrique aux Africains.* » A quatre-vingt-huit ans, il livrait encore bataille sur son cheval. Jughurta, bien qu'élevé à Rome, fut ennemi juré de celle-ci. Il disait d'elle : « *Ville à vendre et condamnée à périr si elle trouve un acheteur.* » Juba II, marié à Cléopâtre Selene, fille de Cléopâtre et d'Antoine, était un érudit.

Les Arabes, comme les autres, furent des envahisseurs.

Le général Amr, conquérant de l'Egypte (632), voulut s'aventurer vers le Maghreb. Le calife Omar l'en empêcha par ces paroles : *« Ce n'est pas El Iriqula* (3), *mais El-Moutiqa* (4), *personne ne la conquerra tant que je vivrai »* (Ibn 'Abb Al-H'akam, *« Futuh 'Iriqiya wa L-Andalus. »*)

Les Arabes mettront plus d'un siècle pour arriver à bout de l'Afrique du Nord. Ils se heurtèrent à deux chefs prestigieux : la Kahena, reine berbère des Aurès, et Kocella.

En fait, ils ne furent pas nombreux à pénétrer le Maghreb. Comme le dit Ibn Khaldoun, ils s'en retournèrent bien vite chez eux, et le peu qui resta fut absorbé par les Berbères.

Bilan : vingt-trois gouverneurs orientaux en quatre-vingt-quinze ans et une dynastie arabe, les Aghlabis à Kairouan, qui s'est éteinte en 908.

De 763 à la conquête turque en 1534, ce furent neuf dynasties berbères qui firent la grandeur musulmane, d'où la grande confusion avec les Arabes. L'une d'entre elles, les Fatimites, fonda Kahira (le Caire : la Victorieuse).

Le premier conquérant de l'Espagne fut le Berbère des Aurès Abou Zorah Tarik Ben Ziad. Il franchit le détroit de Calpe, auquel il laissa son nom « Gebel Tarik » qui est devenu Gibraltar.

Le rayonnement des Empires berbères Almoravides et Almohades sur l'Afrique et l'Espagne est bien connu de l'histoire occidentale.

Enfin, de grands noms : généraux carthaginois, empereurs romains, évêques, dont saint Augustin, saint Cyprien, etc., littérateurs et scientifiques, tous d'origine berbère, mais ignorés d'une bonne partie de gens, y compris les Berbères eux-mêmes, pourraient remplir des bibliothèques entières et donner aux Berbères la fierté de leur identité et la justification d'une identité nationale.

Il leur reste à apprendre cette histoire et à la faire connaître.

« On ne doit pas rectifier le mythe d'après les faits, mais les faits d'après les mythes » : (Keyserling).

Il est exact que, dans l'opinion, le mythe prévaut plus que la réalité qui le dément. Il faut donc se mobiliser pour imposer cette réalité, avec la seule arme de l'esprit et de la raison. La vérité fait mal, mais ne tue pas. Elle reste dans la légalité.

(*) Chargé de cours à l'école d'anthropologie et au collège du tiers-monde. Ancien lieutenant dans l'armée française. M. Rahmani était au nombre des officiers musulmans qui, en février 1957, adressèrent une lettre au président de la République lui exposant leurs troubles de conscience devant la poursuite de la guerre d'Algérie. Il fut inculpé de participation à une tentative de démoralisation de l'armée et interné plusieurs mois.

(1) *Revue du monde berbère et des entités ethniques.*
(2) Entendre : origine berbère.
(3) Nom donné à la Berbérie.
(4) « La perfidie, celle qui divise ».

FOIRE DE PRINTEMPS DU XIVe
BROCANTE
On y chine...
On y mange...
On y boit...
AVENUE DU MAINE
19 au 27 AVRIL

(Publicité)
CHARTER ISRAËL
1.600 francs
avion aller-retour
PARIS et RENNES
du 7 au 16 mai
PARIS et TOULOUSE
du 15 au 29 mai
possibilité de participer à un circuit de pèlerinage catholique en Terre SAINTE.
TERRE ENTIÈRE
15, rue du Cardinal-Lemoine
75005 Paris - Tél. 329-57-10
Lic. 964 A.

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces Immobilières
Vous y trouverez peut-être
LES BUREAUX
que vous recherchez

Portakabin
Locaux professionnels instantanés

Les unités mobiles *Portakabin* vous procurent tout l'espace nécessaire à la réalisation de vos nouvelles installations. Ce sont des constructions robustes, entièrement isolées, d'un entretien minimum, et livrées prêtes à l'emploi.
Achetez ou louez. Pour plus d'informations, appelez François Martin au (16.20) 96.04.00, ou notre Agence Région Paris au 794.48.44. Ou encore postez ce coupon-réponse à PORTAKABIN (2FG), 59175 TEMPLEMARS. Télex 160322
Nom
Fonction
Adresse
Téléphone

Emmenez votre mari. Etalez-le sur une plage. Mettez-le sur des skis. Accrochez-le sur un voilier. Plongez-le dans la mer toute bleue. Il en ressortira tout neuf. C'est cela le Club. Et le mois de juin au Club.
Vous payez 700 F le séjour : et vous avez le tennis gratuit, la planche à voile gratuite, la voile gratuite, la plongée gratuite.
Des vacances 30 % moins chères. C'est en juin au Club Méditerranée.
Pour partir, téléphonez au 296.10.00

PROCHE-ORIENT

LES SANCTIONS ENVISAGÉES PAR LES OCCIDENTAUX CONTRE L'IRAN

Deux points de vue

Arrêter la marche à la guerre

par CLAUDE BOURDET

LE 26 avril se déroule, dans plusieurs villes de France et notamment à Paris, une journée *contre* la militarisation et pour la paix. Cette initiative a été lancée par un certain nombre d'organisations qui regroupent un secteur appréciable de l'opinion de gauche : le P.S.U., le Mouvement des radicaux de gauche, les Amis de *Témoignage chrétien*, le MAN, le M.D.P.L., la Fédération anarchiste, l'Union pacifiste, etc. Sans doute, les deux grands partis de gauche ne participent pas à cet appel, mais on peut penser qu'un certain nombre de leurs militants et sympathisants se joindront aux manifestations.

Le moment, en effet, est crucial. La détente a fait place à une tension qui ne cesse de s'accroître. Un peu partout, on parle ouvertement de guerre possible entre les grandes puissances — et personne ne semble s'aviser qu'une grande guerre internationale aujourd'hui signifie la destruction d'une partie de l'humanité et, probablement, selon la formule du Père Dubarle, l'élimination du « cancer blanc », c'est-à-dire la liquidation de la race *blanche*, qu'elle soit communiste ou capitaliste, dans les *deux* hémisphères. La propagande militaire nouveau style, tant aux Etats-Unis qu'en France, a coutume, maintenant, de parler de manière rassurante d'une « réponse nucléaire *flexible* » ou d'une « *guerre nucléaire limitée* ». Mais les études faites pour le Sénat américain sur les effets de cette guerre nucléaire limitée, uniquement dirigée vers les objectifs militaires de l'ennemi, et notamment ses bases *nucléaires*, ont montré que, suivant la *force* et la direction du vent, il faudrait prévoir jusqu'à cent millions de morts sur le territoire des Etats-Unis. Et, naturellement, un chiffre correspondant en U.R.S.S. Et sans doute encore davantage en Europe, où la population est plus dense.

Les hommes d'Etat européens, au moins en France et en Allemagne, paraissent conscients des dangers de l'escalade actuelle, mais ils ne semblent pas avoir suffisamment d'indépendance et de courage politique pour s'opposer de front aux initiatives américaines. Déjà, l'automne dernier, la balance réelle des engins nucléaires en Europe a été arbitrairement découpée et truquée pour faire accepter ce que l'on appelé la « modernisation » des fusées de l'OTAN. L'écrivain et journaliste britannique Edward Thompson a écrit dans le *Guardian* de Londres que la décision du 12 décembre a eu un effet direct sur le renforcement du clan des « faucons » en Union soviétique et sur l'invasion de l'Afghanistan. Aujourd'hui, on s'apprête à commettre une autre erreur. Si scandaleux que soit le maintien en captivité des otages de Téhéran, ce ne sont pas des sanctions qui en amèneront la fin ; au contraire, l'escalade peut provoquer une situation tragique dans le Golfe, et, de là, qui sait quelles conséquences internationales ?

Le danger minimum de la politique actuelle menée par l'Occident, c'est une fois de plus pour endiguer les révolutions du tiers-monde, comme au Vietnam, comme à Cuba, comme en Angola et comme dans bien d'autres régions, de jouer les Gribouille et de livrer à l'influence soviétique de nouvelles et importantes positions, que ce pays n'aurait jamais pu acquérir de lui-même. Le danger maximum, c'est la destruction de la civilisation telle que nous la connaissons.

Il est impossible de faire seulement confiance aux gouvernements européens pour faire face à ces dangers. Peu d'entre eux sont réellement indépendants. Certains ne sont que des courroies de transmission de Moscou, d'autres se comportent dans les moments graves comme si la véritable capitale de leur pays était Washington. Il est indispensable que l'opinion européenne s'éveille, prenne conscience de ces dangers et se regroupe pour agir. De plus en plus, dans tous les pays, et dans le nôtre comme partout ailleurs, les militaires prennent un poids démesuré et leurs solutions, qu'il s'agisse de la force de frappe française, des euro-missiles ou de la mise en fichier de toute la population, ne sont pas plus intelligentes ou plus efficaces que la ligne Maginot d'antan. Il y a une très forte raison pour refuser leurs solutions : c'est qu'aujourd'hui la guerre massacrera beaucoup plus de civils que de militaires ! Ce sont déjà les civils qui, à travers la Résistance de 1940-1944, ont aidé à relever le pays accablé par les fautes des militaires de 1939 et de ceux de Vichy. Il est grand temps que les civils se ressaisissent, cette fois-ci, avant la catastrophe plutôt qu'après.

Cette initiative française n'est pas isolée. Au même moment, un appel est lancé, par la Fondation Russell, pour une « *Europe sans armes nucléaires, de la Pologne au Portugal* », comprenant donc tous les pays de l'Europe occidentale et centrale et les pays socialistes, moins l'U.R.S.S. Cet appel est déjà signé par cinquante députés britanniques, par plusieurs membres de la Chambre des lords, des leaders des trade-unions, de nombreux intellectuels. Les premières signatures non britanniques comportent des noms aussi connus que le professeur Kastler, prix Nobel, en France ; le professeur Gollwitzer, en R.F.A. ; Gunnar Myrdal, en Suède. Plusieurs dissidents des pays de l'Est ont également signé l'appel, dont Arthur London, le professeur Hegedus (Hongrie) et les deux frères Medvedev, dont l'un, Roy, habite toujours l'U.R.S.S.

Il s'agit là d'un vaste objectif, que certains jugeront utopique, mais il a la simplicité qui convient à l'organisation de campagnes de masse, et il s'agit effectivement d'une campagne de longue haleine. Des objectifs intermédiaires sont prévus comme le gel des SS-20 et le non-déploiement des nouvelles fusées de l'OTAN, initiative proposée depuis l'automne par les principaux instituts européens de recherche sur la paix et que le chancelier Schmidt semble prêt à reprendre ces jours-ci. L'initiative pour l'Europe dénucléarisée entend aider ceux des hommes d'Etat qui voudront faire preuve d'indépendance et d'esprit de paix, et y pousser les autres. L'appel Russell sera lancé non seulement en Grande-Bretagne et en France, mais dans tous les pays d'Europe, aux environs du 26 avril.

IMPORTANTE EXPOSITION

TAPIS
RUSSES
ANCIENS

Atighetchi

plus de 7.000 tapis noués main en réserve :
Iran, Turquie, Pakistan, etc.

vente aux particuliers
4, rue de Penthièvre, Paris-8e
métro Miromesnil
265.90.44 +

Un geste pour la paix, s'il vous plaît

par PIERRE SUDREAU (*)

DEPUIS plusieurs années les luttes d'influence entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. s'exaspèrent. La tension, l'agressivité augmentent. Pour la première fois depuis longtemps la guerre devient une éventualité dans les discours officiels : Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand, Nixon, Deng Xiaoping, expriment les mêmes craintes.

Cette situation d'affrontement est d'autant plus dangereuse que l'arsenal meurtrier des Deux Grands est devenu démentiel. Des milliers de fusées, certaines capables de porter plusieurs ogives nucléaires, font peser sur l'humanité une menace monstrueuse. L'accumulation des arme nucléaires équivaut désormais à placer sous les pieds de chaque humain à travers le monde plus de 3 tonnes de dynamite...

Dans ce contexte, la détention des otages américains, scandaleusement retenus et certains maltraités, au mépris des lois respectées depuis des siècles par toutes les nations, devient dangereuse. L'opinion publique américaine est, à juste titre, exaspérée et les dirigeants iraniens sont incapables de faire respecter leurs décisions dans l'anarchie qui règne actuellement dans leur pays. Tout peut donc arriver et une intervention militaire américaine peut dégénérer.

Puisque les dirigeants soviétiques, d'après leurs discours, veulent la paix et qu'ils ont, eux aussi, considéré il y a quelques mois la prise d'otages américains comme une violation caractérisée des lois internationales, pourquoi ne joindraient-ils pas leurs efforts à ceux des responsables européens pour mettre un terme à cette situation inacceptable ?

Candeur, peuvent dire certains. En réalité, une analyse rapide des faits montre, au contraire, que cette position pourrait contribuer à détendre sérieusement l'atmosphère internationale, chaque partenaire y trouvant son compte.

La libération des otages américains avec l'appui du Kremlin provoquerait un retournement de l'opinion américaine :

— La querelle des Jeux olympiques passerait au second plan... ;

— Les Soviétiques, après avoir essuyé plusieurs défaites diplomatiques à propos de l'Afghanistan, montreraient au monde leur désir de détente, et seraient en position forte pour négocier la suite des événements — leur geste, à la limite favorisant la réélection du président Carter, apporterait la preuve de leur sens politique (Carter, malgré ses défauts, étant préférable à l'esprit de revanche personnifié par Reagan) ;

— Enfin, ce geste de détente pourrait créer un climat pour de nouvelles négociations sur le désarmement. L'obsession des Soviétiques est, paraît-il, l'installation des fusées Pershing en Europe. Pourquoi ne pas créer les conditions d'un dialogue sur ce sujet essentiel, au lieu de se battre à travers la terre par peuples interposés ?

La crise actuelle entre l'Est et l'Ouest est d'autant plus absurde que, à moyen et à long terme, les intérêts fondamentaux de l'U.R.S.S., de l'Europe et des Etats-Unis sont semblables. La population de la planète va passer en vingt ans — demain — de 4,5 à plus de 6 milliards d'individus, sauf dans les pays industrialisés dont la démographie restera stable.

En face de l'immensité des problèmes planétaires, la tension actuelle entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. qui ne cesse d'augmenter est anachronique et démesurée. Il faut la faire cesser.

(*) Député (U.D.F.), ancien ministre.

APRÈS LES DÉCISIONS EUROPÉENNES

La Maison Blanche insiste sur la nécessité de « l'action commune »

Un communiqué de la Maison Blanche, publié mercredi 23 avril, commente les décisions de l'Europe des Neuf à l'égard de l'Iran dans le même esprit où l'avait fait la veille un communiqué du département d'Etat.

« *Nous nous félicitons de la décision des ministres des neuf pays de la Communauté de soutenir nos efforts pour libérer les otages* », déclare le communiqué de la Maison Blanche. Les Etats-Unis « *souhaitent que la législation nécessaire soit rapidement mise en œuvre, afin que les pays* (européens) *puissent suivre leur engagement d'imposer des sanctions, à moins que des progrès décisifs soient faits vers la libération des otages* ». « *Ce qui veut dire*, ajoute le communiqué, *qu'ils* (les otages) *soient soustraits au contrôle iranien.* » « *Nous attendons l'action parlementaire nécessaire* (à l'adoption des législations nouvelles) *et nous accordons une grande importance à l'action commune de tous les pays de la Communauté européenne dans cet effort* », poursuit la Maison Blanche.

La Maison Blanche a également lancé mercredi un nouvel ultimatum à l'Iran, qui tient compte des décisions de Luxembourg. Si aucun « *progrès décisif* » pour les otages n'a été observé d'ici au 17 mai, a-t-elle déclaré, l'Iran se trouvera confronté à un embargo économique non seulement des Etats-Unis, mais également des pays européens.

Le *New York Times* estime pour sa part que les Européens ont annoncé qu'ils prendraient des sanctions « *parce qu'ils n'avaient pas le choix* ». Dans la mesure où « *ils prenaient au sérieux la menace du président Carter de décider unilatéralement un blocus* (de l'Iran), *les alliés européens étaient contraints de décider de suspendre d'ici un mois leurs exportations vers l'Iran si les otages ne sont pas libérés d'ici là* », écrit le journal. Le *Washington Post* commente la décision des Neuf dans le même sens.

● A TOKYO, un conseil des ministres a réaffirmé, jeudi, la volonté du Japon de coopérer avec la Communauté ; annoncé des mesures comparables à celles prises par les Européens, et décidé de demander aux Etats-Unis de ne pas entreprendre d'action militaire contre l'Iran.

● A OTTAWA, où le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, était mercredi en visite, le gouvernement canadien a aussi décidé des mesures similaires à celles des Neuf.

● A PARIS, le président Giscard d'Estaing a reçu les mères de quatre otages américains et leur a exprimé « *la profonde sympathie et la solidarité de la France* ». « *La France, qui n'a cessé d'agir pour obtenir la libération des otages, appliquera fermement les décisions de la Communauté européenne* », déclare un communiqué de l'Elysée. « *Elle poursuivra ses efforts seule et en liaison avec ses partenaires européens ainsi qu'avec les Etats-Unis, pour qu'un terme soit mis à une situation qu'elle a condamnée catégoriquement depuis le premier temps et que le temps, loin de conduire à la résignation, rend d'autant plus intolérable.* »

● A LONDRES, lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, a lancé un ultime appel aux autorités iraniennes en vue d'une libération « *sans délai* » des otages américains. Parlant devant la Chambre des lords, lord Carrington a précisé que les décisions des Neuf à Luxembourg, mardi, étaient d' « *une grande gravité* ».

● A BONN, le gouvernement ouest-allemand a adopté, mercredi, trois décrets avec effet immédiat, demandant notamment aux entreprises et banques ouest-allemandes de ne plus conclure de contrats nouveaux avec l'Iran.

● A VIENNE, en revanche, l'Autriche, écrit notre correspondante Waltraud Baryli, « *en application de sa politique de neutralité, ne s'associera pas aux sanctions économiques ou diplomatiques contre l'Iran. Cette décision, adoptée en conseil des ministres, fait l'objet d'un aide-mémoire remis à l'ambassade des Etats-Unis à Vienne, en réponse à la note adressée début avril aux alliés et nations amies des Etats-Unis* ».

M. BRZEZINSKI : les alliés vont nous aider.

M. Brzezinski, conseiller de M. Carter pour les affaires internationales, déclare dans une interview publiée par *le Figaro* jeudi 24 avril : « *J'ai le sentiment que, dans l'affaire iranienne, les alliés vont nous aider. Ils ont fait la démonstration de leur solidarité. En revanche, leur attitude est beaucoup moins encourageante en ce qui concerne les conséquences, à long terme, du désordre en Iran. De même, au regard du défi stratégique que constitue l'agression soviétique en Afghanistan.* » Selon M. Brzezinski, « *c'est précisément parce que l'Europe dépend si étroitement de cette région* (l'Iran et le Golfe) *pour son approvisionnement en énergie que nous sommes contraints à une riposte collective* ».

Le conseiller de M. Carter rejette au passage « *l'idée que la France soit en partie responsable du problème pour avoir hébergé Khomeiny* ».

A la question de savoir si les sanctions américaines vont « *précipiter les Iraniens dans les bras des Soviétiques* », il répond : « *Non, parce que les sanctions obligent ceux des Iraniens qui ne veulent pas être soumis à la domination des Soviétiques à faire face à certaines réalités. A cause de la paralysie politique dans laquelle a sombré l'Iran personne ne fait face à ces réalités. Que les Américains attendent sans rien faire ne minimisera pas le danger. Entre-temps, la désintégration qui se poursuit ne peut que créer des conditions de plus en plus propices à la confiscation du pouvoir par des éléments de gauche.* »

LE PROTOCOLE D'ACCORD AVEC MOSCOU

Téhéran semble amorcer une réorientation économique vers les pays socialistes

Après l'annonce de sanctions par les pays européens, et la satisfaction des Etats-Unis à ce sujet, le journal *Keyhan* a rendu compte mercredi 23 avril en caractères minuscules de la décision des Neuf, mais a imprimé en gros titre le protocole d'accord économique irano-soviétique signé lundi à Téhéran.

L'ayatollah Behechti, membre du Conseil de la révolution, a affirmé, de son côté, mercredi, que les sanctions « *loin d'aider à résoudre le problème des otages vont, au contraire rendre plus difficile la recherche d'une solution* ». « *Les Occidentaux*, a-t-il ajouté, *doivent savoir que le monde est plus grand que l'Europe et que les différentes mesures qu'ils ont prises risquent d'entraîner une troisième guerre mondiale.* » Il a estimé, d'autre part, que la date limite du 17 mai fixée par les Neuf de la C.E.E. n'était pas réaliste. « *Nous avons besoin*, a-t-il dit, *de plus de temps.* »

Evoquant la signature d'un accord économique avec l'U.R.S.S., il a indiqué qu'il s'agissait simplement de « *la conclusion d'un marché profitable aux deux parties* ». Il a ajouté que les échanges économiques, pétroliers en particulier, allaient se développer avec les pays de l'Est « *sans prendre en considération un éventuel rétablissement des relations économiques avec l'Ouest* ».

Le ministre iranien du pétrole, M. Ali Akbar Moinfar, s'est déclaré, pour sa part, confiant dans l'avenir des exportations de pétrole iranien en affirmant mercredi que les compagnies pétrolières ne penseront jamais « *qu'à leurs seuls intérêts* », même si elles subissent des pressions de la part des gouvernements.

Le ministre a rappelé, à cet égard, que le commerce pétrolier iranien se faisait « *à travers les compagnies pétrolières, et ne se négociait pas de pays à pays* ».

Coup sur coup, en l'espace de cinq jours, les autorités iraniennes ont annoncé des accords économiques avec l'Union soviétique et quatre autres pays de l'Est. Après la Tchécoslovaquie, pour la fourniture de pétrole, et la Bulgarie, elles ont révélé la signature d'un nouveau contrat de vente de pétrole iranien à la Roumanie.

Par ailleurs, un accord de coopération économique a été signé mercredi soir à Berlin-Est avec la République démocratique allemande, qui va fournir à l'Iran des médicaments, de l'appareillage médical, des produits chimiques, et alimentaires, ainsi que de nombreuses matières premières industrielles et une assistance technologique. Des pourparlers sont en cours avec la Roumanie dans le domaine industriel automobile.

Les dirigeants iraniens n'ont donné aucun détail sur le protocole d'accord avec l'Union soviétique, pièce maîtresse, semble-t-il, du dispositif de réorientation économique amorcé par Téhéran.

Depuis l'établissement de la République islamique, l'Union soviétique a, en effet, souffert de la désorganisation de l'économie iranienne et des choix des dirigeants islamiques au moins autant que les pays occidentaux.

Les exportations soviétiques vers l'Iran, « *honorables* » en 1977 et 1978, avec respectivement 2 560 et 2 812 millions de francs, ont plafonné, au cours des neuf premiers mois de et 1978 à 653 millions de francs. L'U.R.S.S. vend, ou plutôt vendait à l'Iran des matières premières industrielles, des produits manufacturés et des biens d'équipement, mais pas de produits alimentaires.

Dans le même temps, les exportations iraniennes tombaient de 1 852 et 1 549 millions de francs en 1977 et 1978, à 653 millions de francs pour les trois premiers trimestres 1979, en raison essentiellement de l'interruption des livraisons de gaz naturel iranien à l'U.R.S.S. Ces dernières n'ont pu reprendre, jusqu'à présent, en raison du refus soviétique d'accepter le prix exigé.

Le gaz naturel constituerait pourtant la seule monnaie d'échange sérieuse des Iraniens en cas de collaboration accrue avec le bloc soviétique.

Mais il leur faudrait, dans cette hypothèse, rabaisser leurs prétentions en matière de prix, à moins que l'U.R.S.S. n'accepte de perdre financièrement ce qu'elle peut espérer gagner politiquement.

La guerre au Kurdistan

Sur le plan intérieur, la situation demeure grave au Kurdistan où les combats sont en passe de se transformer en véritable guerre entre forces gouvernementales et les autonomistes kurdes.

A Sanandaj, une semaine après la démonstration pacifique de la population s'opposant à l'entrée en ville d'une colonne des forces gouvernementales, les combats se dérouleraient au canon et au mortier et les avions Phantom de l'armée de l'air iranienne bombarderaient la ville, selon les autonomistes kurdes.

L'envoyé spécial du journal *Keyhan* (pro-gouvernemental) affirme, pour sa part, que les militaires et les gardiens de la révolution ne tiennent que quatre points d'appui : la radio-télévision, la caserne, le mess des officiers et l'aéroport où de gros porteurs C-130 ont débarqué des renforts, mercredi.

Selon les Kurdes, les bombardements de l'aviation iranienne ont déjà causé une centaine de morts et la destruction de très nombreuses habitations. Des roquettes seraient tombées sur l'hôpital mercredi après-midi, obligeant à l'évacuer.

Des combats de même nature se déroulent à Saqqez (à une centaine de kilomètres au nord de Sanandaj), a assuré un porte-parole du Komaleh (extrême gauche kurde) où la situation est cependant moins grave qu'à Sanandaj, en raison de la faiblesse relative des forces gouvernementales. Celles-ci, a indiqué un responsable autonomiste, ne tiendraient que la caserne locale et la Maison du tourisme.

« *Le gouvernement conduit les Kurdes à une guerre généralisée* », a déclaré à l'A.F.P. M. Abderramane Ghassemlou, secrétaire général du parti démocratique du Kurdistan iranien (P.D.K.I.). Le président Bani Sadr « *avait promis de nous donner satisfaction sur un programme autonomiste en six points, mais il nous demande d'abandonner nos armes avant toute chose, c'est-à-dire de nous couper les mains* », a poursuivi M. Ghassemlou.

LA ROUMANIE ACHÈTERA 5 MILLIONS DE TONNES DE PÉTROLE PAR AN A L'IRAN

M. Ali Akbar Moinfar, ministre iranien du pétrole, a annoncé le 23 avril la signature d'un accord prévoyant la vente de 100 000 barils par jour (5 millions de tonnes par an) de pétrole brut à la Roumanie au prix de 35 dollars l'unité.

Les compagnies Shell et B.P. avaient refusé de payer ce prix, qu'elles jugeaient excessif au regard des conditions offertes par les autres pays du Golfe pour un pétrole de même qualité (26 dollars pour le brut saoudien, un peu plus de 28 pour l'irakien). Quant aux douze sociétés japonaises qui enlevaient plus de 500 000 barils par jour d'Iran — et avaient commencé des négociations sur les prix — il semble qu'elles vont cesser leurs achats après les décisions prises par les Européens à Luxembourg. M. Okita, ministre japonais des affaires étrangères, avait en effet annoncé l'intention de son gouvernement de s'aligner sur la position européenne. Or M. Colombo, président du conseil de la Communauté, a clairement affirmé que les Neuf étaient d'accord pour ne pas acheter de pétrole à l'Iran à des prix supérieurs à ceux de l'OPEP.

La Roumanie, qui importait déjà une quarantaine de milliers de barils par jour de pétrole iranien, pourrait donc devenir le premier acheteur de pétrole de Téhéran. Ce pays, qui doit importer autant de pétrole qu'il en produit (de l'ordre de 14 millions de tonnes par an) s'approvisionne essentiellement auprès des pays de l'OPEP, l'Union soviétique ne lui fournissant que 20 000 barils par jour. Avec ce nouveau contrat la Roumanie retrouve les quantités qu'elle achetait à l'Iran avant la révolution.

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

POUR LA PREMIÈRE FOIS

L'Assemblée du Conseil de l'Europe adopte une position très critique a l'égard d'Israël

La résolution adoptée le 23 avril, à Strasbourg, est, nous signale notre correspondant à Jérusalem, une déconvenue d'autant plus grave pour Israël que le Conseil de l'Europe était considéré jusqu'alors, à Jérusalem, comme un organisme plutôt favorable aux thèses israéliennes. Un député israélien, M. Micha Arich, qui assistait à la réunion de Strasbourg, a résumé la première réaction à Jérusalem en déclarant que les différentes clauses du texte approuvé par le Conseil « risquaient d'avoir pour effet de provoquer un blocage dans le processus de paix ».

Dans les milieux politiques de Jérusalem, on tente de réduire la portée de l'événement, qui représente un nouvel échec diplomatique, en soulignant que le Conseil de l'Europe ne doit pas être confondu avec le Parlement européen, qui siège également à Strasbourg, et qu'il n'a pas de « véritables pouvoirs ». Tel a été le premier commentaire émis par le ministre israélien des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir.

De notre correspondant

Strasbourg. — L'Assemblée du Conseil de l'Europe a traduit l'évolution de l'opinion politique européenne à l'égard du problème palestinien en terminant, mercredi 23 avril, son débat sur le Proche-Orient. A la quasi-unanimité, au cours d'un vote à main levée (une centaine de voix pour, une douzaine d'abstentions), elle s'est prononcée pour l'autodétermination des populations palestiniennes, le retrait israélien des territoires occupés, et a nettement condamné l'implantation de colonies israéliennes dans ces territoires. Elle reconnaît, sans le dire formellement, l'O.L.P. comme représentant qualifié des Palestiniens, à condition que celle-ci admette la légitimité d'Israël et renonce à la violence.

Cette prise de position, acquise à la suite d'un débat d'un jour et demi, qui a vu intervenir une soixantaine d'orateurs dans une atmosphère presque sereine, n'était pas envisageable il y a quelques années. Les traditionnels défenseurs d'Israël ne s'étaient pas pour autant démobilisés, mais il n'y a pas eu d'affrontements verbaux.

Depuis plus de six mois l'Assemblée avait entendu les ministres des affaires étrangères d'Israël, d'Egypte, de Syrie et de Jordanie et, devant sa commission politique (qui a enquêté au Proche-Orient), les représentants de l'O.L.P. Le projet de résolution de la commission politique présenté par M. Jacques Baumel (R.P.R.), se présentait comme une synthèse des différentes positions conçue pour parvenir au consensus le plus large possible. Ce consensus, sur les points essentiels, s'est exprimé tout au long des débats.

La quasi-totalité des intervenants ont reconnu la nécessité de garantir l'existence et la sécurité d'Israël, mais socialistes et libéraux, comme la plupart des orateurs démocrates-chrétiens et modérés — et c'était là le fait nouveau — plaidaient également pour l'autodétermination et l'indépendance des Palestiniens.

Le deuxième fait nouveau concerne l'attitude bien plus critique de l'Assemblée à l'égard d'Israël, qui voit condamner « *l'implantation de colonies israéliennes dans les territoires occupés* » comme « *contraire à la loi internationale* ». Reconnaissance de la part d'Israël du droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'indépendance, et reconnaissance du droit à l'existence d'Israël de la part de l'O.L.P. sont considérées comme les conditions préalables à une négociation. Il faut que « *chaque partie renonce à ce qu'elle a d'excessif voire de scandaleux dans son intransigeance* », avait souligné M. Baumel.

Le texte fait d'autre part mention spéciale de Jérusalem, dont le statut futur devrait tenir compte « *des dimensions religieuses des Lieux saints* ». Les gouvernements des pays membres sont appelés à se concerter dans le cadre de l'ONU en vue d'obtenir « *des garanties collectives et effectives quant à l'inviolabilité des frontières qui résulteront des négociations* » qui devraient s'engager entre Israéliens et Palestiniens.

Les observateurs de l'O.L.P., qui se trouvaient dans les tribunes, se montraient satisfaits bien que les amendements, tendant à faire reconnaître l'Organisation comme seul représentants des Palestiniens, aient été retirés. M. Naïm Khader, qui représente le Conseil national palestinien auprès des institutions européennes à Bruxelles, a déclaré : « *Nous sommes prêts à arrêter toute violence, toute résistance, si la violence quotidienne, étatique et pernicieuse des Israéliens cesse dans les territoires occupés.* »

Les observateurs israéliens présents, qui n'ont pas pu intervenir dans le vote, restaient confondus devant l'ampleur du changement intervenu dans l'opinion européenne. La communauté juive de Strasbourg et le consistoire israélite du Bas-Rhin, qui avaient élevé en début de semaine une vive protestation contre l'ouverture annoncée d'un bureau de liaison de l'O.L.P. à Strasbourg (*le Monde* du 22 avril), se sont adressés aux autorités pour en obtenir l'interdiction.

JEAN-CLAUDE HAHN.

UN SONDAGE « PARIS-MATCH » - PUBLIC S.A. SUR L'ATTITUDE DES FRANÇAIS ENVERS LES PALESTINIENS ET LES ISRAÉLIENS

L'hebdomadaire « Paris-Match » publie, dans son numéro daté du 2 mai, les résultats d'un sondage sur l'attitude des Français à l'égard d'Israël. Cette enquête a été réalisée les 18 et 19 avril par Public S.A. auprès d'un échantillon de mille personnes représentatif de la population française âgée de plus de dix-huit ans.

A la question « Aujourd'hui, dans le conflit du Proche-Orient, vous sentez-vous plus proche des Palestiniens, des Israéliens, ou autant des uns que des autres ? », 19 % des personnes interrogées se déclarent plus proches des Palestiniens, 18 % plus proches des Israéliens, 49 % aussi proches des uns que des autres, et 23 % ne se prononcent pas. C'est seulement dans la catégorie des personnes ayant marqué une préférence politique pour le parti communiste que le taux de ceux qui se déclarent plus proches des Palestiniens est plus élevé que le taux des sympathisants d'Israël (25 % contre 7 %).

Trente-quatre pour cent des personnes interrogées estiment que les Palestiniens doivent prendre part « de toute façon » aux négociations sur le Proche-Orient ; 37 % jugent qu'ils doivent y prendre part « seulement s'ils reconnaissent l'existence de l'Etat d'Israël » ; 5 % estiment qu'ils ne doivent y prendre part « en aucun cas », et 24 % ne se prononcent pas.

Enfin, 52 % des personnes interrogées pensent que les prises de positions de M. Giscard d'Estaing à propos du Proche-Orient ne lui feront ni perdre ni gagner des voix lors de la prochaine élection présidentielle ; 18 % estiment qu'elles lui en feront perdre, et 11 % qu'elles lui en feront gagner ; 19 % ne se prononcent pas.

(Publicité)

DROR HABONIM

proposent aux jeunes de 14 à 16 ans un voyage passionnant et insolite à travers

ISRAEL

du 7 juillet au 5 août
Prix : 3.590 F tout compris
Brochure gratuite sur demande :
15, rue Béranger, 75003 Paris
Tél. : 277-96-11.

En Cisjordanie

DES CIVILS ISRAÉLIENS ORGANISENT UN RAID PUNITIF CONTRE LES VILLES JUMELLES DE RAMALLAH ET EL BIREH

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Des civils israéliens ont organisé, au cours de la nuit du 23 au 24 avril, une action punitive en Cisjordanie dans les villes jumelles de Ramallah et de El Bireh, au nord de Jérusalem, en brisant des dizaines de vitrines et en endommageant de nombreux véhicules.

Les membres du commando sont vraisemblablement des colons habitant l'une des nouvelles implantations israéliennes de la région. Les quatre occupants d'un véhicule israélien transportant une caisse remplie de pierres ont été arrêtés par la police, mais leur identité n'a pas été révélée.

L'administration militaire reconnaît que ce raid est manifestement un acte de vengeance. Un autobus se dirigeant vers la colonie israélienne d'Ofra, proche de Ramallah, avait été lapidé le 22 avril par de jeunes Arabes et, la nuit suivante, une grenade, qui n'a pas explosé, avait été lancée contre un autre véhicule des colons de cette implantation.

L'administration israélienne en Cisjordanie tient pour grave ces représailles, car elles ont causé émotion et colère dans la population arabe et risquent de détériorer encore l'atmosphère tendue entre les Palestiniens et les colons israéliens. — F. C.

M. BREJNEV FÉLICITE LE NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PARTI SUD-YÉMÉNITE

Le président Brejnev a adressé, mardi 22 avril, un message de félicitations au nouveau chef de l'Etat sud-yéménite, M. Mohamed Ali Nasser, à l'occasion de sa nomination au poste de secrétaire général du parti socialiste yéménite (communiste). Dans ce message, le secrétaire général du parti communiste soviétique affirme que « l'U.R.S.S. continuera, comme dans le passé, à apporter son aide au peuple sud-yéménite dans sa lutte contre les plans de l'impérialisme et de la réaction ».

A Téhéran, le ministère des affaires étrangères a annoncé que l'Iran et le Yémen du Sud avaient décidé d'établir des relations diplomatiques.

Avec
"Flâneries Américaines" TWA,
découvrez
le vrai visage de l'Amérique.

Parce que l'Amérique, c'est chez nous.

C'est une évidence: pour bien connaître un pays, et pour bien le faire connaître, le mieux est d'en être originaire.

Voilà pourquoi TWA sera votre meilleur guide aux USA. Notre brochure "Flâneries Américaines 80" vous le prouve en se surpassant encore cette année par la variété de ses programmes et l'attrait de ses prix.

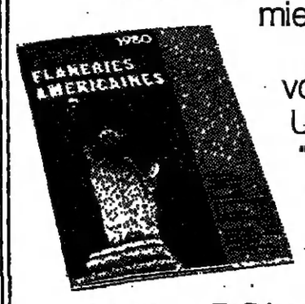

Ajoutons la commodité de nos liaisons, en particulier par l'aérogare privée TWA à New York J.F. Kennedy, et l'intérêt particulier de nos propositions hors-saison... et nous aurons bientôt le plaisir de vous dire: "welcome".

Motorhomes, Fly Drives, visites accompagnées, séjours en hôtels, cette brochure est votre ami américain. Demandez-la à votre agent de voyages.

Vous plaire, ça nous plaît

TWA

PROCHE-ORIENT

L'affaire du film « Mort d'une princesse »

● Ryad déclare « indésirable » l'ambassadeur de Grande-Bretagne
● Londres redoute des représailles commerciales

A la suite de la diffusion par la télévision britannique du film « la Mort d'une princesse », qui relatait l'exécution d'une princesse saoudienne et de son amant, le gouvernement de Ryad a fait savoir, mercredi 23 avril, aux autorités britanniques, que la présence de l'ambassadeur de Grande-Bretagne en Arabie Saoudite était « indésirable ». Le conseil des ministres saoudien a, d'autre part, décidé de retarder la remise des lettres de créances de l'ambassadeur récemment nommé à Londres.

De notre correspondant

Londres. — La décision du gouvernement saoudien préoccupe les milieux officiels britanniques. Londres avait espéré que les explications données, il y a quelques jours, par lord Carrington, ministre des affaires étrangères, sur l'impossibilité pour le gouvernement britannique d'empêcher la diffusion du film *Mort d'une princessse*, avaient réglé cet incident, alors jugé mineur (*le Monde* du 12 avril).

Apparemment, l'attitude du gouvernement britanique n'a pas satisfait les autorités de Ryad, et le chargé d'affaires saoudien à Londres a, encore une fois, critiqué *« la campagne malveillante »* des médias britanniques *« s'attaquant aux valeurs et aux traditions du peuple saoudien »*. Néanmoins, le diplomate a exprimé son espoir *« de voir les relations anglo-saoudiennes se rétablir, sur une base solide, en tenant compte des intérêts réciproques et de la vieille amitié entre les deux pays »*. De même, dans une déclaration officielle, le Foreign Office, rappelant une fois de plus que le gouvernement n'a pas la possibilité d'empêcher la diffusion d'un film par la télévision britannique ou sa projection ailleurs, espère que les relations se rétabliront à leur niveau normal *« aussitôt que possible »*.

De part et d'autre, on semble vouloir ramener l'affaire à de justes proportions. Les dirigeants britanniques soulignent, de leur côté, que la démarche saoudienne est relativement modérée. La demande de retrait d'un ambassadeur, disent-ils, ne saurait être assimilée à une expulsion et ils concluent que l'initiative de Ryad doit être considérée essentiellement comme un avertissement adressé aux autres pays qui voudraient diffuser le film (seule la télévision néerlandaise l'a fait à ce jour).

Néanmoins, les milieux officiels restent préoccupés par la crainte de représailles commerciales, et voudraient être mieux assurés que les relations économiques entre les deux pays ne seront pas affectées par ce différend. L'Arabie Saoudite est considérée comme le plus important marché du Proche-Orient pour la Grande-Bretagne, et les Britanniques escomptaient être les premiers bénéficiaires du nouveau plan quinquennal de développement, qui devait être annoncé dans quelques semaines. Dans l'immédiat, cependant, les Saoudiens ont accru leurs achats en Grande-Bretagne, qui représentaient l'an dernier 893 millions de livres (1) contre 786 millions en 1978 et 576 millions en 1977. D'autre part, les exportations de pétrole saoudien vers la Grande-Bretagne ont atteint 1 milliard de livres.

L'autre préoccupation est d'ordre politique. La visite du roi Khaled en Grande-Bretagne, prévue pour l'été, n'aura vraisemblablement pas lieu, et il est douteux que M. Pym, ministre de la défense britannique, puisse se rendre en uin en Arabie Saoudite pour resserrer les relations militaires entre les deux pays et vendre éventuellement des armes au gouvernement de Ryad.

HENRI PIERRE.

préparation d'été ou annuelle
MEDECINE
7 centres : saints-pères, neuilly, nation, bichat, créteil, orsay, châtenay
CEPES 57, r. Ch.-Laffitte. 92 Neuilly. 722.94.94 - 745.09.19
enseignement supérieur privé

EUROPE

Grèce

Malgré son échec au premier tour de l'élection présidentielle

M. Caramanlis semble rester maître du jeu

Athènes. — Le premier ministre, M. Constantin Caramanlis, n'a pas obtenu, mercredi 23 avril, la majorité des deux tiers (soit 200 voix) exigée au premier tour pour l'élection du président de la République par le Parlement (nos dernières éditions datées du 24 avril). Cent soixante-dix-neuf parlementaires ont voté pour M. Caramanlis, qui n'a pas lui-même déposé de bulletin dans l'urne. Le premier ministre se représentera au deuxième tour, mardi 29 avril, mais on estime généralement à Athènes qu'il ne sera pas élu avant le troisième tour, prévu pour le 5 mai, et pour lequel la majorité requise n'est que de 180 voix. Cette première

De notre correspondant

phase du combat a confirmé la discipline des députés de la Nouvelle Démocratie, le parti du premier ministre, qui, en dépit de certains mécontentements, ont fait bloc autour de leur chef.

M. Caramanlis semble donc rester maître du jeu. Il peut, en effet, soit se faire élire au troisième tour, soit bloquer l'élection présidentielle, en recommandant à une vingtaine de députés de la Nouvelle Démocratie de voter blanc. Dans ce cas, il faudrait organiser des élections anticipées en juin prochain. Les indépendants et les petits partis n'étant pas prêts à affronter une consultation populaire, les partisans du premier ministre pensent que les députés, dont l'avenir est incertain, soutiendront sa candidature et refuseront les propositions d'entente électorale que pourrait leur adresser le parti socialiste Pasok de M. Papandréou.

Une partie de l'opinion grecque regrette que l'élection du président de la République n'ait pas lieu au suffrage universel direct, qui aurait, selon elle, assuré le succès de M. Caramanlis, alors que son élection par le Parlement l'oblige à de subtiles négociations.

MARC MARCEAU.

Union soviétique

Les négociations sur la délimitation du plateau continental reprendront à l'automne avec la Norvège

Moscou. — Des négociations entre l'U.R.S.S. et la Norvège sur la délimitation du plateau continental de la mer de Barents ont eu lieu du 18 au 23 avril à Moscou, à l'initiative de l'U.R.S.S. Elles seront poursuivies cet automne à Oslo.

De notre correspondant

Les pourparlers soviéto-norvégiens avaient débuté de façon formelle en 1970 et les véritables négociations en 1974 pour être interrompues deux ans plus tard. La question est délicate : il s'agit de définir la ligne de démarcation du plateau continental de la mer de Barents, c'est-à-dire de se répartir les éventuelles richesses sous-marines et délimiter les zones de pêche. Lors de la rupture, l'U.R.S.S. ne semblait pas prête à des concessions sur cette question, ayant proposé une *« ligne de secteur »* nord-sud à partir du pôle qui lui aurait attribué la plus grande part du plateau continental. D'où l'étonnement des observateurs quand Moscou proposa, le 28 février, la reprise du dialogue à un moment où la presse soviétique orchestrait une violente campagne contre la Norvège, et notamment contre sa politique militaire. Oslo n'a-t-il pas accepté la reprise des négociations avec Moscou le jour même où débutait, au nord du pays, l'exercice *Anorak express* avec dix-huit mille soldats venant des sept pays de l'OTAN ?

C'est pourquoi les milieux occidentaux estiment que Moscou a tenté par ce geste d'améliorer ses relations avec la Norvège, soupçonnée de jouer le jeu américain. Le Kremlin voudrait notamment que la Norvège renonce à son projet de stockage de matériel militaire lourd américain. Marché sans espoir, estiment les observateurs. Oslo ne veut en effet pas lier le règlement du contentieux bilatéral à sa politique internationale. La Norvège a condamné l'intervention soviétique en Afghanistan et, le samedi 19 avril, son comité olympique a décidé de boycotter les Jeux de Moscou. Il n'est donc pas étonnant que ces négociations qui ont eu lieu dans une atmosphère *« positive et amicale »* aient été ajournées. — (*Intérim.*)

La conférence de Paris des P.C. européens

« IL FAUT CHOISIR LA PAIX CONTRE LA GUERRE » écrit un hebdomadaire soviétique

Moscou (*Reuter*). — L'hebdomadaire soviétique *Temps nouveaux* critique sans les nommer, dans sa dernière livraison du mercredi 23 avril, les partis communistes européens qui ont décidé de ne pas participer à la réunion des P.C., qui se tiendra les 28 et 29 avril à Paris à l'initiative des partis polonais et français.

Selon *Temps nouveaux*, tous les partis et toutes les classes doivent opérer un choix à un moment donné : *« Le choix qu'ils doivent faire aujourd'hui est facile à formuler : pour une politique de paix ou pour une politique menant objectivement à la guerre. (...) L'impérialisme se prépare à la guerre, au contraire de la politique pacifique poursuivie par les communistes, beaucoup de sociaux-démocrates et d'autres gens de bonne volonté. » « Tous ceux qui désirent sincèrement la paix aujourd'hui devraient clairement et fermement prendre le parti de la paix contre la guerre »*, ajoute la revue. *« Il n'y a pas d'autre solution. »*

LE P.C.F. : une initiative ouverte.

Le bureau politique du parti communiste a procédé à un examen de la situation internationale. Après avoir souligné *« l'agressivité impérialiste »*, il constate : *« Le monde bouge vite et dans le bon sens. Tout le confirme, l'impérialisme se bat sur la défensive. »* M. Giscard d'Estaing est accusé d'alignement sur l'Allemagne fédérale et d'allégeance aux Etats-Unis et le P.S. de *« surenchère sur les positions giscardiennes »*

M. Marchais a rendu compte de ses voyages en Afrique et au Proche-Orient. Le bureau politique précise dans quel esprit a été préparé la rencontre des P.C. d'Europe sur la paix et le désarmement. Il ajoute, notamment à l'intention du parti communiste italien : *« Il s'agit d'une initiative ouverte à laquelle chaque parti décide en toute indépendance de sa participation et des suites qu'il entend donner. Le P.C.F. reconnaît le droit à des P.C. de préférer à cette initiative constructive pour l'action, une conférence du type de celle qui s'est tenue dans le passé, considérée par notre parti dès l'époque, comme ne correspondant plus aux exigences d'efficacité de la lutte.*

» Le P.C.F. n'oppose en aucun cas initiative nationale et internationale, initiative des partis communistes et ouvriers et initiative unitaire avec les forces socialistes, social-démocrates et d'inspiration chrétienne pour des objectifs conformes aux intérêts des peuples. »

Le Monde
PUBLIE
CHAQUE LUNDI
(numéro daté mardi)
UN SUPPLÉMENT
ÉCONOMIQUE

ASIE

Vietnam

Chef de l'État par intérim

M. NGUYEN HUU THO ADMET L'EXISTENCE DE PETITS MOUVEMENTS DE RÉBELLION

Hanoï (*A.F.P.*) — Cinq ans après la *« libération »* du Vietnam du Sud, la situation est *« encourageante pour le Vietnam en général et pour le sud du pays en particulier »*, déclare M. Nguyen Huu Tho, président par intérim de la République du Vietnam et ancien président du Front national de libération (F.N.L.) du Sud, dans une interview écrite accordée à l'A.F.P., à Hanoï *« Nous reconnaissons cependant*, ajoute M. Tho, *l'existence de certaines lacunes dans notre travail de direction et de gestion. Mais ce sont là des écueils presque inévitables, inhérents à une période de croissance et de transition. »*

Interrogé sur les problèmes de sécurité au Sud et notamment sur l'existence d'une rébellion inorganisée dans la région des Hauts-Plateaux, il affirme : *« Ce n'est guère pour nous une grande préoccupation. Il s'agit de quelques poignées de bandits opérant de façon disséminée dans certaines régions. Tôt ou tard, ils seront annihilés. »* Depuis la réunification du pays en 1976, note-t-on à Hanoï, c'est la première fois qu'un responsable vietnamien admet l'existence de mouvements ponctuels de rébellion.

Interrogé sur l'exode d'une partie de la population sud-vietnamienne, M. Nguyen Huu Tho déclare : *« Il y a lieu de faire la distinction entre une minorité ne pouvant s'adapter aux conditions difficiles d'après-guerre et une majorité littéralement matraquée par une insidieuse propagande de l'impérialisme et de la réaction internationales. A tous, je veux simplement dire que la patrie vietnamienne ne les oubliera jamais et je souhaite que la communauté internationale les aidera à retrouver une vie paisible. »*

Afghanistan

LA VILLE D'HÉRAT SERAIT SOUS LE CONTROLE DIRECT DES SOVIÉTIQUES

La situation paraît se dégrader rapidement en Afghanistan. Le gouverneur de la province d'Hérat a été arrêté, la ville a été isolée de la frontière et placée sous le contrôle direct des troupes soviétiques, annonce, jeudi 24 avril, l'agence indienne P.T.I.

Selon des témoignages parvenus à New-Delhi, des troupes soviétiques à bord de camions et de véhicules blindés s'avanceraient vers la frontière iranienne.

Des heurts entre officiers afghans et soviétiques au mess des officiers de Jalalabad, dans l'ouest de l'Afghanistan, ont fait soixante morts il y a quelques jours, a annoncé, de son côté, l'agence de presse pakistanaise P.P.I.

Selon l'agence, qui cite des information parvenues au Pakistan, l'affrontement aurait éclaté après une violente dispute provoquée par les critiques de deux officiers afghans contre les *« bombardements sans discernement »* effectués par les Soviétiques dans la région de Khogiani, qui auraient fait *« des centaines de victimes civiles innocentes »*.

Une cinquantaine de militaires soviétiques ont été tués et plusieurs avions détruits au cours d'un raid effectué par des rebelles afghans contre la base aérienne de Bagram, près de Kaboul, a déclaré mercredi à Washington un haut fonctionnaire américain qui a tenu à conserver l'anonymat. Cette opération avait été revendiquée la semaine dernière par des sources rebelles, mais le département d'Etat avait alors précisé qu'il n'était pas en mesure de la confirmer. Ce haut fonctionnaire a indiqué que les informations fournies par les rebelles afghans avaient depuis pu être vérifiées. La base de Bagram est utilisée par l'armée soviétique pour acheminer en Afghanistan une grande partie des troupes et du matériel lourd. Le haut fonctionnaire a affirmé, d'autre part, que les Soviétiques utilisaient des *« armes toxiques »* contre les rebelles.

D'autre part, l'hebdomadaire soviétique *Temps nouveaux* commente la situation dans un article consacré au deuxième anniversaire de la révolution afghane. *« Il n'y a aucune relation de cause à effet »* entre la chute du président Hazifillah Amin et l'arrivée à Kaboul du contingent soviétique, affirme *Temps nouveaux*.

Affirmant que *« l'U.R.S.S. disposait de toutes les bases de droit international »* pour son action, *Temps nouveaux* exprime le regret que l'action *« d'aide militaire de l'URSS à l'Afghanistan ait provoqué l'incompréhension de certains amis, dont quelques partis communistes »*. — (A.F.P.)

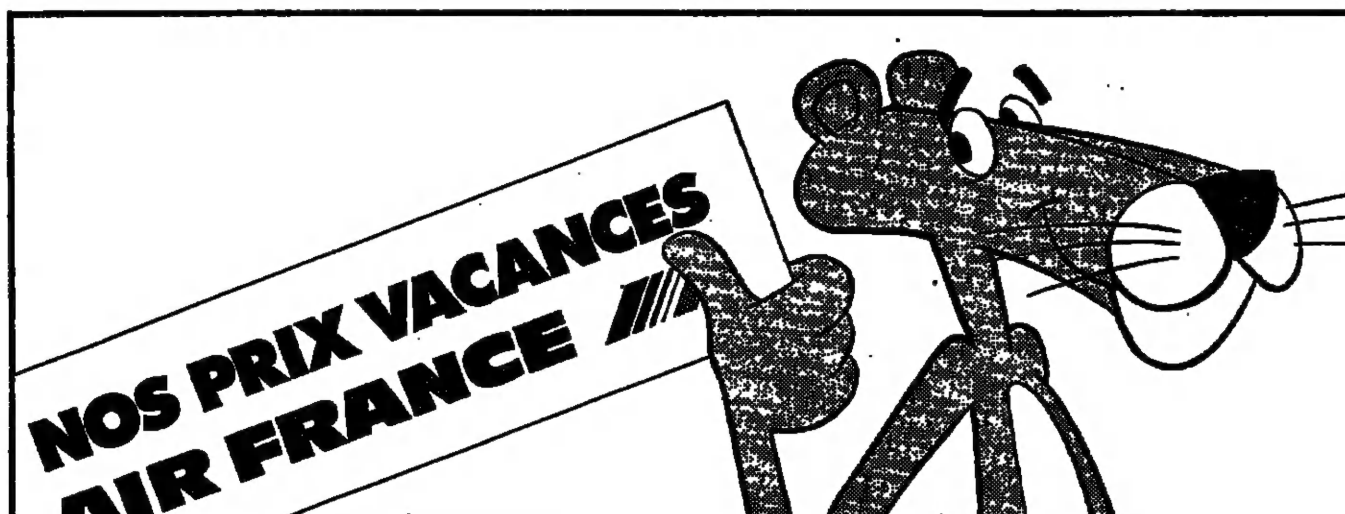

AIR FRANCE-VACANCES*
DES PRIX CHARTERS SUR VOLS RÉGULIERS.

Ces bas tarifs s'expliquent par une diminution de l'espace réservé à chaque passager et par un service simplifié.

CORSE	A.R. 780 F	ATHÈNES	A.R. 1300 F
NICE	A.R. 680 F	LONDRES	A.R. 450 F
GUADELOUPE	A.R. 2670 F	TEL AVIV	A.R. 1900 F
MARTINIQUE	A.R. 2670 F	PALMA	A.R. 790 F
GUYANE	A.R. 3380 F	NEW YORK	A.R. 2250 F
RÉUNION	A.R. 4140 F	MONTRÉAL	A.R. 2250 F

TARIFS VISITE :
DES TARIFS RÉDUITS SUR VOLS RÉGULIERS.

Ces tarifs réduits sont valables sur des vols réguliers Air France avec le service normal de la classe Économique.

AMSTERDAM	A.R. 565 F	ROTTERDAM	A.R. 565 F
BRUXELLES	A.R. 470 F	STOCKHOLM	A.R. 1980 F
COPENHAGUE	A.R. 1435 F	VIENNE	A.R. 1390 F
GENÈVE	A.R. 715 F	ZURICH	A.R. 795 F
GÖTEBORG	A.R. 1755 F	DELHI	A.R. 3995 F
HELSINKI	A.R. 2335 F	BOMBAY	A.R. 3995 F
OSLO	A.R. 1820 F	BANGKOK	A.R. 4250 F

Pour tous renseignements sur les périodes et conditions d'application de l'ensemble de ces tarifs, consultez les agences Air France ou votre Agent de voyages.

* Prix de base au départ de Paris. Supplément à certaines périodes de l'année. Vente et transport soumis à des conditions particulières.

HAVAS CONSEIL © 1980 UAC Geoffrey - all rights reserved.

هكذا من الأصل

DROITS DE L'HOMME

Vietnam

Des conférences de presse rituelles

« Ces conférences de presse sont une espèce de rituel maintenant. Il ne faut pas qu'il y ait deux Eglises : celle de droite et celle de gauche. » *Cette observation pertinente a été faite par M. Pierre Emmanuel venu apporter son soutien aux responsables de la revue* Quê Me, *organe de réfugiés vietnamiens en France* (1), *et du Comité Vietnam pour sauver les réfugiés de la mer, à l'ouverture de la conférence de presse qu'ils organisaient à Paris, le mercredi 23 avril, pour dénoncer les violations de droits de l'homme cinq ans après la chute de Saigon. Le poète était entouré de deux dissidents cubains — Mme Marta Frayde, ancienne ambassadrice de Cuba auprès de l'UNESCO, et l'écrivain Eduardo Manet, — de l'écrivain roumain Paul Goma et de M. Leonid Pliouchtch. Celui-ci avait tenu à montrer qu'il n'appartient pas à « l'Eglise de droite » en déplorant l'absence à la tribune de représentants des « prisonniers des pays fascistes », « car c'est du même combat qu'il s'agit ».*

Le combat pour les droits de l'homme au Vietnam, Quê Me *l'avait engagé de façon spectaculaire en diffusant, en mai 1978, au cours d'une conférence de presse, une liste de personnalités sud-vietnamiennes, non compromises avec l'ancien régime, incarcérées en raison de leurs opinions libérales : religieux, artistes, journalistes, avocats et même anciens militants du F.N.L.* (Le Monde *du 31 mai 1978). Parmi les cent soixante-trois personnes citées à l'époque, douze ont été libérées, indiquent les responsables de* Quê Me, *mais vingt-quatre sont décédées en prison ou des suites de leur détention. En plus des noms de ces morts,* Quê Me *avance ceux de quarante intellectuels, dont on a appris l'arrestation depuis 1978.*

Il y a deux ans, les révélations les plus intéressantes avaient été faites par un réfugié arrivé quelque temps auparavant en France, M. Doan Van Toai, qui a, par la suite, raconté son expérience personnelle dans le Goulag vietnamien (Robert Laffont). Deux nouveaux témoins ont parlé mercredi. Un ancien lieutenant de l'armée sudiste, M. Thai Ha, rescapé d'un camp de rééducation, a raconté l'épreuve des « élèves » de ces camps, qui, malgré les promesses des autorités, désespèrent d'être libérés un jour. « En fin de troisième année de rééducation, affirme un responsable de Quê Me, *un formulaire leur est distribué, par lequel ils sollicitent eux-mêmes, et « librement », de rester encore dans le camp pour y parfaire leur formation. Une campagne de propagande, où chants et « poésies » ne sont pas négligés — tel ce slogan : « Trois ans de rééducation ne suffisent pas à m'éclairer. De tout cœur, je décide de rester et refuse de rentrer à la maison ». — a été lancée à l'appui de cette politique. »*

Autre témoin présenté lors de la conférence de presse, M. Dieu To Minh, chef de file d'un mouvement littéraire de dissidence à Hanoi, qui a fui son pays en juin 1979, a rappelé que la répression existe aussi au Nord. Il a apporté un manifeste signé par quatorze artistes, écrivains et intellectuels, qui affirment : « Nous sommes en train de nous étioler et risquons de mourir asphyxiés dans les carcans d'une vie culturelle « de temps de guerre », enfermée dans des règlements rigides et qui ne peut engendrer que des productions étriquées, à l'image des hommes de troupe, aux gestes d'automates manœuvrant aux ordres. »

Les signataires de ce texte ont accepté que leurs noms et leurs adresses soient communiqués à la presse occidentale, mais les responsables de Quê Me *ont demandé aux journalistes de ne pas les publier « pour éviter l'arrestation certaine de ces résistants ». En revanche, la revue a donné une liste de trente-deux écrivains, artistes et intellectuels du Nord déjà assignés à résidence ou interdits de plume en raison de leur attitude critique.*

Présentation de témoins oculaires, intervention de dissidents d'autres pays pour donner une portée universelle à la protestation : le « rituel » des conférences de presse organisées par les réfugiés vietnamiens est toujours le même depuis 1978. Mais quand on lit la liste des personnalités de toutes tendances qui s'associent à la campagne de Quê Me *pour la libération des prisonniers politiques au Vietnam et quand on entend la directrice de cette revue rendre hommage à Jean-Paul Sartre, « figure éclairée de l'Occident », pour s'être rendu à l'Elysée afin d'y parler de l'accueil des réfugiés, on se dit que quelque chose a maintenant changé dans l'air du temps.*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(1) 25, rue Jaffeux, 92250 Gennevilliers. tél. 793-10-81.

Laos

Amnesty International affirme que des milliers de personnes sont détenues sans jugement

Dans un rapport rendu public la semaine dernière Amnesty international (1) indique que des milliers de personnes sont détenues sans jugement au Laos. Les arrestations remontent pour la plupart à l'arrivée du Pathet Lao (communiste) au pouvoir. De nombreux membres de l'ancienne administration, de l'armée et de la police furent alors envoyés dans des « camps de rééducation ». Ils y sont confinés dans un isolement complet et ne peuvent recevoir aucune visite de parents. Les camps sont disséminés à travers le pays.

A la fin de 1979, le premier ministre laotien, M. Kaysone Phomvihane lui-même, s'est inquiété de la légalité des arrestations et a déclaré que « tout employé de l'Etat qui aura abusé de son pouvoir en intimidant les gens par des arrestations illégales et des détentions, des perquisitions ou des confiscations de biens, devra être puni sévèrement ».

En mars 1979, l'ancien premier ministre, M. Souvanna Phouma, avait déclaré que 10 000 à 15 000 hauts fonctionnaires civils et officiers étaient détenus depuis 1975. Certains ont été incarcérés en raison de leurs opinions antivietnamiennes. Amnesty International affirme connaître des cas d'anciens hauts fonctionnaires militaires et civils portés « manquants » et s'inquiète des conditions de détention : insuffisance de la nourriture et des soins médicaux notamment. Les détenus sont astreints à participer à des travaux pénibles et à des séances d'éducation politique et d'autocritique. Cependant, peu de mauvais traitements ont été rapportés à l'organisation internationale. Celle-ci publie à la fin de son rapport une liste de personnalités laotiennes emprisonnées ou disparues au sujet desquelles elle a demandé à plusieurs reprises des nouvelles aux autorités de Vientiane.

(1) 18, rue de Varenne, 75007 Paris, tél. 222-91-32.

PAGÈS la verveine PAGÈS la verveine

Le 65e anniversaire de l'extermination d'un million et demi d'Arméniens

Les communautés arméniennes dans le monde commémorent, ce 24 avril, le souvenir de un million et demi d'Arméniens massacrés de 1915 à 1918 par l'empire ottoman. A Paris, pour célébrer le soixante-cinquième anniversaire du « génocide du peuple arménien perpétré en 1915 sur l'ordre du gouvernement turc », une réunion se tient ce jeudi soir à la Mutualité sous le patronage des chefs spirituels des trois confessions arméniennes (apostolique, catholique et évangélique). Au Forum des Halles (salle Interforum, niveau 3, porte Berger), une semaine d'animation arménienne est organisée jusqu'au 27 avril autour d'une exposition du peintre Pataz « Vingt toiles pour un génocide ». A Lyon, le Comité de défense de la cause arménienne organise diverses manifestations et un grand rassemblement place Bellecour.

Il y a aujourd'hui quelque sept millions d'Arméniens dans le monde, dont trois millions vivent en Union soviétique, tandis que les autres sont dispersés dans le reste du monde.

Que veulent-ils ? Avant tout, que le gouvernement turc reconnaisse l'existence de ce génocide. Il ne l'a jamais fait. Ainsi, pendant cinq ans, la commission des droits de l'homme de l'ONU, qui siège à Genève, a repoussé d'année en année l'inclusion dans un « rapport préliminaire » sur la prévention et la répression du crime de génocide la phrase suivante : « *Passant à l'époque contemporaine, on peut signaler l'existence d'une documentation assez abondante ayant trait au massacre des Arméniens, qu'on a considéré comme le premier génocide du vingtième siècle.* » La Turquie avait exigé la suppression de ce paragraphe : elle fut acquise en 1979.

Cette résistance turque a eu pour effet de réactiver singulièrement, particulièrement en France, le sentiment d'identité culturelle arménienne parmi les membres de cette diaspora généralement bien assimilée dans les pays d'accueil. Il est vrai que la nation arménienne, victime de nombreux massacres déjà au dix-neuvième siècle, est un peuple sans terre, sa patrie géographique appartenant aujourd'hui à plusieurs Etats.

Mais pour pouvoir demeurer conscient de son identité culturelle, encore faut-il connaître de son histoire autre chose que les drames sanglants ou les légendes du temps où l'Arménie avait des rois. La langue, la religion, les coutumes culinaires se perpétuent tant bien que mal dans les familles. Mais sait-on ce que fut la vie du paysan, de l'artisan arménien ? Un très beau livre vient de combler cette lacune.

Arménie 1900, par Yves Ternon et Jean-Claude Kebabdjian (1), est un magnifique album qui par deux cent quarante reproductions de cartes postales inédites restitue « *le paradis arménien disparu* ».

« *Arche perdue, dérivant parmi les tempêtes, je m'échouai, comme aux premiers temps du monde, sur le mont Ararat. Dès que la colombe m'eût appris que l'olivier refleurissait, je laissai s'effeuiller les pages du livre et offris à l'enfant l'histoire de ses ancêtres : l'Arménie est fille de l'Ararat. Des flancs de la montagne coule le peuple arménien. C'est un peuple douloureux, grave et pathétique...* », tel est le début de cette saga d'une société engloutie.

Yves Ternon, qui a écrit *les Arméniens, histoire d'un génocide*, et Jean-Claude Kebabdjian ont illustré les cartes postales d'un commentaires narratif : un orphelin imaginaire raconte au soir de sa vie à son petits-fils ce que fut son enfance entre les massacres d'Adana en 1909 et ceux de 1915.

AMBER BOUSOGLOU.

(1) Aux Editions Astrid, 47, rue de Cléry, 75002 Paris. Prix conseillé : 200 F.

DECOUVREZ L'UNIVERS PIAGGIO
C'EST LE MONDE DU 2 ROUES

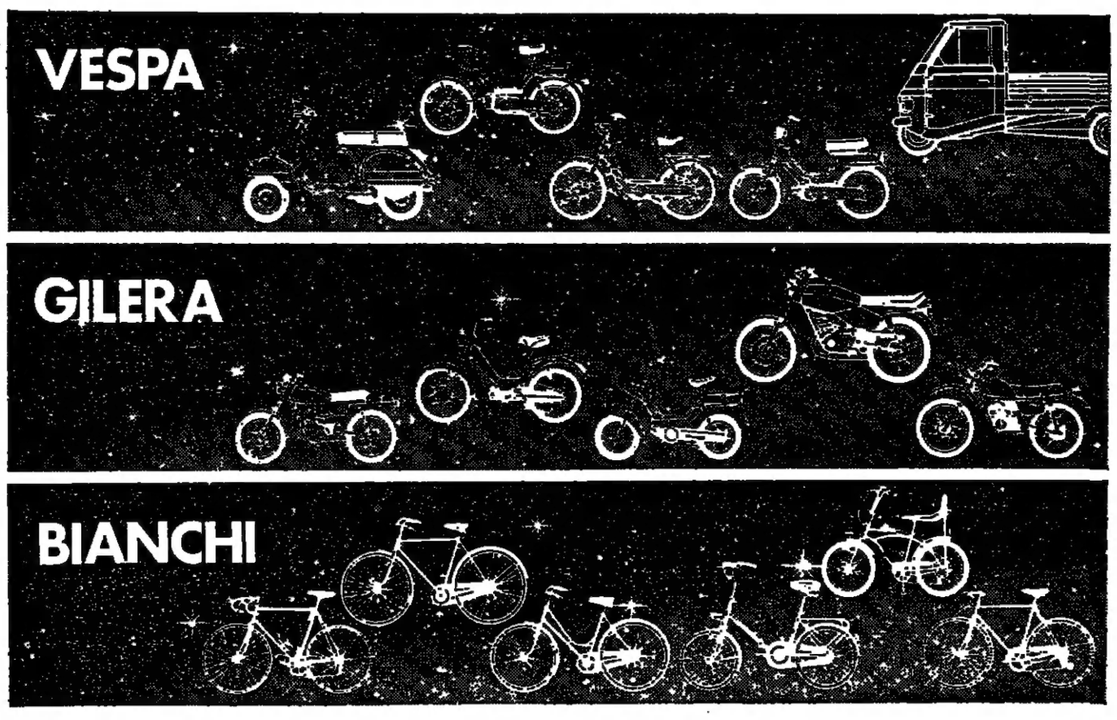

Piaggio, leader du transport léger, c'est plus de 35 000 points de vente qui scintillent tout autour de la planète, dans 116 pays. 6 unités de production en Italie et 14 dans le monde entier, plus de 4 000 unités produites chaque jour, plus de 750 000 véhicules en 1979 et un programme de presque 1 million pour 1980.
Piaggio, c'est 3 divisions:

VESPA
un mythe dans lequel se reconnaissent tous les jeunes. Vespa: symbole même de la liberté, de l'espace, de la joie de partir et de communiquer.
Des produits, résultats de la technologie Piaggio:
scooters VESPA 50 à 200 cc.
cyclomoteurs CIAO - BRAVO - BOXER - SI
fourgonnettes VESPACAR
moteurs marins HYDROJET
Produits dans 3 unités toscanes: Pontedera, Pise, Mortellini, employant plus de 12 000 personnes.

GROUPE PIAGGIO
VESPA
GILERA
BIANCHI

GILERA
depuis toujours au cœur de la compétition moto, c'est aujourd'hui des motos de tourisme et cross, des cyclomoteurs CBA, CB1, ECO produits à Arcore, près de Milan.
Protagoniste depuis toujours du championnat du monde, Gilera est, aujourd'hui, champion d'Italie, catégorie 125 cc. motocross: une expérience course, au service de la production de série.

BIANCHI
des bicyclettes au prestigieux palmarès (qui plus que tout autre marque ont été plusieurs fois championnes du monde).
Une gamme complète pour tous les besoins: bicyclettes de course, demi-course, pour la piste, bicyclettes de cyclotourisme, enfants, cyclo cross, produites à Treviglio (province de Milan), et à Cisterna di Latina près de Rome.
Bicyclettes Bianchi des champions d'hier et d'aujourd'hui.

GROUPE PIAGGIO
un leader mondial: scooters, cyclomoteurs, motos, bicyclettes
LE GROUPE PIAGGIO est représenté en France par: VESPA DIFFUSION
51 boulevard de la Mission Marchand • 92400 Courbevoie • tél 788 51 25

POUR TOUS

PARIS BEZIERS 290 F
PARIS CARCASSONNE 290 F
PARIS DINARD 195 F
PARIS LANNION 235 F
PARIS LA ROCHELLE 240 F
PARIS RODEZ 290 F
PARIS SAINT BRIEUC 215 F
sur les vols 80

LA COMPAGNIE AERIENNE DES REGIONS TAT
renseignements votre agence de voyages ou
TAT: 17 rue de la Paix 75002 PARIS
TAT : 261.85.85

Le Monde politique

L'extension de la participation est sensiblement limitée et votée de justesse

La proposition de loi du R.P.R. sur l'intéressement des travailleurs au capital, aux fruits de l'expansion et à la gestion des entreprises a été adoptée, mercredi 23 avril, par l'Assemblée nationale par 225 voix contre 220. Mince victoire ! Elle devait logiquement conforter M. Labbé, selon qui, ceux qui proposaient en France les réformes « surent rarement expliquer et convaincre ». Ce vote éclaire mieux, « a posteriori », le sens des déclarations du président du groupe R.P.R., qui indiquait mardi : la participation ne nous appartient pas. A coup sûr, il est aujourd'hui plus séant de faire partager la responsabilité des piètres résultats de la longue et pénible marche vers la participation par d'autres, ne serait-ce que pour désigner ceux qui ont traîné les pieds...

Au terme d'un débat sanctionné, comme on voudra, par une demi-victoire ou un demi-échec, et où les silences furent éloquents et les renoncements déchirants, la participation ressemble fort à une peau de chagrin. Sur trois dispositions essentielles, par trois fois le gouvernement réduisit — sans un mot de protestation des députés de la majorité — les velléités initiales à leur plus simple expression.

Fort de son aura de « compagnon gaulliste », le ministre du travail et de la participation, M. Mattéoli, mena le débat de bout en bout, usant d'une formule en forme de leitmotiv : « Ces amendements me paraissent en complète contradiction avec l'esprit de la proposition. » Subjugués par de tels arguments, les députés gaullistes consentirent soit à retirer leurs amendements, soit à les voir repoussés par l'Assemblée. Il est vrai que le terrain avait été minutieusement préparé : manifestement, la volonté des instances dirigeantes du R.P.R. était de ne pas laisser quelques députés du groupe gaulliste défendre des positions par trop maximalistes. La cohésion majoritaire, avait-on décidé, ne devait subir — cette fois-ci — aucune entorse.

Déjà, devant le comité central du R.P.R., réuni dimanche 20 avril, on avait soigneusement passé sous silence les suggestions de ceux qui souhaitaient modifier les propositions de la commission des affaires sociales, de façon à faire entrer dans les conseils d'administration ou de surveillance des entreprises, non seulement les cadres et agents de maîtrise, mais aussi les ouvriers et les employés. Un non catégorique fut opposé par M. Labbé. Le « groupe » souhaitait conserver en l'état les dispositions prévoyant l'entrée des autres catégories de salariés, « à l'horizon 1985 ». Mais sur ce point, on était fondé à croire que le R.P.R. ne transigerait pas. Il n'en fut rien. Le ministre du travail proposa de supprimer toute référence à l'entrée des ouvriers et des employés dans les conseils... et la majorité accepta sans broncher la suppression de la principale disposition un peu novatrice du texte.

De même, les « maximalistes » proposaient, dans une solution « de repli », la représentation de toutes les catégories de salariés au conseil de surveillance des sociétés à directoire et la création de « comités de participation », qui, placés aux côtés des conseils d'administration, auraient été ouverts à ces mêmes catégories de salariés. La réponse des dirigeants du R.P.R. ne se fit pas attendre : c'était non. Devant une telle obstruction, le rapporteur de la commission des lois, M. Seguin (R.P.R.) démissionna de ses fonctions, et la commission, qui avait fait siennes ces propositions de l'entreprise. L'Assemblée décide, à l'initiative du gouvernement, de supprimer les dispositions étendant à l'ensemble des entreprises une procédure de conclusion des accords de participation réservée jusqu'ici aux entreprises de moins de cinquante salariés, et pour les seuls accords de droit commun.

Mercredi 23 avril, sous la présidence de M. Villa (P.C.), l'Assemblée nationale poursuit la discussion de la proposition de loi du R.P.R. relative à l'intéressement des travailleurs au capital, aux fruits de l'expansion et à la gestion des entreprises.

Dans la discussion générale, M. RALITE (P.C., Seine-Saint-Denis) indique que la proposition de loi initiale « *faisait obligation au gouvernement de déposer un rapport sur l'amélioration des conditions de travail* », et dénonce le retrait de cette disposition.

M. GANTIER (U.D.F., Paris) évoque l'entrée des cadres au sein des conseils d'administration, et ajoute : « *Je ne souhaite pas que la multiplication des obstacles bureaucratiques porte atteinte à la vitalité et à la rentabilité des entreprises.* »

Pour M. BRUNHES (P.C., Hauts-de-Seine), « *la participation, c'est la multiplication des atteintes aux droits syndicaux* ».

M. GINOUX (U.D.F., Hauts-de-Seine) estime que la participation, tout en étant « *une idée généreuse* », est, « *en ce moment, inopportune* ». M. Chaminade (P.C., Corrèze) décrit les conditions de travail dans l'entreprise. Les Délices de Ninon, qui est située près de Brive M. CLEMENT (U.D.F., Loire) évoque l'entrée des cadres dans les conseils d'administration, s'interroge sur leur compétence en matière de gestion.

Mme FOST (P.C., Seine-Saint-Denis) voit dans le projet une réorganisation du travail « *dont le but est de camoufler la chômage* ». M. MONFRAIS (U.D.F., Eure) estime que l'entrée des cadres dans les conseils d'administration constituera une « *source de confusion et d'inefficacité* ». Selon lui, il s'agit de l'instauration « *progressive mais inéluctable de la cogestion* » et de la « *disparition progressive du libéralisme* ».

M. COMBRISSON (P.C., Essonne) dénonce les projets de « *démantèlement* » de la Société nationale de construction industrielle (S.N.C.I.) qui compte deux mille cinq cents salariés, et M. QUILÈS (P.S., Paris) reconnaît que ce texte aura permis de « *colmater quelques fissures sur la façade majoritaire* » et ajoute : « *Il remet en cause le droit syndical et constitue un os à ronger pour les cadres.* » Le député de Paris indique, d'autre part, que, dans la plupart des cas, les conseils d'administration ne se réunissent « *que pour entériner les décisions qui se prennent ailleurs* » et prône la participation des salariés « *au niveau des groupes de sociétés et des holdings* ».

M. HAMEL (U.D.F., Rhône) assure que ce texte constitue « *un pas sur la voie de cette révolution sociale que nous souhaitons* » et désire que soit reconnue à tous les salariés la possibilité de participer, au sein des conseils d'administration, « *à la réflexion collective* ». M. HAMELIN (R.P.R., Rhône) insiste sur la nécessité de la formation et de l'information dans l'entreprise.

M. VIZET (P.C., Essonne) affirme : « *C'est par la lutte que les travailleurs font respecter leurs droits au travail, à une juste rémunération de ce travail ainsi qu'à son organisation.* »

M. MATTÉOLI : en concertation avec le gouvernement

Répondant aux orateurs, M. MATTEOLI, ministre du travail et de la participation, indique que la participation des cadres aux conseils d'administration et de surveillance doit être considérée « *comme une étape* ». Il ajoute qu'il convient d'attendre que « *l'expérience soit suffisamment concluante avant d'en prévoir l'extension à l'autres catégories de salariés* ». Soulignant que la participation n'est pas « *anti-économique* », il observe : « *En 1980, c'est-à-dire treize ans après l'ordonnance du 17 août 1967 le montant cumulé de la réserve spéciale de participation représentera environ 25 milliards de francs. Une telle somme représente des logements pour quatre cent mille personnes, soit une ville comme Toulouse.* » M. Mattéoli déclare en conclusion : « *En définitive, il n'y a pas contradiction entre participation et efficacité de l'entreprise ; mais, au contraire, un renforcement réciproque. C'est ainsi qu'il est quasiment constant que les entreprises les plus participatives sont parmi celles qui montrent les meilleurs résultats économiques et possèdent le meilleur climat social.* »

Les dispositions modifiées de la loi

La première disposition de la loi consiste à augmenter le montant de la réserve de participation, prévu par l'ordonnance de 1967, d'un quart et d'affecter exclusivement ce supplément à l'actionnariat des salariés.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte un amendement de M. INCHAUSPE (R.P.R.) excluant du champ d'application de la loi les entreprises de moins de cent salariés qui acceptent volontairement les règles de participation fixées par l'ordonnance de 1967 relative à la réserve spéciale de participation. Sur proposition du gouvernement, les députés précisent le régime des exonérations fiscales et sociales applicables au supplément de droits à participation prévu par la proposition de loi.

L'Assemblée adopte un autre amendement de M. INCHAUSPE modifié par M. VOILQUIN (U.D.F.) stipulant que les actions des sociétés non cotées qui seront dévolues au personnel de l'entreprise ne pourront être vendues, à l'expiration du délai d'inaliénabilité, qu'à la société, sur valeur d'expertise, sauf si celle-ci renonçait expressément à ce droit de rachat. Sur proposition du gouvernement et « *dans le souci de favoriser le développement de l'actionnariat des salariés* », la réduction du délai d'indisponibilité sera réservée aux salariés ayant opté pour le placement de leurs droits à participation en salariés, et pour les sommes versées par les entreprises dans le cadre des plans d'actionnariat.

Cette disposition a pour but d'actualiser le plafond annuel limitant l'abondement que les entreprises sont autorisées à verser chaque année à chacun de leurs salariés. Sur proposition de M. Bolo, l'Assemblée adopte un amendement visant à permettre l'intervention d'un fonds commun de placement spécialement créé pour la mise en œuvre des dispositions de la loi du 27 décembre 1973 sur l'actionnariat des salariés. Elle adopte trois amendements du gouvernement visant, d'une part, à supprimer l'obligation de mise au nominatif des titres souscrits et acquis par les salariés dans le cadre de la loi de 1973 et, d'autre part, d'actualiser à 4 000 F par an et par salarié le montant de l'épargne investie en actions de l'entreprise exonérée d'impôt.

A l'initiative du gouvernement, plusieurs amendements sont successivement adoptés. Ils visent à supprimer l'imposition sur une plus-value fictive lorsque le salarié bénéficiaire d'une option de souscriptions d'actions convertit ces actions en titres au porteur avant l'expiration du délai d'indisponibilité, en précisant que la base d'imposition est constituée par la différence entre le prix de souscription et le prix de vente ; à exonérer du droit d'apport les augmentations de capital réalisées au profit des salariés ; enfin, il est prévu que lorsque le portefeuille des fonds communs de placement comprend exclusivement les actions d'une même société, le règlement peut prévoir que les salariés disposent des droits de vote des actions gérées par ce fonds.

● *Société d'actionnariat salarié.*

La deuxième disposition principale de la loi consiste à incorporer dans la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés, des dispositions nouvelles créant un nouveau type de statut de sociétés commerciales : celui de société d'actionnariat salarié. Ce genre de société tend à assurer un partage équitable, entre les salariés et les investisseurs de l'accroissement des valeurs nées de l'autofinancement, mais les modalités de participation à la gestion restent de faible portée.

En ce qui concerne le statut de ces sociétés, il est instauré une « clause de sortie » des actionnaires minoritaires au moment de la création de la SAS. En outre, il est prévu la possibilité de mise à nominatif ou de dépôt auprès d'un intermédiaire agréé des actions distribuées après augmentation du capital. Les députés suppriment ensuite, sur proposition du gouvernement, les dispositions relatives à la réévaluation des bilans et précisent que la SAS bénéficie des avantages fiscaux existant en matière de participation (déductibilité de la réserve et constitution d'une provision pour investissement) pour la partie des augmentations de capital effectuée au profit des salariés.

● *Participation des salariés à la gestion.*

Une troisième disposition importante de la loi stipule : « *Dans les sociétés anonymes occupant plus de cinq cents salariés, les ingénieurs, les chefs de service et les cadres administratifs commerciaux ou techniques assimilés élisent au conseil d'administration, au directoire, au conseil de directoire, ou au conseil de surveillance, un ou deux représentants, selon que le nombre statutaire des membres de ces conseils représentant les actionnaires est ou non inférieur à huit.* »

L'Assemblée repousse un amendement de M. Ginoux (U.D.F.) tendant à supprimer les dispositions précisant que les représentants des salariés aux conseils ne peuvent être déclarés responsables sur leurs biens propres, sauf en cas de faute lourde.

● *Dispositions financières.*

Les pertes de recettes pour l'Etat résultant des dispositions envisagées sont compensées par la majoration d'une série de droits sur la consommation des alcools, produits à base d'alcool et droits de fabrication.

Par 192 voix contre 47, sur 267 votants et 239 suffrages exprimés, les députés adoptent un amendement du gouvernement substituant aux majorations des droits sur les alcools un nouveau dispositif d'imposition forfaitaire annuelle des sociétés passibles de l'impôt sur les sociétés. Cette imposition est fixée à 200 francs pour les redevables dont le chiffre d'affaires n'excède pas 750 000 francs ; à 5 000 francs pour les redevables dont le chiffre d'affaires est compris entre 750 000 francs et 2 millions de francs ; à 8 000 francs pour les redevables dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions de francs.

L'Assemblée s'oppose enfin à un amendement du gouvernement tendant à supprimer la création d'une « *agence nationale d'étude et de promotion de la participation* ».

Dans les explications de vote, M. ANDRIEUX (P.C.) souligne le caractère spectaculaire de la présentation de ce texte et conclut : « *Ce fut, pour employer le jargon de théâtre, un bide. Le bide de la législature. Les figurants étaient ailleurs. (...) Les oripeaux dont était couverte la proposition dissimulaient mal sa maigre consistance, ses pernicieuses intentions, ses velléités dangereuses. (...) Patronat, gouvernement, majorité : n'est-ce pas la seule participation qui, en réalité, vous agrée ?* »

M. LABBE (R.P.R.) déclare éprouver « *une certaine tristesse* ». Il indique que le R.P.R. n'avait

LE PRIX DE LA PARTICIPATION

L'impôt minimum sur les sociétés a été créé en 1974. Le commissariat au Plan qui en avait eu l'idée voulait pénaliser les entreprises non rentables ou mal gérées qui ne déclareraient pas de bénéfices, mais plus encore les entreprises faussement déficitaires qui truquent leur bilan pour ne pas faire apparaître de bénéfices. Cet impôt avait été défendu à l'Assemblée nationale par le R.P.R. et notamment par M. Fanton.

Jusqu'à présent cet impôt minimum forfaitaire que ne paient évidemment pas les firmes déclarant des bénéfices (celles-là sont imposées au taux normal de 50 %) était fixé à 3 000 F. Il était payé par environ cent vingt mille entreprises et rapportait à l'Etat 380 millions de francs.

Après le vote de l'Assemblée nationale, l'imposition forfaitaire de 3 000 F sera désormais modulée : elle ne sera que de 2 000 F pour environ la moitié des entreprises déficitaires ou ne déclarant pas de bénéfices, c'est-à-dire les petites dont le chiffre d'affaires est inférieur ou égal à 750 000 F. En revanche l'impôt forfaitaire sera relevé pour les plus grosses firmes : à 5 000 F pour celles dont le chiffre d'affaires est compris entre 750 000 F et 2 millions ; à 8 000 F pour celles dont le chiffre d'affaires dépassera 2 millions de francs.

Cette modification rapportera *grosso modo* 170 millions de francs supplémentaires à l'Etat, portant à 550 millions de francs le prélèvement total effectué au titre de l'impôt minimum sur les entreprises. Ces 170 millions de francs supplémentaires qui serviront à financer les dispositions de la loi sur la participation étaient déjà inscrites dans le projet de loi initial sur la participation déposé le 6 novembre 1978 par MM. Barre et Boulin. Simplement, le projet gouvernemental prévoyait à l'époque un relèvement uniforme de 3 000 F à 5 000 F de l'impôt minimum qui devait rapporter 250 millions de francs, soit plus que ce qui est prévu dans les dispositions retenues mercredi 23 avril par l'Assemblée nationale.

Notons que l'autre partie de la loi sur la participation, votée il y a une semaine et qui concernait la distribution d'actions gratuites, sera financée par une taxe annuelle de 5 % sur les frais généraux des entreprises et les cadeaux qu'elles distribuent. Cette taxe annuelle ne sera pas déductible du bénéfice. — Al. V.

La « surprise » de Belfort

UNE LETTRE DE M. CHEVÈNEMENT

M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, membre du secrétariat national du P.S., nous écrit notamment à propos de la désignation de M. Michel Dreyfus-Schmidt comme candidat de ce parti aux élections sénatoriales de septembre, dans le Territoire de Belfort (*le Monde* du 23 avril) : « *Je n'ai fait campagne pour aucun candidat, le faisant savoir par voie de presse. (...) Dès le départ, le jeu démocratique a été largement ouvert puisque cinq candidats à la candidature — trois du courant E (CERES), deux du courant A — se sont présentés aux suffrages des militants...* »

La désignation de M. Dreyfus-Schmidt (courant de M. François Mitterrand) préféré à M. Marc Dreyfus (CERES) avait été présentée comme provoquant une « *surprise pour M. Jean-Pierre Chevènement et ses amis du CERES* ».

● *A la suite de la réunion de plusieurs mouvements gaullistes* (*le Monde* du 23 avril), M. Jacques Debû-Bridel nous écrit : « *Ce n'est pas sans surprise que je lis que j'aurais donné au nom de l'U.D.T. mon accord au Comité d'union de mon ami Nungesser.* » M. Nungesser nous a précisé que, dans un premier temps, M. Debû-Bridel avait donné son accord oral, qu'il avait ensuite refusé en raison du soutien que M. Nungesser aurait apporté au candidat de la majorité dans l'élection cantonale partielle de Fontenay. M. Nungesser ayant réfuté ce reproche, M. Debû-Bridel aurait indiqué qu'il enverrait un observateur de l'Union démocratique du travail — qui n'est pas venu — à la réunion de coordination des mouvements gaullistes.

● *L'O.L.P. au Palais-Bourbon.* — M. Guy Ducoloné, député communiste des Hauts-de-Seine, a qualifié de « *provocation* » et de « *mensonge* », mercredi 23 avril, à l'Assemblée nationale, les propos tenus la veille par M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, député U.D.F. de Paris. M. Pierre-Bloch avait protesté contre la présence dans le Palais-Bourbon de « *délégués de l'O.L.P. conduits par le représentant de l'O.L.P. à Paris, M. Ibrahim Souss, et accompagnés de « gorilles » armés* ».

S'exprimant au cours d'un rappel au règlement, M. Ducoloné a remarqué que des informations publiées mercredi 23 avril « *il ressort qu'il s'agissait d'accompagnateurs membres de la police française* ».

M. Jean-Pierre Pierre-Bloch maintient, nous a-t-il précisé, sa version des faits, à savoir la présence de deux Palestiniens armés au restaurant de l'Assemblée nationale, puis dans un bureau du Palais-Bourbon.

Dans la vie tout s'encadre

Apprenez à encadrer au centre de l'encadrement
Stages : 206.11.53
34, rue René Boulanger 75010 PARIS

Tous vos champs de réflexion sont dans Champs.

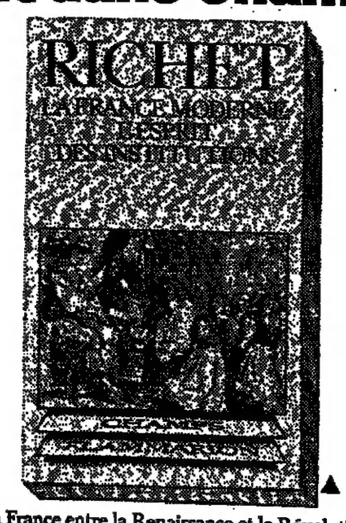

La France entre la Renaissance et la Révolution : un complexe institutionnel qui restait a décrypter. C'est tout un système – l'absolutisme français – dont Denis Richet révèle ici la genèse, l'épanouissement et la crise.

CHAMPS/FLAMMARION

هكذا من الأصل

par les députés

positions, refusa de donner son avis sur le texte. Les amendements qu'elle avait adoptés ne furent même pas présentés. On crut même un moment qu'un des chefs de file « maximalistes », M. Ginoux (U.D.F.), ardent défenseur des intérêts des chefs d'entreprise, parviendrait à faire adopter un amendement rendant responsables sur leurs biens propres les représentants des cadres et agents de maîtrise dans les conseils d'administration ou de surveillance.

Après avoir fait supprimer la possibilité pour les sociétés d'actionnariat salarié de réévaluer régulièrement leurs bilans, M. Mattéoli proposa un nouveau gage pour compenser les pertes subies par l'Etat, sous la forme d'une majoration de l'impôt minimum sur les sociétés. Malgré le désespoir de M. Ginoux et une forte opposition au sein de la majorité, l'amendement du gouvernement fut adopté.

Avant le vote final, M. Labbé, qui espérait « un grand débat sur la condition ouvrière », fit part de sa « tristesse ». En effet, il fut surtout question de celle des chefs d'entreprise...

LAURENT ZECCHINI.

pas l'ambition de faire l'unanimité, « *ne serait-ce qu'au sein de la majorité* », mais qu'il espérait que puisse avoir lieu « *un grand débat sur la classe ouvrière* ». Le président du groupe R.P.R. assure que jamais les voix des gaullistes « *n'ont fait défaut quand il s'est agi de voter des dispositions qui s'imposaient en matière de droit de l'entreprise et de droit syndical* ». S'adressant à l'opposition, il ajoute : « *Oserez-vous encore invoquer le nom du général de Gaulle, après avoir refusé vos voix à une loi qui reprend une de ses grandes idées ?* »

M. EVIN (P.S.) déclare, à l'attention du rapporteur, M. Delalande (R.P.R.) : « *Vous avez parlé de la Révolution de 1789 et de la dignité de l'homme ; mais les quelques éléments que vous avez présentés comme novateurs dans votre rapport ont été éliminés sous la pression du gouvernement. (...) Vous avez, en tout cas, montré au cours du débat que cette proposition dont vous faisiez grand cas n'est en réalité que poudre aux yeux.* »

Mise aux voix, la proposition de loi est adoptée par 235 voix contre 220 sur 469 votants et 445 suffrages exprimés. — L. Z.

L'analyse du scrutin

Voici le détail du scrutin sur l'ensemble de la proposition de loi relative à l'intéressement des travailleurs au capital, aux fruits de l'expansion et à la gestion des entreprises.

● 225 DEPUTES ONT VOTE POUR :

137 R.P.R. et apparentés (sur 154) ; 81 U.D.F. et apparentés (sur 121) ; 7 non-inscrits (sur 18).

● 220 DEPUTES ONT VOTE CONTRE :

Les 114 socialistes et les 86 communistes ; 16 U.D.F. : MM. Edmond Alphandery, Maurice Arreckx, René Benoît, Albert Brochard, Pierre Cornet, Sébastien Couepel, Gilbert Gantier, Henri Ginoux, Maurice Ligot, Georges Mesmin, Pierre Monfrais, Rémy Montagne, Paul Pernin, André Petit, Jean-Louis Schneiter et Henri Torre ; 4 non-inscrits : MM. Jean-Louis Beaumont, Michel Delprat, Philippe Malaud, Mme Florence d'Harcourt.

● 24 DEPUTES SE SONT ABSTENUS VOLONTAIREMENT :

5 R.P.R. : MM. Bernard Marie, Pierre Ribes, Hector Rolland, Georges Tranchant, André-Georges Voisin ; 18 U.D.F. : MM. René Barnerias, Eugène Berest, Henri Colombier, Jean-Marie Daillet, Jacques Douffiagues, Maurice Dousset, René Feit, Jean-Claude Gaudin, Francis Geng, François d'Harcourt, Fernand Icart, Antoine Lepeltier, Joseph-Henri Maujoüan du Gasset, Charles Millon, Emile Muller, Jean Pineau, Hubert Voilquin, Adrien Zeller ; 1 non-inscrit : M. Jean Fontaine.

● 14 DEPUTES N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE :

7 R.P.R. : MM. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée, Claude Eymard-Duvernay, Jean-Louis Goasduff, Hector Rivierez, président de séance, Philippe Séguin, Jean Thibault, Raymond Tourrain ; 6 U.D.F. : MM. Henri Bayard, Jean Bégault, Jean Brocard, André Chazalon, Pierre Micaux, Francisque Perrut ; 1 non-inscrit : M. Roch Pidjot.

● 8 DEPUTES ETAIENT EXCUSES :

5 R.P.R. : MM. Jacques Lafleur, Pierre Mauger, Lucien Neuwirth, Jacques Piot, Pierre Raynal ; 3 non-inscrits : MM. Jean Baridon, Jean-Guy Branger, Xavier Hunault.

«PENCHANT» TOUJOURS POUR SA CANDIDATURE

M. Debré accentue ses reproches à l'égard de M. Giscard d'Estaing

M. Michel Debré, hôte mercredi 23 avril de l'émission de France-Inter « Face au public », a répété qu'il « penchait » toujours en faveur de sa propre candidature à l'élection présidentielle de 1981 ainsi qu'il l'avait déjà déclaré le 15 avril à TF 1. L'ancien premier ministre estime encore que sa décision définitive dépendra des « circonstances » sans plus de précisions. Ce n'est que vers le mois d'octobre qu'il prendra sa décision, mais il se prépare déjà à une éventuelle campagne électorale, multipliant ses contacts, recevant les encouragements des membres du gouvernement issus du R.P.R. et de certains députés gaullistes anti-chiraquiens. Il recherche également un local pour abriter sa permanence.

D'ores et déjà, à l'occasion de l'émission de France-Inter, M. Michel Debré a très sensiblement accentué ses critiques à l'égard du pouvoir exécutif et notamment envers M. Giscard d'Estaing. Il adresse ainsi plusieurs reproches au président de la République : avoir déformé les institutions de la Ve République, ne pas dire la vérité aux Français, ne pas avoir tenu compte de la victoire de la majorité aux élections législatives de 1978.

Repoussant avec agacement la notion du « juste milieu », M. Michel Debré attend des deux candidats qui resteront en lice pour le second tour de l'élection présidentielle qu'ils proposent un « gouvernement de salut public », pour indiquer à ses partisans quel devra être leur choix. M. Giscard d'Estaing a, jusqu'à présent, toujours refusé cette suggestion de M. Debré.

Certaines des critiques formulées par l'ancien premier ministre — bien qu'il affirme être le seul à le faire — correspondent à celles que M. Chirac a lui-même adressées au gouvernement depuis deux ans. C'est peut-être pour cela que M. Debré se refuse à porter le moindre jugement sur le président du R.P.R., qui conserve toujours secrètes ses intentions.

ANDRÉ PASSERON.

M. Debré a notamment déclaré :

« *Avez-vous le sentiment que, dans cette période difficile où l'Occident et la France en particulier ont à faire face à de grandes difficultés, il y ait un souffle, une ambition, un dessein, une vue à longue échéance ? Non. C'est là la crise de régime. Dans la crise de régime s'engouffre tout ce qui sent mauvais. Voilà le problème.*

» *Aujourd'hui il y a une sorte d'indifférence de l'opinion, car l'opinion voit très bien que les prix vont continuer à monter, que le chômage va se poursuivre ; l'opinion sait très bien que ce n'est pas la réduction de la durée du travail qui diminuera le chômage, que ce n'est pas uniquement le pétrole qui est cause de l'augmentation des prix. Par conséquent, l'opinion a le sentiment que l'on ne fait pas attention à ses vrais problèmes.* »

La grande erreur

L'ancien premier ministre a poursuivi :

« *Ce que je considère comme une erreur de la part du président de la République, c'est d'avoir déformé les institutions en un régime présidentiel. Ma conception a toujours été, et j'ai défendu avec force cette idée devant le général de Gaulle, que nous avons établi un régime parlementaire, et j'appelle régime parlementaire celui où il y a un premier ministre et un gouvernement qui ont la charge essentielle des affaires publiques.*

« L'histoire dira que, dans les années 1963-1964, il y a eu, de la part du général de Gaulle, une tendance au régime présidentiel. Mais, certainement, à partir de 1966, on est revenu à la conception que j'avais, que j'ai toujours défendue, qui faisait du premier ministre et du gouvernement un élément capital de la vie publique.

» *Dans le système présent, on retire les dossiers aux ministères et aux administrations pour les faire traiter par des collaborateurs de la présidence de la République. Au bout d'un certain temps l'Etat ne fonctionne plus.*

» *La grande erreur s'est située au lendemain des élections de 1978. Il fallait, au lendemain de ces élections gagnées, s'appuyer sur la majorité en se disant : il n'y a pas d'élection avant 1981 ; en trois ans, nous allons faire une grande œuvre. Ce n'est pas le raisonnement qui a été tenu, et nous en portons aujourd'hui le poids des conséquences.*

» *Les mois qui se préparent devant nous doivent être consacrés à placer les électeurs en face d'un choix : voulez-vous continuer dans l'irréalité, dans les à-peu-près, dans les apparences, ou voulez-vous être un grand peuple ? (...)*

Enfin, M. Debré indique : « *Si l'on veut le redressement de la France, il faut un gouvernement de salut public. Celui qui le dira, c'est-à-dire celui qui le dira après moi, aura mes suffrages. (...) Je ne sais pas très bien ce qu'est le juste milieu. Si c'est la sagesse, je suis pour la sagesse. Si le juste milieu, c'est de prendre un peu à Pierre, un peu à Paul et un peu à Jacques, je ne sais pas ce que cela veut dire. Ce sont des formules qui sont tellement ambiguës qu'on ne peut pas les accepter ni les récuser. Ce n'est pas mon langage.* »

UN DÉMENTI DE M. JACQUES ATTALI

M. Jacques Attali dément l'information publiée dans le bulletin socialiste *Riposte* du 22 avril (*le Monde* du 24 avril), selon laquelle il serait l'un des fondateurs de l'association Judaïsme et socialisme, association dont il n'est pas membre.

Au Sénat

LE CONTROLE DES MATIÈRES NUCLÉAIRES

Le Sénat a adopté, mercredi 23 avril, le projet de loi sur le contrôle et la protection des matières nucléaires. Sur proposition du rapporteur de la commission des affaires économiques, M. NOE (P.S., Essonne), et avec l'accord de M. GIRAUD, ministre de l'industrie, les sénateurs sont revenus à la rédaction initiale de l'article premier du projet gouvernemental et ont écarté du champ d'application de la loi les produits des opérations de retraitement pour ne viser que les produits fissiles, fusibles ou fertiles.

« *Ce projet*, a précisé le ministre, *s'applique au plutonium 239, à l'uranium 233, à l'uranium 235 et à l'uranium 238. Différentes catégories d'agents exerceront les contrôles tant techniques que comptables, et des dispositions particulières de contrôle sont prévues pour les matières en cours de transport.* » « *Les dispositions du traité Euratom*, a conclu M. Girard, *doivent être complétées pour les missions de diplomatie et de défense. En donnant au gouvernement le pouvoir de réglementer et de contrôler l'utilisation des diverses matières visées, nous rendrez en outre plus aisée la conduite de cette politique de non-prolifération à laquelle nous sommes tellement attachés.* »

Un amendement communiste impliquant la remise en question de l'esprit du traité Euratom est repoussé par 205 voix contre 85. Puis l'ensemble du projet de loi est voté, les sénateurs communistes s'abstenant, avec quelques modifications rédactionnelles, acceptées ou demandées par le gouvernement. — A. G.

LES AMIS DE M. ROCARD METTENT EN AVANT LA « LÉGALITÉ » DE LEUR DÉMARCHE

Au cours de la réunion hebdomadaire du bureau exécutif du P.S., mercredi soir 23 avril, le débat a notamment porté sur les critiques récemment adressées à M. Michel Rocard par la direction. Celle-ci ayant reproché au député des Yvelines de ne pas respecter les règles en vigueur au sein du parti pour l'organisation de ses déplacements dans les fédérations, M. Rocard avait décidé d'ajourner jusqu'à nouvel ordre toutes ses visites.

M. Pierre Brana, animateur du courant Rocard en Gironde, a fait valoir que, pour les déplacements prévus en Aquitaine, le député des Yvelines a respecté la « légalité » interne du P.S. M. Brana a notamment fait état de l'accord préalable obtenu auprès des responsables fédéraux concernés alors que la direction avait mis en avant un défaut d'information imputable au député des Yvelines. M. Mitterrand a clos le débat en demandant aux premiers secrétaires fédéraux intéressés de s'expliquer avec MM. Brana et Paul Quilès.

Il a été décidé que la première journée de cette convention serait entièrement consacrée à l'examen de la politique internationale du P.S. Dimanche 27 avril devrait être fixé le calendrier de la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle. Sur ce point le secrétariat national, réuni mercredi, a préconisé la date du 15 octobre pour le dépôt des candidatures. Si une telle date était retenue par la convention nationale, la désignation interviendrait à la fin de l'année 1980 ou au début de 1981.

Malgré la hausse, il existe encore chez M.P. de très belles alliances diamant à moins de 5 000 F.

PUBLIVIT 4480

2 940 F

4 900 F

9 500 F

Diamants de placement purs à la loupe 10 fois (Quelques exemples)

Poids en carat	Couleur	Prix T.T.C.
0,51	Blanc extra + F	29 400 F
0,60	Blanc extra G	29 900 F
0,76	Blanc except. E	67 900 F
0,95	Blanc except. E	112 000 F

Documentation gratuite M sur demande

MP Joaillier-Conseil

Tél. 260.31.44
8 pl. de la Madeleine
86 rue de Rivoli
138 rue La Fayette

Tous vos champs de réflexion sont dans Champs.

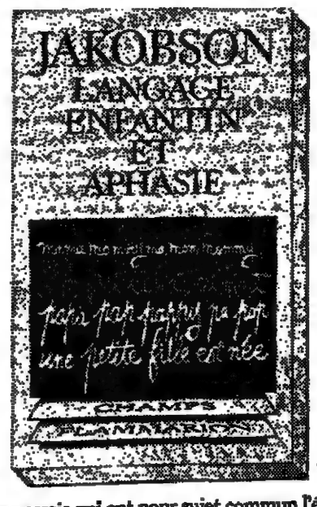

Synergie, K.E.

Cinq essais qui ont pour sujet commun l'étude de l'acquisition du langage chez l'enfant et celle des syndromes aphasiques; l'auteur a toujours considéré comme essentielle la liaison de ces deux champs de phénomènes.

CHAMPS/FLAMMARION

Tous vos champs de réflexion sont dans Champs.

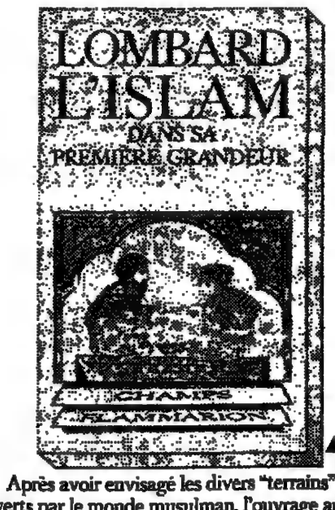

Synergie, K.E.

Après avoir envisagé les divers "terrains" antiques recouverts par le monde musulman, l'ouvrage analyse la puissance monétaire, les rythmes urbains et la dynamique des échanges qui furent à l'origine de son essor et constituèrent sa force.

CHAMPS/FLAMMARION

Tous vos champs de réflexion sont dans Champs.

Synergie, K.E.

Entre les "origines" préhistoriques et la fin du VIe siècle av. J.-C., il y a eu des hommes dans cet espace géographique que nous appelons la Grèce. De la révolution néolithique à l'avènement de la civilisation mycénienne, Moses Finley évoque les continuités et ruptures de cette histoire archaïque.

CHAMPS/FLAMMARION

EDITIONS cana 52, rue Servan 75011 Paris

Un passionnant « grand reportage » historique

276 pages

DIFFUSION LITTERA

(Publicité)

Révolution
« Nous vivons le temps des révolutions. »

N° 8

DOSSIERS DE L'ÉCRAN/CONGRÈS DE TOURS : LA DIFFÉRENCE

- Parti communiste : le bon choix
- Les enjeux d'un congrès
- Interventions à Tours de Paul Vaillant-Couturier et de Léon Blum
- Un certain délégué d'Indochine : Nguyen Ai Quoc
- Parti socialiste : De Tours au Projet socialiste.

DANS LE MÊME NUMÉRO :

- Les luttes : de la basoche aux bras croisés du 24 avril
- Education/formation : D'où vient et où va la colère des enseignants
- Proche-Orient : l'Alternative.

MAIS AUSSI :

- Tony Lainé : Dangerosité, psychiatrie et justice : à propos d'un récent procès.
- Entretien avec Li Tche Houa : l'Opéra de Pékin.

CHAQUE VENDREDI, LE NUMÉRO : 7 F
EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS.

Abonnement fondateur : 1 an 235 F au lieu de 290 F.
Révolution, 15, rue Montmartre - 75001 PARIS.
C.C.P. : Révolution 4260 51 E PARIS.

POLITIQUE

Libres opinions

L'avis d'un communiste sur le livre de M. Fiszbin

par JEAN BRUHAT (*)

CE qu'on appelle, bien à tort à mon avis, l'affaire Fiszbin a déjà été évoquée dans ce journal. Peut-être n'est-il pas sans intérêt qu'un membre du parti communiste français (ce qui est mon cas) intervienne dans le débat. J'ai adhéré au parti communiste en 1925. Nous sommes en 1980. A défaut d'autres qualités, dont je ne saurais me prévaloir, j'ai donc celle d'une longue expérience vécue comme militant de base, sans responsabilité particulière, mais vécue quand même.

J'ai connu « les bouches s'ouvrent » lorsque la formule a été lancée en 1931 par Maurice Thorez, et je me souviens comment cette formule, parce qu'elle correspondait à un changement de politique, contribua à débloquer une situation. Elle créait les conditions d'une double intégration : intégration du parti communiste dans la réalité nationale, et intégration, aussi, dans ce peuple de gauche qui, malgré apparences, maladresses et avatars, est majoritaire en France. La situation est aujourd'hui bien différente de ce qu'elle était en 1931. Mais Fiszbin a raison de dire qu'il est nécessaire de crier à nouveau : *« Que les bouches s'ouvrent ! »*, pour signifier évidemment autre chose que ce qu'il convenait de dire en 1931 (1).

De ce livre, on aurait tort de croire qu'on doive le considérer comme un ouvrage uniquement consacré au conflit de la fédération communiste de Paris avec le « centre » du parti. Certes, les décisions du « centre » ont abouti au démantèlement de l'ancienne direction communiste parisienne, et le livre contient des documents que *l'Humanité* n'a pas accepté de publier, laissant ainsi les communistes dans l'ignorance du conflit, de ses origines et de son contenu (ne serait-ce que les lettres adressées par Fiszbin à Georges Marchais). Mais cela, dira-t-on dans notre jargon d'historien, c'est de l'histoire « événementielle ».

A mon avis, l'ouvrage va plus loin, et, pour cette raison, il fait date dans l'histoire du parti communiste français. C'est sur ce « plus loin » que je veux brièvement insister. Que faut-il entendre par là ? Le parti communiste français est (à nouveau) parvenu à un tournant décisif de son histoire. Il doit à la fois rester lui-même et se transformer. Rester lui-même ? Essentiellement comme parti « tribunicien », c'est-à-dire comme le parti qui défend résolument et sans tergiverser les revendications populaires.

On ne peut nier que les cadres communistes sont essentiellement d'origine populaire, et surtout ouvrière. Aucun parti, sur ce point, ne peut supporter la comparaison. Le rôle des militants communistes est décisif (dévouement et compétence) dans tous les milieux où s'exerce leur activité. Voilà des acquis sur lesquels Fiszbin ne revient pas — ne serait-ce que parce que, ancien ouvrier tourneur, devenu permanent, il incarne lui-même ce type, caractéristique, de militant communiste.

Toutefois, son livre interroge les communistes (et tous ceux qui suivent avec intérêt l'action et la réflexion des communistes). L'interrogation porte essentiellement sur deux questions. Fiszbin ne se contente pas de les poser. Il propose des réponses (2).

∴

Première question : faut-il, dans la pratique communiste, conserver *« le secret »* ? Non. Cette pratique *« empoisonne l'atmosphère dans le parti »*. *« Ce sont des mœurs héritées d'un autre âge. »* Fiszbin ne le dit pas. Mais je me permets de l'ajouter : ce goût du secret est lié aux périodes d'illégalité, et a été entretenu alors que ces conditions n'existaient plus (tout au moins dans certains pays). Cela est très net pour ce qui fut, naguère, des relations entre les partis communistes et l'internationale communiste. Que de grands militants (je ne veux citer aucun nom, mais chacun me comprend) sont morts en emportant dans la tombe des secrets qui resteront peut-être éternellement des secrets. Je le regrette doublement. Comme historien et comme communiste.

Deuxième question, liée d'ailleurs à la première : l'idée que l'on se fait d'un parti communiste implique-t-elle qu'on doive taire les discussions qui se déroulent à l'intérieur de ce parti (mais oui, il y en a !) ? Quand un changement d'orientation devient nécessaire, pourquoi ne pas parler clair et s'obstiner à dire qu'on ne change pas, alors qu'on change effectivement ? On perd ainsi tous les bénéfices politiques de la mutation. Fiszbin a raison de proclamer qu'on assimile trop vite *« esprit de parti »* et *« refus de tout jugement critique »*. Il prend un exemple qui lui tient à cœur : celui des élections de mars 1978. Comment imaginer que les communistes n'ont pas été déçus ? Et, aussi, les masses populaires qui leur faisaient confiance ? Comment ne pas répondre aux interrogations qui naissent de cette déception ? Comment se contenter de proclamer toujours que c'est exclusivement *« la faute aux autres »* ?

En réalité, un tel événement provoque une triple interrogation. Interrogation sur le passé (comment et pourquoi en est-on arrivé à cet échec ?). Interrogation sur le présent (y a-t-il quelque chose qui n'a pas tourné rond dans la stratégie et la tactique communistes ?). Interrogation sur le futur (quelles perspectives envisager ?).

∴

Fiszbin rompt le silence, qui est *« le pire pour les communistes »*, car il peut faire douter de la détermination à poursuivre la progression très nette de ces dernières années sur le chemin d'une vie et d'une voie plus démocratiques. Or, *« cette avancée a été une conquête du parti sur lui-même, sur son passé, ses pesanteurs, sur les pressions exercées sur lui du dehors et du dedans, qui lui font toujours craindre de cesser, s'il change, d'être lui-même »*. Voilà la démonstration de Fiszbin. On peut, sur certains points, ne pas partager son opinion. Peu importe. L'essentiel n'est pas là. Le fait significatif, nouveau, lourd d'un avenir prometteur, c'est que, enfin, un militant communiste, responsable (c'est notre vocabulaire) s'interroge non seulement sur lui, sur son itinéraire, mais sur son parti, et qu'il le fait publiquement. Que les anticommunistes n'en fassent pas des gorges chaudes ! C'est en acceptant de se critiquer que le parti communiste se renforcera et augmentera son rayonnement. L'initiative de Fiszbin va dans l'intérêt du parti communiste. C'est un livre pionnier, un livre d'éclaireur. Mais le rôle du pionnier, celui de l'éclaireur, n'est-il pas d'ouvrir une route que d'autres suivront nécessairement et avec une plus grande assurance ?

(1) *Les bouches s'ouvrent*, par Henri Fiszbin, passet, édit.
(2) *L'Humanité* du 31 mars a publié une résolution du comité fédéral de Paris sur le livre d'Henri Fiszbin. J'ai lu avec la plus grande attention ce texte. Il ne modifie pas l'opinion d'ensemble que j'exprime sur ce livre.

(*) Historien, membre du P.C.F.

12 HEURES POUR ISRAEL 1980

PAVILLON DE PARIS, PORTE DE PANTIN, PARIS Métro : Pte de Pantin ; Autobus : PC, 75, 151 ; Parking assuré

FORUM

OUVERTURE DES PORTES A 10H

11h
ANTISEMITISME ET SITUATION DES JUIFS DANS CERTAINS PAYS ARABES présidé par Jean PIERRE-BLOCH, Pt de la LICRA.
animé par Roger ASCOT, Samuel PISAR, Patrick GIRARD, Daniel MAYER (Président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme), François DEBRE, Claude LANZMAN, R. PINTO (Président de «Siona»), Serge et Beate KLARSFELD.

13h30
VIVRE JUIF présidé par Avi PRIMOR
animé par Jacquot GRUNEWALD de «Tribune Juive», Elie WIESEL, Bernard-Henri LEVY, Albert MEMMI, Shmuel TRIGANO, Léon ASHKENAZI (Manitou), Bernard CHOURAQUI, Robert MIZRAHI.

15h15
TÉMOIGNAGE SUR LES JUIFS D'U.R.S.S.
présidé par Gilberte DJIAN, Présidente de la WIZO, Edouard KUZNETZOV, ancien «Prisonnier de Sion», Mme S. TARTAKOSKAYA, ancienne «Refuseniks», Elie WIESEL, Jean ELLENSTEIN, Marek HALTER.
avec la participation des Sénateurs :
Brigitte GROS, Dominique PADO.
des Députés :
Robert PONTILLON, Abel THOMAS, Jean TIBERI, Edouard FREDERIC-DUPONT, Claude-Gérard MARCUS, Paul PERNIN, Georges MESMIN, Joël LE TAC, Didier BARIANI, Jean-Pierre PIERRE BLOCH.
et des Conseillers de Paris :
Daniel BENASSAYA, Jean-Pierre BURRIEZ, Bertrand DELANOE, Michel ELBEL, Monique GARNIER-LANCON, Guy GUENNESSEAUX, Jean-Philippe HUBIN, Raymond LONG, Solange MARCHAL, Guy LONGEVILLE, Pierre MATTEI, Philippe MITHOUARD, Georges SARRE, Bernard TIELES, Daniel VAILLANT.

DIMANCHE 27 AVRIL

MOUVEMENT SIONISTE DE FRANCE

PODIUM

4 CENTRES D'ACTIVITÉS SIMULTANÉS

11h FESTIVAL JUDÉO-ARABE DE MUSIQUE
12h EN DIRECT DE LE JOURNAL DE FRANCE-INTER présenté par Yves TOUROUSI "Dimanche Actualités Magazine"
JACINTA
SYLVAIN (... Enrico MACIAS)
FOLKLORE JUDÉO-ESPAGNOL (Argentine)
Son Carlos
FOLKLORE YIDDISH
AVIVA
Trio ADAMA (Israélien)
14h Hervé VILARD
14h45 Enrico MACIAS - Jean AMADOU
16h Allocution de Maître Henri HAJDENBERG, Président du «RENOUVEAU JUIF» et des «12 HEURES POUR ISRAEL»
16h30 Son Excellence premier Ambassadeur d'Israël en Egypte E. BEN ELISSAR
face à la presse : J. DEROGY, J. FERNIOT, J.F. KAHN, Y. LEVAI, R. FAURE, J. GRUNEWALD...
17h30 Les responsables politiques français, l'O.L.P. et la politique de la France au Proche-Orient :
Didier BARIANI (Parti Radical), François MITTERRAND (P.S.)
Bernard PONS (R.P.R.), R.G. SCHWARTZENBERG (M.R.G.).
18h15 Cérémonie de célébration du 32e anniversaire de la création de l'État d'Israël, présidé par A. NAJMAN, Pt du M.S.F. en présence de Monsieur le Grand Rabbin de France J. KAPLAN, le Général BAR-LEV, ancien Général en chef de l'armée d'Israël, Shlomo HILLEL, ancien Ministre de l'État d'Israël, Asher BEN-NATAN, ancien Ambassadeur d'Israël en France, Avi PRIMOR, délégué du Mouvement Sioniste Mondial.
Son Excellence Monsieur Meir ROSENNE, Ambassadeur d'Israël en France.
19h Thierry le LURON * Judith LAY
Stéphane REGGIANI * Rika ZARAI
DAVE * TALILA * L. ROCHEMAN

ANIMATION

10h30 Démonstrations sportives par la Fédération Française MACCABI
11h15 Radio-Crochet d'enfants, animé par Sammy GHOZLAN et son orchestre.
12h30 Journal parlé des «12 HEURES» par «Tribune Juive» et la participation de «Radio Judaïca» de Bruxelles.
14h Présentation de mode israélienne
14h30 CAFÉ-THÉÂTRE
15h Entretien avec les personnalités par l'équipe de «Tribune Juive».
16h Présentation de mode israélienne
16h30 Débat sur l'Economie israélienne
17h30 Café-théâtre : Les jeunes artistes Juifs
Robert ABITBOL — Dany BARZILEH
Jean-Pierre BENAMOU
Pierre CHOURAQUI
Jacques SAMY — Serge WOFSY

EN PERMANENCE SUR LES STANDS
Le Sionisme
Les Juifs d'U.R.S.S.
Les Juifs des Pays Arabes
L'Antisémitisme
Les Cultures Séfarade Ashkénaze Yiddish

FOIRE DU LIVRE ET DU DISQUE
avec dédicace

GARDERIE ET ANIMATION ENFANTINE
- Clowns
- Maquillage
- Marionnettes
- Prestidigitateur
- Poney-Club

ANIMATION JEUNESSE
Par les organisations de Jeunesse

RESTAURATION CACHERE
chaude assurée par ZAZOU FRÈRES (à partir de 10 h)

DIMANCHE 27 AVRIL

RENOUVEAU JUIF

هكذا من الأصل

POLITIQUE

LE COMMUNIQUÉ OFFICIEL DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 23 avril, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux le communiqué suivant a été publié :

● C.E.E.

Le ministre de l'agriculture a rendu compte de l'état d'avancement des travaux des ministres de l'agriculture de la Communauté réunis lundi 21 avril à Bruxelles.

Le gouvernement a exprimé sa vive préoccupation devant l'évolution de la négociation.

Le président de la République a souligné que le conseil européen, qui se réunira les 27 et 28 avril à Luxembourg, ne sera pas en mesure de conclure sur l'ensemble des dossiers en discussion et la fixation des prix agricoles, qui relève de la vie quotidienne de la Communauté, ne fait pas l'objet d'ici à cette date de progrès tels qu'il ne resterait plus qu'une confirmation politique à donner.

Le ministre de l'économie a rendu compte des travaux du conseil des ministres des Communautés européennes qui s'est tenu, à Luxembourg, le 21 avril. Cette réunion a, en particulier, permis d'achever, au niveau des ministères de l'économie et des finances, la préparation du conseil européen du 28 avril. Les ministres ont, à cette occasion, réaffirmé leur attachement aux principes communautaires, et la quasi-totalité d'entre eux ont souligné que, en conséquence, les mesures qui pourraient être prises en faveur de la Grande-Bretagne ne pouvaient être que d'un montant raisonnable et d'une durée limitée.

(Lire page 39.)

● DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Le ministre de l'économie a présenté une communication sur les rapports entre l'Etat et les entreprises publiques pour la mise en œuvre du développement industriel.

Ces entreprises jouent un rôle de premier plan dans la vie économique et sociale de la nation ; en recourant aux technologies les plus avancées, elles contribuent de manière très importante à l'essor de nos industries.

Le gouvernement s'est attaché à mettre ces entreprises en mesure de remplir leur mission dans les meilleures conditions d'efficacité et de responsabilité au service de l'intérêt général.

A ce titre, leur effort d'investissement est passé de 21,7 milliards de francs en 1976 à 47 milliards de francs en 1980 ; elles ont ainsi contribué pour environ un quart à la croissance de l'investissement productif et au soutien de l'activité.

Quatre contrats d'entreprises ont été conclus respectivement avec Air France, les Charbonnages de France, la S.N.C.F. et la Compagnie générale maritime ; l'application de ces contrats s'opère de manière satisfaisante.

Afin d'améliorer les conditions de gestion de certaines entreprises publiques, il a été fait appel à des actionnaires privés ; mais le principe de la participation majoritaire, et donc de la responsabilité de l'Etat, ne saurait être remis en cause.

Enfin, des progrès vers l'assainissement de la situation financière des entreprises publiques ont été accomplis, permettant ainsi de maîtriser l'évolution des concours budgétaires à ces entreprises.

L'ensemble de ces actions est poursuivi dans le cadre de la politique contractuelle de progrès social.

● LES BOURSES D'ÉTUDES

Le ministre de l'éducation a fait au conseil des ministres une communication sur les bourses nationales d'études du second degré.

La politique poursuivie dans ce domaine a pour but de renforcer l'aide accordée aux élèves de familles aux revenus modestes. Elle vise également à encourager l'enseignement professionnel. Désormais, les bourses des élèves redoublant des classes dans les lycées d'enseignement professionnel pourront leur être maintenues.

Le ministre des universités, pour ce qui est des bourses dans l'enseignement supérieur, a également indiqué qu'elles devront favoriser plus particulièrement les étudiants issus des familles les plus modestes et ceux qui s'orientent vers les formations technologiques. Ces orientations seront précisées après que le recteur Jean Imbert aura remis son rapport sur le système des bourses dans l'enseignement supérieur.

● LA CARTE UNIVERSITAIRE

Le conseil des ministres a entendu une communication du ministre des universités sur la réforme des troisièmes cycles universitaires.

Les universités prennent actuellement une part considérable dans la recherche fondamentale française et ont su créer des centres de niveau international dans certains secteurs de pointe.

Les formations universitaires de troisième cycle présentent deux faiblesses : leur dispersion et la trop grande spécialisation des études.

Une politique nouvelle est donc nécessaire qui s'inspirera des principes suivants : l'élargissement du contenu des formations dispensées ; l'amélioration de la qualité des études par un meilleur recrutement des étudiants ; un encadrement renforcé ; un accroissement des moyens scientifiques fournis par les grands organismes de recherche ; l'ouverture sur le monde extérieur ; la coordination des formations au sein des universités et sur une base régionale.

Les demandes d'habilitation présentées par les universités feront l'objet d'une expertise rigoureuse confiée à la mission de la recherche qui fait appel à des personnalités de haut niveau du monde économique et scientifique. Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche sera consulté en juin, et les décisions définitives seront arrêtées au début de juillet pour être appliquées à la prochaine rentrée universitaire.

Il s'agit donc, en définitive, de privilégier des hommes et des travaux de qualité.

● HANDICAPÉS

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale a présenté le bilan et les perspectives de la politique menée en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées. Ce seront les thèmes de la campagne nationale qui sera réalisée en 1980.

Le secrétaire d'Etat a rappelé les moyens financiers que la collectivité (Etat, collectivités locales et Sécurité sociale) consacre aux personnes handicapées. Ils s'élèvent en 1980 à un total de 21 milliards de francs.

L'adaptation des constructions et des transports aux besoins propres des personnes handicapées sera facilitée par la modification récente de la réglementation, mais aussi par les initiatives des constructeurs, des transporteurs, des élus et des associations, qui, dans ces domaines, jouent un rôle important.

Il a enfin rappelé les mesures récentes prises pour simplifier les procédures d'attribution de l'appareillage.

En ce qui concerne l'emploi des personnes handicapées, le ministre du travail et de la participation a souligné que la capacité des établissements de travail protégé a pratiquement doublé entre 1975 et 1980, passant à quarante-trois mille places. Diverses mesures ont été prises pour accroître le nombre des emplois offerts par les entreprises aux handicapés et améliorer leur formation professionnelle : les entreprises, et pas seulement l'administration, réservent désormais elles-mêmes les emplois qu'elles doivent offrir en priorité aux handicapés ; le niveau de rémunération des handicapés en stage de formation professionnelle a été revalorisé.

● COLLECTIVITÉS LOCALES

Le ministre de l'intérieur a informé le conseil du vote en première lecture par le Sénat du projet de loi sur le développement des responsabilités locales. Ce texte va être maintenant soumis à l'Assemblée nationale.

Le président de la République a rappelé la portée d'une réforme qui concerne tous les Français et qui justifie l'importance et l'intérêt des débats engagés devant le Parlement à son sujet. Il a invité le gouvernement à continuer de se montrer ouvert aux amendements susceptibles d'améliorer son projet initial dans le sens d'une plus grande clarification des responsabilités et d'une participation accrue des Français à la vie locale.

● IRAN

Le conseil a pris acte des décisions prises par les Neuf à l'égard de l'Iran. Le gouvernement a rappelé que la détention des otages, qui a été condamnée par la communauté internationale tout entière, est inacceptable et doit cesser. Le règlement indispensable et rapide de cette situation contraire aux règles du droit et au respect de la personne humaine ne met pas en cause la liberté des choix politiques du peuple iranien.

(Lire page 6.)

● LA FRANCE ET LE VENEZUELA

Le président de la République a informé le conseil des ministres de la visite officielle qu'a effectuée en France, du 14 au 17 avril, le président du Venezuela. Il a souligné que cette visite ouvrait une phase nouvelle dans les relations de la France avec cet Etat important d'Amérique du Sud destiné à jouer un rôle croissant dans les affaires internationales et, notamment, dans sa région, où la France est présente par ses départements d'outre-mer.

Fondée sur un attachement à des principes démocratiques semblables, qui ont été rappelés avec force par le président Herrera Campins, la communauté de vues entre les deux pays permet de développer largement leur coopération, tant sur le plan bilatéral qu'à travers les relations de la Communauté européenne et du Pacte andin. Dans les enceintes internationales, ils coordonneront leurs efforts pour aboutir à un ordre économique plus stable et plus juste dans les rapports entre les Etats.

● PRÉFETS

Le conseil des ministres a approuvé un projet de décret portant ouverture de congés spéciaux pour des préfets.

LUNETTES S.O.S.

N'attendez pas d'avoir cassé, perdu ou simplement oublié vos lunettes... Leroy vous propose, pour 170 F, une paire de lunettes de secours, d'après vos verres actuels ou l'ordonnance de votre médecin (simple foyer jusqu'à 6 D). Ces lunettes de secours, vous les aurez sous la main, dans votre sac, votre boîte à gants ou le tiroir de votre bureau.

170 F* MONTURES OPTIQUE VERRES CORRECTEURS ÉTUI

LEROY OPTICIEN

* Offre valable jusqu'au 31 MAI 1980 sur présentation de cette annonce.

du lundi au samedi inclus
104, Champs-Élysées* | 147, Rue de Rennes* | 27, Bd St-Michel
11, Bd du Palais | 18, Bd Haussmann | 127, Fg-St-Antoine
158, Rue de Lyon* | 5, Place des Ternes* | 30, Bd Barbès
*et aussi un service d'acoustique médicale

SI VOUS MESUREZ 1m 80 OU PLUS (jusqu'à 2 m 10) SI VOUS ÊTES MINCE OU FORT

JOHN RAPAL
Grandes tailles prêt-à-porter.

COSTUMES LÉGERS DEMI-SAISON VESTES SPORT, BLAZERS BLOUSONS TOILE MODE IMPERS TRENCHS ENSEMBLES SAHARIENNES
BLOUSONS CUIR OU DAIM, EXCLUSIVITÉ MAC DOUGLAS
PANTALONS LÉGERS, JEANS, VELOURS CHEMISES VILLE ET SPORT, PULLS (4 LONGUEURS DE MANCHES)

40, Av. de la République - Paris 11e
Tél. 355-66-00 - Ouvert le lundi

TÉLEX PARTAGÉ
ÉTRAVE SERVICE TÉLEX / PARIS ☎ 345.21.62

cette semaine dans :
les nouvelles littéraires

Un grand dossier
Après Sartre, Qui? et Quoi?
Ceux qui ont craché sur le cadavre.

Un document
Un Anglais raconte notre guerre d'Algérie.

Une enquête
Il y a 60ans au Congrès de Tours, la culture de gauche se coupait en deux

Une réflexion
Des écrivains français ont visité la force de frappe atomique: ils racontent.

Un reportage
35ans après, Elie Wiesel est retourné sur les lieux de l'holocauste...il témoigne

Ont collaboré, entre autres, à ce numéro des Nouvelles Littéraires: Henri Troyat, Elie Wiesel, Michel Déon, Vladimir Volkoff, Françoise Parturier, Bernard Clavel, Jacques Laurent, Bernard Le Saux, Catherine Rihoit, Pierre Enckell, Claude Jannoud, Yvonne Quilès, Patrice Delbourg, Anne Sinclair, Maria-Antonietta Macchiochi, Gilbert Durand, Christian Deschamps, Gérard Guégan, Matthieu Galey, Jean Lartéguy, Georges Charensol, Pierre Fougeyrollas, Gilles Anquetil, Michel Boujut, Brigitte Salino, Barjavel (malgré lui), Laurence Prioux (standard), Dominique Carré (couverture), Nicole Lemaître (ventes), et beaucoup d'autres...

ABONNEMENT SPÉCIAL D'ESSAI
14 numéros pour 50 F

NOM .....
ADRESSE .....

A découper et retourner aux *Nouvelles littéraires*, 10, rue Saint-Antoine, 74004 Paris.
Règlement par chèque bancaire ou CCP Paris 19704 19 R à l'ordre de : SEBC, *les Nouvelles littéraires*.
CANADA : Vente au numéro et abonnements :
LMPI 4435, bd des Grandes-Prairies, St-Léonard, Montréal. Périodica. 7045, av. du Parc, Montréal.
Henri Chalom 1565 av Delaunay Québec

V. KEUKOJIAN
Coopération Artisanale de Bâtiment
MAÇONNERIE, CARRELAGE, PLOMBERIE, ELECTRICITE, MENUISERIE, PEINTURE, VITRERIE
APPARTEMENTS - MAGASINS VILLAS - RAVALEMENTS ESCALIERS
18, rue Marbeuf - 75008 PARIS
Tél : BALzac 37-60 et 94
M. COSTA, chef de chantier

NE ME DÉRANGEZ PAS, JE LIS.
Jean Lacouture
Marie-Christine d'Aragon
Julie de Lespinasse
mourir d'amour
Éditions Ramsay

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1978

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

société

JUSTICE

Les «offenses à la mémoire» d'Henri Curiel jugées au tribunal de Paris

Le 4 mai 1978, à 14 heures, Henri Curiel est assassiné à Paris, de trois balles de 11.43, par deux jeunes gens qui l'attendaient au sortir de l'ascenseur d'un immeuble, 4, rue Rollin, à Paris-5e (« le Monde » du 6 mai). Le 21 juin 1978, deux ans avant cet assassinat toujours non élucidé, l'hebdomadaire « le Point » avait publié un dossier. Sous le titre « Le patron des réseaux d'aide aux terroristes » et la manchette « Révélations », l'auteur, anonyme, faisait de M. Henri Curiel, « Raymond ou Julien selon les moments », présenté comme un agent du K.G.B., l'âme de ces réseaux. Immédiatement après la parution de cette enquête, M. Georges Suffert, conseiller à la direction du « Point », en revendiquait la paternité.

Cet article et des déclarations ultérieures de son auteur étaient au centre des débats de la première chambre civile du tribunal de Paris, mercredi 23 avril, qui avait à examiner plusieurs actions engagées par la famille Curiel contre M. Suffert et différents journaux.

LES ARMES ET LES MOTS

Les armes et les mots. Peu ou prou, ouvertement ou de façon allusive, le rapport a été établi, un lien « tissé » entre ces deux moments d'une douloureuse affaire. La question a été posée de savoir si les écrits, très contestés, de M. Georges Suffert, avalent été en somme les armes de l'arme, le bras guidant involontairement le bras des assassins. Question, on le conçoit, très délicate et à plus d'un égard inadmissible lorsqu'elle devient, par un dérapage de la pensée ou du chagrin, affirmation sans preuves.

Il faut ici rappeler que les assassins d'Henri Curiel — qui furent sans doute aussi ceux du veilleur de nuit de l'Amicale des Algériens en Europe, M. Laïd Sebai tué le 2 décembre 1977 à Paris par un commando utilisant le même pistolet 11.43 — n'ont pas été retrouvés. Et donc que, tout autant que leurs identités, leurs motivations restent à établir.

Ce n'est pas faire injure à la mémoire d'Henri Curiel ou au chagrin de ses proches que de le dire. Mais simplement ne pas les suivre dans l'utilisation des procédés qu'ils reprochent précisément à M. Georges Suffert : « *l'accusation sans preuves, l'amalgame inadmissible* ».

Car cette question d'un lien entre les mots et les armes est venue, encore, sous-jacente dans le procès qui s'est déroulé mercredi 23 avril, devant la première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par Mme Simone Rozès. Elle s'est exprimée de façon très nette dans cette interpellation de Me Léo Matarasso, un des avocats de la famille Curiel : « *Comment serait-il possible dans ce pays de clouer au pilori un homme qui en est mort et de refuser de communiquer les preuves de ces accusations ?* »

Mais là n'était pas l'objet, sinon l'enjeu du procès. Au lendemain de l'assassinat de son mari, Mme Rosette Curiel et son beau-frère, M. Raoul Curiel, décidaient d'engager une action « *en offense à la mémoire d'un mort* », fondée sur l'article 1382 du code civil, contre un journaliste, M. Georges Suffert et contre trois organes de presse, l'*Aurore*, *Minute* et *le Crapouillot*.

A M. Suffert il était reproché d'avoir lors de deux émissions postérieures à l'assassinat — l'une radiophonique, *Radioscopie*, l'autre télévisée, *Apostrophes*, — d'avoir réaffirmé l'essentiel de ce qu'il avait écrit deux ans auparavant dans *le Point*. Aux trois journaux, les proches de Henri Curiel faisaient grief d'articles malveillants à l'égard du militant assassiné, articles « *nourris* » pour l'essentiel de l'enquête du *Point*.

Il ne s'agissait donc pas précisément d'une action en diffamation pour laquelle joue une prescription après trois mois. L'enquête du *Point* datant de 1976, ce problème de prescription a d'ailleurs été posé au tribunal qui aura à en juger. D'autant plus que Henri Curiel s'était refusé, pour des raisons mal explicables, à engager une action en diffamation contre *le Point* au lendemain de l'article.

Pour autant, le tribunal, s'il devait estimer recevable l'action engagée par Mme Curiel et M. Raoul Curiel, aura à se faire une opinion au travers des longues plaidoiries.

Chacun est donc resté sur ses positions pendant plus de six heures de débat. Pour la famille Curiel, Me Léo Matarasso s'est, hors la question de jurisprudence et de recevabilité de l'action, attaché essentiellement à la « destruction » de l'enquête du *Point*. Il l'a fait sans ménagement : « *Georges Suffert prétend avoir fait une longue et méticuleuse enquête, mais il est incapable d'apporter la moindre preuve de ses écrits (...). L'article aurait pu s'intituler « Henri Curiel ou l'espion soviétique bien connu » : un article fait d'inexactitudes évidentes, de déductions fausses, d'absences de preuves, totalement invraisemblable (...). Les sources de M. Suffert, c'est le SDECE. Ce n'est pas une enquête, ce sont des ragots de police et de polices qui se battent entre elles. Et c'est cela que vous appelez des preuves, un article honnête (...).* »

Ce sera donc, après cette enquête signée à retardement en 1976, pour celui des policiers, doit être faveur des peuples en lutte, Me Weil-déontologique des journalistes qui ne doivent confondre leur rôle avec celui des policiers doit être condamné ». Au même titre que les trois journaux cités « chacals de presse », selon le mot de Me André Weil-Curiel qui, lui, fit un portrait chaleureux d'Henri Curiel : « *Etre supérieurement intelligent, doté d'un extraordinaire don de persuasion, d'un magnétisme extraordinaire.* » Après avoir longuement évoqué la vie, l'enfance au Caire, les débuts militants, l'action permanente en faveur des peuples e nlutte, Me Weil-Curiel dira : « *Henri était à l'opposé du terrorisme. Il a été communiste et ce n'est pas un crime.* »

En réponse Me François Sarda, après avoir développé longuement l'argument de prescription s'efforcera de démontrer que son client, M. Georges Suffert, n'est « certes *pas le fournisseur des assassins* ». Plus simplement un « *homme blessé* » par une telle accusation et que l'on verra à l'audience bien près des larmes. Et « *un grand journaliste* ». « *Qui a fait reproche à Georges Suffert et Jacques Derogy d'avoir déclenché l'affaire Ben Barka ?* (...) *Les conséquences de ses écrits, pour un journaliste, il ne les connaît pas, il ne les connaîtra jamais.* (...) *Est-ce qu'un commando organisé se fait commander ses actions par un article d'hebdomadaire ? Il n'y a pas de liens entre une plume et des assassins.* Georges Suffert a fait une *enquête sérieuse, mesurée. Il existe le devoir d'information, le devoir d'écrire quoi qu'il en coûte* ».

Ensuite Me Sarda orientera sa démonstration sur ce qu'il appellera « *toutes les ambiguïtés et les zones d'ombre de l'affaire Curiel* ». Il expliquera comment, selon lui, Henri Curiel vanu au journal *le Point* « *mesurer la solidité du dossier, renoncera à une action en diffamation* », et reviendra sur la thèse d'« *un agent du KGB, aidant l'action des groupes terroristes dans un seul but : « être informé* ».

Le tribunal a mis le jugement en délibéré.

PIERRE GEORGES.

RELIGION

A Paris

Meeting théologique autour de Hans Küng

« *Je dois mettre fin à cette soirée, car à 11 heures la violence des provocateurs pourra se donner libre cours : la police n'assurera pas au-delà notre sécurité.* » C'est sur ces mots que M. André Mandouze a mis fin à l'assemblée des chrétiens parisiens qui, autour du théologien Hans Küng, sanctionné par Rome, avaient souhaité, mercredi 23 avril, « *dire leur droit à la recherche dans l'Eglise* ».

Un bon millier de personnes (beaucoup n'avaient pu obtenir de carte d'invitation faute de place) se pressaient rue Saint-Dominique (7e). Mais l'extrême droite attendait aussi son ennemi avec ses slogans (« *Quittez donc l'Eglise !* »), ses gourdins, ses bouteilles d'encre rouge, ses gaz lumigènes et ses aumôniers en soutane.

Organisée par de nombreux groupes, communautés de base et mouvements chrétiens, cette réunion ne se voulait — et ne fut — nullement provocatrice. Les organisateurs voulaient certes témoigner aux théologiens sanctionnés comme Hans Küng, Jacques Pohier ou Pierre de Locht, présents dans la salle, la solidarité de nombreux chrétiens ; mais, plutôt que d'attaquer l'institution, il s'agissait de témoigner d'une recherche de foi qui ne peut s'épanouir sans liberté.

Et cela sans faire de Küng une vedette qu'il refusait d'ailleurs d'être : le théologien nous a confié, quelques heures avant sa conférence, qu'il n'avait pas l'intention de parler de lui mais qu'il voulait, en reconnaissance à l'égard de ceux qui avaient été solidaires de lui, « *témoigner du message chrétien* ».

On entendit donc « *un croyant ordinaire* » de Saint-Bernard réclamer que les théologiens soient des « *accoucheurs de la parole vivante et libératrice* » ; une représentante de la communauté catholique de la cité s'écria : « *Si nous avons besoin des théologiens, les théologiens ont besoin de nous.* » L'animatrice nationale de la Vie nouvelle, Mme Marcelle Boudon, exprima la « *solidarité conflictuelle* » de son mouvement avec l'Eglise. Le Père Moitel, de l'aumônerie de l'enseignement public, s'interrogea sur la difficulté d'une double fidélité dans la transmission de la foi à la tradition et à la culture contemporaine.

Hans Küng avait choisi de parler de « *ce à quoi l'on peut tenir : une orientation chrétienne en un temps dépourvu d'orientation* ».

Proposer une orientation

L'homme est carré, solide, calme, mais touché par le coup qui lui a été porté. Emouvant dans son amertume envers le pape qui a refusé de le recevoir (« *alors qu'il a du temps pour tant d'autres* »), les évêques allemands qui ont publié sans son accord des textes arbitrairement choisis pour un dossier qu'il juge tronqué ; les fonctionnaires romains incapables, selon lui, de se remettre en cause.

Emouvant aussi par sa passion à vouloir rendre l'Evangile crédible pour les hommes de ce temps. C'est à une véritable confession de foi que s'est livré Hans Küng au cours de sa conférence. Pour lui, pas de doute : en ces temps d'incertitude où les autorités morales n'ont plus de crédit, où l'éthique nécessaire à toute vie sociale s'effondre, le christianisme peut réenraciner l'humanité dans le sol de la vérité en lui proposant une « *orientation fondamentale* ». A condition toutefois de ne pas confondre le « *soi-disant chrétien* » avec le véritable christianisme. Cette fausse monnaie a, selon lui, trop souvent cours dans une église dogmatique qui crosse ses théologiens et soutient le désordre établi.

Le théologien de Tübingen réexprimera alors le *credo* chrétien en termes que d'autres jugeront classiques, mais qui sonnent juste : le Dieu « *ami des hommes* », « *plus qu'une personne et pas moins qu'une personne* », qui se révèle en Jésus de Nazareth qu'il appelle son père. La résurrection du crucifié (« *Jésus vit par, avec et en Dieu* ») est celle de tous les hommes (« *Notre mort nous fait entrer dans une réalité ultime* »). La foi en l'esprit et en l'Eglise, malgré ses erreurs, transmet le message chrétien. La croix donne sens à tout le « négatif » de l'existence personnelle et collective.

Le théologien suisse ne va sûrement pas au bout de toutes les questions que se posent bien des croyants aujourd'hui, mais son effort honnête pour rendre crédible la foi chrétienne a quelque chose de profondément attachant.

P. W.

L'AFFAIRE DE BROGLIE

M. Poniatowski confirme son intention de poursuivre des députés de l'opposition

M. Michel Poniatowski a chargé le bâtonnier Claude Lussan « *d'engager une action en justice contre ses diffamateurs, ainsi que contre les députés communistes et socialistes qui n'ont pas hésité, pour soutenir une proposition de saisine comportant une mise en accusation devant la Haute Cour, à affirmer sans la moindre preuve des faits mensongers, calomnieux et diffamatoires* », indique un communiqué de l'ancien ministre de l'intérieur. « *Les auteurs de ces propos, ajoute le communiqué, s'abritent derrière l'article 26 de la Constitution et l'article 41 de la loi de 1881 pour invoquer l'immunité de leur fonction et se dérober à des poursuites absolument justifiées.* »

« *Ces textes*, précise le communiqué, *n'ont pas pour but de permettre à des parlementaires de commettre impunément des délits, ce qui serait contraire au principe démocratique, mais seulement de garantir la liberté et l'indépendance des discussions et des votes parlementaires. Admettre sur ce point l'immunité parlementaire consisterait à reconnaître l'existence de deux catégories de Français : les députés, qui pourraient impunément calomnier et diffamer les citoyens, et les citoyens, qui ne pourraient se défendre face à la calomnie et à la diffamation de certains députés* ».

M. Poniatowski ajoute que les auteurs de ces propos, loin d'agir dans le cadre de leur fonction, ont détourné celle-ci de son objet. « *C'est en tant que membres d'un parti qu'ils ont entendu poursuivre une manœuvre basse-ment politique de dénigrement et de démantèlement dans l'opinion publique à l'égard d'un représentant d'un parti adverse.* » « *De telles mœurs antidémocratiques*, conclut le communiqué, *ne sauraient être tolérées. Aussi M. Poniatowski entend saisir la justice de notre pays en poursuivant devant elle les auteurs de ces agissements.* »

La réaction des socialistes

Les députés socialistes ont réagi, mercredi 23 avril, contre les propos de M. Michel Poniatowski : « *L'ancien ministre de l'intérieur*, déclarent-ils dans un communiqué, *réitère ses menaces en précisant le nom de l'avocat qu'il a chargé de ses intérêts. Cette menace n'aura pas plus d'effet que la précédente. Il a ajouté une déclaration de caractère anti-parlementaire qui ne trompera personne. M. Poniatowski, qui a refusé de répondre à la convocation du juge d'instruction après l'assassinat de M. de Broglie, devra, qu'il le veuille ou non, se soumettre à la loi.* »

Le *Journal officiel* publie, ce jeudi matin 24 avril, la liste des membres de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution socialiste tendant à mettre en accusation M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice (*le Monde* du 24 avril).

La Commission se réunira le mercredi 30 avril à 10 heures.

[M. Michel Poniatowski maintient donc son projet d'intenter contre les parlementaires socialistes et communistes des actions en justice. On voit mal, toutefois, comment celles-ci pourraient être recevables en raison de l'immunité dont jouissent les députés protégés notamment par l'article 26 de la Constitution qui dispose : « Aucun membre du Parlement ne peut être poursuivi, recherché, arrêté, détenu ou jugé à l'occasion des opinions ou vote émis par lui dans l'exercice de ses fonctions. » Or la procédure de mise en accusation devant la Haute Cour de justice aboutit bien à un vote.]

● *M. Jean Fas*, président de chambre à la cour d'appel de Paris, est nommé conseiller à la cour de cassation en remplacement de M. Robert Lhes, admis à faire valoir ses droits à la retraite. Le *Journal officiel* du 19 avril, qui publie cette nomination, annonce aussi que M. Pierre Estoup, président du tribunal de grande instance de Nancy, est nommé premier président de la Cour de cassation en remplacement de M. Maurice Rouelle.

● *FR 3* a été déboutée, mercredi 23 avril, par le président du tribunal de grande instance de Rennes de sa demande d'annulation de la désignation, le 24 mars 1980, de M. Joël-François Dumont, journaliste au BRI de Rennes, en qualité de délégué syndical de la section Bretagne-Pays-de-Loire du syndicat C.F.T.C. de l'audiovisuel. M. Joël-François Simon s'était vu interdire, en décembre, l'accès aux bureaux de la station de Rennes, après sa mutation au Mans, qu'il avait refusée, la jugeant arbitraire (*le Monde* daté 30-31 décembre 1979, 1er et 13-14 janvier 1980). Et sa nomination plus tard, le 24 mars, comme délégué syndical C.F.T.C. par la section FR 3 Bretagne - Pays-de-Loire avait été contestée par la direction de FR 3, qui avait saisi le tribunal. Dans son jugement, le tribunal rejette la thèse selon laquelle la désignation de M. Dumont aurait eu pour unique but de le faire bénéficier de la protection attachée à la fonction de délégué syndical. — (*Corresp.*)

● *Mise en liberté de M. Louis Miallet.* — Inculpé d'escroquerie, recel, faux en écritures de commerce et abus de biens sociaux, et détenu depuis le 13 novembre 1979, M. Louis Miallet, P.-D. G. de la société anonyme Entreprise électrique Miallet, dont le siège est à Lyon, a obtenu, le lundi 21 avril 1980, sa mise en liberté contre versement d'une caution de 100 000 francs. Cette décision a été rendue par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, qui se trouve saisie de l'affaire depuis le mois de février dernier, l'instruction ouverte à Lyon ayant fait apparaître que trois élus du Rhône, dont deux parlementaires, étaient « *susceptibles* » d'être inculpés du délit d'ingérence (*le Monde* du 9 février).

POLICE

RECRUTEMENT ET PSYCHOLOGIE

Des gardiens de la paix bien «profilés»

« Que pensez-vous des bavures policières ? Que pensez-vous des immigrés en France ? Quelle est votre impression sur les auto-stoppeurs ? » *Non, il ne s'agit pas là d'un examen de passage pour militants gauchistes, mais de quelques-unes des questions qui furent récemment posées, dans un commissariat du Pas-de-Calais, à un jeune homme postulant un emploi de gardien de la paix dans la police nationale.*

Avant tout concours d'entrée, le filtrage des candidats policiers comporte un test de présélection consistant en une discussion avec le commissaire de la circonscription la plus proche qui doit essayer de cerner le « profil » du prétendant, grâce à quelques questions judicieuses. Qu'on en juge. Outre les trois interrogations à motivations profondément sociologiques citées plus haut, notre candidat s'est également entendu demander s'il préférait « sa carrière aux filles », s'il avait choisi la police « à cause de l'uniforme » et pourquoi il préférait ladite police à l'armée.

Note à l'attention de ceux qui seraient tentés par le métier : répondre qu'on ne peut pas juger les bavures sans connaître le travail, que les immigrés viennent faire, en France, les tâches que les autochtones refusent, avancer qu'on ne prend jamais d'auto-stoppeur et qu'on veut passionnément devenir un bon policier avant de songer à courir le guilledou, risque de vous écarter de votre destin sans autre forme de procès.

La sous-direction de la formation, qui dépend de la direction générale de la police nationale, a édicté, en novembre 1979, un précieux vademecum de dix feuillets et trois annexes à l'intention des chefs de service chargés de sonder les candidats gardiens de la paix. Il définit d'abord l'objectif de l'entretien qui « n'est pas de retenir les meilleurs candidats, mais d'éliminer ceux qui présenteraient des contre-indications sérieuses pour l'exercice de la fonction de policier ». Le test ne sera ni « un interrogatoire de police », ni « un libre propos », ni « un examen psychologique », ni « une évaluation des compétences techniques et des connaissances intellectuelles ».

Critères

Alors, se demandera-t-on ? Eh bien ! Il s'agit de « confronter le candidat tel que vous allez le découvrir à un certain profil de personnalité du gardien de la paix, tel que l'étude de la fonction nous permet de le découvrir », c'est-à-dire qu' « on peut articuler les aptitudes requises autour de deux pôles : la sécurité et l'autorité ». Suit la liste des qualités que l'on retrouve bien évidemment chez (presque) tous nos policiers. Pour la sécurité : sûreté de ses actes, maîtrise de lui-même, aspect rassurant, calme, sang-froid, endurance, stabilité, probité, droiture, désir d'assistance, disponibilité et sens de l'accueil. Pour l'autorité : énergie, vitalité, vigueur, fermeté, initiative et rigueur, « mais aussi justice, perspicacité, pondération, tact, humanité, compréhension ».

Le commissaire chargé de l'enquête classera ces « critères d'évaluation » en sept domaines de préoccupations : réalisations, situation actuelle, centres d'intérêt, intégration (socialité et émotivité), motivations pour l'emploi, présentation physique, intelligence générale. Un « questionnaire-guide » est fourni à l'usage des commissaires les moins imaginatifs. Il commence par quelques élémentaires rappels du savoir-vivre : « Vous recevez le candidat par un mot aimable. Vous l'installez, précisez l'objectif de l'entretien, annoncez la prise de notes. »

Vient ensuite une avalanche de questions apparemment désordonnées, même si elles respectent les sept thèmes fixés : scolarité, activité professionnelle, situation actuelle (familiale et sociale). Puis on aborde les « activités autres que scolaires et professionnelles » : « Sans pour autant empiéter sur votre vie privée, j'aimerais que vous me parliez de vos activités, de ce qui vous intéresse en dehors des moments de travail. » Intéressant « patchwork » qui vise à savoir à la fois comment le candidat occupe ses loisirs, s'il lui arrive de beaucoup manger et boire, s'il est abonné à une revue et s'il saurait expliquer le problème des réfugiés vietnamiens (ou tout autre en fonction de l'actualité).

On aborde alors les relations avec l'entourage : si votre chef devait vous décrire comment le ferait-il ? Si vous partez en vacances avec votre épouse, et que vous préfériez la mer à la montagne, essayez-vous de faire prévaloir votre point de vue ? Avez-vous vécu des situations de conflit très tendues (famille, travail, couple) et quel en était l'enjeu ? Pensez-vous que, dans une famille, l'enfant est roi et que les parents doivent se plier à ses désirs ?... Puis arrive le moment des questions-pièges sur « les auto-stoppeurs aux cheveux longs » et sur les immigrés. Enfin, sont évoquées les raisons du choix : qu'est-ce que cela vous fait de devoir porter l'uniforme ? Est-ce important pour vous de détenir une arme ? Est-elle le seul moyen d'intervention et de défense du policier ? La fonction du policier peut-elle exposer à certains abus (femmes, argent, collusion) ?

Ultime estocade : « En résumé, en dehors de la nécessité de trouver un emploi, pourquoi le police plutôt qu'un autre travail ? » *N'aurait-on pu commencer par là, voire s'en tenir là ? Certainement pas, affirme un psychologue, qui, après lecture attentive du document de la sous-direction de la formation, juge que* « le questionnaire est bien fait et les consignes d'entretien réalistes et techniquement au point ».

JAMES SARAZIN.

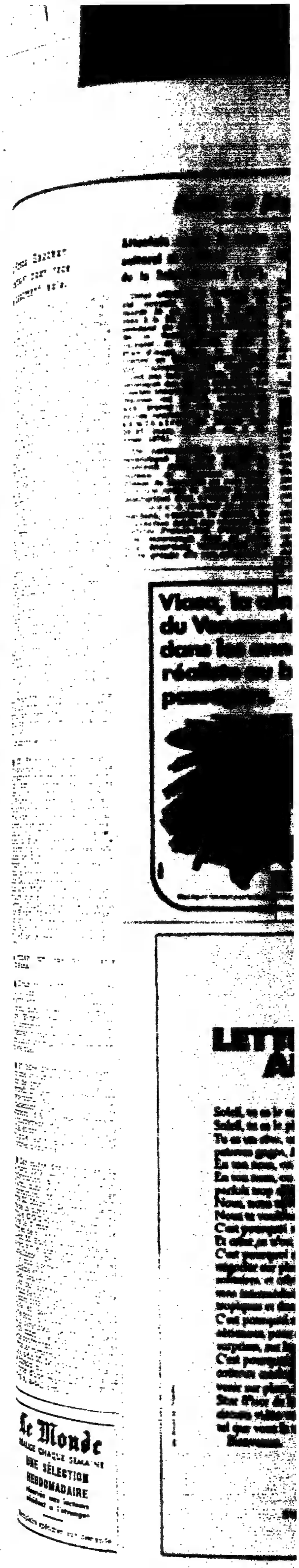

هكذا من الأصل

Faits et jugements

M. Pascal Gauchon poursuivi pour recel de document volé.

Membre du bureau politique du Parti des forces nouvelles (P.F.N.) et candidat déjà déclaré à l'élection présidentielle de 1981, M. Pascal Gauchon comparaissait, le mercredi 23 avril, devant la quatorzième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, inculpé de recel de document volé.

Il avait en effet publié dans le numéro du mois d'avril 1977 d'*Initiative nationale*, bulletin du P.F.N., une lettre dérobée par des inconnus au siège de la Ligue des droits de l'homme, 27, rue Jean-Dolent, à Paris (14e), dans la nuit du 3 au 4 août 1976.

Cette opération s'inscrivait parmi les attentats qui furent alors commis dans les semaines qui suivirent la mort de l'ancien colonel SS Joachim Peiper, victime de l'incendie allumé le 14 juillet 1976 dans la ferme de Traves (Haute-Saône), où il avait réussi jusque-là à vivre ignoré.

Au siège de la Ligue des droits de l'homme, où un engin qui n'explosa pas avait aussi été déposé, on devait constater la disparition de dossiers dans lesquels étaient classées les correspondances échangées entre le siège national et les sections de province.

C'est une lettre de la section de Chambéry, et promettant un soutien à des militaires de la base aérienne du Bourget qui constituaient un comité de soldats, qui parvint à M. Gauchon et fut publiée par ses soins.

A l'audience, M. Gauchon, assisté de Me Poynard, a fait valoir qu'il avait reçu le document de façon anonyme et qu'il l'avait publié *« dans un but d'information »* et sans établir de relation avec les faits du mois d'août 1976. Mais pour Me Yves Jouffa, partie civile au nom de M. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, le délit apparaît établi.

Jugement le 7 mai.

● *M. François Grémy, président-délégué du M.R.A.P.* — Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples vient de renouveler son bureau. M. François Grémy a été élu président-délégué. M. Grémy est professeur de biomathématiques, informatique et statistiques médicales au C.H.U. Pitié-Salpêtrière, à Paris, chef du service d'informatique médicale des hôpitaux de Paris et directeur de groupe à l'INSERM. M. Pierre Paraf a été élu président d'honneur. Les autres membres du bureau sont MM. Albert Lévy, secrétaire général, Charles Palant, Georges Pau-Langevin et l'abbé Jean Pihan. Mme Claudine Mardon est trésorière et M. Jean-Louis Sagot-Duvauroux, rédacteur en chef de la revue *Droit et Liberté*.

★ MRAP, 120, rue Saint-Denis 75002 Paris.

● *Deux avions Mirage III*, de la 2e escadre de chasse de Dijon, se sont écrasés, ce jeudi matin 24 avril, dans la région de Tonnerre (Yonne). Les deux pilotes, qui appartenaient aux forces aériennes tactiques (FATAC), et dont l'identité n'a pas été révélée, ont été tués.

● *80 kilos d'héroïne*, représentant une valeur d'environ 60 millions de francs, ont été saisis, mercredi 23 avril, à la frontière gréco-yougoslave, dans un camion appartenant à une société de transport d'Allemagne fédérale. Le chargement était destiné à la R.F.A. et provenait de Turquie. La drogue était dissimulée sous 20 tonnes d'oranges. — *(A.F.P.)*

● *Les suites des violences du 23 mars 1979.* — Une nouvelle confrontation a eu lieu, jeudi 17 avril, dans le cabinet du juge d'instruction, M. Emile Cabié, entre M. Maurice Lourdez, membre de la direction de l'union régionale C.G.T.-Ile-de-France, inculpé le 7 mars de menaces de mort et de violences, et son accusateur, M. Saïd Gérard Abdallah, ancien vigile dans une société de surveillance. Ce dernier, après avoir publiquement déclaré que lui-même et plusieurs de ses collègues avaient été payés pour briser des vitrines au cours de la manifestation de la C.G.T. du 23 mars 1979, à Paris, s'était rétracté et avait affirmé avoir parlé sous la contrainte de militants cégétistes (*le Monde* daté 9-10 mars). *« J'avais réclamé cette confrontation et elle a confirmé les mensonges de M. Abdallah »*, a dit M. Lourdez en quittant le bureau du juge. *« Je suis la victime d'une machination policière »*, a-t-il conclu.

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE SÉLECTION
HEBDOMADAIRE
réservée aux lecteurs
résidant à l'étranger

Exemplaire spécimen sur demande

Attentats contre le centre culturel et spirituel de la Sainte-Baume (Var).

Deux attentats à l'explosif ont été commis dans la nuit du mardi 22 au mercredi 23 avril, vers 3 h. 15, contre un foyer dépendant du Centre international de la Sainte-Baume (centre culturel et spirituel), situé à Plan-d'Aups, dans le Var, et contre un transformateur E.D.F. qui l'alimente. Les explosions n'ont pas fait de blessés, mais ont provoqué des dégâts matériels. Le Centre international de la Sainte-Baume est ouvert, notamment, aux jeunes et aux adultes de toutes confessions à l'occasion de séminaires (*le Monde* daté 26-27 mars 1972 et du 2 février 1974).

Un correspondant anonyme a revendiqué les deux explosions, mercredi après-midi, auprès du bureau de l'Agence France-Presse de Marseille au nom d'une « cellule ordre et justice ». Cette destruction d'un *« relais d'accueil terroriste »*, a indiqué le correspondant, *« marque la décision de liquidation totale des réseaux terroristes France-Sud. Chaque action intervenue dans ce cadre sera désormais revendiquée par notre groupe dès son exécution »*.

« Le Figaro » avait diffamé Me Georges Kiejman.

Me Georges Kiejman a gagné le procès en diffamation qu'il avait engagé à titre personnel devant la 1re chambre civile du tribunal de Paris contre *le Figaro*, à propos d'un article intitulé « Me Kiejman et le cinéma » paru le 20 décembre 1979. Le tribunal lui a accordé, mercredi 23 avril, 20 000 F de dommages et intérêts et il a ordonné l'exécution provisoire du jugement.

Le Figaro reprenait une question écrite de M. Joseph Comiti, au ministre de la culture et de la communication. Le député (R.P.R.) des Bouches-du-Rhône s'étonnait que Me Kiejman puisse être à la fois président de la commission des avances sur recettes de films pour 1979 et avocat du producteur et du metteur en scène dans l'affaire du *Pull-over rouge*. Délit d'ingérence ou faute disciplinaire ? Mais *le Figaro* n'a jamais publié la réponse fort nette du ministre, et le jugement constate que d'après la teneur de l'article *« le lecteur est conduit à penser que les auteurs du film cité* (le Pull-over rouge) *avaient pu bénéficier d'une aide de l'Etat sur l'intervention de Me Kiejman. Alors qu'aucune subvention n'a été demandée ou obtenue »*.

Les avocats contre les « portiques » dans les prisons.

Le bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, Me Jean Couturon, a rencontré mardi 22 avril, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux. Me Couturon avait été chargé par ses confrères des barreaux de l'Ile-de-France (Bobigny, Corbeil, Evry et Nanterre) de demander au ministre de la justice la suppression des portiques de détection qui ont été branchés le 2 avril au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne), à l'hôpital central des prisons et au centre national d'orientation de Fresnes (Val-de-Marne) (*le Monde* des 17 et 18 avril). Le passage sous ces portiques est obligatoire pour toute personne (avocat, gardien et éducateur) entrant en contact avec un détenu.

Après le barreau de Paris, celui d'Evry a demandé qu'il soit mis fin *« sans délai »* à ces pratiques *« illégales »*. Les avocats de ce barreau ont décidé de s'abstenir de *« rendre visite à leurs clients détenus dans les maisons d'arrêt où ces contrôles sont appliqués, sauf en cas d'urgence absolue et à charge d'en référer préalablement au bâtonnier de l'ordre »*.

Viasa, la compagnie aérienne du Venezuela entreprend, dans les années 80, une planification réaliste au bénéfice de ses passagers.

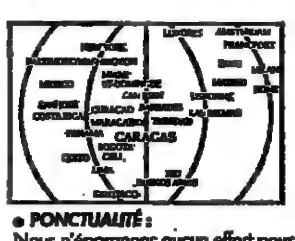

● *HOSPITALITÉ :* Un plan d'amélioration de nos différents services au sol et à bord est une réalité. Nous souhaitons réaffirmer la chaleureuse hospitalité vénézuélienne.

● *PONCTUALITÉ :* Nous n'épargnons aucun effort pour assurer la ponctualité de nos vols. Un plan horaire ingénieux, soigneusement élaboré, permet une plus grande souplesse de correspondance entre les différentes villes de notre réseau.

"Nous nous devons d'être aussi bons au sol que dans nos vols"

VIASA 80

des idées nouvelles dans l'air...

KLM Agent Général pour la France. 36bis, avenue de l'Opéra - 75002 Paris. Réservation passage, Tél. : 266.57.19 / Fret, Tél. : 535.78.00

CEIA

LETTRE OUVERTE AU SOLEIL.

Soleil, tu es le nombril de notre civilisation des loisirs.
Soleil, tu es le pire et le meilleur.
Tu es un rêve, un besoin, une industrie. Tu nous aveugles, pauvres gogos, à n'importe quel prix.
En ton nom, on nous traîne en troupeau, en charters.
En ton nom, on nous entraîne aussi dans des aventures parfois trop aventureuses.
Nous, nous te voyons autrement.
Nous te voulons autrement.
C'est pourquoi nous avons créé Club Espace Voyages.
Et créer, ce n'est pas copier.
C'est pourquoi nous avons fait le tour du monde pour négocier sur place les endroits les plus beaux, les plus solitaires, et offrir à nos clients aux prix les plus bas, sans intermédiaire, les hôtels les plus luxueux sous les tropiques et dans les océans.
C'est pourquoi nous avons fait le tour des compagnies aériennes, pour offrir à nos clients des itinéraires sans surprises, sur les lignes régulières, aux meilleurs tarifs.
C'est pourquoi nous ne vendons pas le soleil sur un coûteux catalogue mais nous vous demandons de venir sur place, à Club Espace Voyages, 5 bis rue de Sèze (Place de la Madeleine) vivre sur écrans TV et circuits vidéo votre voyage tel que nous l'avons filmé, tel que vous le vivrez.
Bienvenue.

CLUB ESPACE VOYAGES.
5 bis rue de Sèze, 75009 Paris. Tél. 742.42.24. De 9 h à 19 h.

FAITS DIVERS

DEPUIS LE 15 AVRIL

Deux agents des douanes françaises sont détenus en Suisse

Ils enquêtaient sans autorisation sur des trafics de devises

De notre correspondant

Berne. — Mercredi 23 avril, les autorités helvétiques ont confirmé l'arrestation, à Bâle, de MM. Bernard Rui et Pierre Schultz, deux agents des douanes françaises soupçonnés d'espionnage économique. Dans un communiqué laconique, le département fédéral de justice et police indique que les deux fonctionnaires se seraient procuré illégalement des renseignements concernant des activités économiques suisses. Une enquête a été ouverte par le ministère public de la Confédération, en collaboration avec la police cantonale bâloise. Invoquant l'intérêt des recherches en cours, les autorités helvétiques se sont refusées à fournir des renseignements complémentaires.

La nouvelle de l'arrestation des deux fonctionnaires français avait été simultanément rendue publique, mercredi matin, par le quotidien *la Suisse*, de Genève, et *l'Est républicain*. Attachés au commissariat des douanes du Territoire de Belfort, MM. Rui et Schultz étaient en Suisse depuis une quinzaine de jours pour enquêter sur un important trafic de devises. A l'insu des autorités helvétiques, ils ont interrogé diverses personnes et se sont adressés à des établissements bancaires en vue d'obtenir des renseignements sur des fonds placés en Suisse et sur *« des personnalités françaises »* qui se livreraient au trafic de devises. Cet intérêt trop manifeste a fini par éveiller l'attention de la police, et, sur ordre du ministère public, ils ont été arrêtés et écroués à Bâle.

Les agissements illégaux des deux fonctionnaires français, précise-t-on à Berne, tombent sous le coup de l'article 273 du code pénal suisse : *« Celui qui aura cherché à découvrir un secret de fabrication ou d'affaire pour le rendre accessible à un organisme officiel ou privé étranger ou à leurs agents sera puni de l'emprisonnement, ou, dans les cas graves, de la réclusion. »*

JEAN-CLAUDE BUHRER.

[Dans un communiqué rendu public, mercredi 23 avril à Paris, le ministère du budget, dont dépendent les services des douanes françaises, indique : « Deux agents des douanes françaises, MM. Pierre Schultz, contrôleur, et Bernard Rui, agent de constatation, ont été arrêtés le 15 avril dernier par la police helvétique. Il semble que cette arrestation ait eu lieu en gare de Bâle, à proximité du bureau français de douane.

» Malgré les démarches effectuées, notamment par la voie diplomatique, il n'a pas été possible d'obtenir des précisions sur les faits reprochés à ces deux douaniers. La justice suisse attend en effet la fin de son enquête pour en fournir.

» Les deux prisonniers ont reçu la visite du chef de la section consulaire de l'ambassade. Des démarches actives sont effectuées pour obtenir leur libération. »]

NOUVEAUX DÉCÈS APRÈS L'INCENDIE DE L'HOSPICE DE SAINT-JEAN-DE-LOSNE

Le bilan de l'incendie, d'origine criminelle, qui a eu lieu lundi 21 avril à l'hospice de vieillards de Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or) (le Monde des 23 et 24 avril), s'établissait, jeudi matin 24 avril, à vingt-six morts. Neuf personnes étaient encore hospitalisées. Dix-huit sont mortes au moment de l'incendie et huit des suites de leurs blessures.

● *Les trois auteurs présumés du hold-up* qui avait coûté la vie à la propriétaire d'un bar-P.M.U. de Lyon, Mme Hélène Teyssier, dimanche 20 avril (*le Monde* du 22 avril), ont été arrêtés. Il s'agit de Gérard Delmotte, âgé de vingt-cinq ans, plombier, domicilié à Montreuil (Seine-Saint-Denis), qui a avoué être l'auteur du coup de feu mortel, Gérard Savy et Patrick Lesieur, ses deux complices, tous deux âgés de vingt ans, et habitant Paris.

En ROUSSILLON
sur le flanc des Albères Bleues, avec vue panoramique sur la MÉDITERRANÉE

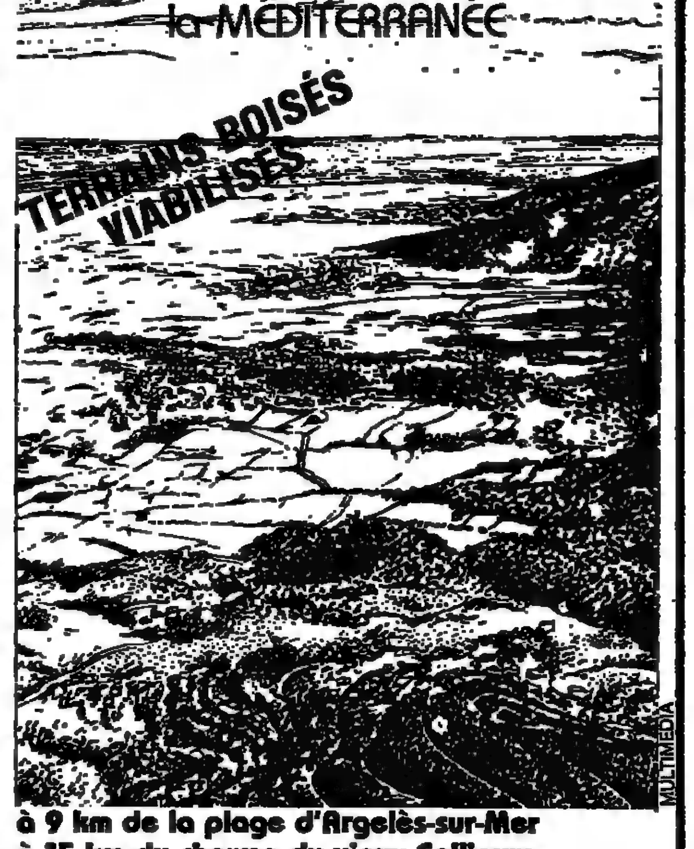

à 9 km de la plage d'Argelès-sur-Mer
à 15 km du charme du vieux Collioure
à 22 km de l'animation de Perpignan
à 85 km des pistes de Font-Romeu

Laroque des Albères

Piscine, court de tennis, terrains de jeux pour enfants, et aussi 80 hectares de nature préservée.
Les terrains, de 450 m² à 850 m², sont immédiatement constructibles, l'eau, le téléphone, l'électricité sont installés.

Possibilité de construction par notre intermédiaire

Renseignements : **BARBARO et Cie**
73 bis, av. Niel. 75017 PARIS
Tél. (1) 380.56.56

SCIENCES PO. Préparations
Documentation sur demande
Août
• Intensive
Octobre à Juin
• Plein Temps
• Parallèle
IPEC Enseignement supérieur privé
48, bd Saint-Michel, Paris 6e
Téléphone : 633.81.23/329.03.71/354.45.87

Cours d'anglais et séjours en Collèges anglais
ETE 80
DE VRAIES ECOLES DE LANGUES. 36 Rue de Chezy 92200 Neuilly Tél. 637-35-88

Lentilles de contact SOUPLES
On ne les sent plus sur l'oeil.
Encore plus douces...
Un pas considérable vient d'être franchi dans la technique des lentilles de contact : fabriquées dans une nouvelle matière souple et perméable à l'eau (donc aux larmes et à l'air), spécialement destinées aux yeux sensibles, elles apportent une solution parfaite aux problèmes de tolérance. Elles sont encore plus agréables à porter et encore plus invisibles...
Essayez YSOPTIC
80, Bd Malesherbes - 75008 Paris - Tél. 563.85.32
Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.
Gallachelk

MÉDECINE

Ethique médicale et camps de concentration

par le docteur PABLO GARAY (*)

Que la médecine soit au service de l'homme dans sa lutte contre la douleur et la mort n'a jamais été remis en question. D'une façon générale, cette conception tend à faire de la science un instrument du progrès qui libère l'homme de sa dépendance vis-à-vis de la nature et supprime progressivement les injustices qui traversent les sociétés et les époques.

On voit ainsi que la découverte de l'agriculture a transformé les populations nomades en sédentaires ; la roue et le bateau à voile les faisant devenir commerçants, et la machine à vapeur industriels ; chaque transformation sociale entraînant une plus grande liberté de l'homme. Cependant, les camps de concentration, au sens propre du terme, sont les enfants de ce siècle, nés dans un pays qui figurait en tête du développement scientifique.

En fait, on a beaucoup parlé du rôle de la science dans le progrès, mais très peu de sa responsabilité dans la répression, dans la propagande officielle, dans l'Etat policier et dans les camps de concentration. En revanche, on a souvent affirmé que ces aspects répressifs étaient de l'anti-science, de la barbarie, ou bien qu'ils étaient dus à la responsabilité de politiciens qui faisaient un mauvais usage des connaissances scientifiques. Ces arguments, aujourd'hui, ne sembleraient plus valables. En effet, des informations apportées par des médecins et des rescapés de camps de concentration (1) de mon pays, l'Argentine, permettent de reconstituer le fonctionnement médical d'un camp.

Ceci n'est pas l'œuvre de barbares, de renégats de la médecine, mais de professionnels de haute qualité scientifique, formés au départ dans les écoles du progrès. Je crois que connaître et assumer ces faits, c'est la vraie façon de les combattre.

Une certaine éthique médicale empêche la plupart des médecins de travailler dans les camps de concentration. Ceux qui finissent par accepter le font pour deux raisons principales, des raisons idéologiques et économiques :

— Le *recrutement idéologique* trouve ses apôtres parmi les médecins qui partagent les idées du régime en place. Traditionnellement, ceux-ci étaient des médecins d'extrême droite ayant milité dans des organisations fascistes pendant leur jeunesse universitaire. Aujourd'hui, la situation a beaucoup changé si l'on sait que c'est l'U.R.S.S. et ses sympathisants qui, dans les organismes internationaux, s'opposent à toute dénonciation des crimes de la dictature militaire.

Pendant la vaste campagne de boycottage du congrès international de cancérologie, à Buenos-Aires en 1978, c'était Emmanuel Levin, cadre du P.C. argentin, qui, dans une lettre adressée au journal britannique *Nature* (vol. 270, p. 555), écrivait : « *... Le président Videla a déclaré à plusieurs reprises que l'Etat était l'unique force destinée à assurer la sécurité des citoyens... Un boycottage du congrès peut contribuer à produire un climat d'intimidation... La lutte contre le terrorisme doit venir de la vie organisée du pays lui-même* (comprendre « de la dictature militaire elle-même »), *qui doit détruire les manifestations anti-sociales* (comprendre « détruire toute velléité de revendication populaire »). *Le gouvernement a assumé cette responsabilité en proclamant son monopole des actions répressives contre le terrorisme* (comprendre que toute revendication salariale représente du « terrorisme industriel » selon la junte)... »

Bien que les communistes argentins appuient politiquement la répression, on n'est pas habilité à penser que leur caution à la junte les ait amenés à exercer la répression à l'intérieur des camps de concentration.

Bien entendu, l'élite médicale du camp est constituée par les médecins qui partagent entièrement la politique de la junte.

— Le *recrutement économique*, en revanche, se fait dans un important prolétariat médical de jeunes médecins qui ne trouvent pas de débouchés et sont ou sous-employés ou complètement au chômage. On le comprend d'autant mieux que, au moment du coup d'Etat militaire, la faculté de médecine de l'université de Buenos-Aires comptait à elle seule trente mille étudiants. La plupart des médecins de camps ont accepté cette situation pour des raisons essentiellement économiques et seraient de ce fait les plus réceptifs à des critiques humanistes.

L'aspect le plus caractéristique de la médecine des camps de concentration, c'est son cloisonnement qui en fait une médecine parallèle à la médecine officielle. Le « recruté » est donc testé à l'écart de son milieu naturel, dans des instituts spécialisés éloignés de toute civilisation. A l'époque de la guerre du Vietnam, on pouvait acquérir cette « formation » dans la zone du canal de Panama. La politique des Droits de l'homme de Carter a obligé la junte à créer un de ces « instituts » dans une région inhospitalière de la province de Mendoza, au cœur de la cordillère des Andes. Les deux matières principales de l'enseignement sont : la torture et le retournement psychologique.

Les services hospitaliers fonctionnent à l'intérieur même du camp. Il y a tout d'abord une médecine de base, similaire à celle pratiquée dans les autres hôpitaux et qu'en principe possèdent déjà les médecins recrutés. Il y a par ailleurs un service de gynécologie-obstétrique, dont les noms des dirigeants sont connus, et dans lequel les prisonnières enceintes sont accouchées et les enfants vendus aux familles d'officiers qui les adoptent. Cette pratique implique une organisation administrative parallèle à ce service et en étroite relation avec l'appareil militaire.

De la douleur et de la mort

Les hôpitaux des camps sont aussi dotés d'un service de cardiologie et de psychiatrie. Des cardiologues et des psychiatres sont chargés de surveiller le seuil de résistance des torturés, et ont à juger de la véracité des informations fournies sous la torture. La fonction la plus importante du psychiatre est le retournement idéologique du prisonnier. Von Clausewitz préconisait déjà cette méthode pour venir à bout d'une résistance clandestine. Elle a été en effet appliquée avec succès par les nazis lors de la dernière guerre dans les pays occupés. Aujourd'hui, cette méthode constitue la pièce maîtresse de tout régime policier dans le monde. En Argentine, le camp de Rosario, dirigé par le général Gualtieri, témoigne du succès de cette opération. En effet, soixante-dix prisonniers « retournés » y vivent en tenue militaire et partagent leurs repas, leurs loisirs et leurs lits avec les officiers.

Le camp de concentration est le seul endroit où les expériences sur l'homme ne connaissent pas de limite. On y trouve par exemple un institut de recherche d'avant-garde sur les remplacements d'organes — parmi lesquels on peut noter une réussite totale en ce qui concerne le remplacement du fémur. Ces travaux sont menés sous la direction d'un médecin dissimulant son identité sous le pseudonyme de « Mengélé ». Evidemment, on ne trouvera nulle trace des résultats de ces expériences dans les journaux scientifiques.

Il est donc possible de conclure que tout comme il y a une spécialisation médicale en dermatologie, ophtalmologie, etc., il y a une médecine ou une science de la répression. En conséquence, le progrès scientifique n'induit pas nécessairement l'élimination des injustices dont fait partie la répression. Loin de là, on pourrait même parler d'un « *progrès scientifique de la répression* ».

Pour que cesse l'ignominie

Les camps de concentration qui fleurissent aujourd'hui dans le monde entier peuvent cesser d'exister, tout comme ont cessé d'exister ceux nés en Europe lors de la dernière guerre. Voici ce que des médecins argentins ont essayé de faire pour en venir à bout :

● LES INITIATIVES INDIVIDUELLES.

Je ne donnerai ici qu'un exemple qui montre la nature de ces initiatives individuelles : « *L'un des tortionnaires blessés au cours d'un affrontement armé, ayant besoin d'une intervention chirurgicale d'urgence, n'eut d'autre recours que d'être hospitalisé dans l'hôpital de campagne le plus proche. Sous l'effet de l'anesthésie, le chirurgien chargé de l'intervention constate à travers les paroles incohérentes proférées par son patient que celui-ci est l'un des tortionnaires d'un camp. Il décide alors de l'opérer à « vif »...* » C'était une réponse « torture » à une question « torture ». Utiliser les armes de la répression n'est assurément pas le bon moyen pour venir à bout de cette pratique si dégradante.

● LA CONTRE - MÉDECINE ORGANISÉE.

Elle est prise en charge par des médecins appartenant à la résistance clandestine. Les chirurgiens et les médecins s'occupent des blessés au cours d'affrontements et les psychiatres aident les résistants à affronter les rigueurs de la clandestinité. L'anonymat de ces interventions devient de plus en plus difficile à cause de l'étroite surveillance dont les hôpitaux argentins sont l'objet. La presse internationale s'est faite largement l'écho des attaques violentes de certains hôpitaux au lendemain du coup d'Etat. A la polyclinique Posadas, attaquée par des tanks et des hélicoptères, l'assaut armé avait pour but de démasquer les contre-médecins organisés.

La contre-médecine organisée a pour but de favoriser l'installation au pouvoir d'un nouveau régime politique. Que ce nouveau régime supprime ou non les camps de concentration sera fonction des aléas de la politique.

● LA CONSCIENCE INDIVIDUELLE DU MÉDECIN.

Au-delà de toute considération économique, le médecin est d'abord quelqu'un qui lutte pour la vie. Cette particularité rend la profession médicale tout à fait incompatible avec la médecine de la douleur et la mort. Cet article, ainsi que toute autre tentative de rupture de l'isolement de ces hôpitaux de l'horreur, ne vise qu'à rappeler cette conscience individuelle au médecin lui-même.

Je tiens à conclure par un hommage particulier à tous les hommes et les femmes qui sont à la fois médecins et prisonniers et qui contribuent comme ils le peuvent, avec des moyens précaires, à soigner les torturés. Je ne peux malheureusement pas les nommer ici car soigner un « subversif » est en soi considéré comme un crime par la junte. Je crois cependant que la lutte qu'ils mènent pour la sauvegarde de la vie est le meilleur exemple de l'éthique à suivre.

(1) Témoignages de Mmes Maria Adela Milia (épouse Pirles), Sara Solarz (épouse Castinski) et Ana Maria Martí, rendus publiques au cours d'une conférence de presse, le 17 octobre 1979, à Paris. On connaît les noms de beaucoup d'enfants nés dans les camps de concentration et dont on ignore aujourd'hui le sort. Les lecteurs sensibilisés par ce problème, peuvent contacter M. Pierre Bertis, Club des droits socialistes de l'homme, 190, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris.

(*) Chargé de recherches au C.N.R.S., hôpital Necker, Paris.

WASHINGTON ★ CHICAGO
DETROIT ★ PHILADELPHIA
ANCHORAGE ★ NEW YORK
★★★ SAN FRANCISCO ★★★
BOSTON ★ MONTREAL
★ TORONTO ★ SEATTLE ★
MIAMI ★ LOS ANGELES

Allez droit au but. Au départ de Londres. Nous desservons 13 villes d'Amérique du Nord.

Si vous partez avec nous, vous arriverez en super-forme. Oui. Maintenant, sur nos Boeing 747, en plus de la 1re classe et de la classe économique, nous vous proposons la Classe "Club". Une classe spéciale pour ceux qui paient plein tarif. Pour ceux qui veulent travailler ou se détendre dans une ambiance calme et agréable.
De toute façon, quelle que soit la classe, nous vous proposons — au départ de Londres — plus de vols directs pour plus de villes clés * en Amérique du Nord. Et pour rejoindre Londres, de nombreux vols au départ de Paris, Lyon, Marseille, Nice ou Bordeaux vous assurent une correspondance rapide.
Aucune autre compagnie aérienne ne dessert mieux l'Amérique du Nord, au départ de Londres. Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages.
* 3 fois par semaine pour Seattle, à partir du 27 avril.
Réservations téléphoniques : Paris : 778.14.14. Bordeaux : 96.80.09 - Marseille : 39.77.10. Lyon : 837.74.61 - Nice : 83.19.61.
British airways
Nous prenons bien soin de vous.

Le Monde
Service des abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE — D.O.M. — T.O.M.	174 F	295 F	402 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	280 F	530 F	780 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	205 F	355 F	505 F	650 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	430 F	630 F	850 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

هجرة من الأصل

ÉDUCATION

Le congrès du SGEN-C.F.D.T. demande la suppression des stages en entreprises pour les élèves des lycées d'enseignement professionnel

De notre envoyé spécial

Andernos-les-Bains. — La formation professionnelle des jeunes, thème central du congrès du Syndicat général de l'Education nationale (SGEN-C.F.D.T.), réuni à Andernos-les-Bains (Gironde) depuis le 22 avril (« le Monde » du 23 avril), divise profondément les congressistes. Les critiques adressées par les opposants à la direction nationale sortante ont notamment porté sur l'acceptation par le SGEN des stages ou « séquences éducatives » en entreprise mis en place cette année par le ministre de l'éducation pour les élèves de lycées d'enseignement professionnel (LEP). Un amendement demandant l'abrogation des textes officiels qui instaurent ces « séquences éducatives » a été adopté par la majorité du congrès.

Le vote intervenu mardi 22 avril lors du débat sur le rapport d'activité avait déjà montré une baisse importante de l'influence de l'équipe qui dirige le SGEN depuis le dernier congrès de Grenoble, en 1977. La suite des débats sur « L'école et la formation professionnelle des jeunes » et, surtout, les réunions qui ont eu lieu mercredi 23 avril par catégories professionnelles ont accentué cette tendance.

Les adhérents regroupés dans la « liste alternative » animée par M. Jean-Louis Ballais, qui s'oppose à la direction actuelle du syndicat, ont obtenu des résultats notables dans quelques secteurs professionnels (33,68 % dans le second degré et 28,83 % dans le premier degré). Mais c'est surtout chez les enseignants de lycées d'enseignement professionnel (LEP) que cette opposition à la ligne générale du syndicat (et, à travers elle, à certaines options de la C.F.D.T.) a été le plus manifeste. C'est en effet l'orientation présentée par des militants proches de la « liste alternative » qui a été adoptée par près de 52 % des voix contre 46,25 %.

Pour ces adhérents, « *depuis l'échec de la gauche aux élections législatives de 1978 et face à la restructuration capitaliste de la production et de la formation particulièrement sensible en LEP* », une nouvelle stratégie « *offensive* » est nécessaire dans ce secteur.

Un rejet en bloc

Insistant sur l'obligation de défendre les personnels touchés par « *la réforme du système de formation* », ils s'opposent aussi à la mise en place des « séquences éducatives » en entreprise pour les élèves de LEP, telles qu'elles sont prévues par les accords signés entre la FEN et M. Christian Beullac (*le Monde* du 17 février 1979). La position défendue par l'équipe sortante : « *Battons-nous pour imposer les stages que nous voulons !* », n'avait jamais recueilli une forte adhésion chez les militants du SGEN. Sensibles aux grèves des élèves de LEP en janvier dernier pour refuser ces stages, beaucoup d'enseignants du SGEN avaient même rejoint leurs élèves dans la rue.

« *Face aux grèves de lycéens, le SGEN et l'union régionale C.F.D.T. de Basse-Normandie ont fait un texte commun de soutien* », explique M. Yves Fleury, de l'académie de Caen, essayant ainsi de prouver que toute la confédération est concernée par ce problème.

C'est la première fois qu'un syndicat rejette en bloc les « séquences éducatives » en entreprise. Un tel refus signifie que de nombreux adhérents considèrent que ces stages « *ne sont pas un remède à la crise de l'école* ». Comme l'expliquait un militant de Poitiers, « *dix semaines en entreprise ne suffiront pas pour faire accepter un système éducatif par des jeunes et pour empêcher le départ de nombre d'entre eux de l'école avant la fin de leur scolarité* ».

Réclamant le développement du service public de formation par la transformation et l'amélioration des LEP et de l'enseignement, les enseignants du SGEN restent hostiles à l'« *emprise du patronat sur le terrain de l'école* », surtout lorsqu'elle s'exerce par l'intermédiaire de ces stages.

SERGE BOLLOCH.

UNE CARRIERE
avec ou sans bac
(niveau terminale)

- PUBLICITÉ
- TOURISME (T.P.V. - A.T.)
- RELATIONS PUBLIQUES
- DISTRIBUTION-GESTION-COMMERCE

2 ans - statut étudiant

Préparation aux Brevets de Techniciens Supérieurs (diplômes d'Etat):

- B.T.S. Publicité
- B.T.S. Tourisme (2 options)
- B.T.S. Distribution-gestion - commerce
- Relations publiques

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPÉRIEUR

EPPREP — 10, rue de la Grange-Bateliere 75009 Paris

Tél. : 770.61.60
Métro : Richelieu-Drouot

780PTS 26

— Publicité —

Rentrée scolaire 1980 - 1981

Les dossiers de candidature pour l'admission à l'Ecole supérieure de technologie Fax peuvent être retirés, dès ce jour, au secrétariat des études, 6, rue d'Amsterdam, 75009 Paris.

Le nombre de places en première année de B.T.S. informatique, gestion ou secrétariat étant limité, la date de remise des dossiers déterminera l'ordre d'admission.

Ecole supérieure de technologie Fax, établissement privé fondé en 1950. Tel. : 526.75.25

(Publicité)

Stage de Formation Permanente

INITIATION AUX PRATIQUES AUDIO-VISUELLES

4 thèmes sont abordés :
prise du son, la photo, cinéma et le vidéo
du 10 au 13 juin 1980

Renseignements et Inscriptions : Formation Permanente, Université Paris VIII, route de la Tourelle, 75571 PARIS Cedex 12. Tel. : 374-12-50 poste 389, ou 374-92-28.

Comment réussir un séjour linguistique en Angleterre ?

...en choisissant sur 4 critères essentiels un organisme anglais réputé, à Oxford

Sélection rigoureuse des familles : accueil chaleureux.
Recrutement des professeurs anglais diplômés ; classes à effectifs très réduits ; **à Oxford**, cours individuels pour adultes et étudiants.
Choix de salles de cours dignes de ce nom, l'environnement jouant un grand rôle dans le sérieux des cours.
Equilibre judicieux travail/détente loisirs avec activités sportives, visites culturelles, sorties, etc.

OISE
Oxford Intensive School of English
Bureau d'accueil en France
21, rue Theophraste Renaudot
75015 Paris - Tel. 533.13.02

M. ____ M
Rue ____
Ville ____
désire recevoir la documentation complète sur les séjours linguistiques en Angleterre.

NOUVEAU : O.I.S.E. USA Spécial jeunes NEW-YORK

Les syndicats d'enseignants et les parents d'élèves face à la crise

Des manifestations dans les rues accompagneront les grèves dans les établissements scolaires

Dans les écoles, les collèges, les lycées et les universités, tous les maîtres de l'enseignement public ainsi que les chercheurs du C.N.R.S. et de l'INSERM (recherche médicale) sont appelés à cesser le travail ce jeudi 24 et le vendredi 25 avril. La quasi-totalité de leurs syndicats ont décidé cette grève de quarante-huit heures, accompagnée, le vendredi, de rassemblements et de défilés dans les grandes villes ; à Paris, une manifestation aura lieu l'après-midi de la Bastille à la gare de l'Est. Le samedi 26 avril sera la journée « écoles désertes » : les parents de la Fédération Cornec invitent les familles à faire la grève scolaire, c'est-à-dire à ne pas envoyer leurs enfants en classe.

Mardi 29 avril, et en certains endroits dès le lundi 28, les personnels non-enseignants : ouvriers, agents de service et d'entretien, cuisiniers, employés et cadres de gestion, agents de laboratoire ou de bibliothèque, infirmiers, arrêteront à leur tour le travail.

D'ici à la fin du mois, c'est donc la totalité de l'éducation nationale qui sera atteinte, d'une manière ou de l'autre, par un mouvement dont les revendications multiples, que résume la demande de moyens supplémentaires pour la rentrée prochaine, concernent la surcharge des effectifs, les suppressions de classes ou de postes, le chômage des auxiliaires, les conditions de recrutement, de formation, de travail, de rémunération et de garantie d'emploi, etc. Une énumération non exhaustive qui recouvre un malaise plus profond que personne ne prétend nier, pas même les organisations d'enseignants ou de parents qui récusent la grève comme forme d'action.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Barre : ni complaisance ni laxisme

M. BARRE a répondu, mercredi 23 avril, à l'Assemblée nationale, à une question de M. JEAN LAURAIN (P.S., Moselle) sur les fermetures de classes et les suppressions de postes d'instituteur. « *Cette année*, a-t-il dit, *le gouvernement a décidé, non pas de réduire les moyens mis à la disposition de l'éducation nationale, mais de les stabiliser, étant entendu que les postes d'instituteurs libérés par suite de la baisse démographique seraient à étoffer l'encadrement des élèves du secondaire. Il n'est donc aucunement question de faire peser une contrainte inadmissible sur l'enseignement mais d'améliorer celui-ci, car il faut en être conscient, notre enseignement a besoin d'être amélioré.* »

M. BARRE considère que les « *mouvements qui vont se dérouler dans les procains jours sont inspirés par de tout autres considérations que celles qui touchent à la défense du système éducatif français* ». « *Je déplore*, a-t-il ajouté, *que les jeunes en fassent les frais. Fort heureusement, dans leur majeure partie, les enseignants sont conscients de l'importance du rôle qu'ils jouent dans la préparation de la jeunesse à son avenir : ce n'est pas en multipliant les grèves et les défilés dans lesquels ils perdent parfois le respect qui leur est dû qu'ils assumeront leur rôle. Le gouvernement veillera à ce que l'enseignement français soit assuré dans les meilleures conditions, parce qu'il y va de l'avenir de la France. Ne comptez pas sur lui pour faire preuve de la moindre complaisance ou du moindre laxisme !* »

Le ministre de l'éducation, M. BEULLAC, a répondu, pour sa part, à une question de M. STASI (U.D.F., Marne) sur les grèves dans l'enseignement. « *Pendant les deux derniers mois*, a-t-il dit, *il n'y a eu que vingt-six jours de travail. Ne va-t-on pas bientôt poser la question de la validité ou de la date des examens ?* » M. BEULLAC a rappelé que « *les chefs d'établissement, c'est-à-dire les principaux des collèges et les proviseurs des lycées, ont l'obligation d'accueillir les élèves en cas de grève des enseignants. Cette obligation est presque toujours respectée. Quand elle ne l'a pas été, j'ai pris des sanctions. Les directeurs d'école ne sont pas, statutairement, dans la position juridique d'un chef d'établissement. Aussi, en raison de l'imprécision actuelle des textes, certains directeurs se sont-ils cru autorisés à fermer leur école. Cela, les familles ne l'acceptent plus. La plupart des jeunes femmes travaillent et, si elles respectent le droit de grève, elles ne peuvent admettre qu'on laisse les enfants à la rue. Il faut donc dissocier l'accueil des enfants et la grève des cours. C'est pourquoi je viens de proposer de redéfinir les responsabilités des directeurs d'école. Cette réforme fera l'objet de la plus large concertation.* »

RÉACTIONS SYNDICALES AUX PROPOS DE M. BEULLAC

Après les propos de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, accusant les syndicats de tenir « *un discours périmé, passéiste et déconnecté de la réalité* » (*le Monde* du 23 avril), deux organisations syndicales ont à leur tour réagi.

● *Le Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (SNETP-C.G.T.) : « Se présentant comme un homme de dialogue mais refusant la négociation, le ministre manie avec force le bâton. Dans la pure tradition actuelle du pouvoir et du C.N.P.F., le ministre justifie les organisations syndicales et leurs représentants pour tenter de retourner l'opinion publique, parents et enseignants compris, contre ceux qui ne sauraient pas s'adapter à la situation actuelle. En fait, il reproche aux enseignants et à leurs organisations de ne pas accepter de subir la crise que sa politique engendre dans l'éducation nationale aussi (...). »*

● *Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN) : « La réalité a la peau dure. La réalité, c'est que le service public d'éducation est privé des moyens d'assurer le droit de tous les jeunes à un enseignement de qualité. La réalité dans le second degré, c'est le barrage systématique des classes, la chasse aux postes, l'insuffisance du nombre des enseignants pour assurer même les enseignements obligatoires, venir en aide aux milliers d'élèves en difficulté, individualiser l'enseignement, améliorer la vie scolaire. C'est la suppression prévue de 1 200 postes de surveillants à la rentrée 1980, c'est le maintien du système scandaleux de l'auxiliariat, c'est la suppression pour la rentrée 1980 de 3 500 emplois dans le second degré, qui viendront aggraver les mesures de mise au chômage de plusieurs milliers d'auxiliaires et réduire les moyens pédagogiques existants.* »

● *Les quatre-vingt-six étudiants interpellés à Grenoble* par les forces de police, à l'aube du mercredi 23 avril, sur le campus de Saint-Martin-d'Hères (*le Monde* du 24 avril), ont été relâchés dans l'après-midi du même jour. Ils feront l'objet d'une procédure pour occupation illégale de bâtiment administratif qui sera transmise au parquet de Grenoble. La situation sur le campus reste tendue : de nombreux cours ont été perturbés mercredi dans les différentes U.E.R. par les étudiants grévistes, et une manifestation était prévue ce jeudi après-midi à Grenoble pour protester contre l'intervention de la police sur le campus.

Libres opinions

« Écoles désertes » : dans l'intérêt de la Nation

par M. JEAN CORNEC (*)

LES parents d'élèves en ont ras-le-bol. Pourquoi ? Parce que la politique de « redéploiement » qu'a menée le ministre depuis dix-huit mois a fait la preuve de sa nocivité ; parce que la baisse démographique ne peut être une motivation pour supprimer des classes, accroître encore le désert rural, augmenter les effectifs ; parce que, sans moyens supplémentaires, la qualité de l'enseignement se détériore, compromettant la qualité de la vie, l'avenir des jeunes, l'égalité des chances ; parce que toutes les négociations ne débouchent sur rien de concret.

D'où notre décision du 22 mars d'organiser, le 26 avril, une journée « écoles désertes ».

Certains souhaiteraient des actions beaucoup plus dures, et préconisent des occupations d'écoles, des barrages de routes ou d'autoroutes, etc.

D'autres — tout en approuvant le jugement que nous portons sur la politique scolaire actuellement menée, — ne souhaitent pas mêler les enfants à nos problèmes d'adultes et préfèrent attendre, passivement, que les choses s'arrangent.

Les choses ne s'arrangeront pas ainsi.

Si notre laïcité s'oppose à toute manipulation, à tout endoctrinement des enfants, elle nous autorise à leur expliquer comment nous luttons pour qu'ils soient éduqués dans de meilleures conditions. Notre mot d'ordre est un moyen original d'exercer sur les pouvoirs publics une forte pression et de faire prendre conscience aux élus et à l'opinion de ce « ras-le-bol » des parents.

En choisissant un samedi, nous avons voulu réduire les perturbations, tout en permettant aux parents d'être disponibles pour participer aux rencontres et aux manifestations.

En choisissant le 26 avril, nous avions voulu laisser au ministre (qui rencontrait, le 19 avril, pendant cinq heures, nos représentants départementaux) une dernière chance à saisir. Il ne l'a pas fait. En s'obstinant à refuser pour l'école un collectif budgétaire, il nous a renforcés dans notre décision de maintenir notre mot d'ordre et de poursuivre l'action dans l'intérêt de nos enfants, certes, mais aussi de la nation tout entière.

(*) Président de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E.).

Des grèves inutiles

par le docteur ANTOINE LAGARDE (*)

GREVE en décembre, grève en mars et de nouveau, grève en avril... Les parents, eux aussi, en ont marre. Il y a un malaise enseignant, c'est vrai. Mais les raisons avancées par les syndicats ne sont pas objectives : en dix ans, il y a eu globalement une réduction des effectifs par classe. L'effort que nous avons tous fait en tant que citoyens doit-il être considéré comme négligeable ? Même si on peut l'estimer insuffisant, on ne peut parler de dégradation.

Pourtant, oui, le malaise — même s'il est méconnu par M. Barre, — est profond. Car les difficultés actuelles sont réelles. Mais elles ne sont jamais exprimées par le ministère et par les syndicats. Elles touchent les enseignants mais aussi les parents, et les élèves en sont les victimes. Allons au fond des problèmes : d'une part, l'école primaire ne remplit pas sa mission, et d'autre part les parents, à la fois premiers responsables de l'éducation de leurs enfants et contribuables, n'ont pas leur juste place dans le système éducatif.

L'insuffisance actuelle de l'école primaire peut se chiffrer : 30 % des élèves en sortent sans avoir la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul. C'est inacceptable. Comment pourrait-il en être autrement ? 60 % des instituteurs ont été recrutés sans être formés et sans bénéficier d'une formation continue suffisante, d'où leur désarroi.

Désarroi aussi des professeurs de collège à qui a été confié le formidable pari de mener tous les élèves à un niveau convenable en fin de troisième. Ce pari ne peut être tenu face à l'extrême diversité des élèves, dont ces 30 % qu'on laisse passer en sixième en étant conscient de leur incapacité à suivre cette classe. La vraie solution est l'instauration d'une véritable formation continue pour tous les enseignants.

Comment une école-ghetto, à laquelle les parents ne participent pas vraiment, pourrait-elle former le citoyen de demain ? Leur participation à la concertation et aux décisions permettra seule de poser et de résoudre les vrais problèmes.

Finissons-en avec l'utopie, la démagogie, les prétextes secondaires. Les grèves sont inadaptées et elles seront d'autant plus inutiles qu'elles sont tardives et seront inefficaces ; elles sont en outre choquantes à nos yeux car elles perturbent la scolarité des élèves en réduisant encore un troisième trimestre déjà scandaleusement amputé par les examens et les jours fériés.

Pour nous, parents, le service public n'est pas assuré et nous voulons qu'il le soit. Que cessent ces perturbations, aggravées par la Fédération Cornec, qui, en proposant le 26 avril aux parents de ne pas envoyer leurs enfants en classe, accentuent le malaise et déconsidèrent l'enseignement public.

(*) Président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP).

CRAYONS FEUTRE OU CALCULATRICE ?

GIBERT JEUNE.

LIVRES, PAPETERIE, DISQUES.

LA BONNE ADRESSE POUR MIEUX CHOISIR.

Place et quai Saint-Michel. 15 bis, boulevard Saint-Denis. Paris.

صكزا من الأصل

Le Monde DES LIVRES

Les Mémoires de Mircea Eliade

● *Une érudition qui se veut d'abord expérience.*

IL fallut attendre l'année 1978 et le cahier de *l'Herne* (1) consacré à Mircea Eliade pour que le public français apprît que l'écrivain roumain n'était pas seulement l'un des plus grands spécialistes de l'histoire des religions, mais aussi un romancier dont l'œuvre avait pourtant commencé d'être traduite dès 1950 (*la Nuit bengali*).

Les Promesses de l'équinoxe, premier tome de *Mémoire*, va largement contribuer à une meilleure connaissance de l'artiste tout en permettant de suivre le cheminement de l'homme de science à travers sa formation intellectuelle. Né à Bucarest en 1907 d'un père officier, cet enfant sensible et doué suivra de façon buissonnière les cours de l'école et du lycée, partageant son temps entre les sciences naturelles, la lecture et les terrains vagues où il découvre le merveilleux, sinon l'insolite, bien éloigné des trois grammaires roumaine, française et allemande que les examens l'obligent à étudier...

« Je pressentais ce qui devait plus tard se révéler comme l'un des traits les plus marquants de ma personnalité : cette impossibilité d'apprendre sur commande et de subir l'enseignement programmé, stéréotypé, dont s'accommodaient tous les autres. » Ainsi, lorsqu'il souhaitera apprendre l'italien, ce sera pour lire Papini et Vittorio Macchiori, l'anglais pour étudier Max Muller et Frazer. Il se mettra seul à l'hébreu et au persan.

Il n'a pas encore passé son baccalauréat qu'il écrit déjà dans de nombreuses revues, le premier de ses articles paraissant en mai 1920 sur « L'ennemi du ver à soie » dans le *Journal des sciences populaires*. Il commence à traduire en roumain les *Souvenirs entomologiques* de Fabre, apprend par cœur un dictionnaire des plantes médicinales et entreprend le *Roman d'un jeune homme myope*, qui demeure inédit.

En 1925, Eliade s'inscrit à la faculté des lettres et de philosophie de Bucarest. En 1926, il est rédacteur au quotidien *Cuvântul* (« la Parole ») où, durant de nombreuses années, il tiendra deux chroniques hebdomadaires sur les sujets les plus divers (portraits, comptes rendus, impressions de voyage). C'est là que le jeune chercheur publiera ses premières études sur l'orientalisme et l'histoire des religions.

★ Dessin de Berenice CLEEVE.

Pour lui, le temps de l'agnosticisme et du rationalisme, le mythe du progrès indéfini ont volé en éclats. L'irrationnel fait sa rentrée dans la vie spirituelle *et culturelle de l'Occident. Reste à découvrir sa signification. « C'était à nous, ceux de la jeune génération, qu'il appartenait de trouver de nouvelles raisons d'être. »*

Une bourse d'études du maharadjah de Kassimbazar et l'occasion offerte par un congrès de l'Y.M.C.A. conduisent Eliade en Inde (1928), où il rencontre Surendranath Dasgupta dont l'*History of Indian Philosophy* l'avait attiré vers l'hindouisme. Rabindranath Tagore et surtout les monastères de l'Himalaya. Il ne rentrera en Roumanie qu'en 1931, ayant appris le sanscrit, pratiqué le yoga, reçu sous la dictée les commentaires de Dasgupta sur les *Upanishads*.

En 1933, son roman *Maitreyi (la Nuit bengali)* reçoit le prix du meilleur roman. Il soutient sa thèse sur le yoga, obtient son doctorat en philosophie et enseigne à l'université de Bucarest, ses premiers cours ayant pour thèmes le problème du mal et de la rédemption dans l'histoire des religions, ainsi que la dissolution du concept de causalité dans la logique bouddhiste.

La création du groupe Criterion, où les débats sur Freud, le communisme, Gide, font sensation, augmente encore la renommée roumaine d'Eliade (c'est là qu'il rencontrera Cioran). En 1937, il travaille à l'édition des œuvres de Hasdeu. Avec la publication de sa thèse et la création de sa revue *Zalmoxis*, sa carrière internationale commence. Elle le mènera de Berlin à Londres, où il sera nommé attaché culturel de Roumanie en 1940. Là, à trente ans, à la veille de la guerre qui fera de lui un exilé, s'achève *les Promesses de l'équinoxe*, qui, on le voit, est le journal d'une aventure spirituelle à travers une activité intellectuelle peu commune.

Le trait le plus saillant de ces Mémoires est d'ailleurs cette faim de connaissance vécue alliée à un sens aigu de la rigueur qu'aucun conformisme ne pourra distraire.

FRÉDÉRICK TRISTAN.

(Lire la suite page 24.)

(1) *Mircea Eliade*, L'Herne n° 33, dirigé par C. Tacou, 1978.

Une « Vatican-fiction »

● *Et si le pape était américain ?...*

L'ÉLECTION du cardinal Wojtyla à la papauté, à l'automne 1978, cassa quatre siècles d'une lignée de papes italiens. Le choix d'un Polonais ne suscita aucun émoi durable. Et cette référence permet de tenir pour parfaitement vraisemblable l'épopée fragmentaire bâtie par Walter F. Murphy pour mettre en place l'essentiel de la vie et de la mort d'un imaginaire pape François en un temps qui est le nôtre. Il est fils de diplomate américain, élevé en Italie et à Dublin, étudiant en droit à Chicago. Jeune officier pendant la guerre, puis professeur de droit constitutionnel et rappelé comme colonel dans le corps des Marines pendant la guerre de Corée. Son histoire et son roman commencent là, à travers le récit qu'en fait un vieux sous-officier.

Autant les résumer ici puisque aussi bien l'édition française en rapporte en dos de couverture les grandes lignes dans un texte qui conclut par ce qu'il convient d'y lire : « *Le pape François paiera de sa vie d'avoir mis en œuvre un évangile militant au service de l'individu et de l'amour.* » Si l'on veut d'un tel mode d'emploi... En fait, si les procédés sont très éprouvés, s'ils relèvent du découpage ajusté pour une série télévisée — ce que le roman est d'ailleurs devenu, — le sens de l'histoire est bien différent et laisse l'esprit suspendu jusqu'au terme.

Donc, Declan Walsh, remarquable chef de corps dans la guerre, qui tire son unité de l'encerclement chinois en 1951, devient juge à la Cour suprême des Etats-Unis, époux d'une femme dont la beauté, l'intelligence, la pudeur, etc. Bref, le couple aurait tout pour aller un jour à la Maison Blanche. Mais elle meurt, et lui, Declan, entre à la Trappe.

Trois ans plus tard, le pape est mort, le conclave s'éternise. Le cardinal Ugo Galeotti, ancien délégué apostolique aux Etats-Unis, propose le nom du moine Walsh. Elu, il prend le nom de François, lance une campagne de renouveau spirituel, parcourt le tiers-monde en semant la subversion pure de l'Evangile. Il gêne trop d'Etats et de régimes. Son assassinat, place Saint-Pierre, est la seule issue logique.

L'attention ne s'essouffle jamais, parce que chaque épisode est bien noué. On songe à la fabrication d'*Holocauste* : du réalisme, de la reconstitution minutieuse, du très ressemblant, de l'émouvant. Or, sur les camps d'extermination, Eugen Kogon, David Rousset, Robert Anteime, les survivantes de Ravensbrück dans un volume collectif, avaient conduit infiniment plus loin dans la perception des ressorts profonds du destin des victimes et des bourreaux. C'est *Holocauste* cependant qui mit des millions de gens en face de la réalité de ce destin.

Ici, de même. Le recul, la position d'observateur, empêchent que passe cet indéfinissable que Graham Greene, Bernanos ou le Claudel de la trilogie du *Père humilié*, auraient transmis. La lignée de Walter-F. Murphy est honorable dans la famille du roman d'aventures romaines : Emile Zola, dont la *Rome* est une grande œuvre, fascinante et méconnue, Morris West, et, sur le second rayon, Roger Peyrefitte ou Alexis Curvers.

JACQUES NOBÉCOURT.

(Lire la suite page 25.)

Père et fils

● *Entre eux, il est toujours trop tôt ou trop tard.*

UN médecin généraliste, le docteur François Emmanuelli, se sait condamné et meurt lentement. Un médecin anesthésiste-réanimateur, le docteur Xavier Emmanuelli ne peut plus rien pour son père et assiste à son agonie.

Ballade pour un père est le rappel de ces heures cruelles. Celui aussi de ces deux vies parallèles de médecins, l'un au service de sa clientèle corse, l'autre un peu partout dans le monde.

« Il avait tâtonné, médecin guérisseur dans la nuit des êtres (...). Il voyait dans les hommes une dimension que je trouvais ridicule et désuète. Mais ses résultats n'étaient pas pires que les miens — au contraire, — et si, pour quelques cas spectaculaires, j'ai pu sauver des vies, lui, au cours de son existence de médecin, a apporté douceur et consolation, ce que je n'ai pas su faire. On m'a préparé pour une lutte corps à corps, brutale et rapide. Lui s'était équipé pour une longue approche. Il a soulagé des misères. J'ai sauvé quelques vies à grands coups de sabre. »

Regrets, remords. *« Toi le meilleur de moi-même, tu me barrais la route, d'une certaine façon et je t'ai déçu. »* Aujourd'hui il est trop tard. Hier il était trop tôt. Il est toujours trop tôt ou trop tard entre un père et un fils. *« Je suis ton fils et ne sais te parler. »*

Xavier Emmanuelli dit autre chose encore que ce que, dans son chagrin, il exprime pourtant avec bonheur. Car ce médecin est un écrivain. Un bel écrivain. Mais ce ne serait rien : un homme bon. Et qui ne penserait qu'à donner s'il n'y avait aussi en lui cette attente, et, à chaque rencontre nouvelle, cette espérance. Nous sommes tous ainsi. Aimant aimer.

Toute histoire d'homme, depuis les premiers âges, est l'*« histoire d'une grande tendresse. »* Dans son métier même, avant qu'il soit ce *« héros dérisoire des soirs de la ville, courant ici et courant là, avec l'ambiance aux gyrophares et klaxons impérieux »*, ce que Xavier Emmanuelli aimait, ce qu'il aime, dans le rapport médecin-malade, c'est *« ce contact particulier et chaleureux qui s'établit entre deux personnes »*.

Mais dans la vie de tous les jours ? Nous n'allons pas les uns aux autres avec simplicité et confiance. Xavier Emmanuelli s'accuse : *« Je suis soupçonneux, méfiant, cherchant les calculs et n'osant pas me déclarer... »* Il nous faut apprendre à *« rencontrer les gens simplement sur les chemins de la grâce et de la sensualité »*. Nous ne savons rien encore de l'amitié. A peine plus de l'amour.

Ainsi nous sommes-nous rejoints, Xavier Emmanuelli et moi, de malade à malade, malades de la vie.

Je dirai tout. Cet homme, je l'ai rencontré et je l'ai aimé, avant d'avoir lu son livre, avant même de savoir qu'il écrivait, ignorant ce qu'il était — et qu'il était médecin. C'était, il y a quelques semaines, à Bangkok. Nous étions allés l'un à l'autre avec simplicité, nous étions devenus amis aussi facilement, aussi naturellement qu'aux temps de l'adolescence, il n'y avait plus d'âge ni de temps.

Je me résolus enfin à m'enquérir de son nom. Avais-je seulement fini par soupçonner qu'il était médecin ? Mais ce médecin-là ? L'un des initiateurs, des animateurs de cette « marche » pour laquelle nous nous trouvions en Thaïlande, l'un des fondateurs de Médecins sans frontières, dont il se trouvait qu'il était, cette année, le président.

Sur la route du Cambodge, en présence de quelques camarades étonnés, Xavier Emmanuelli me parla de Dieu, du ton irremplaçable de ceux qui savent et qui essayent désespérément, vainement, de transmettre leur certitude. Mais le secret passe entre les mots, et dans ce livre aussi, de façon plus mystérieuse encore, car c'est à peine si, tout à la fin, né de la souffrance des peuples martyrisés et des hommes abandonnés, le nom de Dieu est prononcé.

« Le chemin des hommes est certainement l'amour... » La vie, plus forte que la mort : *« Je vais mourir, mais cela n'a pas d'importance puisque je vais vivre... Tout se passe comme si l'humanité se savait immortelle. »* Autre marche, vers une autre frontière. *« Je crois que cette profession ne peut être envisagée qu'au bout d'un itinéraire initiatique. »* Cette profession, mais aussi le métier d'homme. Ainsi passons-nous du visible à l'invisible. Ce qui ne signifie pas, bien au contraire, que selon nos moyens et nos forces, nous ne devions travailler, comme Xavier Emmanuelli et ses camarades, pour nos frères les hommes.

Voilà le beau grand livre que j'ai lu, moi. Vous en lirez un autre, sans doute. Telle est toute confession, telle toute méditation de cette qualité, toujours : une percée à travers une vie dont est illuminée la nôtre.

CLAUDE MAURIAC.

★ BALLADE POUR UN PERE, de Xavier Emmanuelli. Editions Ramsay. 195 page. Environ 42 F.

« Avant Mémoire » de Jean Delay

« L'Opéra de Beaucaire » de Jack Thieuloy

Valeur refuge

LES Français de 1980 n'auraient-ils plus foi qu'en ce qu'ils furent, plus goût qu'aux cimetières ? Tandis que leur démographie s'effondre, on ne leur voit d'ardeur véritable qu'à enterrer leurs dernières gloires, à fouiller leur généalogie, à recenser leur patrimoine. Serait-ce que l'an 2000 les épouvante ? On dirait qu'ils abordent le futur à reculons, agrippés au passé comme à une valeur refuge.

Les livres confirment ce recroquevillement. Abandonnant le marché de l'avenir aux fabricants d'anticipations ou de prophéties, les écrivains de qualité se tournent volontiers vers la biographie, la monographie régionale ou familiale.

Qui étaient donc ces milliers d'ascendants dont la grande histoire ne souffle mot et qui nous ont faits, chacun, ce que nous sommes ? Où se perd la chaîne de joies et de peines dont nous nous sentons, pour un temps, l'ultime maillon ?

Avec Yourcenar, et peut-être à son instar, beaucoup de romanciers délaissent la fiction pour répondre à cette question, et se changent en pieux archivistes de leur parentèle. C'est vrai d'auteurs en rupture et en marge, comme Jack Thieuloy, autant que d'écrivains plus bourgeois.

CHEZ ces derniers, le culte des ancêtres, s'il ne va pas sans haine, en manière d'excuse, s'hérite avec l'argenterie Jean Delay était voué à y sacrifier, par dix générations de commerçants. Sa formation, en revanche, aurait pu l'en détourner. On l'imagine, par exemple, engageant sa haute compétence médicale dans les débats de l'heure sur la psychiatrie, sur ce qui est organique, ou inné, et ce qui ne l'est pas... Qu'il préfère se passionner pour la vie de ses aïeux sous Louis XIV est plus qu'une marque de sagesse : un signe des temps.

Le grand patron s'est donc recyclé comme chartiste. A partir des actes notariés, registres d'état civil, plans de quartier et autres paperasses moisies où s'écrivent, à condition de savoir les lire, les plaisirs et les jours, Jean Delay a exploré, dans le premier tome d'*Avant Mémoire* paru l'an passé, les années 1555-1650. Le deuxième volume que voici va jusqu'en 1736.

Par Bertrand Poirot-Delpech

A mesure que les aïeux de l'auteur montent dans la société, nous croisons plus de noms connus, nous surprenons *plus de mots célèbres. Grâce aux ancêtres Imprimeurs*, nous rencontrons La Bruyère, Vauban, Le Sage. Nous apercevons Voltaire dans la foule qui hurle sa joie à l'enterrement de Louis XIV... Mais nous restons du côté des obscurs, et de la vie quotidienne, qui manque tant aux manuels scolaires.

CELA se fait par des sortes de digressions, de « fenêtres » documentaires. Tel aïeul était-il violoniste à la fin du XVIIe siècle ? Voici comment se pratiquait et s'enseignait la musique du temps. Un autre grand-père était-il mercier-joaillier ? Voici comment vivaient et s'organisaient les corporations marchandes de la capitale.

Après les paumiers et les officiers de justice, aperçus dans le premier volume, c'est le tour, notamment, des cabaretiers. Leur rôle se révèle décisif dans ce que l'auteur appelle l'*« irrigation des émotions populaires »*. Au grand dam des puissants. *« C'est chose fâcheuse qu'un peuple qui s'émeut et obtient par sa pétulance ce qu'il désire »*, s'indigne un robin en 1648. Ce qui est vrai sous la Fronde le restera jusqu'à la Révolution.

Les imprimeurs, aussi, drainent et entraînent les mécontentements. Dans le quartier Saint-Jacques - Saint-Séverin, où ils se regroupent, la taille-douce ne sert pas qu'à tirer des images pieuses, des cartes de géographie, des plans de bataille ou des almanachs officiels à la gloire du roi. C'est également le temps des estampes satiriques, des libelles sous le manteau. Le temps où l'écrit faisait encore peur ! Vauban est obligé d'éditer en Flandre son projet de justice fiscale, dont on a dit qu'il aurait peut-être évité la Révolution. Ce qui n'aurait pas arrangé les perruquiers, autres ascendants de l'auteur, l'abondance de têtes coupées ayant fait chuter, comme on sait, les cours du cheveu...

Plein de son sujet au point d'épouser naturellement le style de l'époque, Jean Delay se fait le Saint-Simon des sans-grade, avec la même minutie passionnée et captivante que son devancier en mettait à rapporter les intrigues de cour.

A première vue, Jack Thieuloy ne passe pas pour un amoureux des traditions, ni pour un rat de bibliothèque. Son nom reste lié à des voies de fait contre l'institution littéraire, même s'il est probable qu'il a été manipulé sans vergogne par un pilier de cette institution. Ses précédents livres — *la Geste de l'employé*, *Loi de Dieu* — sentaient le soufre. En même temps que l'*Opéra de Beaucaire* paraît un texte de cette veine scandaleuse, *les Os de ma bien-aimée*. L'auteur y raconte comment, suite à un accident de voiture sans témoin, il dépèce et mange sa maîtresse, en signe d'amour — consommé. De même qu'il recommandait, ailleurs, l'homosexualité, la sodomie et l'échange de vomis, Thieuloy voit ici dans le cannibalisme, préfiguré par la vie foetale et sanctifié par l'eucharistie, le meilleur moyen de vaincre la mort éternellement...

(Lire la suite page 24.)

Nathalie SARRAUTE
L'USAGE DE LA PAROLE
Avec Nathalie Sarraute,..., nous pénétrons dans une dimension nouvelle, à la racine des êtres, des mots et des choses...
André Brincourt, Le Figaro
Gallimard

John Irving

Le monde selon Garp

"Chaque génération a son livre. "Le monde selon Garp" de John Irving pourrait bien être pour les enfants de la crise l'équivalent de "L'attrape-cœurs" de Salinger pour ceux des années cinquante". Jacques Cabau / Le Point

"C'est peut-être cela un grand livre : une parodie qui se révèle plus vraie que la réalité qu'elle est censée grimacer" Pierre Lepape / Télérama

"Un des plus beaux, des plus étonnants monstres de la nouvelle fiction américaine". Michel Braudeau / L'Express

"Livre irrésistiblement drôle et suprêmement tragique". Jean-François Josselin / Le Nouvel Observateur

"On trouve difficilement les mots capables de rendre la joie, l'émotion, l'enthousiasme que fait naître ce superbe roman. L'imagination est à l'œuvre en permanence dans le monde de Garp, plus vaste que la vie et aussi réel que nos rêves les plus intimes de vie et de mort, d'amour, de désir et de peur". Publishers Weekly

"Riche et hilarant. Le talent de conteur déployé par John Irving est si vigoureux et si étincelant que l'auteur parvient au cœur de la vérité profonde de notre époque". New York Times / Book Review

Roman - Traduit de l'anglais par M. Rambaud. 592 pages

SEUIL

la vie littéraire

Une librairie-galerie-salon de thé à Marseille

L'éditeur, Jeanne Laffitte, vient d'installer à Marseille, dans plusieurs salles de ce qui fut jadis l'arsenal des galères, une librairie-galerie-salon de thé, baptisée les Arcenaulx, qui veut être un véritable centre d'animation culturelle autour du livre. C'est une voie nouvelle que tente d'explorer cette jeune femme, descendante d'une lignée de libraires marseillais, spécialiste du livre ancien et du reprint, dans une ville où la librairie traditionnelle ne se remet pas du coup que lui ont porté l'implantation de la FNAC ainsi que la fermeture, à la fin de l'année dernière, de la grande librairie familiale de la Canebière que dirigeait M. Pierre Laffitte, frère aîné de Jeanne.

Jeanne Laffitte s'est associée à un pâtissier célèbre à Marseille, M. Maurice Mistre, qui est également photographe, sérigraphe et graveur (1), mais surtout amateur d'art, et dont la boutique a toujours été une cimaise.

Ancrée à proximité du vieux port, la librairie s'est spécialisée dans trois domaines : elle offre un choix exceptionnel d'ouvrages sur la marine et la mer ; un deuxième rayon est consacré entièrement à la Provence aussi bien avec des ouvrages anciens qu'avec des livres récents : quelque sept mille volumes anciens, dont Jeanne Laffitte s'est fait une spécialité, sont proposés aux amateurs. Libéré, le siège social des éditions Jeanne Laffitte, place Francis Chirat, reçoit pour sa part la majeure partie du fonds de la librairie Honoré-Champion, rachetée par Jeanne Laffitte en association avec M. Michel Zlatkine en 1974.

Grâce aux dimensions des salles, le salon de thé-pâtisserie attenant, ouvert, comme la librairie, de midi à 21 heures, devient une galerie d'exposition permanente. Enfin, l'aménagement d'une salle polyvalente va permettre d'accueillir des animations soit sous forme de conférences-débats, dans le cadre des « mardis des Arcenaulx » soit, dans le cadre du théâtre hors les murs, des troupes, telle celle de Marcel Maréchal. Autre projet, la création d'un cinéma d'essai en collaboration avec le cinéma Utopia d'Avignon.

Pour fêter l'ouverture des Arcenaulx, Jeanne Laffitte réimprime, par la technique du reprint, les éditions originales du *Pâtissier royal* (1841) et du *Pâtissier pittoresque* (1828), d'Antonin Carême, qui fut le véritable codificateur de l'art culinaire et porta la renommée de la cuisine française à son zénith. Elle édite également une biographie du génial cuisinier-pâtissier par Louis Rodil. — J. C.

★ Librairie des Arcenaulx, 25, cours d'Estienne-d'Orves, 13001 Marseille (91) 54-39-37.

(1) M. Mistre est l'inventeur d'une technique qui lui permet de reproduire par sérigraphie... en chocolat n'importe quelle gravure ou photographie sur ses pâtisseries qui demeurent consommables.

Découvrir la graphologie

Maurice Delamain, qui reprit la direction de la maison Stock au lendemain de la première guerre mondiale, fut aussi pendant vingt-cinq ans président de la société de graphologie française. Initié par le maître Crépieux Jamin, Maurice Delamain relance l'ancienne revue *la Graphologie scientifique*, sous le titre *la Graphologie* (1935). Certains de ses articles firent date : « Le symbolisme de l'espace graphique », « L'écriture aérée et compacte » où il distingue deux catégories d'écrivains, les encrophiles et les encrophobes, ainsi qu'une étude consacrée aux anarchistes. Ce fut lui qui ouvrit le lecteur français à une graphologie imagée. Micheline Delamain, sa veuve, graphologue elle aussi, a entrepris de réunir un certain nombre des textes de son époux, à quoi elle adjoint quelques-uns des siens, notamment sur « Proust et le complexe d'Œdipe ». Ce condensé est passionnant : la méthode symbolique et analytique des Delamain a contribué efficacement au développement de cet art, de cette science qu'est la graphologie. (*Découvrir la graphologie*, Editions du Signe, 15, rue Humblot, 75015 Paris.)

vient de paraître

Romans

ROGER IKOR : *l'Eternité derrière.* — Contraint par l'âge à se retirer, un couple de petits commerçants affronte le temps de la retraite : existe-t-il un art de vieillir ? Par l'auteur des *Eaux mêlés*. (Albin Michel, 284 p.)

HENRY BONNIER : *l'Enfant du Mont-Salvat.* — Le naufrage d'une famille dans la Provence des années 30, raconté par un jeune garçon. Par l'auteur de *l'Amour des autres*. (Albin Michel, 343 p.)

Textes

YVES BUIN : *Maël.* — Une série de textes nostalgiques, entre l'aphorisme et le poème en prose, inspirés par un vif sentiment de la nature et de la précarité. (Christian Bourgois, 121 p.)

MARC CHOLODENKO : *la Tentation du rejet Rimbaud.* — Une errance dans la vie et un hymne à la nature entre pensées et poèmes en prose. Par l'auteur des *Etats du désert*, prix Médicis 1976. (Hachette/Pol, 186 p.)

Nouvelles

CHRISTIAN BAROCHE : *Pas d'autre intempérie que la solitude.* — Un nouveau recueil de quinze nouvelles, par l'auteur de *Chambres, avec vue sur le passé*, prix Goncourt de la nouvelle 1978. (Gallimard, 263 p.)

Récits

NABILE FARES : *la Mort de Salah Bey.* — A travers « la vie obscure d'un Maghrébin », une réflexion sur la condition de l'écrivain, du journaliste, de l'émigré. (L'Harmattan, 164 p.)

Lettres étrangères

S.-J. AGNON : *Une histoire toute simple.* — Un roman d'amour dans la Galicie orientale du début du siècle. Par le prix Nobel de littérature disparu en 1970. Traduit de l'hébreu par M.-R. Leblanc. (Albin Michel, 274 p.)

FLANN O'BRIEN : *le Troisième Policier.* — Cocasserie irlandaise. Par un écrivain trop peu connu ici et disparu en 1966. Traduit et préfacé par Patrick Reumaux. (Hachette, « Bibliothèque anglaise Pol », 266 p.)

EZRA POUND : *Au cœur du travail poétique.* — Ce recueil d'essais constitue à la fois la poétique et le journal du poète américain. Traduit et préfacé par François Sauzey. (L'Herne, 452 p.)

PER OLOF SUNDMAN : *Ce pays est une grande île.* — L'écrivain suédois né en 1922, membre de l'Académie et du Parlement de son pays, auteur notamment de *l'Expédition*, transpose ici une vieille saga islandaise. Traduit du suédois par Monique d'Argentré-Rask. (Gallimard, « Du monde entier », 212 p.)

ROBERTO JUARROZ : *Poésie verticale.* — Par un Argentin né en 1926. Ce choix est traduit et présenté par Roger Munier. (Fayard, coll. « Documents spirituels », 256 p.)

Poésie

ANGELA GHELBER : *Célébration quotidienne.* — Un second recueil de poèmes de la poétesse roumaine et française. Avec six hors-texte d'Elizabeth Ray. (Editions Ouverture, Romanel-sur-Lausanne, Suisse, 100 p.)

Sciences humaines

MARCEL GAUCHET et GLADYS SWAIN : *la Pratique de l'esprit humain.* — L'institution asilaire et la révolution démocratique. (Ed. Gallimard, 320 p.)

FERNAND DELIGNY : *Singulière ethnie.* — Fernand Deligny rencontre l'ethnologie et s'interroge sur la nature du pouvoir. (Ed. Hachette, 133 p.)

ALAN P. BELL et MARTIN S. WEINBERG : *Homosexualités.* — Le nouveau rapport Kinsey sur les comportements homosexuels. Préface du Dr Gérard Zwang. Traduit de l'américain par G. Tétart. (Ed. Albin Michel.)

Philosophie

THEODOR W. ADORNO : *Minima Moralia.* — Des réflexions sur la vie mutilée dans l'esprit des moralistes français. Traduit de l'allemand par E. Kaufholz et J.-R. Ladmiral (Ed. Payot, 230 p.)

Histoire

JANINE GARRISSON-ESTEBE : *Protestants du Midi* (1559-1598). — Phénomène nordique à l'échelle de l'Europe, le protestantisme français est, paradoxalement, typique du Midi. Une étude historique et sociologique par l'auteur de *l'Homme protestant*, synthèse récemment parue. Privat, 360 p.

ALAIN GUERREAU : *le Féodalisme, Un horizon théorique.* — Essai sur la crise de l'histoire médiévale et moderne. Préface de Jacques Le Goff. (Le Sycomore, 229 p.)

Biographies

CLAUDE PASTEUR : *le Prince de Ligne.* — Interlocuteur de Voltaire et de Rousseau, ami de Catherine II et du grand Frédéric, grand seigneur wallon et sujet autrichien, le prince de Ligne fut un témoin incomparable de son temps. (Perrin, 347 p.)

Entretiens

FRANÇOISE TRAVELET : *Dis donc, Ferré...* — Un livre à deux voix et une invitation à suivre l'itinéraire de Léo Ferré dont la mer, la folie et la mort sont les étapes. (Editions Plasma, 261 p.)

Documents

FILIP MULLER : *Trois ans dans une chambre à gaz d'Auschwitz.* — Le témoignage d'un des très rares survivants des commandos spéciaux aux fours crématoires. Préface de Claude Lanzmann. Traduit de l'allemand par P. Desolneux. (Pygmalion/Gérard Watelet, 256 p.)

JACQUES DEROGY : *le Cas Wallenberg.* — Le diplomate suédois Raoul Wallenberg sauva plusieurs milliers de juifs hongrois des persécutions nazies. Mort officiellement en U.R.S.S. en 1947, l'ancien diplomate serait encore vivant. (Editions Ramsay, 252 p.)

TATIANA BOTKINE : *Au temps des tsars.* — La gloire et l'agonie des Romanov vécues par une jeune fille de seize ans, enfant du médecin de la cour. Propos recueillis par Catherine Melnik. (Grasset, 348 p.)

ALAIN BOMBARD : *la Mer et l'Homme.* — La mer, menacée par les pollutions, portera-t-elle la vie ou la mort de l'homme ? (Fayard, 260 p.)

en poche

Politique et médecine

POUR éviter tout malentendu, précisons d'emblée que Thomas Szasz, l'impétueux professeur de psychiatrie new-yorkais, n'entend pas, dans son dernier livre : *Théologie de la médecine*, mettre en cause les aspects scientifiques ou techniques de la médecine. « *Au contraire*, écrit-il, *je suis le premier à reconnaître ce qui est une évidence : à savoir que les pouvoirs de la médecine, tant dans le domaine du diagnostic que dans celui de la thérapeutique, sont plus étendus aujourd'hui qu'ils ne l'ont jamais été.* »

Non, ce qui inquiète et parfois indigne Thomas Szasz est d'une tout autre nature ; il lui apparaît en effet que dans nos modernes médiocraties les valeurs médicales menacent de plus en plus les libertés individuelles et que la médecine tend insidieusement, avec l'assentiment de chacun ou presque, à se métamorphoser en religion d'Etat. Son réquisitoire va donc porter sur ce qu'il nomme l'Etat thérapeutique, caractérisé par l'alliance de l'Etat et de la médecine.

C'est évidemment dans le domaine qui est le sien, la psychiatrie, que Szasz se révèle le plus convaincant. Ses brefs essais sur le suicide, la drogue et la maladie mentale sont éblouissants. Dans la tradition libertaire de John Stuart Mill, il montre bien comment les principaux problèmes qui agitent l'opinion — notamment : les dangers de la toxicomanie, la liberté de l'avortement, la répression de la folie, etc. — peuvent se ramener à une question simple (mais difficile à résoudre) : en cas de conflit entre l'individu et la société, où finit l'autonomie du premier et où commence pour la seconde son droit d'intervention ? Quant à lui, son choix est fait. « *La liberté et la dignité*, écrit-il, *sont des valeurs suprêmes, et le premier devoir de l'Etat consiste à les garantir et à les promouvoir.* »

ROLAND JACCARD.

★ LA THEOLOGIE DE LA MEDECINE, de Thomas Szasz. Trad. de l'américain par F. Verne. « Petite Bibliothèque Payot », 345 pages.

■ PARMI LES REEDITIONS : *Introduction à la métaphysique*, de Martin Heidegger (col. Gallimard), *Anthropologie philosophique*, de Bernard Groethuysen (col. Gallimard), *Réflexions sur les causes de la liberté et de l'oppression sociale*, de Simone Weil (Idées/Gallimard), *le Crève-Cœur*, et *le Nouveau Crève-Cœur*, d'Aragon (Poésie/Gallimard), les romans de Roger Grenier, *les Embuscades* (Folio), et de Philip Roth, *Goodbye, Columbus* (Folio), *Lawrence d'Arabie*, une biographie de Flora Armitage (Payot).

en bref

● CHARLES BETTELHEIM dirige une nouvelle collection, aux Editions le Sycomore (72, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris), intitulé « Contradictions ». Cette collection se propose de présenter des analyses du capitalisme d'Etat ou privé et des réflexions sur les idéologies, de faire connaître concrètement les luttes menées dans le monde. Plusieurs essais sont prévus : une analyse des contradictions de Boukharine (« le Rêve mathématique de Nicolaï Boukharine », de Christian Salmon) ; une étude sur la genèse des marxismes français de 1880 à 1914 (« les Faiseurs de nuages », de Thierry Paquot) ; une information sur les rapports entre la France et l'Afrique du Sud (« le Dernier Rempart », de Bernard Taillefer) et une enquête sur la façon dont les ouvriers vivent leur travail (« l'Accoutumance au travail », de Danièle Linhart).

● GIANNI RODARI, surnommé « le poète des enfants » pour ses livres, et notamment auteur des « Aventures de Cipolino », traduit en trente et une langues, vient de mourir à Rome. Il était âgé de cinquante-neuf ans.

● UN COLLOQUE INTERNATIONAL DE PSYCHANALYSE sur le thème « La vérité » se tiendra à Paris les 8, 9 et 10 mai à la Maison de la chimie, 28, rue Saint-Dominique.

● LE NUMERO 25 DES CAHIERS ROMAIN-ROLLAND, qui vient de paraître, est consacré à la correspondance entre Jean de Saint-Prix et Romain Rolland entre 1917 et 1919. Licencié ès lettres (philosophie) à dix-neuf ans, diplômé d'études supérieures, mort en 1919 à l'âge de vingt-deux ans, le jeune homme, désespéré par la guerre, s'était lié avec un groupe d'étudiants socialistes révolutionnaires, avait fondé avec eux « la Plèbe », un journal éphémère que ses audaces de plume font rapidement interdire par la censure. Auprès de Romain Rolland, qu'il rencontre une fois, en 1917, Jean de Saint-Prix retrouve l'espoir et le goût de vivre, comme en témoigne cet échange de lettres.

● BORGES, LAUREAT DU PRIX CERVANTES. L'écrivain argentin Jorge Luis Borges a reçu, à Madrid, le prix Miguel de Cervantes, l'une des récompenses littéraires les plus importantes d'Espagne. Avec le poète espagnol Gerardo Diego, le prix Cervantes a été créé il y a cinq ans par le ministère de l'information madrilène pour récompenser l'œuvre complète d'un écrivain de langue espagnole. Alejo Carpentier l'a reçu en 1978.

■ L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE, PARIS ET REGION PARISIENNE DE CULTURE ET BIBLIOTHEQUES POUR TOUS, qui a prêté près de huit millions de livres en 1978, a décerné ses prix, dans la catégorie « romans », à Philippe Beaussant pour « l'Archéologue » (Gallimard) et, dans la catégorie « documents », à Simon Lacordaire, pour « Sources et Fontaines de Paris » (Fayard).

● LE PRIX NADAR ET LE 2e PRIX DU LIVRE HISTORIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE ont été attribués à « la France 1900 vue par les frères Seeberger » (Belfond). Cet ouvrage, accompagné d'un texte d'Hubert Juin, a été réalisé par Michel Cabaud et Guy Feinstein.

● LE PRIX BREMOND, qui couronne l'auteur d'un livre sur l'Arménie et sa civilisation, a été décerné à Varvara Sasmadjian pour son ouvrage intitulé « les Arméniens : réveil ou fin ? », et publié aux éditions Entente.

● LE PRIX CHARLES-VILDRAC a été attribué au poète Guy Valensol pour son recueil « le Pubertaire » (éditions Chambelland).

هكذا من الأصل

étude

Flaubert cent ans après

Un grand bougre

CONTREDIRE Sartre, je n'aime pas. Surtout à présent qu'il n'est plus, alors qu'il méritait tant d'estime. Mais tout de même, question Flaubert, pas moyen de l'approuver. Grosso *modo*, pour Sartre, Flaubert est un bonhomme antipathique, mais à qui l'on peut peut-être pardonner, parce qu'il est l'auteur d'un chef-d'œuvre : *Madame Bovary*. Non, vrai, ni sur l'homme ni sur l'œuvre, je ne suis d'accord avec Sartre. Et ce n'est pas la sentence d'Anatole France qui m'y conduira, l'Anatole déclarant, péremptoire : « *Cet homme n'était pas intelligent.* » Vous croyez ?

L'homme ? Entendu, des côtés fâcheux. Une certaine façon de parler des femmes pour le moins désobligeante. Mais il faut faire la part — qui est grande, — dans les lettres qu'écrit Flaubert, de l'exagération, d'un goût du paradoxa. Joie chez lui évidente d'effarer, de scandaliser et de se faire passer pour un affreux. Sa correspondance avec Feydeau notamment regorge de propos impossibles, dont Feydeau lui-même devinait, connaissait même parfaitement, l'aspect volontairement horrifique.

Quand il s'adressait à George Sand — drôle d'idée d'ailleurs et où s'avère le côté naïf du gars — Flaubert est tout autre. Il prend George Sand pour un écrivain comme lui, sans réfléchir à la singulière distance qui sépare un monsieur super-scrupuleux qui se corrige sans cesse et ne veut rien publier qui ne lui paraisse valable et sérieux d'une dame occupée à produire n'importe comment des pages et des pages en calculant avant tout ce que ça lui rapportera. Je ne le vois pas non plus avec Mme Schlésinger semblable à l'individu détestable dont il affecte devant Feydeau l'apparence.

Qu'il ait été un moment, après sa « ruine », tenté par les droits d'auteur au théâtre, c'est vrai. Mais même dans cet incident, il ne se conduit pas mal. Il a échoué ? Bien fait pour moi, dit-il. Il se mord les doigts et il n'y aura plus de sa part la moindre récidive. Le sort l'a ramené d'un coup à cette espèce de « mission » qu'il s'était donnée et où je ne puis voir autre chose qu'une assez authentique grandeur. Soit ! Soit ! Il en remet un peu quant à sa vie sacrificielle et à l'ascèse qu'il s'infilge pour l'élaboration de ses textes. Et sans doute Jules Lemaître avait-il raison de sourire. Allons ! Pas si terrible son drame de créateur. Quand le mot qu'il cherche ne vient pas, il se vautre sur sa peau d'ours en fumant des cigarettes. N'empêche qu'il est exemplaire dans l'exigence de ce qu'il tient pour la perfection.

« Les honneurs déshonorent »

Des choses dans son comportement qui me ravissent. Il sait et dit que « la célébrité s'obtient à force de courses », de relations, de visites, de prévenances aux journalistes, aux importants et aux égéries de salons. Et c'est un jeu qu'il se refuse à jouer. Il a une formule brutale (que Sartre aurait dû être le premier à saluer) : « *Les honneurs déshonorent.* » Et il se blague lui-même beaucoup. Le sens de l'humour est toujours appréciable chez un scribe.

Il a été navrant, presque autant que Mme Sand, dans ses réflexes devant la Commune. Mais j'aime son sursaut de dégoût en présence des notables de Rouen terrifiés par ce qu'ils redoutaient de la République, et qui poussaient ce soupir immonde : « *Heureusement que les Prussiens sont là* ». Et comment ne pas se souvenir du Comice agricole dans *Madame Bovary* et des mots de Flaubert où frémit une indignation : « *Ainsi se tenait devant ces bourgeois épanouis ce demi-siècle de servitude.* »

Maintenant les livres. La discussion est ouverte. *Madame Bovary* au premier plan ? Tous nos avis sont subjectifs. Je pense toutefois que l'unanimité est faite pour considérer *Salammbô* comme une erreur. C'est illisible, *Salammbô*, non ? Mais *la Tentation de saint Antoine* n'est pas rien, ni les *Trois Contes*, ni surtout *l'Education sentimentale*. Immense, ce bouquin-là, et qui résiste au passage des années. Que de romans dont j'ai été féru jadis et qui me sont aujourd'hui radicalement incomestibles. Je pense à Julien Green, par exemple. Et Malraux lui-même — *l'Espoir* mis à part, — quelle rhétorique, quelle « littérature », au sens le plus sévère du mot, dans *les Conquérants*, dans *la Voie royale* ! *L'Education sentimentale* comme *les Misérables*, on n'a jamais fini d'en découvrir les richesses. Dussardier est inoubliable, et je ne retrouve guère le tricheur des lettres à Feydeau qui se déligure à plaisir dans la scène où Frédéric Moreau, qui tient Mme Arnoud à sa merci, se domine, renonce : « *Alors, il l'aimait tellement qu'il s'en alla.* »

Peu de récits dans toutes les lettres françaises qui m'atteignent aussi profond que l'histoire de Félicité, la servante, dans les *Trois Contes*, et je suis persuadé que Flaubert, envers son *Julien l'Hospitalier*, éprouve une fraternité secrète. Vous vous souvenez, Julien, à la fin, qui n'en peut plus ; mais, une nuit de tempête, ce passeur bénévole entend qu'on le hèle de l'autre côté du fleuve et il y va en dépit de sa fatigue écrasante : « *La pluie cinglait son dos, le violence de l'air l'étouffait.* » Il a promis. Il doit. Ainsi le Flaubert qui s'acharne à ses écritures, « *m'imaginant,* dit-il, *que ce que je fais est important* ».

Flaubert flaire les âmes mortes et il entend n'être pas de cette légion. C'est avec les âmes mortes qu'on fait les bons vivants, et s'il s'autorise des priapées hygiéniques, c'est sans bonheur. Il préfère sa solitude et son travail. Comme je comprends le respect que lui portait Zola, un respect mêlé de tendresse ! Mais, bien sûr que si, un « *grand bougre* » (comme il disait de ses maîtres), Gustave Flaubert !

HENRI GUILLEMIN.

Les péripéties d'une destinée posthume

● *De Thibaudet à Queneau, de Barthes à Sartre, il a eu de la chance !*

LA France de l'Ouest, la France tout court et la francophonie entière en quête d'unité de la langue vont célébrer le centenaire de la mort de Gustave Flaubert, le 8 mai 1980.

Flaubert a-t-il besoin, aujourd'hui, de cette cérémonie ? Certes pas ! Il n'est pas utile de renforcer les piétés flaubertiennes, alors que ce serait nécessaire pour les Goncourt, Huysmans, Anatole France, voire Alphonse Daudet.

Un grand écrivain connaît toujours un parcours *post mortem* qui peut être aussi fécond en péripéties que ce qui a été sa vraie vie. Je pense à Zola, dont l'après-mort fut plus accidentée que la biographie. Pour des raisons différentes, la grandeur de Flaubert ne cessa de monter. La période du « tunnel » fut courte, voire inexistante. Même la mort de Hugo (l'une des plus belles morts du siècle !) ne réussit pas, en 1885, à étouffer la flamme.

Une cohorte d'universitaires s'était constituée autour du romancier, appuyée par des écrivains qui se reconnaissaient en lui, René Dumesnil, Edouard Maynial, Albert Thibaudet, La Varende, André Billy, Henri Troyat, Roland Barthes et bien d'autres. Ils bénéficiaient de la ferveur normande, qui n'a pas désarmé et qui sait entretenir les petits mystères de la création littéraire, phalange d'admirateurs qui ramènent à leur clocher leur illustre contemporain. S'y ajoutaient les professeurs de français, heureux de trouver une réserve de langue pure où puiser des exemples qui prenaient encore plus d'éclat à être transformés en cabochons ou en camées. Bref, au milieu du vingtième siècle, les lecteurs pouvaient dire avec La Varende : « *Gustave Flaubert est un des maîtres normands les plus incontestables. Il ne fit pas école, car sa discipline était trop sévère et son génie trop particulier ; mais, indirectement, son apport romanesque fut de tout premier ordre...* »

Un tel consensus (mot à la mode depuis) durait donc depuis soixante-dix ans et pouvait laisser entrevoir une proche momification du Viking. Entre les deux guerres, les surréalistes s'étaient peu préoccupés de Flaubert, si éloigné de l'exploration de l'inconscient et de l'écriture automatique, et moins encore de ses personnages. On a beau penser que la Nadja de Breton a bien des traits d'Emma Bovary, les surréalistes n'étaient pas de la même tribu. Sauf un : Raymond Queneau.

Raymond Queneau avait attiré l'attention sur un autre aspect de son compatriote, la partie immergée de l'iceberg. Queneau se détournait des œuvres achevées, celles que Flaubert avait martelées avec la conscience professionnelle d'un forgeron de Carthage, pour fouiller les ouvrages plus ambigus qui fleurissent autour du thème de l'universelle bêtise.

Le père de Zazie avait bien compris cette fascination devant l'absurdité de la connaissance, obsession qui marque les trois *Tentation de saint Antoine*, *Bouvard et Pécuchet*, le *Dictionnaire des idées reçues*, etc. Il y avait là un autre Flaubert, un maître de la dérision.

Portrait par E. Liphart.

« Je suis un barbare, j'en ai l'élan, l'entêtement, l'irascibilité. Normands, tous tant que nous sommes, nous avons quelque peu de cidre dans les veines. C'est une boisson aigre et fermentée, et qui quelquefois fait sauter la bonde » (Flaubert).

Revendiqué par le nouveau roman

Or, 1950, c'était aussi le début du nouveau roman, Robbe-Grillet, Butor et leur abbé Moreux, Roland Barthes. Une tout autre « école » se réclamait de celui qui avait rêvé toute sa vie d'« *écrire un livre sur rien, qui ne tiendrait que par la force de son style* ». Exactement ce qu'ils voulaient faire ! Ces romanciers, qui rejetaient à la fois l'engagement, le sujet, l'intrigue et les personnages, se réclamaient non de l'écriture flaubertienne, mais en amont, de l'*œil* de Flaubert. A l'ombre du géant de Croisset, ils proclamèrent l'*école du regard*. Celui qu'ils admiraient, c'était bien celui qui avait dit à « son disciple » Maupassant : « *Pour décrire un feu qui flambe et un arbre dans la plaine, demeurons en face de ce feu et de cet arbre jusqu'à ce qu'ils ne ressemblent plus, pour nous, à aucun autre arbre et à aucun autre feu.* »

« L'Idiot de la famille »

Quel coup de théâtre pour un écrivain alors classé à l'extrême droite littéraire (c'est Albert Thibaudet qui a mis au point cette notion d'une droite et d'une gauche littéraires sans rapport avec la droite et la gauche politiques), et qui se retrouvait à l'avant-garde ! Eh bien, ce n'était pas assez encore. Le nouveau roman pâlissait déjà que la parution de *l'Idiot de la famille*, de Jean-Paul Sartre, soulignait avec éclat le caractère fondamental d'une œuvre entièrement marquée par le syndrome de l'échec. L'énorme machine critique de Sartre replaçait Flaubert dans sa classe comme dans son temps, et surtout dans leurs fantasmes. De Thibaudet à Queneau, de Barthes à Sartre, Flaubert avait eu de la chance !

En 1980, où en est-on de celui dont Goncourt disait : « *C'est un homme qui a eu quelque chose de tué sous lui* » ? Maupassant, celui qui l'a connu de plus près, a bien montré par son propre comportement sinon par ses confidences, ce que Flaubert pouvait avoir de dangereux, le côté autodestructeur du Frenhofer de Balzac dans *le Chef-d'œuvre inconnu*. L'auteur de *Boule de Suif* avait compris que, si l'idée du regard était géniale, la pratique du « gueuloir » pouvait être toxique. Comment l'intelligent Flaubert n'a-t-il pas pensé que la prose imprimée est faite pour être lue « des yeux » ? « *Rien n'est aussi opposé à la lecture courante, écriture rétinienne accélérée, dégagée totalement du larynx, que la phrase flaubertienne, conçue pour être lue à voix haute, avec toute une ponctuation de silences pesés et l'articulation appuyée des consonnes.* »

Ce procédé lui permettait d'aller plus loin dans la musique de la phrase ? Mais personne ne le lirait ainsi, pas même Albalat qui le disséque d'après ses corrections manuscrites. Oui, le déclamateur solitaire de Croisset à la voix de bronze s'imposait, en même temps qu'à la langue française, une bien étrange orthopédie !

En revanche, d'entrée de jeu, Maupassant, comme plus tard les écrivains du nouveau roman, accepte l'objectivité de l'auteur, son absence et rejette l'analyse psychologique alors courante de l'auteur qui sait tout et voit tout, et tend vers la description plus ou moins minutieuse du comportement des personnages. Flaubert et Maupassant étaient en avance sur le behaviorisme qui allait dominer l'école anglo-saxonne, de Conrad aux grands Américains.

Ainsi, en cent ans, l'œuvre de Flaubert aura-t-elle fait un tour complet sur elle-même.

ARMAND LANOUX.

Aragon, admirateur de Salammbô

Cette œuvre de Flaubert, qu'on déclare facilement aujourd'hui illisible ou morte, a trouvé en Aragon un admirateur de taille. Dans *Blanche ou l'oubli*, il lui a consacré une dizaine de pages enfiévrées (page 220 et suivantes). Ce sont les spectacles d'horreur qui le frappent à travers le livre, dont il décrit ainsi la sauvage grandeur : « ... *Tout ce bouquin plein de boucan, de soldats, de désordre et de viandes, de pourritures et de boissons, de sang répandu, de pierres précieuses, d'armes et de cruautés, d'arbres et d'oiseaux, de poix et de soufre, et dans les cèdres les cris effrayés des singes consacrés à la Lune (...).*

» *On ne veut voir ici que la provocation flaubertienne, à ces entrailles sorties des ventres, à ces craquements de poitrines sous les pieds d'éléphants, aux chiens à poil jaune mangeant les blessés à l'agonie et, moi, je crois que c'est où Flaubert est lui-même. C'est là ce qu'il est venu chercher dans la nuit des temps, c'est là cette pourriture sous les citronniers, cette sauvagerie dans la solitude en Normandie, ce bouillonnement en lui des choses immondes (...).*

» *Dire que vous avez pris* Salammbô *pour un exercice à la mode du Second Empire, une imagerie de l'art pour l'art, entre Théophile Gautier et Leconte de Lisle...* »

Repères

1821. — Naissance à Rouen, où son père, médecin, est directeur de l'hôpital. Pensionnaire au collège royal de Rouen de 1832 à 1839. Ayant commencé d'écrire à dix ans, il continue : « Mémoires d'un fou » (1838), « Smarh » (1839), « Novembre » (1840-1842), publiés à titre posthume, ainsi que la première « Education sentimentale » (1843) où passe la rencontre d'Elisa Schlesinger à Trouville, en 1836.

1844. — Terrassé par sa première crise d'épilepsie. C'est le tournant de sa vie : renonce aux études de droit, commencées à Paris en 1842, pour se consacrer à la littérature. Vit entre Rouen et Croisset, que vient d'acheter son père.

1845. — Voyage familial en Italie. Découvre à Gênes le tableau de Breughel « la Tentation de saint Antoine ».

1846. — Après la mort de son père et de sa sœur Caroline, à la naissance de sa fille Caro, liaison orageuse avec la poétesse Louise Colet. Elle se rompra en 1848 pour reprendre, plus apaisée, de 1851 à 1855.

1847. — Voyage à pied en Bretagne avec Maxime Du Camp, rencontré à Paris. Ecrivent ensemble « Par les champs et par les grèves » (posthume). Travaille à « la Tentation de saint Antoine ». Intimité avec Louis Bouilhet, qui déconseille la publication de l'œuvre.

1849. — Voyage de vingt mois au Moyen-Orient avec Maxime Du Camp. « Le Voyage en Orient » (posthume).

1857. — Procès, acquittement et publication de « Madame Bovary », commencé en 1851. Installé à Paris depuis 1856, Flaubert est désormais lancé dans le milieu littéraire.

1862. — Publication de « Salammbô », préparé par le voyage en Algérie et en Tunisie de 1858. Gros succès. Flaubert est reçu dans le monde et les salons impériaux : princesse Mathilde, etc.

1863. — Publication de l' « Education sentimentale » (deuxième version), après la mort de Louis Bouilhet, dont Flaubert assure la destinée posthume.

1874. — Piètre essai au théâtre avec « le Candidat », retiré de l'affiche après quatre représentations. Publication de « la Tentation de saint Antoine », troisième version d'une œuvre commencée en 1848, reprise en 1856.

1877. — Publication des « Trois contes » : « Un cœur simple », « Saint Julien l'Hospitalier », « Hérodias », après la ruine du ménage de sa nièce qui mettra Flaubert dans la gêne.

1880. — Mort subite à Croisset, le 8 mai. Il laisse inachevé « Bouvard et Pécuchet », commencé en 1862 et publié en 1881.

LE NOUVEAU
COMMERCE
CAHIER 45/46 - PRINTEMPS 1980
à propos de Lautréamont
« Maldoror sur le rivage. », par Jean STAROBINSKI
« Le Texte des anges », par Jean-Michel OLIVIER
ANDRE DALMAS
Ennuyée, Alanguie
GRETA KNUTSON
Complainte du XVe arr.
MICHELE CAUSSE
L'intruse
JEAN-LOUIS BENTAJOU
peindre, 1
VICTOR SEGALEN
Feuilles de Route
(Fin)
Rémy de Gourmont
LE LATIN MYSTIQUE
En librairie, 40 F - Abt, 140 F - N.Q.L., 28 bd St-Michel, 75006 PARIS

JOSEPH GIBERT
PRIX PROMOTIONNELS
● LA PLEIADE
● GUIDES BLEUS
● ASSIMIL (Livres-enregistrements)
● BANDES DESSINÉES (Tous les)
● DICTIONNAIRES LAROUSSE
26, BOULEVARD ST-MICHEL (6e)
METRO ODÉON-LUXEMBOURG (R.E.R.)
AUTOBUS : 21-27-38-58-63 - 81-82-84-85-86-87-89
Arrêts Cluny, Ecoles, Luxembourg

ÉCRIVAINS ET POÈTES
Nous vous publierons dans nos collections à compte d'éditeur ou en participation
PARAGRAPHES LITTERAIRES
(Maison fondée en 1952)
14, rue Le Sueur - 75020 Paris

S.O.S. MANUSCRITS
chaque personne est est un livre qui s'ignore.
Des professionnels de l'écriture à votre service pour corriger, remanier ou rédiger le livre que vous portez en vous ou que vous détenez dans vos tiroirs.
S.O.S. MANUSCRITS
3, avenue Constant-Coquelin
75007 PARIS - Tél. 567.74.79.
HAVAS CONTACT

Gustave Flaubert

Flaubert disséquant Mme Bovary, par A. Loriot.

Les éditions disponibles

« Œuvres complètes de Gustave Flaubert », 16 tomes, Club de l'Honnête Homme, 1971-1975. La seule édition vraiment complète : œuvres, correspondance, carnets, plans. Mais l'apparat critique est inégal, les notices de présentation sont anonymes et les manuscrits sont transcrits avec parfois des fautes de lecture.

« Œuvres », 2 tomes, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1951-1952. Edition périmée mais qui continue de rendre le service de présenter l'œuvre romanesque sous forme compacte.

« Œuvres complètes », 2 tomes, Seuil, coll. « l'Intégrale », 1964, présentées par Bernard Masson. Edition commode et bon marché, qui rend accessible au grand public les œuvres de jeunesse, les trois versions de « la Tentation de saint Antoine » et les récits de voyage.

« Correspondance ». Excellente édition en cours de publication dans La Pléiade, par Jean Bruneau. Tome 1 (jusqu'à mai 1851) paru en 1973. Tome 2 à paraître en novembre 1980.

Editions partielles :

« La Première Education sentimentale » suivi de « Passion et vertu » vient de sortir dans les Classiques Garnier-Flammarion, 1980.

A recommander tout particulièrement, l'édition Folio de « Bouvard et Pécuchet », 1979, par Claudine Gothot-Mersch, qui fait le point sur le texte de ce roman posthume et inachevé.

A paraître en 1981 : « Œuvres de jeunesse », 3 tomes, les Classiques Garnier, par Claude Duchet, Jean-Claude Malet et Bernard Masson.

A signaler une édition récente pour bibliophiles : « l'Education sentimentale », 2 tomes, avec illustrations, Imprimerie nationale, coll. « Lettres françaises », 1970. Présentation et notes d'A.W. Raitt.

A consulter

FLAUBERT PAR LUI-MEME, de Victor Brombert. 1971. Le Seuil.

L'IDIOT DE LA FAMILLE, de Jean-Paul Sartre. 1971-1972. Gallimard, Bibliothèque de philosophie (3 volumes).

LA LEÇON DE FLAUBERT, de Geneviève Bollème. 1972. U.G.E. « 10/18 », à qui l'on doit aussi « Préface à une vie d'écrivain », une précieuse anthologie de la « Correspondance ». Le Seuil.

FLAUBERT, « Au miroir de la critique », de Raymonde Debray-Genette, qui rassemble les textes de la critique moderne de Proust à Foucault. 1970, Didier.

LA PRODUCTION DU SENS CHEZ FLAUBERT. Colloque de Cerisy. 1975. « 10/18 ».

ESSAIS SUR FLAUBERT, de plusieurs spécialistes présentés par Charles Carlut. 1979. Nizet.

• Découvrez les clefs d'une meilleure santé.
• Accédez aux bienfaits de la détente nerveuse.
• Apprenez à mieux vous connaître et à mieux connaître les autres.

CORESPRIT 80

1re rencontre internationale sur la synthèse des voies d'épanouissement du corps et de l'esprit.

60 exposants, 35 animateurs et conferenciers, 8 films inedits.

"Coresprit 80" regroupe dans un large esprit d'ouverture et de synthèse les mouvements, les tendances, les traditions ayant pour objectif le développement et la valorisation du potentiel humain sous toutes ses formes.

"Coresprit 80" rassemble les témoignages de plus de 35 pionniers du monde entier, des "explorateurs des sciences du corps et de l'esprit", qui parleront de leurs techniques et de leurs expériences. Parmi ceux-là : Dr Jacques Donnars, Dr Elmer Green, Pr Marchesseau, André Passebecq, Pr Gabriel Rifole, Marcel Rouet, Alan Watts.

A "Coresprit 80" vous pourrez vous initier concrètement et expérimenter le Yoga, le Do-In, la Naturopathie, la psycho-... la Médecine Holistique, la Sophrologie, le Bio-feedback, ... la Bio-énergie, la Suggestologie, ... la Créativité, la dynamique mentale, développement des pouvoirs subconscients, les ... la Bio-Electronique et les grandes voies traditionnelles ...

CORESPRIT 80 78, rue Olivier-de-Serres
PARIS 15e (metro porte de Versailles)
1-2-3-4 mai 1980 de 10 h à 21 h 30.

Extrait du programme de films : "La conscience après la mort physique", "la nouvelle médecine holistique", "l'esprit du zen", "Bio-feedback, le yoga de l'ouest", etc.

BON GRATUIT à retourner à Coresprit, ... Coresprit 80.

Nom : ______ Prénom : ______

Adresse : ______

Le premier écrivain moderne

● *De* Madame Bovary *à* Bouvard et Pécuchet, *une œuvre en marche vers l'essence de la littérature.*

LA situation de Flaubert dans la modernité littéraire (telle que je l'éprouve, bien sûr) est très ambiguë. D'une part, certains aspects de son œuvre nous sont devenus lointains et presque étrangers : c'est le cas de *Salammbô*, par exemple, ou de *la Tentation de Saint-Antoine*, qui n'ont plus guère, pour moi du moins, qu'une valeur historique : c'est peu dire. Même dans des œuvres aujourd'hui encore très présentes, comme *Madame Bovary*, on peut être parfois rebuté par tout ce qui inaugure (mal) la tradition naturaliste, c'est-à-dire, d'un côté, le souci de « vérité » dans la peinture des mœurs et des milieux et, d'un autre côté, et d'une façon qui dissonne fâcheusement avec ce parti pris réaliste, une accentuation dramatique, souvent très artificielle, des événements.

Il y a, enfin, dans l'écriture de Flaubert, et plus encore dans le mythe de l'écriture flaubertienne, un souci du « beau style », du bien-écrire, de la perfection plastique et sonore de la phrase, qui nous paraît aujourd'hui académique au pire sens du terme (il n'y en a pas d'autre), d'autant que chez lui l'effort de style reste toujours sensible en tant qu'effort, en sorte qu'il nous donne souvent l'impression d'écrire à la fois trop mal et trop bien.

Ainsi, l'œuvre de Flaubert nous apparaît en grande partie comme une œuvre morte, qui n'a plus rien à nous dire ni, hélas ! à nous cacher. Mais en même temps, et malgré cela, nous éprouvons irrésistiblement Flaubert comme le premier écrivain moderne.

La vocation interdite

A quoi tient cette modernité ? D'abord, et peut-être essentiellement, à ce qu'il fut le premier écrivain pour qui l'exercice de la littérature soit devenu foncièrement « problématique » : c'est-à-dire que chez lui la littérature n'est plus, comme pour Balzac, par exemple, un métier que l'on apprend et que l'on exerce sans y rencontrer d'obstacles autres que techniques et de pure exécution.

Flaubert, on le sait, a vécu la littérature comme une sorte de difficulté permanente et de principe, et, plus précisément, à la fois comme une « nécessité » et un « impossibilité ». C'est ce « double bind » que Kafka exprimera plus tard en disant : « *Dieu ne veut pas que j'écrive, mais moi je sais que je dois écrire.* » Cette situation paradoxale qui fait de l'écriture une sorte de « vocation interdite » apparaît pour la première fois, je pense, dans la *Correspondance* de Flaubert, et c'est sa présence qui en fait un des textes fondateurs de la littérature moderne, c'est-à-dire de la littérature tout court, au sens radical, sans partage et sans recette (sans remède, peut-être), que nous donnons aujourd'hui à ce mot.

Mais, bien entendu, si d'autre part l'œuvre de Flaubert était une œuvre ordinaire, le témoignage de la *Correspondance* perdrait beaucoup de sa valeur. Ce qui est plus précieux, c'est que cette situation nouvelle de l'écriture se retrouve et s'exprime dans l'œuvre elle-même et lui communique progressivement sa force et son accent. Maurice Blanchot dit quelque part : « *La littérature va vers son essence, qui est la disparition.* » En un certain sens, cette formule s'applique bien au mouvement qui mène de *Bovary* à *Bouvard et Pécuchet*, et où l'on voit la littérature renoncer peu à peu à ses signes extérieurs pour se réduire finalement, s'il en est une, à sa vérité secrète.

« Un livre sur rien »

Dans *Madame Bovary*, on a encore affaire, en apparence, à un roman classique, c'est-à-dire construit, composé, d'une structure dramatique très forte. Mais si l'on y regarde d'un peu plus près, on observe çà et là des sortes de suspensions du mouvement narratif, des descriptions tout à fait « gratuites » qui correspondent à des silences de l'action, et qui montrent que Flaubert voudrait échapper à cette tyrannie du récit qui est la loi du roman traditionnel.

L'Education sentimentale marque un degré de plus dans l'affranchissement, puisqu'il n'y a plus d'action, pour ainsi dire plus de récit, ou plutôt le récit paradoxal d'une absence d'action, de ce que Banville appelait « *un roman non romancé, triste et indécis comme la vie même* ». Mais ce qui m'importe le plus ici n'est pas que le roman soit plus près de la « vie », mais qu'il s'approche de cette sorte de parole « indécise » — indécidable — qu'est pour nous la littérature.

Les *Trois Contes* incarnent (si l'on peut dire) à mes yeux la plus extrême avancée vers une sorte d'accomplissement (ou d'anéantissement) artistique absolu, où le fameux « style » (celui qu'a si bien décrit Proust, et qui n'a heureusement plus rien à voir avec le bien-écrire), disloquant la phrase et annulant le sens, s'expose à nu comme une articulation sans objet.

Le dernier stade, c'est évidemment *Bouvard et Pécuchet*, l'œuvre inachevée par vocation, dont nous savons qu'elle devait se terminer, ou plutôt ne pas se terminer, par une représentation dérisoire de l'activité littéraire, puisque les deux héros devaient finir par transcrire sous nos yeux un sottisier, c'est-à-dire l'image même de l'infini. Ici, donc, la littérature, après s'être émancipée de tout ce qui la nourrissait jusque-là, découvre son essence profonde, qui est de ne plus rien raconter, de ne plus rien dire, mais de se livrer indéfiniment à ce mouvement circulaire qui figure à la fois son impossibilité, et l'impossibilité d'y renoncer. C'est ce que Flaubert appelait écrire « un livre sur rien », et mieux que personne il a éprouvé qu'il s'agit là d'une tâche — d'un « travail » — proprement interminable, comme s'il fallait encore plus de mots pour se taire que pour parler.

GÉRARD GENETTE.

Un Céline du XIXe siècle

C'EST avant tout le « déconstructeur » en Flaubert qui a fasciné notre époque. Avec lui s'instaurerait la « rupture », le moment décisif où la narration romanesque s'engage dans l'ère du soupçon, où se fêle la confiance dans les pouvoirs représentatifs du langage, où s'inaugure l'impossibilité de l'écriture transitive.

A tant le mallarméiser, on a quelque peu oublié que l'auteur des *Trois Contes* était... un conteur. Qui plus est, un auteur de contes moraux à l'évidente teneur didactique. N'entendait-il pas faire dans *l'Education sentimentale* « l'histoire morale des hommes de (sa) génération » ?

Malgré tout, c'est ce Flaubert-là qui reste aujourd'hui le plus sollicité, quelque féroce que soit sa morale du désenchantement. Et c'est toujours par la séduction du romanesque que ces fables qui content l'histoire des victimes du romanesque (*Madame Bovary* ou *l'Education sentimentale*) captent et gardent toute leur valeur initiatique.

Mais surtout de ce Flaubert qui, de saint Antoine à saint Julien, ne cessa de rôder autour des cilices et des flagellations, notre époque s'est complu à faire un martyr et un saint. Elle a sacralisé la mythologie du salut qui hante sa vie et son œuvre.

Sartre a démonté avec un impitoyable acharnement — tant il les sentait proches des siens — les jeux de « qui-perd-gagne » où Flaubert s'est enfermé : s'anéantir dans le langage, accoucher dans la douleur de romans sur des sujets qu'il abomina, se faire supplicier par l'écriture, renoncer au monde, se murer à Croisset pour ne ressusciter que comme phrases, langage pur, livre sur rien. On a pris terriblement au sérieux ce mythe de la tragédie de l'écriture, oubliant que le tragique de Flaubert, c'est justement qu'il ne soit à même d'avouer le tragique que dans et par l'écriture.

« Le point de vue de la mort »

Flaubert connaissait pourtant bien la part d'imposture que recèle ce mythe — l'ironie venant toujours chez lui cingler et fustiger les tentations du pathos. Mais si on a fait de Flaubert le grand ancêtre de cette fétichisation du langage si caractéristique de notre temps, n'est-ce pas, comme Sartre l'a montré sinon le premier du moins avec plus de force qu'aucun autre, parce que Flaubert a entrepris toute son œuvre en prenant toujours et partout le « point de vue de la mort » ? Il n'a tant recherché la beauté pure venue de l'inanité sonore des mots que pour mieux donner toute sa splendeur à son terrible saccage : à travers Emma, Frédéric, Bouvard, lui-même, c'est à vider de son sens le mot « *désir* » qu'il s'est acharné. S'il a cherché avec tant de soin à rendre les « nervures du réel », c'est pour être sûr de mieux les griffer à mort.

Dans sa « sombre passion pour le néant » (Sartre), il s'en prend avec autant de violence que Céline à toutes les aspirations et aux mythes des classes moyennes — l'Amour majusculisé, l'Ambition, le Savoir. « *Je vomirai sur mes contemporains le dégoût qu'ils m'inspirent...* » « *Il faut se raidir et emmerder l'humanité qui nous emmerde.* » Cette nausée exaspérée de Flaubert, cette frénésie de destruction et de dérision, cette violence (masquée ou non par l'ironie), c'est bien la fureur célinienne qu'elles préfigurent.

Ce Flaubert qui ne s'est fait saint que pour être mieux démon ou ange exterminateur, notre siècle ne l'aurait-il pas que trop bien entendu ?

CLAUDE BURGELIN.

La partie immergée de l'iceberg

● ***Les écrits de jeunesse, œuvre à part entière, révèlent un « frénétique » impénitent.***

PARADOXE des œuvres dites de jeunesse : sans elles les autres n'existeraient pas, puisqu'il faut croire aux vertus de l'apprentissage. Mais, si Gustave n'était pas devenu Flaubert, il n'y aurait pas eu de jeune Flaubert.

Mieux vaudrait dire écrits de jeunesse ou premiers écrits, ou peut-être encore littérature « mineure ». Et qu'on cesse d'y voir seulement la naissance d'un écrivain, le cheminement vers quelque maîtrise, le trajet naturel de l'enfance à la maturité.

Pour situer l'enjeu, et l'espace, il faudrait partir de l'ensemble non publié (« du vivant de l'auteur »), soit la plus grosse partie du texte de Flaubert, si l'on joint à la première *Education* les voyages, deux des trois *Tentation*, divers projets ou canevas d'œuvre et même le second volume de *Bouvard*. Et encore faudrait-il songer à la masse immergée de l'œuvre : les milliers de feuillets constituant le dossier des textes publiés. Jean Pommier pouvait, voici trente ans, en tirer — contre tout bon usage — une nouvelle version, inédite, de *Madame Bovary*. Où fixer le seuil du passage à ce qui doit compter ? Faut-il s'en remettre aux volontés toujours contraintes de l'auteur, au geste de l'institution qui assigne à l'impublié le statut d'impubliable, quitte à lui consentir une valeur documentaire ?

Enfant du second « mal du siècle »

Sur les débuts littéraires de Flaubert, Jean Bruneau a écrit un livre décisif, qui s'étend des exercices d'écolier à l'*Education* de 1845, mais néglige *Par les champs et par les grèves* et la première *Tentation*. La coupure, comme il le reconnaît, serait d'ailleurs *Novembre* (1842) : « *Cette œuvre a été la clôture de ma jeunesse.* » La biographie est ici complaisante, puisque le jeune homme quitte alors Rouen pour une provisoire vie d'étudiant parisien, laissant derrière lui « le Garçon » et ses farces, ainsi qu'une quarantaine de textes divers : ceux-là qui, pour l'essentiel, ne seront connus qu'en 1910, repris dans deux volumes, de l'éditeur Conard, des *Œuvres complètes*. Mais leur véritable existence littéraire est toute récente.

Depuis que Sartre y a consacré l'essentiel de *l'Idiot de la famille*, à travers sa lente approche de *Madame Bovary* et du cas Flaubert, les articles se sont multipliés, à la découverte de l'« indisable » (« *Si tu as bien écouté* Novembre, *tu as dû deviner mille choses indisables...* »), de l'origine, de la rupture ou de la conversion. Deux voies se sont ouvertes, soit pour rechercher des permanences philosophiques, thématiques ou techniques, soit pour évaluer le passage — et le coût — de l'explosion lyrique à la discipline du réel et aux affres du style.

L'adolescent Flaubert, un « petit romantique » à part entière, eût été à sa place parmi ces « *réprouvés, les yeux fixés sur ce qu'ils nommaient justement le* néant », que J. H. Steinmetz présentait récemment dans *la France frénétique de 1830* : « *A la niaiserie régnante, à l'enfermement des idéologies, à l'inflation des stéréotypes, elle* s'opposait. » Bousingo à sa manière, à distance provinciale, compagnon de Petrus Borel, Flaubert appartient à l'opposition romantique. Enfant du second « mal du siècle », il s'inspire des modèles déviants, avec un mélange d'ironie et de naïveté consentie : Musset, Byron, mais aussi le Lamennais des *Paroles d'un croyant*, le Quinet d'*Ahasvérus*, le Sade du boudoir philosophique.

Essais dans tous les genres, à faire craquer les modèles scolaires, à coup de pastiches et de parodies. Il consent au noir, au macabre, au fantastique, au bachique, au néronien, à la confession, à la « folie », au cliché même, pour y trouver le lieu d'une écriture ; et c'est en quoi *Novembre* marque effectivement un événement, une issue vers l'anonymat, découverte après coup, comme l'a bien vu Shoshana Felman (1). A condition de donner importance et créance au sous-titre : « Fragment d'un style quelconque », qui nous met du côté de *Bouvard*.

Rêve d'enfer, *Agonies*, *la Danse des morts*, *Smarh*, *Mémoires d'un fou...*, luttent contre les formes reçues et contre la rhétorique, fût-ce en donnant dans le faux, et par grand abus d'épithètes. « *Rien dire, rester là, muet, en présence de ce monde idiot qui vous regarde avec sa mine béante, paillasse déguenillé qui pleure et qui veut dire, et qui demande encore quelque chose de beau pour l'amuser ! Mais l'amour, la gloire, la mort, l'orgueil, tous ces néants-là qui m'entourent et m'assiègent, pas une lettre de tout cela à écrire !* »

CLAUDE DUCHET.

(1) *La Folie et la Chose littéraire*, Seuil, 1978.

PRIX DES ECRIVAINS CROYANTS 1980

M. Lelong
deux fidélités une espérance
CHRÉTIENS ET MUSULMANS AUJOURD'HUI

Alors que se multiplient les relations entre les cultures et entre les peuples, Chrétiens et Musulmans sauront-ils déchiffrer ensemble ces nouveaux signes du temps ?

cerf

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces Immobilières
Vous y trouverez peut-être
LA MAISON
que vous recherchez

cent ans après

Un fils spirituel : Kafka

● « *Je lisais* l'Education sentimentale *à haute voix.... si fort que je faisais vibrer les murs.* »

ON serait fondé à se demander pour quelles raisons l'extraordinaire influence de Flaubert sur Kafka n'est jamais mentionnée dans les ouvrages français publiés depuis trente ans, alors qu'on y trouve quantité de références pour le moins hasardeuses tantôt à la *philosophie* (où ne met-on Kierkegaard, et même Nietzsche ou Heidegger à contribution ?), tantôt à une « avant-garde » aussi vaste qu'indéterminée.

Pourtant, il n'est pas possible de l'ignorer, Kafka lui-même la souligne constamment dans ses lettres et son *Journal*, sur un ton de vénération exaltée qui ne laisse aucun doute sur l'intensité de sa piété. En fait, on peut dire que, à part Goethe et Kleist, il n'y a pas d'écrivain allemand, et, à l'exception de Strindberg peut-être, pas un seul étranger qui soit pour lui à ce degré non seulement un insurpassable modèle littéraire, mais un maître ayant autorité sur sa façon de vivre et de se gouverner.

Dans l'une des nombreuses lettres traitant de ce sujet à l'intention de Felice Bauer ou d'autres correspondants, Kafka se rappelle un singulier fantasme qui montre, on ne peut mieux, combien précoce fut cette passion de Flaubert, et combien tout l'empire qu'il exerça sur lui : « *Etant enfant — j'en étais un il y a encore quelques années, — je rêvais volontiers que je me trouvais dans une vaste salle bondée — étant doté il est vrai d'une puissance cardiaque, vocale et spirituelle un peu plus grande que celle dont je disposais à ce moment — et que je lisais intégralement* l'Education sentimentale *à haute voix, pendant autant de jours et de nuits qu'il se révélait nécessaire, en français naturellement (ô ma chère prononciation), et si fort que je faisais vibrer les murs...* »

Mis à part la salle bondée, qui ne lui sera jamais donnée, il saisit la moindre occasion de réaliser son rêve enfantin. Lire Flaubert à haute voix est l'une de ses plus grandes jouissances, qu'il s'accorde le plus souvent possible, autant pour lui que pour *ses sœurs ou pour ses amis*.

A une certaine époque, il se garde un après-midi par semaine pour lire intégralement la *Tentation de saint Antoine* avec Max Brod, chacun lisant sans doute à tour de rôle, à haute voix et, bien entendu, en français (quand je l'ai connu, Max Brod était déjà un très vieux monsieur, mais il savait encore des chapitres entiers de l'*Education* par cœur, et il a tenu à me le prouver.)

Des pages où il se perdait

De Flaubert, Kafka connaît tout ce qui est publié de son temps, mais s'il se passionne pour la *Correspondance*, rien à ses yeux ne surpasse l'*Education*, dont il compare une fois la fin célèbre au Pentateuque de l'Ancien Testament. En vérité, c'est là sa Bible, il a pour le livre une dévotion positivement religieuse. Où qu'il aille, il ne le quitte jamais, et, pour être sûr de l'avoir toujours à sa portée, il le laisse en permanence sur sa table de travail.

Un jour qu'il écrit à Felice et qu'il n'a pas de buvard sous la main, il ouvre l'*Education* au hasard en attendant que sa feuille sèche et se met incontinent à en lire deux pages, de 600 à 602 : « *Bonté divine ! Lis cela, chérie, lis donc cela !* « *Elle avoua qu'elle désirait faire un tour à son bras, dans les rues.* » *Quelle phrase ! Quelle image ! Les pages couvertes de ratures, chéris, ne représentent pas les nuits où il manquait de force. Ce sont justement des pages où il s'absorbait entièrement, où il se perdait pour tout œil humain.* »

Quelle phrase, en effet, et pour un écrivain n'ayant jamais vécu *en France, quelle étonnante* intelligence non seulement de notre langue, mais des sonorités à la fois simples et subtiles, rares et profondes, qu'un Flaubert sait en tirer. Il est vrai qu'ici Kafka parle en connaissance de cause, car ces moments où Flaubert « se perdait pour tout œil humain », c'est pour pouvoir les donner à son œuvre qu'il veut lui, s'isolant de tout, se plonger dans le noir et le silence de la tombe.

En dépit de sa légendaire modestie, Kafka se sent vraiment « *le fils spirituel de cet écrivain, encore que pauvre et maladroit* » ; il pousse même l'identification si loin qu'il peut noter dans son *Journal* (6 mai 1912) : « *Je lis en ce moment dans la* Correspondance *de Flaubert : « Mon roman est le » rocher qui m'attache et je ne » sais rien de ce qui se passe dans » le monde.* » — *Analogue à ce que j'ai écrit pour ma part le 9 mai.* » Et le 9 février 1915, à propos de son histoire de chien : « *J'écris mon* Bouvard et Pécuchet *bien prématurément...* » « *Quant à* l'Education sentimentale, écrit-il toujours à Felice, *c'est un titre qui, pendant de nombreuses années, m'a touché de près comme l'ont à peine fait deux ou trois êtres humains. A quelque moment et en quelque lieu que je l'aie ouvert, il m'a fait sursauter de peur et il m'a pris totalement...* »

C'est que dans ce cas extrême, Kafka ne s'identifie pas seulement avec le romancier, mais plus secrètement avec Frédéric Moreau, ce fils perdu qui, aimant sans désir et désirant sans amour, le fait sursauter de peur précisément parce qu'il n'a que trop conscience de lui ressembler.

En Flaubert, Kafka vénère le génie incarné de la littérature, celui qui est entré en littérature comme on entre en religion et qui du haut de sa sainteté lui commande la solitude, le renoncement à l'amour, aux femmes, à tout espoir de postérité. Toutes les fois que la perspective de son mariage imminent lui donne des sueurs d'angoisse, la pensée de Flaubert revient le ressaisir (mais là il invoque également ses autres saints, qui sont Kierkegaard, Dostoïevski, Kleist et Grillparzer).

Lorsqu'en 1913, il fait le « *bilan de tout ce qui parle pour et contre mon mariage* », il note dans les « contre » : « *...Le souvenir de Flaubert et de Grillparzer, la vue des chemises de nuit sur le lit de mes parents...* » A un autre moment de crise, alors qu'il est presque décidé à se marier, il s'adjure de cesser de se torturer et d'oser être enfin ce qu'il est : « *Et puis abandonne cette erreur insensée qui consiste à établir des comparaisons entre toi et Flaubert, Kierkegaard ou Grillparzer. C'est une attitude absolument puérile...* »

Cependant il s'admoneste en vain, Flaubert ne le lâche pas, bien plus, il le poursuit jusque dans ses regrets de lui avoir trop bien obéi. Ainsi il se répète sans cesse le mot rapporté par Caroline Commanville dans ses souvenirs, ce « *ils sont dans le vrai* » par quoi Flaubert, voyant s'ébattre une famille heureuse au cours d'une promenade, aurait exprimé sa tristesse d'avoir sacrifié à la folie de la littérature femme, enfants, et le simple bonheur des vivants. Et en 1917, quand Kafka tombe malade et qu'il se demande s'il a le droit de se marier, c'est encore l'exemple de Flaubert qui lui vient tout de suite à l'esprit : « *Le père de Flaubert était tuberculeux. Alternative : ou bien l'enfant aura des poumons qui se mettront à jouer de la flûte... ou bien il sera Flaubert. Le père tremble tandis qu'on en discute dans le vide.* »

Ici le cercle des identifications achève de se fermer : après avoir été le maître de l'art absolu et le père vénéré, Flaubert devient pour Kafka à ce moment de détresse le fils inespéré, le fils génial qu'il pourra peut-être tout de même engendrer.

MARTHE ROBERT.

Publications récentes et manifestations

PARMI les études ou éditions que le centenaire de la mort de Flaubert commence à faire fleurir citons :

● *Un numéro spécial de l'Arc*, dirigé par Bernard Pingaud, qui laisse de côté la référence au nouveau roman, jugée vieillie. Outre les articles de Georges Perec (emprunts à Flaubert), Gérard Genette, Michel Zeraffa, Marthe Robert, Danièle Sallenave et de plusieurs flaubertistes, ce numéro apporte un entretien de Sartre (1979) sur *Madame Bovary*, c'est-à-dire sur le quatrième tome, inachevé de *l'Idiot de la famille* et des notes inédites qui font partie de sa préparation. (L'Arc n° 79.)

● *Flaubert à l'œuvre*, une étude collective, présentée par Raymonde Debray-Genette, du processus de la création flaubertienne, à travers les brouillons, les scénarios, les manuscrits conservés tant à la bibliothèque de Rouen qu'à la Bibliothèque nationale ou à la Fondation Bodmer de Genève. Ont été exploités pour la première fois, le manuscrit de la première *Education*, l'énorme dossier de la seconde ; les deux volumes de *Bouvard et Pécuchet* sont placés dans une lumière nouvelle (Flammarion).

● *Désir et savoir dans l'œuvre de Flaubert*, une analyse en profondeur de *la Tentation de Saint Antoine*, par Jeanne Bem. (Editions de la Baconnière, Lausanne.)

● *Lettres inédites de Maxime Du Camp à Flaubert*, c'est à un universitaire italien, Giovanni Bonnacorso, qu'on doit l'édition de cette correspondance (Editions EDAS à Messine, diffusée à Paris par Nizet).

● *L'histoire du monde c'est une farce*, une vie de Flaubert due à Gilles Henry qui a déjà suivi l'écrivain sur les traces de Chavignol dans ses *Promenades en Basse-Normandie avec un guide nommé Flaubert*. Elle est publiée, comme l'ouvrage précédent, chez un éditeur normand, Charles Corlet, de Condé-sur-Noireau.

● *The letters of Gustave Flaubert* (1830-1857). Premier volume d'une anthologie de la *Correspondance*, traduite en anglais et présentée par Francis Steegmuller (Harvard University Press).

● *Juliette Herbert et Gustave Flaubert* de Hermia Oliver. A travers celle qui fut l'institutrice de la nièce de Flaubert et l'amie de l'écrivain, des précisions sur des années encore mal connues de sa vie (Oxford University Press).

● *Le Rêve et la vie* de Flaubert. Ce scénario inédit manquait seul à l'ensemble des projets de Flaubert sur le théâtre. (Harvard University Press.)

∴

Après le colloque qui s'est tenu au Collège de France, les 22 et 23 mars sur *Bouvard et Pécuchet* (voir *le Monde* du 11 avril), rappelons brièvement les principales manifestations à venir :

● COLLOQUE A ROUEN du 8 au 10 mai : « Flaubert, Maupassant, écrivains normands » avec une exposition à la bibliothèque municipale et au musée départemental des antiquités : « L'Egypte au temps de Flaubert ».

● COLLOQUES A PARIS, au Grand Palais : le 26 novembre, une journée d'études. « Flaubert, la femme, la ville » organisée par l'Institut de français de l'université de Paris-X ; les 28 et 29 novembre un colloque international organisé par la Société d'histoire littéraire de la France.

● EXPOSITION A LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE, à partir du 19 novembre « Flaubert écrivain, dans son milieu, dans ses voyages ». Elle sera précédée, du 19 septembre au 20 octobre, à la nouvelle salle de la Roquette (Paris-11e), d'une exposition « Flaubert et Paris » organisée par la Société historique du onzième arrondissement.

● LES FILMS : *Madame Bovary*, *Bouvard et Pécuchet* seront projetés cet été dans plusieurs villes de Normandie.

● *LE CANDIDAT*, pièce malheureuse, en France, de Flaubert, a été montée cet hiver en Italie, par Tino Buazzelli, acteur du Piccolo Teatro de Milan et a tourné avec succès dans les principales villes italiennes.

L'ami Bouilhet

« *QUELLE nature complète ! Si j'étais capable d'être jaloux de quelqu'un, je le serais de lui !* » De quel maître à penser, à écrire, parle ainsi Flaubert, qui ne brille point en général par l'indulgence ? De son *alter ego* Louis Bouilhet le poète. La grande époque de leur amitié, ce sont les années de composition de *Madame Bovary*, durant lesquelles Bouilhet passe tous les dimanches à Croisset. Flaubert lui soumet les pages écrites pendant la semaine et récrit de longs passages en tenant compte des objections de son ami. Celui-ci, d'origine modeste et besogneux professeur toute la semaine, écrit malgré tout des poèmes (poèmes antiques comme *Melaenis*, et un long poème cosmogonique, *les Fossiles*, dont il donne réciproquement lecture à Flaubert. Cet échange continue lorsque Bouilhet part en 1853 tenter sa chance à Paris et durera jusqu'à la mort de celui-ci, en 1869.

Un poète scientifique

« *Tu était l'eau de Seltz qui me laisait digérer la vie* », écrit Flaubert à son ami lors de son voyage en Orient. Cette intimité serait inconcevable si Bouilhet n'avait pas une sérieuse valeur d'écrivain. La lecture de ses œuvres publiées, comme celle de ses manuscrits maintenant déposés à la bibliothèque de Rouen, permet de considérer en effet ce poète exigeant, laborieux, comme un précurseur des Parnassiens, avec son *Melaenis*, qui emporta l'admiration de Delacroix. Sa curiosité est étendue : il est un des premiers en son siècle à écrire des poèmes sur la civilisation chinoise, qu'il étudie assidûment. Mais surtout il est, avec ses *Fossiles*, un des meilleurs parmi nos rares poètes scientifiques. Gautier ne se trompe point là-dessus. Là se trouve, pour parler comme Flaubert, son « *élément génial, une sorte de naturalisme qui fait songer à la Renaissance* ».

On imaginera mieux ainsi l'influence que put avoir sur Flaubert — et sur Maupassant, dont il fut le premier maître à écrire — celui qui se plaisait à évoquer pour Louise Colet un dimanche à Croisset : « *Nous nous trempons toute la journée dans ces conversations saines qui développent et fortifient, puis, la nuit, depuis qu'il fait beau, nous allons voir trembler la lune sur la Seine. Nous avons de grandes chemises nubiennes, nous sommes blancs comme des fantômes et calmes comme des dieux.* »

MARIE-CLAIRE BLANCQUART.

Important Editeur Parisien

recherche pour ses différentes collections

manuscrits inédits de romans, poésie essai théatre. Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse radio et télévision.

Adressez manuscrit et C.V. à la Pensée Universelle 4 rue Charlemagne, 75004 Paris - Tél. 887.08.21.

Conditions fixées par contrat. Notre contrat habituel est défini par l'article 49 de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire.

BERG INTERNATIONAL
129, Bd St-Michel, 75005 Paris, tél. 326.72.73

Régine et Madeleine PERNOUD
Sources de l'Art Roman 120 F

Henry CORBIN
Avicenne et le Récit Visionnaire 65 F

Gilbert DURAND
Science de l'homme et Tradition 65 F
Figures mythiques et Visages de l'œuvre 65 F

Abed AZRIE (traduction)
L'Épopée de Gilgamesh 90 F

Ouvrage collectif sous la direction de A. ABECASSIS et G. NATAF
Encyclopédie de la mystique juive 390 F

Cahiers de l'UNIVERSITÉ SAINT JEAN DE JÉRUSALEM (fondée par Henry CORBIN)
Jérusalem la Cité spirituelle 40 F
La Foi prophétique et le sacré 45 F
Les Pèlerins de l'Orient et les vagabonds de l'Occident 50 F
Les Yeux de chair et les Yeux de feu 55 F
Le Combat pour l'Ame du monde 60 F

Jean-Marie LHOTE
Le Symbolisme des jeux 90 F

Simone LAHAYE
Le Pèlerin dément 48 F

M. M. DAVY, A. ABECASSIS, M. MOKRI
Le Thème de la Lumière dans le Judaïsme, le Christianisme et l'Islam 160 F

Georges NATAF
Symboles, Signes et Marques 120 F

Edition bilingue : Hébreu-Français
Le Rituel de Kippour (texte intégral) 140 F

Les prix indiqués sont ceux que vous proposent les librairies Tschann 84 Bd du Montparnasse 75014 et La Procure, 3 rue de Mézières 75006.

"Hâtez-vous de lire l'ouvrage de Gérard Sandoz" Michel Bosquet, Le Nouvel Observateur

"Un témoignage bouleversant qu'il faut avoir lu" Gilles Martinet, Le Matin

"Il était grand temps que Gérard Sandoz tire enfin de l'ombre les résistants allemands" Bernard Brigouleix, Le Monde

"Voilà ruinée la théorie simpliste et dangereuse des masses allemandes tout entières fanatisées derrière la croix gammée" Nicolas Tandler, L'Express

GERARD SANDOZ
Ces Allemands qui ont défié Hitler
Pygmalion / Gérard Watelet 70, av. de Breteuil 75007 Paris

Deux auteurs, une seule édition

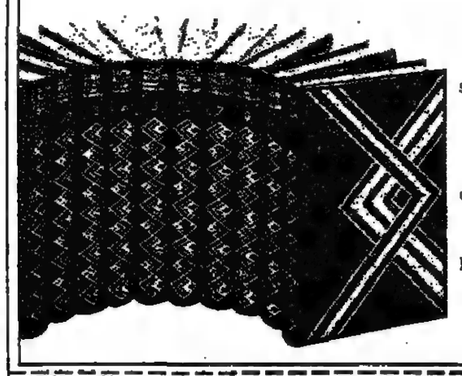

Pour la première fois réunie en une seule édition l'œuvre romanesque de Jean-Paul SARTRE et Simone de BEAUVOIR

Dix volumes de grande qualité enrichis d'une abondante iconographie. En souscription

AUX ÉDITIONS DU CLUB DE L'HONNÊTE HOMME
32, rue Rousselet 75007 PARIS
Téléphone : 734.16.05 et 27.17

Veuillez me faire parvenir gratuitement et sans engagement de ma part, une documentation sur :

☐ l'Œuvre romanesque de Jean-Paul SARTRE et Simone de BEAUVOIR.
A notre catalogue : documentation sur simple demande des Œuvres complètes de :
☐ Balzac ☐ Barrès ☐ Colette ☐ Pagnol ☐ Labiche
☐ Flaubert ☐ Pergaud ☐ Saint-Exupéry ☐ Dumas ☐ Guitry (Théâtre)

Nom ____ Prénom ____ Profession ____
Adresse ____ Code postal ____

Editions du Club de l'Honnête Homme, Lance Fieschi éditeur, 32 rue Rousselet, 75007 Paris. Tél. 734.16.05 et 27.17.

POUR COMPRENDRE LA MONNAIE
lire
MECANIQUE DES MONNAIES
Jacques RIBOUD
préface M. Grétton
Editions de la RPP
17 avenue Gourgaud 75017 Paris 267 05 43
Diffusion Armand Colin

ACHÈTE COMPTANT
Lots de livres anciens et bibliothèques
Tél. : 633-50-23

l'inconscient à venir
Juan David Nasio
Séminaires de théorie lacanienne
Essais sur le travail du psychanalyste
Collection Enonciations
CHRISTIAN BOURGOIS EDITEUR

POÉSIE
DERNIÈRES PARUTIONS
Collection BLANCHE
René CHAR
Fenêtres dormantes et porte sur le toit
Philippe CLERC
Nocera
Jean-Pierre COLOMBI
Leçons de ténèbres
Lorand GASPAR
Egée *suivi de* Judée
GUILLEVIC
Autres poèmes 1969-1979
Jean TARDIEU
Comme ceci comme cela
Marguerite YOURCENAR
La Couronne et la Lyre
collection DU MONDE ENTIER
Vicente ALEIXANDRE
Ombre du Paradis 1939-1943
traduit de l'espagnol par R.Noël-Mayer et C.Couffon
Eugenio MONTALE
Carnets de poésie 1971-1972 - Poèmes épars
éd. bilingue - *Traduit de l'italien par* Patrice Dyerval Angelini
Yannis RITSOS
Chrysothémis;Phèdre *suivi de* Le Sondeur, le Heurtoir
traduit du grec par Gérard-Pierrat
Dylan THOMAS
N'entre pas sans violence dans cette bonne nuit ... et autres poèmes.
traduit de l'anglais et préfacé par Alain Suied
Gallimard

Valeur refuge

(Suite de la page 19.)

Il me permettra de préférer à ces provocations enfantines et sans humour l'hommage spirituel, tendre et cocasse, qu'il rend à ses aïeux dans *l'Opéra de Beaucaire*. Vingt-cinq nouvelles nous font traverser l'histoire de sa ville natale, du Moyen Age à la Libération. Parmi les ancêtres présumés de l'auteur, nous rencontrons un croisé, une aveugle qu'aurait aimée Racine, des prêtres réfractaires, des régicides en puissance, des féministes avant la lettre, des « anars » de tous poils.

La lignée Thieuloy ne fait pas l'objet de compilations sérieuses, mais d'une reconstitution lyrique. « *Je n'ai pour archives*, prévient l'auteur, *que mes gènes et le miroir brouillé du bouillon familial où j'ai pataugé.* » Il pourrait ajouter : le génie des lieux. La ville de Beaucaire est peut-être le personnage principal du livre, avec sa Redoute, sa colline des Trois-Croix, ses ruelles écrasées de lumière, ses odeurs, son goût de vivre, son mauvais esprit.

Deux animaux complètent et encadrent cette « chantefable » : une tortue immémoriale, image du temps vaincu — et autrement mieux vaincu que par le cannibalisme ! — et la chatte qui semble avoir été le dernier amour de la mère de l'auteur, avant sa mort.

Thieuloy se veut de la famille des écrivains révoltés, des exaltés de la plume, habités par un grouillement incoercible de mots, prédisposés au scandale, comme Marcel Moreau par exemple. C'est vrai de ses autres écrits. Mais celui-ci fait plutôt penser à du Daudet bousculé par de l'Audiberti. Il vérifie avec bonheur cette autre définition de l'auteur, sans doute moins maudit et pestiféré qu'il ne le voudrait :

« *Un livre est fait de la peau tendre et blanche des anges.* »

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ **AVANT MEMOIRE**, Tome II, de Jean Delay, Gallimard, 312 pages, environ. 65 F. Prix Pierre Lafue », décerné le 22 avril.
★ **L'OPERA DE BEAUCAIRE**, de Jack Thieuloy, Luneau Ascot édit., 324 pages, environ 60 F.
★ **LES OS DE MA BIEN-AIMEE**, de Jack Thieuloy, Coll. « L'Instant romanesque », Balland, 186 pages, environ 29 F.

essais

La voix de Luce Irigaray

● *Une tentative d' « écriture-femme »*

AVEC *Speculum* (1), Luce Irigaray avait fait entendre une voix originale : celle d'une femme qui, comme on disait alors, « *affirmait sa différence* ». Avec *Ce sexe qui n'en est pas un* (2), elle avait tenté d'approfondir cette revendication d'une féminité radicale, constamment refusée par toute l'histoire de notre culture. On pouvait donc s'attendre à ce que son dernier livre, *Amante marine*, sous-titré « De Friedrich Nietzsche », poursuive ce travail de déconstruction de la pensée masculine. Et c'est bien ce qu'il fait : mais d'une façon tellement inattendue que nombre de lecteurs — et de lectrices — de Luce Irigaray en demeureront, sans doute, quelque peu déconcertés.

Amante marine se présente en effet comme un très long poème dans le style nietzschéen. Bien qu'il y soit souvent question de thèmes aisément repérables — la naissance de la tragédie, Dionysos et Apollon, Ariane, l'éternel retour, — on n'y trouve aucun « exposé », aucune « démonstration » en forme, même en prenant ces termes dans leur sens le plus large. On a plutôt l'impression que, d'un bout à l'autre, une voix « récite » ; mais comme cette voix refuse de se laisser enfermer dans une identité qui serait imposée par le discours masculin, il est tout aussi difficile de la situer que de se situer par rapport à elle. Bref, c'est la magie des mots qui prédomine, l'incantation, le chant.

Pourtant, au fil des pages, se précise une critique subtile de la philosophie nietzschéenne, considérée ici comme une figure de la pensée masculine. Nietzsche, nous dit en substance Luce Irigaray, a voulu enchaîner Ariane — la femme idéale. Il a tenté d'en faire la gardienne de son foyer ; mais celle-ci lui a opposé un refus définitif. Alors il n'a plus eu d'autre ressource, pour retrouver son équilibre, que de s'enfermer dans le mythe de l'éternel retour — ce cercle dont il était lui-même le centre, et qui ne pouvait le conduire, évidemment, qu'à la folie ou à la mort.

Thèse originale, quoique discutable : mais, de toute façon, Luce Irigaray refuse de la présenter comme une thèse, et donc de l'argumenter. Car ce qui se profile, tout au long de ce récitatif où passent d'autres figures chères à Nietzsche (Socrate, le Christ), c'est la volonté d'échapper aux stéréotypes du discours philosophique et à ces illusions (typiquement masculines ?) que constituent le « système » la « théorie », la « thèse ».

Pari difficile, car la monotonie de l'incantation présente, elle aussi, ses risques et ses stéréotypes. Luce Irigaray l'a-t-elle gagné ? Il est bien difficile de répondre. A vrai dire, ce livre est d'un genre trop particulier pour qu'on le rejette au nom de sa difficulté, de son caractère inclassable : il faudrait sans doute le laisser mûrir en soi après l'avoir lu. Et attendre le prochain travail de Luce Irigaray, philosophe et psychanalyste pas comme les autres, pour savoir si ce qui s'ébauche ici, à travers des amours orageuses avec le style de Nietzsche, est bien une sorte d' « écriture-femme » d'un genre nouveau. Une écriture qui ne devrait rien, enfin, aux conventions intellectuelles et stylistiques établies par le « phallocentrisme » dominant...

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ **AMANTE MARINE**, Luce Irigaray, ex. de Minuit, coll. « Critique », 268 p. Environ 34 F.

(1) Ed. de Minuit, 1974.
(2) Ed. de Minuit, 1977.

autobiographie

Les Mémoires de Mircea Eliade

(Suite de la page 19.)

Le jeune Eliade apprendra le sanscrit, se mêlera aux moines afin de vérifier au plus près de ce qu'il pressent à travers les ouvrages des orientalistes dont il redoute le formalisme ou la fantaisie. Chez lui l'érudition ne se conçoit que comme expérience. C'est ainsi que sa fabuleuse culture en appelle toujours à une pratique, ce qui devait le faire se tourner vers l'étude du yoga, du chamanisme, de l'alchimie, considérés comme techniques de transformation.

Un autre trait décisif de ces souvenirs, c'est le refus du « provincialisme ». L'Occident en se refermant sur son rationalisme ne peut prétendre approcher de l'homme. Une anthropologie philosophique doit englober aussi bien le mythe que l'histoire. Le romancier Eliade n'aborde pas le fantastique en tant que tel, mais parce que le mythique est exemplaire. Il est le langage profond de l'homme. A cet égard on pourrait suggérer que les œuvres de C.G. Jung et de Mircea Eliade sont complémentaires. Elles témoignent l'une et l'autre de cette chronique souterraine de l'humanité en quête de hiérophanies, chronique dont ces Mémoires d'un jeune Roumain fort peu myope sont un chaînon important.

Pour beaucoup de lecteurs dans le monde, Mircea Eliade est celui qui a de nouveau ouvert un chemin vers une totalisation de l'homme vivant, opposé à la fragmentation de l'homme absurde et donc mortel des philosophies et des conceptions sociales désacralisées. C'est que, en étudiant les rapports de l'homme et du cosmos dans les sociétés archaïques, l'auteur du *Mythe de l'éternel retour* a retrouvé les éléments existentiels qui permettraient à l'homme contemporain de renouer avec un « anthropocosmos » inconnu de l'historicisme actuel, « *mode d'être authentique et primordial qui défend l'homme contre le nihilisme et le relativisme historicistes, sans pour autant le soustraire à l'histoire. Car l'histoire elle-même sera un jour capable de découvrir son vrai sens : celui de l'épiphanie d'une condition humaine glorieuse et absolue* » (*Images et Symboles*).

On comprendra que la rigueur scientifique appliquée à l'histoire des religions ne pouvait suffire à ce passionné modeste. La création littéraire lui permettait de mieux saisir par quel détour particulier l'histoire peut se changer en destin.

FREDERICK TRISTAN.

★ **MEMOIRE I (1907-1937), LES PROMESSES DE L'EQUINOXE**, trad. C.N. Grigorescu, coll. « Du monde entier », Gallimard, 455 pages, environ 85 F.

L'œuvre

TECHNIQUES DU YOGA, Gallimard, 1948. Réimpr., coll. « Idées », 1975.
TRAITÉ D'HISTOIRE DES RELIGIONS, préf. G. Dumézil, Payot, 1949. 3e éd., 1975.
LE MYTHE DE L'ETERNEL RETOUR, coll. « Les essais », 1949. Réimp. coll. « Idées », 1975, Gallimard.
LA NUIT BENGALI, trad. A. Guillermou, Gallimard, 1950.
LE CHAMANISME ET LES TECHNIQUES DE L'EXTASE, Payot, 1951. 3e éd., 1974.
IMAGES ET SYMBOLES. Essais sur le symbolisme magico-religieux, coll. « Les essais », 1952, Gallimard. Rééd. : 1965, 1970.
FORGERONS ET ALCHIMISTES, coll. « Homo Sapiens », 1956, Flammarion. Rééd. 1977.
MINUIT A SEREMPORE, trad. A.M. Schmidt, Stock, 1956. Rééd. 1980.
MEPHISTOPHELES ET L'ANDROGYNE, coll. « Les essais », 1962, Gallimard. Rééd. 1976.
PATANJALI ET LE YOGA, coll. « Maîtres spirituels », 1962, Seuil. Rééd. 1976.
LA NOSTALGIE DES ORIGINES. Méthodologie et histoire des religions, coll. « Les essais », 1971, Gallimard.
FRAGMENTS D'UN JOURNAL, trad. L. Badesco, coll. « Du monde entier », 1973, Gallimard.
HISTOIRE DES CROYANCES ET DES IDÉES RELIGIEUSES, Payot, tome I 1976, tome 2 1979.
LE VIEIL HOMME ET L'OFFICIER, trad. A. Guillermou, Gallimard, 1977.
MADEMOISELLE CHRISTINA, trad. Cl. Lovenson, L'Herne, 1978.
ANDRONIC ET LE SERPENT, trad. Cl. Lovenson, L'Herne, 1978.

le nouveau LAUZIER
LA TÊTE DANS LE SAC
DARGAUD ÉDITEUR

Deux nouveaux grands romans étrangers dans
Le LIVRE de POCHE
Leonardo Sciascia
LE JOUR DE LA CHOUETTE
Ernst Jünger
VISITE A GODENHOLM

ALFRED SAUVY
HUMOUR & POLITIQUE
CALMANN-LÉVY

Les étrangères
Les tribulat
Une triple édit
CONT
2290
Marcel Jullian - LE MAN
Le Ma de Hong
Editions de La Table Ronde

هكذا من الأصل

autobiographie

Les Mémoires de Miron Ellis

lettres étrangères

Les tribulations de Cabeza de Vaca

● *L'aventure individuelle d'un conquistador conquis.*

NAUFRAGES, sauvages, ouragans, maladies, miracles — vision ivre de l'Amérique. La longue marche de Cabeza de Vaca, son apprentissage de la vie indienne, ont quelque chose d'hallucinant et de somnambule. Toutes ces années d'errance et 2 000 lieues, à pied ! De la Floride à Mexico, en passant par l'actuel Texas, trente-cinq ans seulement après le voyage inaugural de Christophe Colomb, les tribulations du gentilhomme andalou font figure d'exploit : de fait, c'est la première fois qu'un Européen traverse l'Amérique du Nord de bord à bord, d'est en ouest. S'il écrit un moment : « *Nous tous qui survécûmes, nous nous trouvâmes entièrement nus, comme des nouveau-nés* », et plus loin « *Nous étions de vraies images de la mort* », ou s'il constate : « *Deux fois par an, nous changeons de peau, comme les serpents* », cela dit bien la haute épreuve physique qu'il a subie.

Voyage au cœur des ténèbres, donc. Voyage initiatique aussi. Car il court dans ce récit une fêlure étrange et difficile à nommer : à un moment, le conquistador n'a plus obéi aux consignes de sa destinée ; il s'est écarté de sa mission et de son projet colonial. Il est entré dans la contre-histoire.

L'aventure avait commencé à San-Lucar de Barrameda, le 17 juin 1527. Cabeza de Vaca s'embarque comme second dans l'expédition de Pánfilo de Narvàez. La flotte est composée de cinq vaisseaux et de six cents hommes. Mais, au fil des semaines, cet effectif fond tragiquement : à Saint-Domingue, cent cinquante hommes désertent et, bien qu'on se « refasse » en hommes et en chevaux à Cuba, ils ne seront plus que quatre cents à faire cap vers l'introuvable port de Pánuco. Une erreur de pilotage et beaucoup d'imprévoyance font que 242 hommes, partis en reconnaissance sur la côte de Floride, ne retrouveront pas les navires à leur retour... On construit d'impossibles barcasses et, très vite, on naufrage.

Restent quatre-vingts Espagnols, déboussolés, nus, hagards, et à la merci des Indiens. L'hiver passe avec son lot de dysenterie et de scorbut : quinze survivants. Ils seront bientôt cinq, puis quatre. Et ce sont ces quatre-là — Cabeza de Vaca, Andrès Dorantes, Alonso del Castillo et Estevanico, un serviteur maure, qui vont tenter de rallier les troupes de Cortés au Mexique...

Après le récit de naufrage et de captivité, voici l'anabase. L'évasion par l'intérieur des terres. Même si la mémoire a embelli la fuite, on n'oubliera pas de sitôt ces quatre silhouettes calcinées qui vont de tribu en tribu et qui, peu à peu, grâce à Dieu, retrouvent l'espoir. Ils avaient été naufragés, esclaves, colporteurs, les voilà « médecins sans diplôme », shamans. Et encore, aux yeux des Indiens, Fils du Soleil !

L'étonnant est que tout cela se passe à leur insu, comme par miracle. Il leur suffit d'un Pater et d'un Ave, d'un signe de croix, pour calmer les douleurs et réveiller les morts. La rumeur les précède et les porte, leur réputation sert de sauf-conduit. Ainsi va-t-on crescendo de la boue au ciel, de la faim à la surabondance, de la bestialité à l'évangélisme... Cabeza de Vaca, dont les panégyristes et les hagiographes veulent faire un saint François ou un Gandhi de la conquête, n'aurait-il pas quelque peu enluminé les faits ? (D'ailleurs, aurait-il voulu soumettre les Indiens par la violence, qu'on voit mal comment il aurait pu s'y prendre !)

Un opéra de l'espace

L'expression de « médecin évangéliste » que Joseph de Acosta (1) emploie pour le qualifier n'est sans doute pas fausse. Elle traduit bien cet exil entre deux mondes qui le partage et qui le trouble. D'autres y verront un « anti-Cortés », un « thaumaturge malgré lui » ou un « ethnologue-né ». Voilà bien des versions pour un même homme ! Il faut dire que Cabeza de Vaca s'emploie à sauver la face et à brouiller les pistes. Il est clair qu'il essaie de se disculper aux yeux du roi, à qui il fait entendre qu'il ne fut ni un déserteur ni un transfuge : aux yeux de l'Inquisition, en marquant bien la différence entre la sorcellerie et l'urgence qui le pousse à des pratiques peu catholiques, et aussi — c'est là un avis gratuit — aux yeux de ses proches, en passant sous silence les détails de sa vie intime chez les Indiens.

En revanche, peut-être pour compenser les petits blancs de sa biographie, il en rajoute pas mal sur la fertilité des terres, sur les émeraudes qu'il a trouvées (puis perdues !), sur les Sept Cités de Cibola... Pour moi, ce militaire au nom totémique, ce conquistador nu et conquis par la terre qu'il venait coloniser, cet hidalgo qui a vécu comme un picaro aux crochets des Indiens, a honte de ce qu'il fut : un raté de l'aventure. Peu importe. Avec lui, commence la tradition — d'abord espagnole, mais aujourd'hui très américaine — des « clochards célestes »...

Il faut bien comprendre. L'aventure individuelle de Cabeza de Vaca est prise dans le mythe colonial. Même s'il en fut une conscience critique et qu'il ose écrire à Charles Quint, au sujet des Indiens : « *Pour convertir tous ces gens et les amener à se soumettre à Votre Majesté impériale, il faut les traiter avec douceur : c'est un moyen très sûr, et c'est le seul.* »

Dans cet opéra de l'espace, ce pré-western, que fut la conquête, Cabeza de Vaca tient le rôle du « bon Blanc ». Mais ce « bon Blanc » efface-t-il les chroniques sanglantes de Francisco Pizarre, de Hernan Cortez, ou en est-il le revers complice ? Il semble peu correct, voire indécent, en regard du malheur des nations indiennes, de vouloir faire de Cabeza de Vaca un martyr. Son calvaire ne rachète pas les crimes des Espagnols. Il n'expie pas leurs péchés, il les souligne. Indélébilement.

JACQUES MEUNIER.

★ **RELATION DE VOYAGE (1527-1537), préface d'Yves Berger. Traduction et commentaires de Bernard Lesfargues et Jean-Marie Auzias. Editions Actes-Sud, 216 pages. Environ 45 F.**

★ **RELATION ET COMMENTAIRES DU GOUVERNEUR ALVAR NUNEZ CABEZA DE VACA SUR LES DEUX EXPEDITIONS QU'IL FIT AUX INDES, traduction de H. Ternaux-Compans. Edition présentée et annotée par Jean-Marie Saint-Lu. Mercure de France, 304 pages. Environ 45 F.**

★ **NAUFRAGES ET RELATION DU VOYAGE FAIT EN FLORIDE. COMMENTAIRES DE L'ADELANTADO ET GOUVERNEUR DE RIO-DE-LA-PLATA, introduction, notes et traduction revue par Patrick Menget. Fayard, 386 pages. Environ 49 F.**

(1) Joseph de Acosta. *Histoire naturelle et morale des Indes occidentales*. Ed. Payot, 285 pages. Environ 99 F.

Une triple édition

LE récit de Cabeza de Vaca où il raconte ses dix ans et vingt-neuf jours de voyage (dont six ans de captivité chez les Indiens et deux ans à courir le continent nord-américain et le Mexique) fait l'objet d'une triple édition.

La première parue, aux éditions Actes-Sud, préfacée par Yves Berger, traduite et commentée par Bernard Lesfargues et Jean-Marie Auzias, pour être la plus élégante et la plus ambitieuse, pèche à vouloir trop bien faire. La traduction semble écrite en faux vieux français et l'appareil critique alourdit inutilement le texte. En revanche, l'édition présentée et annotée par Jean-Marie Saint-Lu, au Mercure de France, a le mérite de la sobriété. L'ancienne traduction de H. Ternaux-Compans (1837) a été révisée et semble plus neuve que la précédente. Le livre contient, en outre, le second récit d'Alvar Nuñez Cabeza de Vaca où celui-ci rapporte sa brève expérience de gouverneur dans les pays platéens. La préface de Jean-Marie Saint-Lu est strictement historienne et, pour cette raison, frôle quelquefois la paraphrase.

Reprenant lui aussi la version de H. Ternaux-Compans, Patrick Menget propose une traduction très proche de celle de Jean-Marie Saint-Lu. Il n'hésite pas à écourter les invocations bibliques, si fastidieuses dans les textes du seizième siècle. Sa présentation se signale par quelques idées assez originales et une perspective nouvelle : il y souligne la parenté de *Naufrages* avec l'aventure de Saint-Paul, rapportée dans les *Actes des apôtres* (27 et 28). Le parallélisme est troublant et il paraît vraisemblable, selon Patrick Menget, que « *Cabeza de Vaca ait trouvé dans le modèle paulinien le sens de son aventure, qu'il ait ou non consciemment aidé à la ressemblance* ». Cette édition, sérieuse et claire, comprend aussi les *Commentaires* où l'ex-gouverneur du Rio-de-la-Plata explique son deuxième échec.

Signalons encore, pour mémoire, le livre de Haniel Long, *la Merveilleuse Aventure de Cabeza de Vaca* (éd. P.-J. Oswald), qui est un court texte poétique inspiré de *Naufrages*. Henry Miller, qui en a fait la préface, écrit de Cabeza de Vaca : « *C'était le premier rayon de soleil qui me touchait dans la sanglante légende des conquistadores.* » — J. M.

Une « Vatican-fiction »

(Suite de la page 19.)

Mais ce qu'il a raté (peut-être parce qu'il ne le visait pas), un autre roman sur un thème semblable le fait bien saisir, qui vient de paraître en Italie (chez Mondadori). C'est *L'homme qui ne devint pas pape*, de Carlo Falconi, biographie d'un jeune Romain dont toute la carrière au Vatican se règle sur son ambition d'être élu pape. L'auteur, longtemps compagnon du futur Paul VI, a disséminé les clés d'une histoire tout aussi vraisemblable. Mais au-delà du fait patent, il sait suggérer délicatement comment l'évangélisme de Jean XXIII porte son héros à une authentique conversion à la foi et à la renonciation à son rêve politique.

Le secret

Le mot « foi » entraîne celui de « mystère ». N'est-ce pas là-dessus que, sans toujours le discerner, s'interroge cette catégorie d'écrits qu'on pourrait qualifier de « Vatican-fiction » ? Il faut avoir vécu beaucoup à Rome pour entendre dans toute son évidence la question sous-jacente : le pape a-t-il la foi ? Croit-il que, comme tous les autres vicaires, « glorieusement régnants » il assume réellement une délégation du Christ ? Qu'il soit dépositaire du « pouvoir des clés », du mandat « de lier et de délier » ? Il serait bien naturel qu'il en doute parfois.

Au-delà de toute interprétation, aussi fine fût-elle, du mécanisme et de l'objet de la croyance, l'ethnologue, le mythologue, ne rendent pas compte totalement du fait. Ni même l'historien, qu'il se nomme Mgr Duchesne, Ludwig Pastor, ou tel dignitaire dont le journal quotidien rapporte depuis 1935, pour lui seul, l'événement vécu de l'intérieur du Saint-Siège. Ni la ferveur, ni la piété n'atteignent au noyau du mystère du pape.

Reste le romancier manipulateur de toutes les apparences de l'incarnation et qui tente d'en réduire les paradoxes. Cela donne la *Rome* de Zola ou *le Vicaire du Christ*. Ces deux titres baignent dans une aura de sacralisation que la « Vatican-fiction » vise à relativiser, à humaniser, voire parfois à valoriser. Elle décrypte, elle démonte la mécanique métaphorique dont les rouages sont « le Souverain pontife » et « la Ville-Mère », termes qui désignent le pape et Rome. Mais elle ne parvient pas à expliquer pourquoi cela fonctionne. Walter-F. Murphy ne fait pas approcher le secret qui fait vivre Declan Walsh devenant pape François. Mais il en montre bien les preuves.

JACQUES NOBÉCOURT.

★ **LE VICAIRE DU CHRIST, de Walter-F. Murphy. Traduit de l'américain par Maud Sissung, 500 pages. Editions Alta. Environ 66 F.**

CAHIERS
CONFRONTATION
dirigés par René Major
n° 3 : Les Machines analytiques
"décidément passionnant" LE MONDE
"un bilan du rôle de Jacques Lacan dans le mouvement psychanalytique français" MAGAZINE LITTÉRAIRE
AUBIER

FRANCIS RONSIN
LA GRÈVE DES VENTRES
Propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France 19e - 20e siècles
Assez de chair à plaisir !
de chair à travail !
de chair à canon !
Femmes, faisons
la grève des mères !
AFFICHE 1907

SERGE CHASSAGNE
OBERKAMPF
Un entrepreneur capitaliste au Siècle des Lumières
L'irrésistible ascension sociale de l'homme qui inventa la toile de Jouy mais fut aussi, en France, le premier des "patrons"
AUBIER

EDITIONS SOCIALES
GISCARD ET LES IDEES
(essai sur la guerre idéologique)
J.P. Jouary, G. Pelachaud, A. Spire, B. Vasseur
Une radioscopie du marketing politique, une mise à nu des techniques modernes de manipulation dont la guerre idéologique se nourrit. Un livre pour résister à "l'essoufflement biologique de l'espèce" comme dit Giscard d'Estaing...
Collection notre Temps/Tribune

LES CATHOLIQUES ET LE POUVOIR :
Crise du consensus.
Michel Dion
ELEANOR, CHRONIQUE FAMILIALE DES MARX.
Yvonne Kapp
traduit de l'anglais par Olga Meier
"Approche intime de la vie des Marx, ce livre est un remarquable travail de recherche". LIBERATION
"La lecture de cette remarquable biographie s'impose". LES NOUVELLES LITTERAIRES
"Ce livre a la rigueur scientifique, la passion intellectuelle et la sympathie humaine" L'HUMANITE DIMANCHE.

Deux nouveaux grands romans étrangers dans
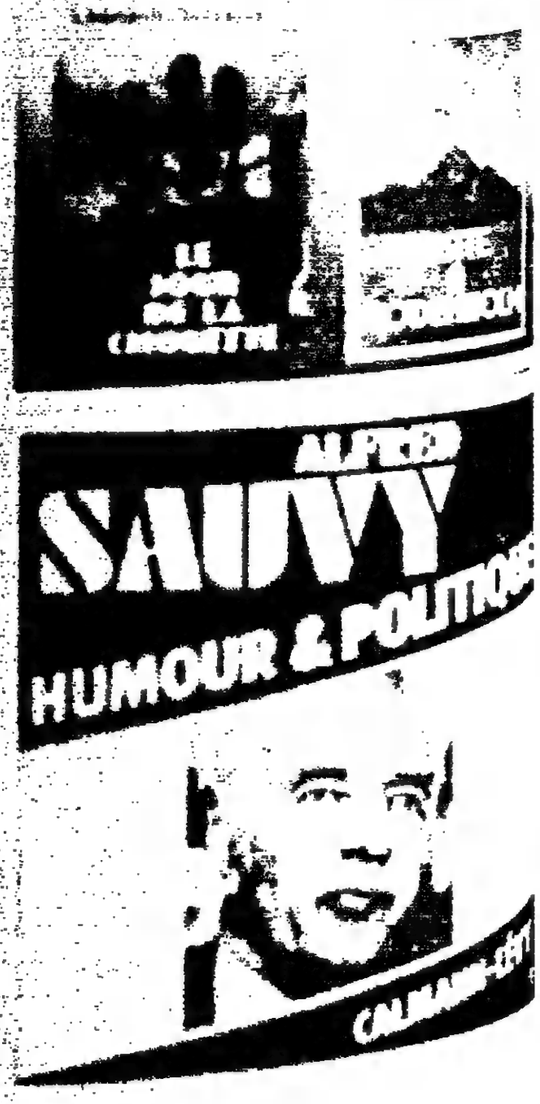

Marcel Jullian - LE MAITRE DE HONGRIE
Ils s'appelaient Mathieu, Clotilde sa mie, et Sac d'enfer. Avec eux, les derniers hommes libres de France vont mourir debout, en plein XIVe siècle, foudroyés de soleil. Ils portaient en eux l'impardonnable espérance.

Editions de La Table Ronde

Lisez le roman qui éclaire le film
BERNICE RUBENS
Chère inconnue
Un frère, une sœur : Amy, la vieille fille et Stan, le paralytique. Pour rompre leur univers clos, elle imagine de s'adresser à une agence matrimoniale. La seule réponse qui lui parvient est signée de son frère ; sous le couvert d'un pseudonyme, elle met en scène un amour fou par correspondance... C'est le début d'un jeu cruel qui n'exclut pas l'humour. Et ce n'est pas la moindre vertu de l'auteur que de réussir à faire rire au long de cette histoire brutale et émouvante.
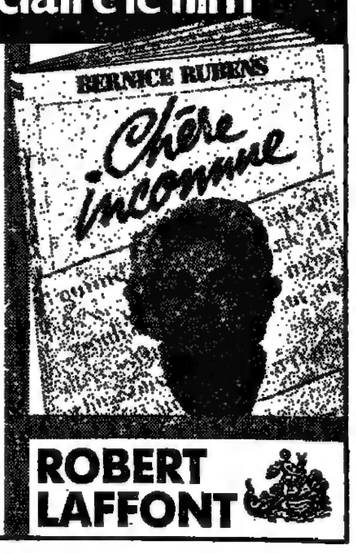

ROBERT LAFFONT

NIKON EM
1540F
MOINS LA REPRISE DE VOTRE APPAREIL

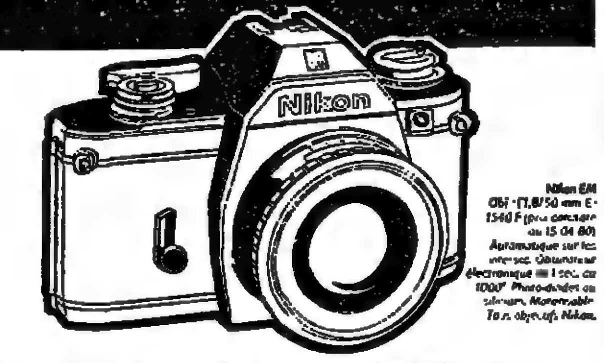

Chez Cirque on ne se contente pas de vous offrir des prix promotionnels! On va plus loin, on reprend, après expertise, votre ancien équipement photo, cinéma, au meilleur prix. Votre Nikon EM, encore moins cher!
PHOTO-CINÉ DU Cirque
Toutes les grandes marques.
9-9 bis, Bd des Filles-du-Calvaire 75003 PARIS - Tél. 887.66.58
(Entre Bastille et la République)

JACQUES GAUTIER

Collier cristal sur argent et émail noir : 950 F
36, rue Jacob, Paris (6e), 260-84-33

anniversaire

Il y a un an, Maurice Clavel...

Un journaliste « transcendantal »

● ***Le 23 avril 1979 l'auteur des « Paroissiens de Palente » mourait subitement.***

COMME il y était conduit par son métier de journaliste, il eut plusieurs fois à écrire l'oraison funèbre d'un homme connu qui venait de mourir. Je relis ses articles sur Morvan Lebesque, Mauriac, de Gaulle, magnifiques morceaux d'amour ardent et sévère. Qu'eût-il écrit sur Sartre, pour lequel il avait une déférence immense, ne voulant croire que l'historicisme dur et aigre de la *Critique de la raison dialectique* restât tout son message.

Les circonstances m'entraînent à mon tour dans cet étrange exercice qui consiste à parler publiquement, après sa mort, d'un homme qui fut un intime. Ce m'est plus facile, après la distance d'une année, pendant laquelle on a peu parlé de lui, comme si ce grand spécialiste de l'actualité trouvait difficilement sa place dans les consciences sans le fouet de l'actualité.

Voilà pourtant qu'on publie le troisième recueil de ses articles du *Nouvel Observateur* et autres journaux. Le choix porte cette fois sur la période 1970-1979 (1). Je me demande, en lisant ces courts chefs-d'œuvre d'intelligence, si ces chroniques de l'instant ne sont pas ce qu'il a écrit de plus permanent et de moins remplaçable.

Je vais en parler, mais, à mesure que je relis ces textes où défile toute l'histoire de ces dix années, le lent déclin des espérances gauchistes sous la lente poussée du bien-être pompidolien, puis le vacillement philosophique plus encore que politique de la gauche, à mesure que je lis, l'image de l'homme me revient, s'impose, s'interpose.

Clavel était une force de la nature. Ce fébrile fut l'homme le plus calme et le plus pacifiant que j'aie connu. Le meilleur vivant, le plus constant d'humeur, le plus actif, le plus drôle, le plus disponible, le plus généreux d'écrits et de paroles. Dans mes heures de doute, je me demande si son ascendant sur ses amis était de nature spirituelle ou dû à une force et une santé superbes, toutes païennes.

A d'autres moments, je me dis : ces qualités et ces charmes terrestres lui ont peut-être été donnés afin que la religion n'ait pas en ce siècle pour seul témoin la maigre et triste Eglise postconciliaire, et ait aussi ses chanceux, ses séducteurs, ses riches et ses puissants.

Dans ses travaux journalistiques, Clavel a toujours eu en vue la vie de l'esprit et elle seule. C'est ce qui ressort clairement de la lecture de ces six cents pages, et c'est ce qui n'est pas cependant sans poser au philosophe une vaste question. Car pourquoi tant d'histoire et si peu de théologie ? Et l'esprit, n'est-ce pas dans l'histoire une ombre, un rien ?

Le croyant en effet, habituellement parlant, espère en une autre vie. Ce qui devrait le rendre plus lucide en politique, puisqu'il ne se fait pas d'illusions sur la capacité de la politique à changer radicalement le monde et qu'il sait que le monde doit vivre à jamais avec le mal. *« Le péché originel,* a plusieurs fois écrit Clavel, *nous déculpabilise ».* La mort de Dieu, au contraire, nous fait un devoir de tout réussir dès ici bas, et inspire d'implacables messianismes laïques, intolérants, jusqu'au crime, aux faiblesses humaines. Mais enfin, par cela même, l'histoire en devient moins essentielle et urgente pour le chrétien moyen.

Une liberté totale

Or, ce qui frappe dans les interventions politiques de Clavel — tous ses articles veulent être cela, — c'est précisément et au contraire son attente impérieuse quant à ce monde et même quant à notre Hexagone, son refus de toute retraite dans une vie intérieure, méditative ou esthétique, ou plutôt cette intuition constante qu'il n'y a de vies intérieures qu'en écho aux événements de l'histoire et plus précisément à ses convulsions. De même, disait-il, toute conversion chavire le corps en sa plus charnelle physiologie.

Dans sa *Confession d'un enfant du siècle,* Musset a cru pouvoir expliquer par une éclipse de l'esprit le dessèchement extraordinaire de la société louis-philipparde. Clavel lui faisait écho, qui interprétait à rebours mai 1968 comme une irruption de l'esprit, et les pesanteurs les plus matérielles et sociologiques de la société de consommation comme une compression de l'esprit.

Aux névrosés qui venaient le voir, il déconseillait et la psychanalyse et les médicaments, persuadé que leurs souffrances avaient une origine spirituelle, et que les thérapeutiques artificielles, masquant cette origine, ne pouvaient que retarder et compromettre la guérison. En ce sens Clavel, qui fut un grand spirituel, fut aussi un spiritualiste, ce qui n'est peut-être pas la même chose.

Le spiritualiste croit que l'esprit peut être, est seul un levier et une cause en ce monde. D'où ce refus de croire aux infrastructures et au quantitatif et donc une certaine insensibilité à la science. Mais de là aussi chez Clavel son impatience, ses invectives, sa liberté totale. Le destin de la France n'existait pas, il n'y avait que nos fautes. Le remède était en vue.

Clavel eut une extraordinaire écoute de l'événement. Il était aussi curieux et connaisseur de l'actualité que n'importe quel journaliste ou politique, mais en interprétant le fait du jour il était au vif de son travail de philosophe, puisqu'il y guettait l'esprit, et nos devoirs. C'est ce qu'il voulait dire par cette expression étrange de « journaliste transcendantal » qu'il s'appliquait. Quand d'autres pratiquent l'herméneutique des textes, Clavel avait atteint à cet art ou à cette grâce, qu'il faut bien appeler prophétique, de pratiquer une herméneutique de l'histoire. Fort heureusement il doutait de lui-même plus que cent athées.

On sait peu que cet homme, mort à cinquante-huit ans, n'a jamais tant créé que dans les dix dernières années de sa vie. La mort l'a surpris en pleine effervescence et en plein bonheur philosophique, dans la rédaction d'un livre qui devait s'appeler *l'Etre et la Croix,* où il aurait démasqué Heidegger, dernier avatar de Lucifer. Le prince de ce monde, en effet, disait Clavel, après avoir échoué à déchristianiser l'Occident par l'attaque frontale de l'athéisme, avait décidé de susciter des spiritualités fausses, quoique ressemblantes, au premier chef celle du maître de Fribourg, où les âmes naïves se laisseraient prendre, ce qu'il revenait à Clavel d'empêcher.

Cette période fut celle de la plus grande maturation de sa pensée, si l'on songe surtout que la fin du marxisme et le flottement des idées favorisaient un surcroît de réflexion solitaire. Or ce rayonnement grandissant fit que Clavel réussit à réunir autour de sa personne, dans les dernières années, des hommes venant des horizons politiques les plus divergents, qui la veille encore se haïssaient, mais se succédaient maintenant, et parfois se côtoyaient, dans sa compagnie, attirés par la prescience d'un bénéfice extraordinaire à attendre de sa fréquentation, et étrangement consentants à sa foi.

Je n'ai pu encore rassembler ces hommes après sa mort, pour un volume d'études et d'hommages. Il est vrai que cet écrivain qu'on relira longtemps n'était pas un philosophe fondateur de doctrine. J'y vois une preuve suprême de la souveraineté de son espérance. Un homme qui ne cherche pas à survivre par la mémoire qu'on gardera de lui dans les écoles est un homme qui attend une autre survie. Mais c'est cette souveraineté même, tranchant si évidemment avec le reste de la pensée française d'aujourd'hui, qui a fait événement et qui mérite de faire école et contagion.

PHILIPPE NEMO.

(1) Maurice Clavel, *La suite appartient à d'autres.* Préface de Jean Daniel. Stock, 670 p.

SAMEDI 26 AVRIL 1980 à 20 h. 30
Centre Culturel de la Rose-Croix AMORC - 199, rue Saint-Martin, 75003 Paris
« LE PHILOSOPHE INCONNU et LES MYSTÈRES DE LA THEURGIE », par Robert AMADOU, dans une mise en scène de Georges COSTES, de la compagnie Renaud-Barrault - Part : 20 F.

Jogging : Les 11 meilleures chaussures du monde.

Toutes les grandes marques sont là, avec les modèles les plus éprouvés de 85 à 380 F. Quel que soit votre terrain, vous trouverez ainsi à coup sûr la paire qui vous convient chez MI-TEMPS.
C'est le 5e défi MI-TEMPS à nos concurrents.
MI-TEMPS

CONTRE LE VANDALISME
Sté ParisProtection vous propose sur porte existante...

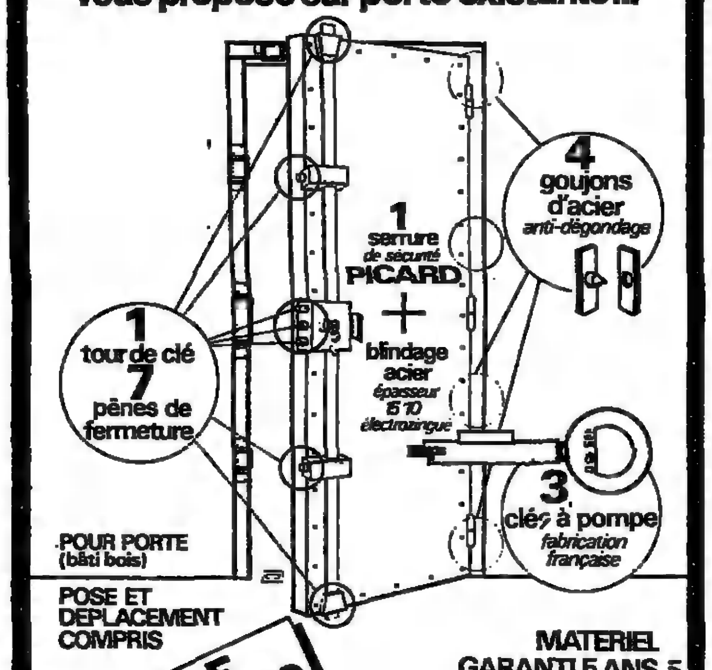

POSE ET DÉPLACEMENT COMPRIS
MATERIEL GARANTI 5 ANS
2290F TTC
Crédit gratuit en 3 versements
MAGASIN D'EXPOSITION
55, av. de la MOTTE PICQUET 75015 PARIS. Tél. 566.65.20
POSE PARIS-BANLIEUE DEVIS GRATUIT

LE DANEMARK est le pays des vacances heureuses
Y avez-vous pensé ?

Coupon à retourner à l'OFFICE NATIONAL DU TOURISME DE DANEMARK 142, Champs-Elysées, 75008 Paris - tél. 562.17.02 et vous saurez tout (brochures, dates, prix...) sur vos prochaines vacances au Danemark
NOM
adresse
DANEMARK
- à vous de tout cœur!

ARTCURIAL LIBRAIRIE
UNE VRAIE LIBRAIRIE D'ART CONTEMPORAIN
7000 titres français et étrangers disponibles.
Catalogues sur demande
9, avenue Matignon Paris 8. 359.29.81
mardi au samedi de 10 h 30 à 19 h 30

FINLANDE
où le soleil se lève au printemps et se couche à l'automne

chalets en location
circuits sur les lacs
découverte de la Laponie
OFFICE NATIONAL DU TOURISME DE FINLANDE
13, rue Auber 75009 Paris tél. 742.65.52
Nom
Adresse
désire une documentation gratuite.

MI-TEMPS
Centre Gaîté, 75014 Paris.
Gare de Lyon Tour Gamma, 75012 Paris.
Rueil-Malmaison, 113 avenue Paul-Doumer.
Centre Arcades, Noisy-le-Grand.
Centre Art de Vivre, Orgeval.
MI-TEMPS

créez votre société
SIÈGE SOCIAL
PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
TELEX-SECRETARIAT
et démarches administratives
G. E. I. C. A. 296.41.12

alfa romeo
CONCESSIONNAIRE - VENTES TT ET CD
GAP Paris-est
PARIS 12e - 37, Av. du Gal Michel BIZOT - Tél. : 340.80.47
NOISY-LE-SEC 93130 - 112, Rue VAILLANT COUTURIER - Tél. : 843.93.39

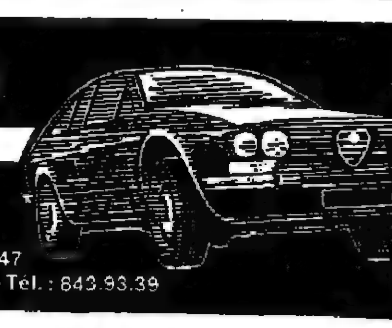

INFORMATIONS «SERVICES»

VIE QUOTIDIENNE

Formalités administratives : où se renseigner ?

Pour aider le public à résoudre les difficultés qu'il peut rencontrer dans ses rapports avec l'administration, le secrétariat général du gouvernement a créé, le 7 janvier 1959, le Centre interministériel de renseignements administratifs (CIRA).

Ce service est composé de fonctionnaires de différents ministères : sécurité sociale, budget, travail, etc. Il fonctionne uniquement par téléphone et fournit gratuitement des informations dont on peut avoir besoin pour faciliter ses démarches dans la vie quotidienne : par exemple, sur les droits des salariés en cas de licenciement, les déductions fiscales, les réclamations en matière d'impôt, les droits de succession, les retraites, le versement des pensions de reversion, etc.

La majorité des questions posées au CIRA sont d'ordre fiscal ; viennent ensuite les questions liées à la législation du travail et à la Sécurité sociale. Les réponses sont données immédiatement, en général, sinon dans la journée. Pour certains cas très particuliers nécessitant par exemple l'étude d'un dossier, le demandeur est dirigé vers le service spécialisé de l'administration compétente.

Il faut savoir que le CIRA ne peut pas jouer un rôle de conseiller juridique ou fiscal. Son but est essentiellement d'informer le public sur ses droits et le moyen de les faire valoir.

Il existe actuellement trois CIRA :

— A Paris au (16) 1 587-55-99 de 9 heures à 18 heures du lundi au vendredi ;

— A Lyon au (16) 7 871-70-89 de 8 heures à 18 heures du lundi au vendredi ;

— A Metz au (16) 8 731-91-91 de 8 heures à 18 heures du lundi au vendredi.

De nouveaux centres seront créés prochainement à Marseille, Lille et Toulouse.

DOMINIQUE DAMBERT.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 25 AVRIL

« Un maître de l'art nouveau : Mucha », 14 h. 30, entrée exposition au Grand Palais, Mme Garnier-Ahlberg.

« La manufacture des Gobelins : ses ateliers », 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Allas.

« La Sainte-Chapelle et Saint-Louis », 15 h., Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel Lambert », 15 h., 2, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hommage à Monet », 14 h. 30, Grand Palais, dans le hall (Arcus).

« Paris sous la Restauration; décors dix-huitième siècle de l'hôtel Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois (Approche de l'art).

« La Franc-Maçonnerie », 15 h., 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 15 h., 29, rue de Rivoli (Anne Ferrand).

« Passy », 15 h., 2, rue du Commandant-Schlœsing, à Passy, D. Fleuriot.

« Cour Carrée du Louvre, salle des Cariatides », 14 h. 45, Cour Carrée, porche rue de Rivoli (Marc de La Roche).

« Le vieux Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut (Caisse nationale des monuments historiques) : « Art et civilisation de l'Europe de la Renaissance : Venise à son apogée ».

15 h. 30, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Mme V. V. Stanciu : « Prolégomènes à la victimologie ».

19 h. 30, la Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, M.-M. Davy : « Le soi et le corps devant la mort ».

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler, Loge unie des Théosophes : « Dieu, principe universel ».

20 h. 30, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, salle Chopin-Pleyel, S. Rousseau, J.-L. Mercé : « Venise : la lagune et les îles » (projection).

20 h. 30, Centre culturel Erik-Satie, à Arcueil, salle des mariages, A. Langansy : « Le sexe et l'innovation ».

21 h., Centre protestant de rencontre, Forum des Touleuses, à Cergy-Sud, Collectif d'Amérique latine : « Conférence-débat sur l'Argentine : situation actuelle. Où en est la répression ? Dictature. Perspectives ».

DOCUMENTATION

RÉPERTOIRE PERMANENT DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISE, ÉDITION 1980. — Ce répertoire permet de repérer rapidement les noms, numéros de téléphone, adresses des responsables de haut niveau de l'administration française. Un fascicule complémentaire donne la composition du gouvernement et des cabinets ministériels. (29, quai Voltaire, 75007 Paris ; 384 pages, 70 F.)

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES LILAS

TIRAGE DU 23 AVRIL 1980

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
		F.			F.
1	031	500	7	7	70
	28 851	50 000		17	220
				4 887	1 070
2	72	150		3 497	5 070
	872	650		112 287	3 000 070
	9 312	5 000	8	38	150
	379 482	500 000		0 718	1 000
3	333	500		9 948	1 000
	2 103	1 000		7 108	5 000
	2 703	1 000		64 718	100 000
	2 173	5 000	9	49	150
	9 783	5 000		0 979	1 000
4	4	70		5 089	1 000
	284	570		3 149	5 150
5	5 165	10 000	0	0 760	1 000
				1 460	1 000
6	726	500		5 960	1 000
	736	500		8 770	10 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DES MYOSOTIS LE 30 AVRIL 1980 A LA CHAPELLE D'ARMENTIERES (Nord)

LOTO TIRAGE N° 17 — 3 10 12 14 31 42 43 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 43

PROCHAIN TIRAGE LE 30 AVRIL 1980 VALIDATION JUSQU'AU 29 AVRIL APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE

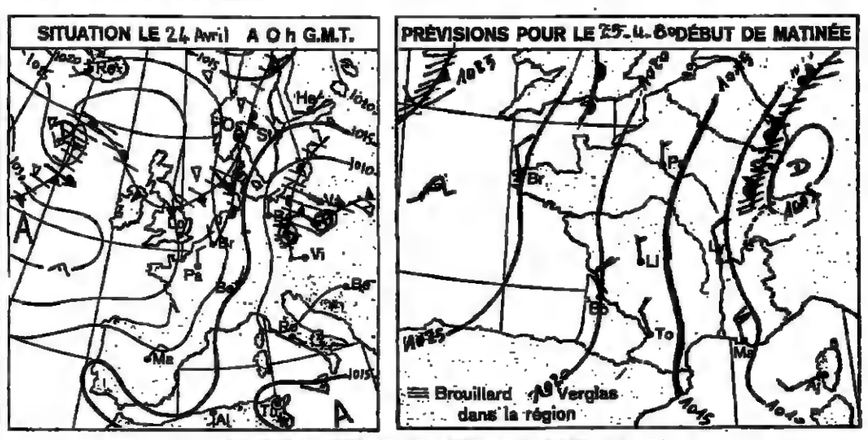

PRÉVISIONS POUR LE 25 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)

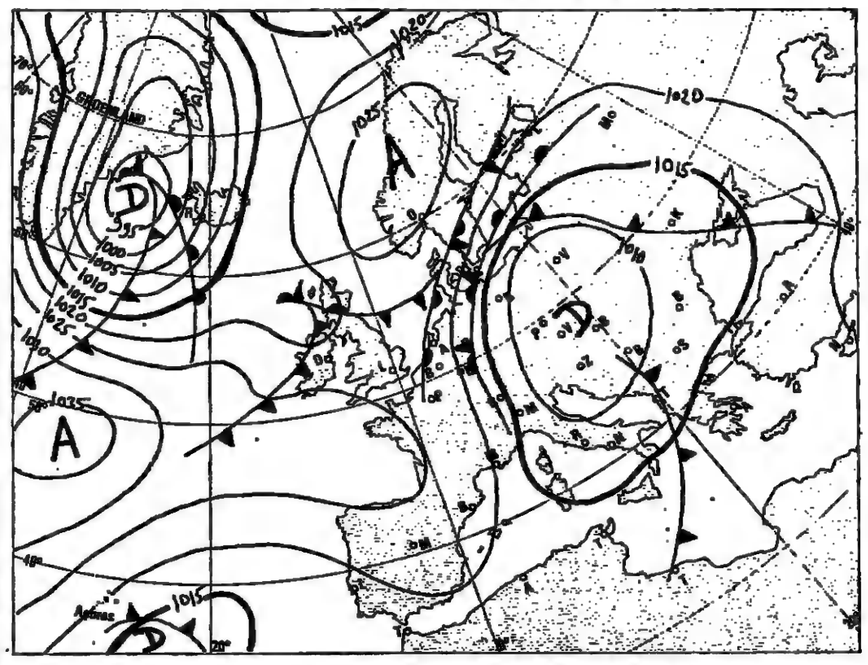

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 24 avril à 0 heure et le vendredi 25 avril à 24 heures :

Deux faibles perturbations affecteront une partie de la France. L'une, venant des îles Britanniques, touchera nos régions du Nord-Ouest et du Nord ; l'autre, venant d'Europe centrale, s'étendra lentement sur l'est et le nord-est de notre pays.

Vendredi 25 avril, de la Bretagne à la frontière belge, le temps sera nuageux et brumeux, avec des vents faibles ; les températures varieront peu.

Sur la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, la Franche-Comté et le nord des Alpes, le ciel sera très nuageux ou couvert ; il pleuvra par moments, il neigera au-dessus de 1 000 mètres. Les vents, de secteur nord, seront modérés.

Sur le reste de la France, après une matinée passagèrement nuageuse et brumeuse dans les régions de l'intérieur, le temps sera le plus souvent ensoleillé, et les températures maximales s'élèveront un peu. Les vents de nord, encore assez forts dans la vallée du Rhône et sur les régions méditerranéennes, seront faibles ou modérés ailleurs.

Le jeudi 24 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,3 millibars, soit 768 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 avril ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 15 et 5 degrés ; Biarritz, 13 et 5 ; Bordeaux, 14 et 3 ; Bourges, 12 et 1 ; Brest, 13 et 5 ; Caen, 10 et 6 ; Cherbourg, 10 et 6 ; Clermont-Ferrand, 10 et — 1 ; Dijon, 11 et 4 ; Grenoble, 12 et 0 ; Lille, 9 et 6 ; Lyon, 10 et 1 ; Marseille, 14 et 5 ; Nancy, 10 et 2 ; Nantes, 14 et 4 ; Nice, 16 et 9 ; Paris-Le Bourget, 12 et 5 ; Pau, 10 et 1 ; Perpignan, 14 et 7 ; Rennes, 13 et 5 ; Strasbourg, 10 et 5 ; Tours, 12 et 3 ; Toulouse, 12 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 5 degrés ; Amsterdam, 10 et 7 ; Athènes, 18 et 10 ; Berlin, 8 et 4 ; Bonn, 11 et 4 ; Bruxelles, 10 et 6 ; Le Caire, 34 et 17 ; Iles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 14 et 7 ; Genève, 10 et 1 ; Lisbonne, 23 et 12 ; Londres, 12 et 7 ; Madrid, 19 et 2 ; Moscou, 20 et 11 ; Nairobi, 28 et 18 ; New-York, 18 et 11 ; Palma-de-Majorque, 18 et 3 ; Rome, 16 et 4 ; Stockholm, 13 et 1 ; Téhéran, 23 et 14.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2658

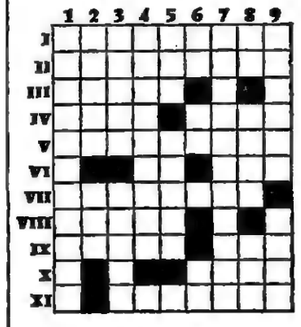

HORIZONTALEMENT

I. Peut arranger nos affaires. — II. Capable de nous renverser. — III. Qui a donc profité du soleil. — IV. Bien bouché ; Sans suite. — V. Qui ne provoquera donc pas de surprise. — VI. Un peu d'esprit ; Nom de pays. — VII. Bien mouillée. — VIII. Mauvaise quand on se penche trop. — IX. Département ; S'immobilise dès qu'elle est prise. — X. Qui n'a donc rien coûté. — XI. Siffler tout doucement.

VERTICALEMENT

1. Transformation en liquide. — 2. Le plus gros est appelé maître ; Possessif. — 3. Devient dangereuse quand elle a perdu sa clé ; Ne crèvent pas quand ils sont pleins. — 4. Adjectif parfois utilisé quand on parle du passé. — 5. Souvent réservée pour les grands événements ; L'amour fraternel n'était pas son fort. — 6. Agrément étranger ; Abréviation pour un martyr ; Fut envoyée paître. — 7. Prouve qu'il y a eu un froid. — 8. La fin de tout ; Tunique ; Peut être facilement collé — 9. Nom qu'on peut donner à un appareil ; Parler sur un autre ton.

Solution du problème n° 2657

Horizontalement

I. Pantalons. — II. Alléniste. — III. Rien ; Est. — IV. Ebroïn ; Ce. — V. Né ; Due. — VI. Traversin. — VII. Ho ; Inséré. — XIII. En ; Otera. — IX. Eli ; Ino. — X. Escot. — XI. Aunèrent.

Verticalement

1. Parenthèse. — 2. Alliboron ; SA. — 3. Nier ; Ecu. — 4. Teno ; Violon. — 5. An ; Identité. — 6. Li ; Nurse. — 7. Osé ; Esérine. — 8. NTSC ; Iran. — 9. Sète ; Né ; Ost.

GUY BROUTY.

SERVICE NATIONAL

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES FRANÇAIS NÉS ENTRE LE 1er DÉCEMBRE 1960 ET LE 17 MARS 1961

Le ministère de la défense communique :

La fraction de contingent 1980/06 comprendra, s'ils ont été reconnus aptes au service :

1) Les jeunes gens

a) Dont le sursis ou la prolongation de sursis arrivera à échéance avant le 1er juin 1980 ;

b) Dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er juin 1980 ;

c) Dont l'appel avec une fraction de contingent antérieure a été, pour des motifs divers, annulé et fixé à l'échéance du 1er juin 1980 ;

d) Volontaires pour être appelés le 1er juin 1980 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er avril 1980, déposé une demande d'appel avancé ou fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report d'incorporation ;

2) Les jeunes gens non titulaires d'un sursis ou report d'incorporation administrés par les bureaux du service national de métropole :

a) Nés entre le 1er décembre 1960 et le 31 décembre 1960, ces dates incluses, recensés avec la quatrième tranche trimestrielle de la classe 1980 ;

b) Omis et naturalisés recensés avec la première tranche trimestrielle de la classe 1981 ;

c) Nés entre le 1er janvier 1961 et le 17 mars 1961, ces dates incluses, recensés avec la première tranche trimestrielle de la classe 1981.

Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 3 juin 1980.

TRANSPORTS

La S.N.C.F. et ses « transversales »

Après la parution dans le Monde *du 10 avril d'un article de Jean Rambaud sur les aventures d'un voyage en train entre Marseille et Bordeaux, nous avons reçu de M. Jean Ravel, directeur commercial « voyageurs » de la S.N.C.F., une lettre dont nous publions ci-dessous les principaux extraits :*

Le train n'a pas sur toutes les lignes transversales les qualités de vitesse qui sont indéniablement les siennes sur les grandes liaisons au départ de Paris. Nous le savons. C'est un très vieux problème puisqu'il a pour origine la conception même du réseau des chemins de fer français.

Il n'en reste pas moins que, depuis plus de dix ans, les efforts de la S.N.C.F. ont été constants pour améliorer à la fois les vitesses et le confort des matériels sur ces lignes transversales. La mise en service des turbotrains a marqué une étape importante de cette évolution. L'utilisation des nouvelles rames Corail en est une autre. Les progrès se poursuivent. Dès la mise en vigueur du nouvel horaire d'été toutes les liaisons Bordeaux-Marseille seront accélérées très notablement avec des gains de temps de cinquante à quatre-vingt-dix minutes ; ce progrès est lié à l'électrification Bordeaux-Montauban, qui sera mise en service le 1er juin. Ainsi, le train quittant Bordeaux à 11 h. 49 rejoindra Marseille en un peu plus de sept heures, et celui partant à 14 h. 30 en cinq heures trente minutes.

Quant au problème de la restauration, il est bien évident qu'il est lié à la structure même de la liaison transversale. L'amélioration de sa qualité est une de nos préoccupations actuelles. Mais, sur une liaison comme Nice-Nantes, l'accompagnateur de la voiture-lits quittant Toulouse à 20 h. 57 descend à Bordeaux à 6 h. 30, après une journée de travail de douze heures trente minutes d'affilée depuis Nice. Pour assurer un service de petit déjeuner à sa place entre Bordeaux et Nantes, nous avons à l'étude une solution en collaboration avec les buffets de gare.

AU JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 24 avril 1980 :

DES DECRETS

● Portant création de la réserve naturelle du lac de Remoray dans le Doubs ;

● Relatif à l'application dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion de la loi du 13 juillet 1968 relative à l'assurance maladie et à l'assurance maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles ;

● Fixant le montant du salaire prévu aux articles L. 19, L. 20, L. 54 et L. 57 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

UN ARRETE

● Instituant un groupe interministériel permanent pour l'aménagement des banlieues.

LEBEAU

• CAPEL - 74, bd de Sébastopol, Paris 3e - 272.25.09 • Capel Rive Gauche - Centre Commercial Maine-Montparnasse, Paris 15e - 538.73.51 • Capel Madeleine - 26, bd Malesherbes, Paris 8e - 266.34.21.

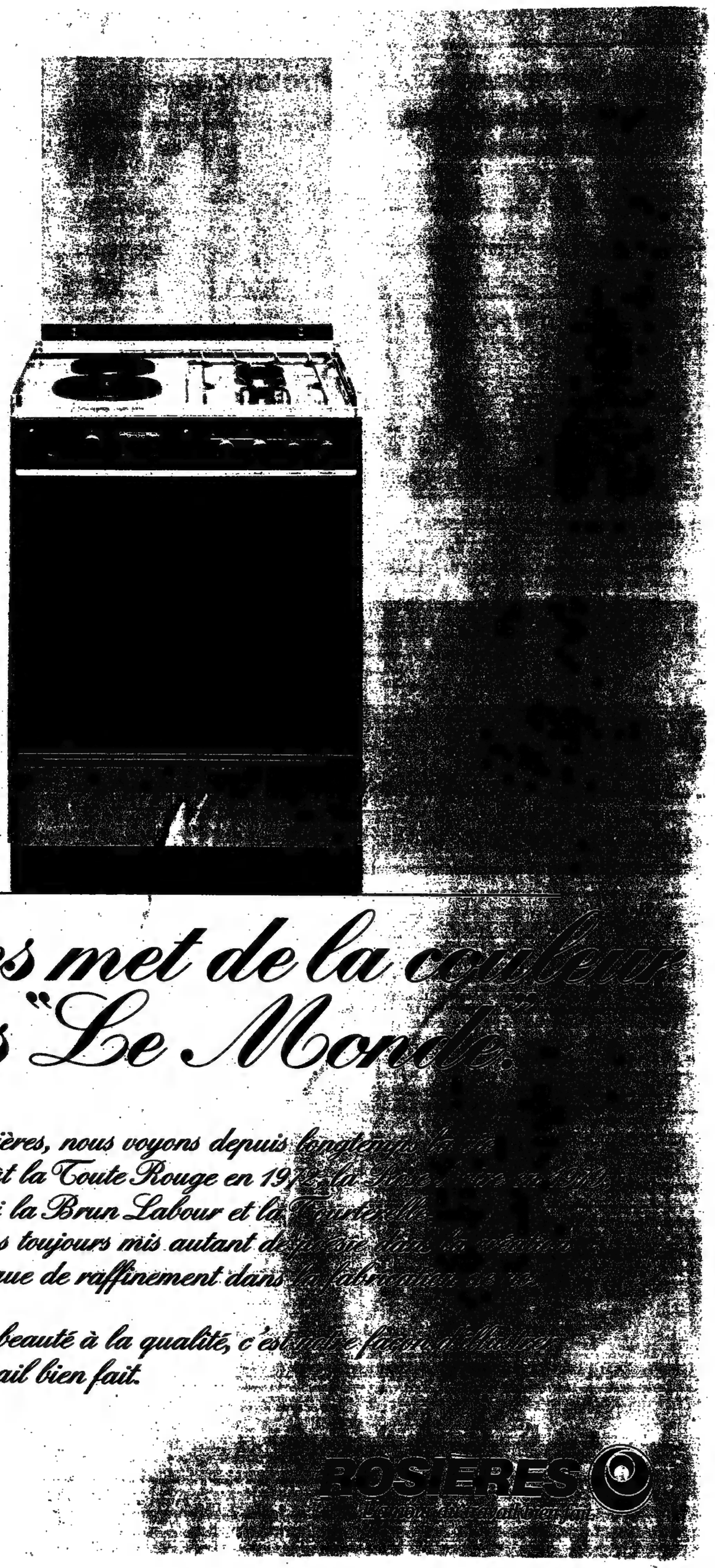

Rosières met de la couleur dans "Le Monde".

Chez Rosières, nous voyons depuis longtemps la vie en couleur. Ce fut la Toute Rouge en 1972, la Rose Pivoine en 1978, c'est aujourd'hui la Brun Labour et la Tourterelle.

Nous avons toujours mis autant de passion dans le choix de nos couleurs que de raffinement dans la fabrication de nos cuisinières.

Marier la beauté à la qualité, c'est notre façon d'illustrer l'amour du travail bien fait.

ROSIERES

هكذا من الأهل

Le Monde

culture

THÉATRE

« LE NEVEU DE RAMEAU », de Diderot

Dans un café clos

Le metteur en scène Jean-Marie Simon fait jouer *le Neveu de Rameau*, de Diderot, non dans un théâtre avec scène et gradins, mais dans une copie d'un café du dix-huitième siècle entièrement reconstitué.

Murs, plafonds, portes, sont là, des lampes ou des bougies vraies font la lumière, il y a le billard, les tables et les bancs d'un café, les spectateurs prennent place sur les bancs, les acteurs aussi.

Les deux « causeurs » de Diderot, le neveu et le philosophe, ne participent plus d'un *ailleurs*. Ils sont avec nous, comme nous. Le soir où j'ai vu ce *Neveu*, le philosophe était assis à touche-touche entre Jacques Toja, administrateur du Français, et Jean-Pierre Angremy, directeur au ministère, et le neveu entre Hélène Vincent, comédienne, et Raoul Sangla, cinéaste.

L'intime fraternité

Quand les acteurs se lèvent et marchent, on a leurs basques dans la figure, ils vous passent sur les pieds, c'est l'intime fraternité.

Dans le premier quart d'heure de la soirée, cette nouveauté est plaisante. Puis, quand l'habitude est prise, un désagrément se fait jour. Ce que les comédiens disent, entendu de si près, ne parvient pas à l'oreille. Ce qu'ils font, vu de si près, n'est pas perçu. L'événement théâtral échappe, il s'installe peu à peu dans une grisaille de croisière. Parce qu'il nous manque une donnée essentielle : la distance.

Il se trouve aujourd'hui des gens, ce sont surtout des professeurs, théoriciens, que l'architecture banale des salles de théâtre contrarie. Ils la trouvent plan-plan, arbitraire, pourquoi pas bourgeoise aussi.

Ils veulent nous faire vivre autre chose. Ils nous donnent rendez-vous dans une gare d'autobus, et avec les comédiens nous voilà partis à traverser des terrains vagues, à faire halte dans des usines désaffectées, des chambres d'hôtel, un vieil autobus sans roues, des bureaux d'entreprise. Au lieu de nous lancer à l'aventure dans des théâtres, on nous trimbale dans les rues et les lieux de la vie de tous les jours. La visite organisée a remplacé la poésie.

Or, ce qui est la substance d'une salle de théâtre vieux jeu, ce ne sont pas les volutes d'une console, le velours des fauteuils, le lustre.

C'est tout simplement la rampe, la distance. C'est la mise en jeu d'un dedans et d'un dehors.

Un bloc compact

Le théâtre est une discipline qui permet aux gens d'exercer leur conscience, sur un autre mode que dans les heures ordinaires. A l'usine ou au bureau, les obligations du travail urgent imposé ne permettent pas à la conscience de vivre à plein, la conscience est coincée dans un *bloc compact* où les gens et les choses sont affectés d'aliénation, la conscience est empêchée, car elle ne dispose plus, devant elle, d'un ailleurs, ou disons d'un dehors vers lequel elle pourrait se projeter, duquel elle pourrait recevoir aliment, comme cela a lieu quand on lit, quand on rêve, quand on médite, quand on est accoudé à une fenêtre sur la rue, pour certains quand on prie.

Le besoin d'un dehors

Sartre, emboîtant le pas à l'Allemand Husserl dans les premiers temps de sa vie, a montré (je simplifie) que la conscience est sans cesse une « intentionnalité », qu'elle se « projette vers », et revient. Et un poète qui a beaucoup aimé le théâtre, Hofmannsthal, dans la page célèbre où il nous dit que notre conscience est faite de l'« odeur des pierres humides dans un vestibule », dit : « Nous ne possédons pas notre moi, c'est du dehors qu'il souffle vers nous, il nous fuit pour longtemps, puis nous revient dans un souffle... Quelque chose se rencontre en nous avec autre chose : nous ne sommes rien de plus qu'un pigeonnier. »

Le besoin du théâtre, c'est le besoin, après le monde sans souffle, sans dehors, le travail enfermé, c'est le besoin d'un dehors. L'autre côté de la rampe est ce dehors, cet air libre, ce ciel ouvert, vers quoi notre moi peut se jeter, et de quoi il nous revient, muni d'autres perceptions, d'autres pensées, que nous allons faire nôtres ou pas.

Dans le café clos de Jean-Marie Simon, où comédiens et spectateurs se retrouvent les uns sur les autres, comme dans le métro, le théâtre ne peut avoir lieu. L'esprit du spectateur bute sur un mur qui est là, contre le nez. Et la liberté de l'acteur est comme détenue dans un filet : il parle et se démène pour rien, comme un pigeon prisonnier. Les prises de bec, les histoires, les pantomimes, si merveilleuses, du *Neveu* de Diderot, placées dans cette situation fausse, deviennent, par l'entremise de Philippe Clévenot (le neveu) et de Jean-Marc Bory (le philosophe), une manivelle sans couleur, une pâte informe, et les acteurs s'en peuvent mais : on les a mis en cage, ont les a enchaînés à nous : ils ne peuvent nous revenir d'un lointain, du dehors, avec dans leur bec un *rameau* (pardon, ce n'était pas exprès !).

Bon, cette mise en scène fera couler de l'encre, on lira des pages savantes, des élaborations suivies, et les réfractaires se feront traiter de débiles. Mais, dans ce café postiche, voilà des spectateurs qui bâillent, un Diderot qui ne sait plus ce qu'il dit, des acteurs à la dérive. Les théoriciens du théâtre font perdre leurs soirées aux âmes simples.

MICHEL COURNOT.

★ Cartoucherie de Vincennes, 21 heures.

■ La cantatrice Régine Crespin remplacera Fedora Barbieri le 25 avril, au Théâtre des Champs-Elysées, dans le rôle de la première prieure du « Dialogue des carmélites », de Francis Poulenc.

■ Un festival Bread and Puppet a lieu du 25 avril au 11 mai à Vitry-sur-Seine, organisé par la ville et le T.N.P., avec le concours du conseil général, du ministère de la culture et de la communication et de la FNAC. (Renseignements : 886-70-74.)

MUSIQUE

L'EXISTENCE DES « CHORÉGIES » D'ORANGE EST MENACÉE

Deux des trois festivals annuels de musique, qui ont lieu à Orange, posent de sérieux problèmes financiers à leurs organisateurs.

Le sort des « Chorégies » sera étudié le 5 mai par son conseil d'administration (composé de représentants de l'association des Chorégies, du conseil municipal, du conseil général et des autorités de tutelle : la Caisse nationale des monuments historiques et des sites et la Direction nationale de la musique).

Le problème de son déficit (alors de 780 000 F) s'était déjà posé en 1979. L'Association des Chorégies avait décidé de contracter un emprunt sur trois ans garanti par le conseil général pour couvrir le déficit tandis que la ville d'Orange et l'Etat étaient convenus de verser chacun la *moitié des subventions nécessaires* pour les quatre spectacles de l'été. C'est à un déficit cumulé de 3 millions de francs que se trouvent maintenant confrontées les Chorégies (dont 1,2 million de francs pour 1979). Selon leur président, M. Max Ferri, adjoint au maire, « *seule une subvention exceptionnelle d'équilibre pourra éponger le déficit cumulé d'année en année en dépit des recettes, jugées excellentes, de 1979.* » M. Ferri note en particulier que les subventions d'Etat, relevées de 10 % en huit ans, ont seulement compensé la réduction des aides accordées par les collectivités locales.

D'autre part, les « jazz-chorégie », petit festival organisé par le jazz-club local, sont, pour 1980, d'ores et déjà abandonnées, le conseil municipal refusant de relever de plus de 10 % sa garantie financière (le programme de cette année aurait nécessité 120 000 F de frais, contre 60 000 F en 1979).

Si la situation des Chorégies devait ne pas trouver de solution, seul subsisterait alors à Orange le festival de rock, dont la couverture financière est assurée par les patronages d'une marque de soda et d'une station de radio périphérique, festival que la municipalité avait cru devoir annuler en 1976, par crainte de son public, par crainte d'une certaine jeunesse.

Journée Emmanuel Nunes à Radio-France

Perspectives du vingtième siècle

La radio, on le sait, reste le principal organisme de diffusion et de création musicales en France. Le fait est établi et nul ne songerait à contester une évidence comme celle-là. Mais si l'on examine la situation de plus près, on se rend compte qu'il s'agit aussi d'un effet d'optique car il ne suffit pas qu'une œuvre soit jouée un soir, bien ou mal, et diffusée ensuite — en dehors des heures de grande écoute si possible — pour qu'on puisse parler affirmativement d'une promotion. Si, sans se laisser éblouir par les chiffres, on examine cas par cas comment la musique contemporaine se trouve glissée dans les programmes (qu'il s'agisse des concerts ou de l'antenne), on ne peut que déplorer l'absence totale d'une véritable politique d'information du public sur ce qui se fait aujourd'hui.

Que dire de certains concerts fourre-tout, où l'on se débarrasse de deux créations, d'une reprise de complaisance, d'une exhumation et d'un chef-d'œuvre qui ne sait plus très bien ce qu'il fait là ? De ces émissions indigestes où la lecture du programme et quelques enchaînements passe-partout tiennent lieu de présentation — sinon qu'elles font mourir d'ennui le plus grand nombre et étouffer de rire ceux qui devraient plutôt pleurer ?

On répondra à cela qu'il existe quelques bonnes émissions sur France-Culture ou France-Musique, et des concerts où les œuvres, convenablement répétées, se trouvent associées les unes aux autres avec intelligence et sensibilité. C'est tout à fait exact, mais justement, si ces choses existent, c'est qu'elles sont possibles et il n'y a aucune raison pour qu'elles restent exceptionnelles. Tout est là.

C'est à des réflexions de cet ordre que, irrésistiblement, amenait la journée Emmanuel Nunes. D'abord parce que la soirée « Perspectives du vingtième siècle », au sein de laquelle elle prenait place, fait partie de ces initiatives hardies et si rares qui honorent Radio-France, ensuite parce que la longueur même de ces journées (de 14 h. 30 à 20 heures) est le signe d'une carence à laquelle on tente de remédier avec l'énergie du désespoir, enfin parce que le programme était exempt de ces œuvres inutiles destinées seulement à faire tapisserie.

Ouverte avec la sonate Arpeggione *de Schubert, l'après-midi s'achevait avec* le Chant de la Terre *de Mahler et comportait en outre trois lieder de Schubert. L'essentiel revenait donc à Nunes, qui avait choisi ces œuvres de référence, et à ses deux invités, Peter Eötvös et Yon That Tiet. De ce dernier, Emmanuel Nunes avait choisi* Chucky I *dont le Trio à cordes de Paris a donné une véritable interprétation. Musique au bord du silence, accordant tout leur poids à des événements subtils : trilles, sons harmoniques filés, percussions légères sur le corps de l'instrument ou sur le chevalet dans la nuance* piano, *ce trio force l'attention vers une écoute toujours plus fine à l'intérieur du son.*

Elektronic *de Peter Eötvös, pour bande magnétique et cinq musiciens, place d'emblée l'auditeur sous l'emprise d'une pulsation rythmique variée à l'infini, modulée insensiblement et diffusée par les haut-parleurs, tandis que les solistes (amplifiés) se détachent soit en opposition avec l'enregistrement soit comme des extrapolations. Peter Eötvös, comme Stockhausen dont il a été l'un des plus proches collaborateurs, possède ce sens de la forme, des grandes respirations, de l'équilibre et de la caractérisation des divers épisodes, qui fait vivre les œuvres, malgré quelques longueurs évidentes ici. La partie de percussion limitée à cinq cloches à vaches, dont les interventions toujours imprévisibles semblent baliser le temps, possède à la fois une valeur structurelle et une dimension irrationnelle tout à fait remarquables.*

La violence et la mémoire

Dans la musique d'Emmanuel Nunes (né à Lisbonne en 1941), l'influence de Stockhausen est également perceptible mais, pas plus que chez Eötvös, elle n'étouffe la personnalité du compositeur. La première œuvre de lui inscrite au programme de cette journée, Einspielung n° 3 *pour violoncelle seul (Alain Meunier), débute par un trait ascendant dont la violence reste gravée dans la mémoire et va servir de référence à tout ce qui se produit ensuite, de l'extrême douceur aux débordements les plus véhéments.*

Nachtmusik *(1973-1977) pour cinq instruments et trois synthétiseurs, donné ici avec les seuls instruments, ne présente pas autant d'intérêt ou, plus exactement, s'essouffle d'une séquence à l'autre jusqu'à faire oublier à la fin ce qui avait retenu l'attention au début. Dire de* 73 Oldorf 75, *pour trois bandes magnétiques et deux orgues électriques, qu'on y décèle une dimension onirique, serait prendre l'œuvre par son aspect le moins personnel, mais c'est celui qui finit par s'imposer, à tort ou à raison, faute de discerner des gestes musicaux bien significatifs.*

Mais le morceau de résistance était Ruf *pour orchestre et bande magnétique, créé en 1977 à Royan avec un succès que cette reprise (par l'Orchestre national de France cette fois, dirigé par J.-P. Izquierdo) n'a pas démenti. Il est rare que les compositions pour grand orchestre possèdent cette qualité symphonique — c'est-à-dire que les oppositions ou les affinités de timbres, la rivalité ou l'alliance des groupes instrumentaux, suffisent à nourrir et à renouveler constamment l'intérêt ; rare aussi ce sens des développements, du flux et du reflux, témoignant non seulement d'une sensibilité et d'un métier assez rares, mais encore d'une façon de traiter la musique qui ne se satisfait pas seulement de la mise en œuvre de concepts ou d'a priori. C'est peut-être encore plus rare.*

GÉRARD CONDÉ.

★ *La journée Emmanuel Nunes sera diffusée ultérieurement sur* France-Culture.

« Archipel », « Au canard de Fou Tcheou »

A destination de l'enfance

En renonçant aux clichés d'une enfance fragile et presque infirme, le théâtre pour jeune public finira un jour par rejoindre l'ancien projet de Jack Lang pour le Théâtre de Chaillot et sa programmation alors jugée scandaleuse (*Turandot*, de Pintilie, *Vermeil comme le sang*, de Régy, *les Miracles*, de Vitez) avec du sang, de l'impureté, de la mort. Six ans après, la vague néo-brechtienne s'est retirée à peu près partout devant la tentation d'un théâtre des images et des émotions.

C'est ainsi que l'enfant lui-même cesse d'occuper le centre d'une dramaturgie dans *Archipel*, d'Henri Royer, mis en scène par Rémy Hourcade à Aulnay-sous-Bois.

Dans un grand immeuble aux fenêtres éclairées dans la nuit, la magie tient toute dans l'écart qui sépare les récits de cette femme au poisson rouge et ce sportif en chambre : histoires de solitude et d'inconsciente solidarité qui se heurtent, se rencontrent, se répondent ? Seule, au rez-de-chaussée, la manipulation de jouets, destinée à soutenir les récits imaginaires de l'étage, recourt à l'univers familier des enfants. Très fort et très beau spectacle où l'histoire des êtres rejoint par métaphore un souvenir de leçon de géographie : « *Au fait, qui relie ou sépare les îles qui composent un archipel ? La mer, la terre, le vent ou le bac ?* », s'est demandé Rémy Hourcade.

Le destin et la fonction de l'œuvre d'art

A Saint-Denis, c'est à travers une remontée de la Chine que Daniel Bazilier s'interroge, dans *Au canard de Fou Tcheou*, sur le destin et la fonction de l'œuvre d'art. Le décor suggère une pagode perdue dans la montagne avec les passerelles légères d'un lac invisible sur ciel d'ocre rose. Mais le plus chinois ici serait encore la musique de Phil Glass.

Un étudiant de passage dans une auberge paie son écot d'un dessin qui s'animera au son de la flûte, mais seulement devant un public et s'effacera devant l'homme qui prétendra en jouir seul. L'effet de projection d'un dessin très estompé de canard est tout à fait merveilleux, mais la violence est là, précise et non démontrée, au sein de la douceur, celle du mandarin ou du pouvoir de l'argent. Les comédiens ne chinoisent pas, ne sollicitent jamais le public enfant, le laissent en paix sentir et comprendre, à sa guise.

Il y a peu, Ionesco nous disait ce qu'on peut attendre d'un théâtre qui respecte vraiment l'enfant (Claude Confortès venait de mettre en scène ses *Contes*, écrits avec la collaboration de sa fille âgée de trois ans) :

« *Une volonté de spectacle « réaliste » est une pure utopie, déclarait-il, une folie pédagogique qui voue l'enfance à l'enfant. La réalité n'est pas réaliste et les documents sont toujours partisans. Il faut surtout des images et très peu de dialogues. Ce que disent les grandes personnes est rarement intéressant. Dès sept ans, les enfants savent l'essentiel : qu'ils vont vivre et mourir. La mort, ils la connaissent très vite avec les têtes de veau dans les vitrines de boucherie, les poissons frits dans les assiettes et les enterrements au coin des rues. Et ils connaissent aussi la peur des ténèbres et le mystère des portes qu'on referme sur eux, le refus, la séparation. Ils savent que les réponses des adultes sont toujours tristes ; « Qu'est-ce que tu dois » être malheureux ! », m'a dit un jour ma fille, très petite, après avoir entendu à la radio* Jacques ou la Soumission.

» *Et c'est pourquoi l'enfant a raison de se méfier des adultes, dès l'école où, par exemple, sous prétexte de lui apprendre à dessiner, on lui désapprend à dessiner.*

» *Pourquoi, à coup de discours, infliger à l'enfant notre tristesse, le poids de nos échecs, en faire un handicapé moral comme nous le sommes devenus ? L'enfant seul est capable de savoir comme les* Contes de Perrault *sont riches et pleins : l'adulte qui les relit, les juge courts et vides.*

» *A la limite, l'enfant n'a pas besoin d'« art », le monde est pour lui objet d'art et de contemplation. L'art n'existe guère que pour nous aider à retrouver une enfance perdue.* »

BERNARD RAFFALLI.

★ *Archipel* : Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, unité Enfance/Jeunesse, 134, rue Anatole-France, Aulnay-sous-Bois, téléphone 868-00-22. Jusqu'au 6 mai.

★ Au Canard de Fou-Tchéou, Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, tél. 243-00-59. Jusqu'à la fin mai.

CINÉMA

« TOM HORN », de William Wiard

Pavane pour un mythe défunt

Il y a longtemps que le western n'est plus ce qu'il était et que les héros sont morts. Le film de William Wiard, après d'autres, baigne dans une atmosphère de crépuscule et d'agonie. Il raconte la fin de Tom Horn, un personnage vrai du vieil Ouest, tireur d'élite qui vécut avec les Apaches, fut éclaireur dans l'armée américaine et détective à l'agence *Pinkerton*. En 1901, époque où commence ce film, Tom Horn entre au service de John Coble, représentant d'une association d'éleveurs du Wyoming, pour mettre un terme aux agissements des voleurs de bétail. Cette opération de police devient un carnage. Tom tue froidement les voleurs, achève les blessés, pratique une justice expéditive. Il devient gênant. Ses « patrons » s'en débarrassent en le faisant arrêter et condamner à la pendaison pour un meurtre qu'il n'a peut-être pas commis.

Cette histoire véritable a inspiré à William Wiard le curieux portrait psychologique d'un homme perdu, qui va lui-même au-devant de sa mort.

Le monde qui le justifiait n'est plus, il se laisse détruire. Steve Mac Queen, fait sa rentrée après des années d'absence. En Tom Horn vieilli, fatigué, acceptant sa chute, il incarne le destin historique de Josh Randall, le jeune chasseur de primes du feuilleton de télévision *Au nom de la loi*, qui fit sa gloire. L'acteur n'a pas vraiment la stature *et l'ambiguïté sombre du rôle, mais* il devient attachant, pathétique, à porter l'auréole brisée de ce mythe de « l'âge d'or » de l'Ouest. L'Amérique entrant dans le vingtième siècle élimine les aventuriers qui l'ont servie. Dans des paysages de boue et de neige froide, des images soigneusement composées où dominent le brun et le noir, où la couleur du sang se confond avec celle de la terre, William Wiard nous fait suivre l'itinéraire d'un sacrifice à la civilisation moderne. Personne n'ayant accepté d'ouvrir la trappe sous ses pieds, *on construisit une ingénieuse* machine pour que Tom Horn se pendît lui-même.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« JE VAIS CRAQUER », de François Leterrier

Les amateurs des bandes dessinées de Lauzier seront probablement satisfaits. L'auteur de *la Course du rat* a soigné le scénario de *Je vais craquer*, réalisé d'après son album, et pris en charge les dialogues. Des répliques, des plans parfois, sont passés directement de la B.D. au film. Tout est fidèle : l'esprit, l'histoire, les personnages.

Le héros n'en est pas un. Il porte des lunettes (style cadre, artiste, play-boy, suivant son évolution), il est poursuivi par une fille moche, il est la victime d'une blonde créature, il ne supporte plus sa femme, il se laisse entraîner dans des milieux et des situations où il n'est jamais à la hauteur. Bref, va-t-il craquer ?

La méchanceté de Lauzier s'exerce sur les snobs parisiens qui fréquentent les « boîtes » à la mode si font des affaires dans le cinéma, et puis sur ce Jérôme Ozendron, nouveau Français moyen typique sur lequel s'acharnent désormais les humoristes : tout pour être heureux, mais nostalgique de sa jeunesse créative, grugé par la publicité dont pourtant il vit, confronté à de ridicules velléités de liberté. Là-dessus se greffent les éternels clichés de la comédie boulevardière, rénovés par un langage cru qui enchante le public.

Pour le cinéma, il a bien fallu assoupir la caricature, donner bonne allure au personnage principal. François Leterrier, metteur en scène habile, a le chic, aussi, pour envelopper le mauvais goût dans des images acceptables. Les acteurs (Christian Clavier, Marc Porel, Nathalie Baye, Anémone) s'en tirent avec une certaine dignité. C'est tout ce que l'on peut dire de *Je vais craquer*, qui a l'air d'attirer du monde, sans doute à cause du titre.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

LETTRES

MORT DU DOCTEUR PARTURIER SPÉCIALISTE DE MÉRIMÉE

Nous apprenons la mort du docteur Maurice Parturier, décédé à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

[Né le 11 juin 1888 à Paris, le docteur Parturier fut un de ces médecins qui ont doublé leur activité professionnelle d'une recherche *littéraire et érudite de grande* qualité. Comme René Dumesnil s'était attaché à Flaubert, Henri Mondor à Mallarmé, Jean Delay à Gide, Maurice Parturier s'était consacré à Prosper Mérimée, dont il réunit annota et édita l'énorme *Correspondance générale* Dix-sept volumes, dont la publication commencée au Divan fut courageusement reprise en 1952 et menée à son terme par les éditions Privat, de Toulouse, qui rééditèrent par la suite les premiers volumes, si bien que ce monument à la gloire de Mérimée est actuellement tout entier entre leurs mains.

On doit aussi au docteur Parturier une édition en deux tomes des *Romans et nouvelles* de Mérimée dans les Classiques Garnier (1967). Enfin, il avait donné chez Hachette une étude sur *Morny et son temps*.

Le docteur Parturier était le père de l'écrivain Françoise Parturier.]

JEAN-PAUL SARTRE : SOUS UNE SIMPLE DALLE

Les cendres de Jean-Paul Sartre sont depuis mercredi après-midi 23 avril au cimetière Montparnasse, à Paris. Quelque quatre-vingts personnes, dont la fille adoptive de l'écrivain, Arlette Elkaïm, Hélène de Beauvoir, l'acteur François Périer, avaient auparavant accompagné la dépouille du philosophe au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

On notait l'absence de Simone de Beauvoir, qui, très éprouvée par la mort de Sartre, a été hospitalisée en fin d'après-midi sur les conseils de ses proches.

Après l'incinération, l'urne funéraire a été transportée au cimetière Montparnasse, où elle a été déposée dans un caveau, sous une simple dalle portant l'inscription « Jean-Paul Sartre, 1905-1980 ».

■ Le peintre slovaque Ludovit Fulla est mort lundi 21 avril à Bratislava, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

[Né en 1902, Fulla était le peintre le plus notoire du terroir slave. Ayant vécu et étudié au pays, il n'avait qu'une source d'inspiration, le folklore et le paysage slovaques. Sacré artiste national en 1963, il passait également pour l'un des représentants les plus en vue de l'art officiel et du réalisme socialiste en Tchécoslovaquie.]

■ A la demande du gouvernement chinois et en accord avec le ministère français des affaires étrangères, M. Pascal Vincent, répétiteur du ballet de l'Opéra de Paris, assurera pendant deux mois un cours de danse classique au Ballet national de Pékin. Constitué en Chine par les Soviétiques, le Ballet national de Pékin, compagnie de danse académique de type occidental, avait été mis en sommeil pendant la révolution culturelle et a retrouvé son activité depuis peu.

■ L'Association pour le maintien du patrimoine arménien vient d'inaugurer un centre culturel (rue de Miromesnil, 75008 Paris) afin de « rapprocher les Arméniens de la diaspora dans un même élan pour le maintien de leurs droits et de leur langue ». Le centre se propose de rassembler les objets et documents ayant une valeur historique et culturelle, d'enrichir ainsi les musées d'Erevan (Arménie soviétique) et d'organiser les expositions, récitals, conférences et voyages.

T.B.B.
THÉATRE DE BOULOGNE-BILLANCOURT - 603.60.44
DIRECTION : JEAN-PIERRE GRENIER
25-26-29 AVRIL (SOIRÉES) - 26-27 AVRIL (MATINÉES)
BRASIL TROPICAL
45 DANSEURS, DANSEUSES, CHANTEURS, MUSICIENS
le rythme et la folie du
CARNAVAL DE RIO
60, RUE DE LA BELLE FEUILLE (Métro Marcel Sembat - Parking à 100 m)
LOCATION THEATRE (603.60.44) FNAC ET AGENCES

1er MAI : MATINÉE 15 h 30
Théâtre DAUNOU — location 261.69.14
MARIE DUBOIS — HENRI TISOT — MARCO PERRIN
«L'HOMME, LA BÊTE ET LA VERTU»
L. Pirandello — UN RIRE NOUVEAU

LES AMATEURS D'ART ONT MAINTENANT LEUR LETTRE PROFESSIONNELLE.

ART PRISME, première lettre d'information consacrée à la vie des arts.

Les amateurs d'art ont une lettre professionnelle, tout simplement parce qu'ils sont une profession : conservateurs, marchands, commissaires-priseurs, critiques, experts... et aussi ceux qui collectionnent, qui achètent et qui vendent autant pour leur satisfaction personnelle que pour le bon ordre de leur patrimoine.

En somme, des amateurs qui détestent l'amateurisme et qui savent ce que la bonne acquisition ou la bonne vente doivent à la bonne information.

Deux fois par mois, Art Prisme, en huit pages dactylographiées, sans fioritures ni publicité, débusque partout où prospère le marché de l'art, l'information "chaude", le tuyau, voire même la simple rumeur si elle peut être utile.

Par exemple, le diagnostic officieux d'un expert... L'estimation secrète d'une toile... Le bilan mensuel de Sotheby... Les tendances du marché des photographies anciennes...

Atout important, il suffit de 15 minutes pour faire, grâce à Art Prisme, le tour d'horizon le plus complet et le plus synthétique du marché international de l'art.

Cette information sélective et efficace n'est vendue que par abonnement mais vous pourrez en faire l'essai à un prix de faveur : **256 F au lieu de 370 F pour 6 mois (12 numéros).**

Contact Direct

Bulletin d'abonnement d'essai à Art Prisme
Je désire recevoir Art Prisme à l'essai pendant 6 mois (12 numéros) en bénéficiant du prix spécial de 256 F au lieu de 370 F.
M.________
Adresse________
____
Signature________
Envoyez votre chèque accompagné de ce bulletin ou de votre carte de visite à Art Prisme - 2, rue Pierre-Lescot 75001 Paris.
MO

DROUOT
Rive Gauche
Cie des Commissaires Priseurs de Paris
GARE D'ORSAY - 7, QUAI ANATOLE-FRANCE
75007 PARIS - Tél. 544-38-72 - Télex 270906

LUNDI 28 AVRIL (Exposition le samedi 26)
S. 1. - Livres XVIIIe. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.
S. 4. - André Roussel, Marc Antoine et divers. Me Robert.
S. 9. - Vins et alcools. Mes Pescheteau, Pescheteau - Badin. MM. Maratier.
S. 12. - Tableaux anc. Ivoires européens, Mobilier XVIIIe et XIXe. Mes Boisgirard. MM. Lemonnier, Ferment, Lepic.
S. 15 - Tablx, Bibelots, Meubles anc. et style. Mes Godeau, Solanet, Audap.
S. 17. - Tableaux et meubles anc. Me Binoche.
S. 19. - Ameublement. Mes Boisgirard, de Heeckeren.

LUNDI 28 et MARDI 29 AVRIL (Exposition samedi 26)
S. 2. - Objets d'art d'Extrême-Orient. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. G. et P. Portier.

MARDI 29 AVRIL (Exposition lundi 28)
S. 7. - Volumes, Tablx anc., Bibelots, Mobilier. Mes Oger, Dumont. M. Ryaux.

MARDI 29 AVRIL à 21 heures (Exposition de 11 h à 18 heures)
S. 9. - Art d'Orient. Mes Boisgirard, de Heeckeren. Mme Kévorkian.

MERCREDI 30 AVRIL (Exposition mardi 29)
S. 1. - Objets d'art et de bel ameublement des XVIIIe et XIXe. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. J.-P. Dillée et Levy-Lacaze
S. 3. - 2e vente dessins et aquarelles par Alfred Dehodencq. Me Cornette de Saint-Cyr.
S. 4. - Tablx, Bijx, Mob., anc. et style, Mes Couturier, Nicolay.
S. 6. - Monnaies antiques, féodales fr. et étrang. Me Deurbergue
S. 10. - Coll. Mme X..., 2e vacation, Obj d'ameubl. et mob. 18e et 19e. Mes Boisgirard, de Heeckeren.
S. 12. - Grands vins. Mes Boisgirard, de Heeckeren. M. de Clouet.
S. 13. - Tablx, Bibelots, Mobil. de style. Mes Oger, Dumont.
S. 16. - Bijoux, orfèvrerie anc. et mod., bel ameublem. Mes Pescheteau, Pescheteau-Badin.

MERCREDI 30 AVRIL, à 16 h. 30 (Exposition de 11 h. à 15 heures)
S. 8. - Tapis d'Orient. Mes Ader, Picard, Tajan. M. Berthéol.

Études annonçant les ventes de la semaine
ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 261-80-07.
BINOCHE, 5, rue La Boétie (75008), 742-78-01.
BOISGIRARD, DE HEECKEREN, 2, rue de Provence (75009), 770-81-36.
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 720-15-94.
COUTURIER, NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 555-85-44.
DEURBERGUE, 282, boulevard Saint-Germain (75007), 556-12-62.
DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 246-96-95.
GODEAU, SOLANET, AUDAP, 32, rue Drouot (75009), 770-15-33, 770-67-68, 523-17-33.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 1, rue de Lille (75007), 260-34-11.
OGER, 22, rue Drouot (75009), 523-39-60.
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, 16, rue de la Grange-Batelière.
ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016), 727-95-34.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Centre culturel de Belgique (271-16-16), 20 h. 15 : les Chiroux.
Centre culturel du XVIIe (227-68-81), 20 h. 30 : le Jeu des Albigeois.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Perceval le Gallois.
Théâtre de Ménilmontant (366-60-60), 21 h. : Chui à pied.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : Qu'un 1900 impur abreuve nos signaux.
Marie-Stuart (508-80-17), 22 h. 30 : Rue du Cirque-Romain.
Gémier (505-14-50), 20 h. 30 : Honorée par un petit monument.
Cité internationale, Resserre (589-38-69), 20 h. 30 : l'Illusion comique.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : l'Écume des jours.
T.A.I. - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Trio pour deux canaris.
Cirque d'Hiver (700-12-25), 20 h. : le Bossu.
Centre culturel, Chelles (421-20-36), 20 h. 30 : le Retour du chien.

Les salles subventionnées

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Faust.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Mouette.
Chaillot (727-81-15), 19 h. : Apéritif-concert ; 20 h. 30 : Grand Magic Circus.
Petit Odéon (325-20-32), 18 h. 30 : Traces.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Monique Morelli, Yves et Gilles.
Centre Georges-Pompidou (277-12-33), 18 h. 30 : Débat (les homosexuels-revue « Masques ») ; 19 h. 30 : Danse (The Joyce Trisler Danscompany).
Théâtre de la Ville (887-54-42), 18 h. 30 : Milton Nascimento ; 20 h. 30 : Théâtre d'images et Ballet-Théâtre de l'Arche.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. : Moïse.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Amélia.
Antoine (208-77-71), 21 h. : Une case de vide.
Artistic - Athévains (272-26-77), 20 h. 30 : Un silence à soi.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : En attendant Godot.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. : Contes d'hiver. — Épée-de-Bois (374-20-21), 21 h. : le Neveu de Rameau.
Cité internationale (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h. 30 : Amphitryon. — Galerie, 20 h. 30 : la Mandragore.
Comédie des Champs-Élysées (723-37-21), 20 h. 45 : J'suis bien.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Édouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Joker Lady.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Lewis et Alice.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : Une marionnette, un mari honnête.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-98), 21 h. : les Dialogues putanesques.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), 21 h. : Alain Aurenche ; 22 h. 30 : J.-L. Debatice. — Théâtre noir, 18 h. 30 : les Inentendus ; 20 h. 30 : Juin 40 ; 22 h. 15 : Archéologie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. 15 : Idée fixe. — III, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 24 avril

Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Haute surveillance.
Marigny, salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h 30 : Du côté de chez Colette ; 22 h. : Albert.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 30 : Un habit pour l'hiver.
Présent (203-02-55), amphi, 20 h. 30 : la Mémoire.
Studio des Champs-Élysées (723-35-10), 21 h. : Blanchisserie Blanche.
Studio-Théâtre d'En-Face (238-16-78), 21 h. : Théâtre d'ombres chinoises.
Studio-Théâtre 14 (532-49-19), 20 h. 30 : les Serments indiscrets.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : 13 515 francs.
Théâtre-en-Rond (387-75-38), 20 h. 30 : le Dompteur, ou l'Anglais tel qu'on le mange.
Théâtre Saint-Médard (331-44-84), 20 h. 30 : Amour pour amour
Théâtre de Sparte (628-58-28), 19 h. : le Diable et le Bon Dieu.
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Poube.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Une chambre pour enfant sage.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les comédies musicales

La Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Utopopolis.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Phi-Phi.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : Daniel Roux.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : les Belges.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Coupe-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Biou-Pouchain.
Cafessaïon (278-46-42), 21 h. 30 : Jacques Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 45 : Lucie Dolène ; 21 h. 45 : J.-L. Masquelier, R. Tabra ; 22 h. 45 : B. Dimey.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Six points de suspension ; 23 h. 30 : J.-P. Bambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 21 h. 30 : Ch. Pereira ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : R. Darvin et J.-N. Trasante ; 21 h. 45 : Star Walz ; 23 h. : Hiroshima Paradise.
L'Échaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : C. Chardon et G. Sagel ; Nono Zammit.
L'Écume (542-71-16), 19 h. 15 : B. Toussaint ; 21 h. 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. : P. Pellerin.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Jonathan Livingstone le goéland.
Le Fanal (233-91-17), 21 h. 15 : le Président.
Fer-Play (707-96-99), 22 h. : Alabama Blues ; 23 h. 15 : Beja-Flor.
La Forge (371-71-89), 20 h. : Off, le rire.
Le Marche-Pied (636-72-45), 20 h. : Y. Pecqueur, M. Bijeault ; 21 h. : Andante, J.-M. Gonzalez ; 22 h. : D. Paneral.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Susanne, ouvre-moi ; 22 h. 45 : Si la concierge savait.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 45 : J.-P. Huser.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Il faudrait essayer d'être heureux. — II, 21 h. : Sornettes d'alarme.
Splendid (887-33-82), 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : Architruc, R. Pinget, A. Cazalas, O. Brunhes.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : P. et M. Jolivet ; 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : J. Blot ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
Vieille-Grille (707-60-93), 20 h. 30 : Bussi ; 22 h. 30 : Une cocaïne allemande. — II, 20 h. 30 : B. de la Salle ; 22 h. 30 : J. Bourdon.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : J. Barthes ; 22 h. 30 : P. Demy. — II, 20 h. 45 : Cl. Pichon, M.-A. Berriat ; 22 h. 30 : Ada Mathus.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Compagnie A. Tahon.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : Jacques Douai.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : P. Font et P. Val.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 45 : J.-M. Caradec, M. Mason.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Charles Aznavour.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : Holiday on ice.
Point-Virgule (278-67-03), 21 h. 45 : Jean-Pierre Huser.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Salle Confluence (387-67-38), 21 h. : Katiouchka.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Kapia.
Théâtre de Ménilmontant (366-60-60), 21 h. : Chui à pied.
UNESCO (577-16-10), 20 h. 45 : S. Rodriguez et P. Milanes, chant populaire cubain.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux-Ânes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Âne.

La danse

Palais des congrès (758-22-58), 20 h. 45 : l'Opéra de Pékin.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Arcor (Sous la terre, l'amandier).
Théâtre 13 (589-05-99), 21 h. : Compagnie Dora Feïlane.
Espace Cardin (266-17-30), 21 h. : Crownest Trio.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Ballet A. Roux.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : A. Swany.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : Katia Koleva (Chopin, Brahms, Vladiguerof).
Théâtre du Ranelagh, 20 h. 30 : A. Flammer, D. Fontaine (Beethoven, Bach, Franck).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. U. Segal (Beethoven, Mahler).
Salle Cortot, 20 h. 30 : M. Ranaud, J. Herbillon (Poulenc, Auric, Durey...).
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez (Boulez).
Église Saint-Louis des Invalides, 20 h. 30 : Orchestre J.-F. Gonzales, Chorale franco-allemande de Paris (Haydn).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. P. Eötvös (Roque-Alsina, Bartok, Szymanowski).
Église Saint-Séverin, 20 h. 45 : Chorale populaire de Paris, dir. F. Vercken et G. Meyer (Delerue, Poulenc, Chostakovitch...).
Église des Billettes, 20 h. 45 : Ensemble Musica Ficta (Borneilh, Lassus, Frescobaldi...).
Théâtre des Champs-Élysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Brahms, Franck).
Centre culturel de Belgique, 20 h. 30 : Ensemble Musique nouvelle, dir. G. Octors (Boesmans, Pousseur, Robert).
Cité des arts, 20 h. 30 : Cours M. Tagliafferro.
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : A. Ollivier, C. Bernard, B. Barstel (Haendel).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Groupe des Sept (Nielsen).
Faculté de droit, 20 h. 30 : G. Frémy (Schubert, Prokofiev, Schumann).
Église Saint-Roch, 19 h. 30 : R. et D. d'Arco (Leclair, Mozart, Bartok, Wieniawski).
Église réformée d'Auteuil, 20 h. 30 : Danses et chants de la Renaissance.
Église des Blancs-Manteaux, 21 h. : L. Novak, B. Bruylants, R. Ferber (Bach).
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : M. Sartova, C. Debrus (Mozart, Schumann, Mahler, Chausson...).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : F. Guin, B. Vasseur Swing Quartet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : J. Hammond ; 22 h. 45 : M. Smith y su Grande Malao.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Groupe Lo.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Lou Bennett, K. Clark, C. Escoude.
Faculté Dauphine, 21 h. : Rafale, les Craqueurs.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Reporter.
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : N. Nissim, C. Barthélemy, C. Hamieux.
Palace (246-10-87), 20 h. : les Cramps.
Puce-à-l'Oreille (278-11-83), 18 h. 30 : Fognette, J. Cerutti, A. Haddad.
Slow-Club (233-84-50), 21 h. 30 : C. Luter.
Théâtre Noir (797-85-14), 19 h. : Célébration Groupe.

Dans la région parisienne

Antony, Théâtre Firmin-Gémier (666-02-74), 21 h. : Une fille à brûler.
Brunoy, Palace, 21 h. : Lionel Rocheman.
Garches, C.C.M. (741-39-32), 21 h. : G. Tacchino.
Kremlin-Bicêtre, Antenne culturelle, 20 h. 30 : la Bonne Âme de Se-Tchouan.
Meudon, C.C.M. (626-41-20), 21 h. : P. Chatel.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h. 30 : Un palmier sur la banquise.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h. 30 : Regardez les
Villejuif, église Saint-Cyr-Sainte-Juliette, 21 h. : Chœur national bulgare de Sofia.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 18 h. : l'Ardente Gitane, de N. Ray ; 18 h. et 22 h., Films du tiers-monde (18 h. : la Soldadera, de J. Bolaños ; 22 h. : El Compadre Mendoza, de F. de Fuentes) ; 20 h., Le jeune cinéma allemand : l'Autre Sourire, de R. Van Ackeren.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. et 17 h., Cinéma muet (15 h. : le Rail, de Lupu-Pick ; 17 h. : l'Étudiant de Prague, de S. Rye) ; 19 h. : Films d'animation de Jan Lenica ; 21 h., Cinéma irakien : Des maisons dans cette ruelle, de Q. Im Hawal.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
APPARENCE FÉMININE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.o./v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

THEATRE GERARD PHILIPE DE SAINT-DENIS
REGARDEZ LES HOMMES TOMBER
par les
HAUSER ORKATER
Théâtre Musical Rock
loc. 243.00.59 fnac agences-copar
« Un rire unique, un rire de liberté et de dérision. » Le Monde

LE MARAIS, 20, rue du Temple
Tél. : 278-47-86.
3 courts-métrages qu'on nous a trop longtemps cachés.
Violence — Drogue — Homosexualité
INTERDITS
Scopitone — Milan blou — La confesse
interdits aux – 18 ans

THEATRE DUNOIS

LÔ joue "transports en commun" du 3 au 26 avril 1980 à 20 h 30 du mercredi au samedi, au théâtre DUNOIS, 28, rue Dunois, Paris 13e, métro : Chevaleret. Tél. : 584.72.00

— Ve FESTIVAL DE MUSIQUE D'ÉVIAN —
— CONCOURS INTERNATIONAL DE QUATUOR À CORDES ;
— CONCERTS SYMPHONIQUES ET DE MUSIQUE DE CHAMBRE
PHILHARMONIQUE DE YALE (U.S.A.) ;
JEUNE ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE RHENANIE-WESTPHALIE (R.F.A.) ;
JAZZ BAND DE RHENANIE-WESTPHALIE (R.F.A.) ;
JEUNE ORCHESTRE DE CHAMBRE DE POZNAN (POLOGNE).
Solistes et chefs :
— GHIDOM KREMER, HENRYK SZERING (violon), et JOVAN KOLUNDZIJA (violon) ;
— JEAN-PHILIPPE COLLARD et GEORGES CZIFFRA (piano) ;
— PATRICIA PAYNE (mezzo), et SIEGFRIED JERUSALEM (ténor).
Renseignements et location : Hall d'entrée du Casino, quai Baron-de-Blonay, 74500 EVIAN. — Tél. : (50) 75-03-78.
FORFAITS FESTIVAL :
ROYAL TOURISME : 10, rue Royale, PARIS-8e - Tél. : 260-31-84.
PLUS VOYAGE : 20, avenue Mozart, PARIS-16e - Tél. : 524-35-69.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

L'AVARE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
BLACK JACK (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
CERTAINES NOUVELLES (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CHERE INCONNUE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
LA DANSE AVEC L'AVEUGLE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours impairs.
DES ESPIONS DANS LA VILLE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic - Convention, 15e (828-20-32) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00).
LA DEROBADE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-it.) : Vendome, 2e (742-97-52), France-Elysées, 8e (723-71-11).
ELLE (A., v.o.) (*) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720 - 76 - 23), Paramount-City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80 - 40), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les films nouveaux

LE CAVALIER ELECTRIQUE, film américain de Sydney Pollack (v.o.) : Quintette, 5e, (354-35-40) ; Luxembourg, 6e, (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (5 - 27-06). — V.f. : Le Berlitz, 2e, (742-60-33) ; Richelieu, 2e, (233-56-70) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont - Convention, 15e, (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e, (322-19-23) ; Wepler, 18e, (387-50-70).
LE CIMETIERE DE LA MORALE, film japonais de K. Fukasaku (v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
JE VAIS CRAQUER, film français de François Leterrier : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23, Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
UN COUPLE TRES PARTICULIER, film américain de Paul Aaron (v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-12-20) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
L'EPOUSE DU RAMAYANA, film français de J. Ogar et M. Salvini : le Seine, 5e (325-95-99).
TOM HORN, film américain de William Ward (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE VAINQUEUR, film américain de Steven Stern (v.o.) : le Paris, 8e, (359-53-99) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97). — Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580 18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e, (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

L'ENTOURLOUPE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Biarritz, 8e (723-69-23), Ermitage, 9e (359-15-71).
L'ETALON NOIR (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44), Mistral, 14e (539-52-43), Napoléon, 17e (380-41-46).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Pt-Show, 8e (225-67-29).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99).
FOG (A., v.o.) (*) : Le Seine, 5e (325-95-99), Elysées Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE FOU DE MAI (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs.
FRANCE MERE DES ARTS, DES ARMES ET DES LOIS (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33). H. sp.
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
GIMME SHELTER THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUIGNOLO (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-63-98).
L'HONORABLE SOCIETE (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
I COMME ICARE (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Opéra Night, 2e (296-62-56).
IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
INFERNO (Fr., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Magic Convention, 15e (828-20-32) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
INTERDITS (Fr.) : trois courts métrages : Scopitone : la Confesse ; Milan bleu : Maraia, 4e (278-47-86).
J'AI VOULU VIRE COMME LES AUTRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
KISS CONTRE LES FANTOMES (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47). H. sp.
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse, 14e (325-19-23) ; Athéna, 12e (342-07-48) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (272-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MANHATTAN (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-63-98) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MAMITO (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-63-98).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
1941 (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
MEME LES MOMES ONT DU VAGUE A L'AME (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MOMENTS DE LA VIE D'UNE FEMME (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
MON ILE FARO (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LES MUPPETS (Ang., v.o.-v.f.) : Colisée, 8e ; v.f. : le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Broadway, 16e (527-41-16) en mat. h. sp.
NOCES DE SANG (Maroc, v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE PRE (It., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
PREMIER VOYAGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
PSYCHOSE PHASE III (A.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).
QUADROPHENIA (Ang., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
RAS LE CŒUR (Fr.) (*) Cambronne, 15e (734-42-96).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76)
REGARDE ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée 8e (359-29-46), Lumière, 9e (246-49-07), Athéna, 12e (343-07-48), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Convention Saint-Charles 15e (579-33-00).
SACRES GENDARMES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
SCUM (Ang., **, v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : Capri, 2e (323-3 19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT EXPRESS (A.) : Marignan, 8e (359-92-82), Broadway, 16e (527-41-16), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Quartier-Latin, 5e (326-84-65). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
STAR TREK (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE TAMBOUR (All., **, v.o.) : Boul-Mich, 5e (354-42-29), Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40).
TERREUR SUR LA LIGNE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Mercury, 8e (562-75-90). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount- Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
TESS (Fr.-Brit., v. ang.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98), Elysées Pt Show, 8e (225-67-29).
UN AMOUR D'EMMERDEUSE (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44), 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81), Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (573-79-79), Murat, 16e (651-99-75).
YANKS (A., v. o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
WOYSECK (All., v.o.) : Forum cinéma, 1er (297-53-74).

Cinéma
THEATRE DUNOI
LE GROUPE
LA CANNE A SUCRE
BAB 23.25
DINER-SPECTACLE

SPORTS

APRÈS LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

La Chine décide de boycotter les Jeux de Moscou

Tandis que Lord Killanin, président du Comité international olympique (C.I.O.), annonçait, mercredi 23 avril, à Lausanne, qu'il était prêt à rencontrer MM. Carter et Brejnev afin d'essayer de dénouer la crise olympique, la réaction en chaîne en faveur du boycottage s'accélère. Trente-trois pays ont pris position en ce sens.

Après le gouvernement canadien, mardi, le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne — approuvé à une écrasante majorité par le Bundestag, — mercredi, le gouvernement de Corée du Sud et le comité olympique de la République populaire de Chine ont, à leur tour, décidé, jeudi 24 avril, de boycotter les Jeux de Moscou.

Selon l'agence Chine nouvelle, la situation ne sera reconsidérée en Chine populaire que « si les forces soviétiques se retirent d'Afghanistan avant le 24 mai ».

Le président du C.I.O. ne désespère pas de renouer le dialogue entre Américains et Soviétiques

De notre envoyé spécial

Lausanne. — Constat des « *graves dangers* » qui pèsent sur les J.O., maintien malgré tout des Jeux de Moscou et mesures tendant à faciliter la participation des athlètes et à renouer le dialogue entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S., telles sont les trois principales conclusions des travaux de la commission exécutive du Comité international olympique (C.I.O.) qui a épuisé, mercredi 23 avril, les vingt points de son ordre du jour après avoir entendu dans la matinée les dirigeants du comité olympique américain (USOC).

● **Le constat.**

Le C.I.O. est « *très préoccupé par les problèmes qui se posent dans diverses parties du monde quant à la participation aux Jeux de la vingt-deuxième olympiade, qui sera célébrée à Moscou, du 19 juillet au 3 août 1980* ». Le Comité reconnaît que « *le mouvement olympique et le sport international tout entier font face à de graves dangers* » et il a passé en revue « *les événements qui pourraient empêcher la participation de certains comités olympiques nationaux aux Jeux* ».

Toutefois la situation de ceux-ci à l'égard de la charte olympique ne sera examinée qu'après le 24 mai, date limite de réponse aux invitations. Quant à l'USOC, il apparaît, à précisé lord Killanin, qu'il a cédé à l'ultimatum du président Carter en toute bonne foi et qu'il ne pouvait pas faire autrement. Au reste, une majorité des fédérations des vingt et un sports olympiques s'est bien prononcée contre l'envoi d'une délégation américaine à Moscou.

● **Le maintien des Jeux de Moscou.**

« *Lors des treizièmes Jeux d'hiver à Lake-Placid, quelques gouvernements et groupements avaient demandé que les Jeux de la vingt-deuxième Olympiade à Moscou fussent déplacés ou annulés*, rappelle le communiqué. *La quatre-vingt-deuxième session du C.I.O. à Lake-Placid a décidé à l'unanimité que les Jeux se tiendraient à Moscou comme prévu. Cette décision a également été soutenue par la commission exécutive des associations des comités nationaux olympiques. Le 22 avril, les fédérations sportives internationales olympiques responsables de toutes les questions techniques pendant les Jeux ont déclaré à l'unanimité qu'elles appuyaient la décision du C.I.O. prise à Lake-Placid.* »

Il n'y a donc pas à revenir sur cette décision, a précisé lord Killanin, qui a souligné que « *les Jeux sont une série de compétitions entre individus et non entre pays. La participation d'un athlète aux Jeux olympiques n'implique en aucun cas son soutien ni à l'idéologie politique ni aux actions d'un pays dans lequel une ville organise les Jeux.* » A cet égard, la position du C.I.O. reste constante.

« *Les Jeux olympiques appartiennent au C.I.O. et non au pays hôte. Ils sont attribués à une ville en tenant uniquement compte de sa faculté d'organiser et non pour des considérations politiques* », précise encore le communiqué.

● **Les mesures pour faciliter le déroulement des Jeux.**

« *Depuis Lake-Placid, tous les efforts ont été faits et son faits pour aider les comités nationaux olympiques qui souhaitent prendre part aux Jeux et rencontrent des obstacles dus à diverses pressions* », indique le communiqué. « *Le C.I.O. considérera avec bienveillance toutes leurs demandes visant à aider les athlètes à participer aux Jeux* », a affirmé lord Killanin en précisant que des moyens financiers avaient été prévus pour les transports.

Enfin, lord Killanin, à la suite d'un échange de correspondances avec les dirigeants des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. s'est déclaré « *prêt à leur rendre visite* ». A cette occasion, « *il insistera sur la position du C.I.O. et le but des Jeux olympiques qui est de réunir la jeunesse du monde conformément aux principes olympiques* ».

Est-il pour autant imaginable que les Jeux de Moscou se déroulent normalement ? En réponse aux questions des journalistes lord Killanin a laissé percer un certain pessimisme : « *Les Jeux olympiques pourraient être dépréciés en raison d'un mauvais niveau des compétitions.* » — A. G.

IMPUISSANCE

(De notre envoyé spécial.)

Lausanne. — Les dépêches annonçant l'inexorable progression des défections aux Jeux olympiques de Moscou sont arrivées, mercredi 23 avril, au château de Vidy, à Lausanne, siège du C.I.O. Pourtant, la commission exécutive du Comité international olympique, qui s'entendu, au cours de sa session extraordinaire, les points de vue aussi bien des fédérations internationales que des comités olympiques nationaux, du Comité olympique américain et des organisateurs moscovites, a continué de temporiser, prenant argument du fait que les comités olympiques nationaux ont encore un mois pour répondre à l'invitation des Soviétiques.

Les Jeux de 1980 ont été attribués à Moscou et le resteront. Au cas où les comités olympiques nationaux subiraient des pressions de leur gouvernement, le C.I.O. a, néanmoins, fait savoir qu'il disposait d'un « *trésor de guerre* » qui permettrait aux délégations de faire le voyage de Moscou sans avoir à demander des subventions à leurs gouvernements. La susceptibilité de ceux-ci pourra également être ménagée grâce à une modification des règlements olympiques qui autorise les délégations à défiler, lors des cérémonies protocolaires, derrière la bannière de leur choix.

Baume sur les susceptibilités nationales, ces mesures tendent à démontrer que les Jeux sont des compétitions entre individus, qui n'impliquent en aucun cas le soutien à l'idéologie politique ou bien aux actes du pays de la ville organisatrice. Elles paraissent cependant dérisoires face à l'importance du mouvement de boycottage lancé par le président Carter.

Depuis qu'il a accédé à la présidence du C.I.O., lord Killanin a constamment reculé devant les pressions politiques pour « *préserver les Jeux* » : l'exclusion de Taiwan de Montréal, le boycottage des pays africains sans sanctions, la réadmission de la Chine populaire avec un statut particulier pour Taiwan, sont autant de compromis politiques.

Bien que tous les membres de la commission exécutive ne partagent pas son avis, lord Killanin pense qu'une fois encore il sera possible de transiger pour sauver les Jeux de Moscou.

En fait, le président du C.I.O. tire des chèques sans provision sur l'évolution de la situation politique internationale. Son crédit est épuisé depuis longtemps. Le président Carter lui a fait comprendre qu'une organisation internationale, l'UNESCO, était prête à prendre la relève du C.I.O. Désormais, le Comité international olympique est donc en liberté surveillée. Son impuissance à maîtriser la situation est telle qu'à ce stade de la crise, il ne peut même plus, dans un sursaut de dignité, dire qu'il annule purement et simplement les Jeux de Moscou pour laisser la Maison Blanche et le Kremlin régler leurs différends sur un autre terarin que le sport.

ALAIN GIRAUDO.

En R.F.A.

LE BUNDESTAG A MASSIVEMENT APPROUVÉ LE CHANCELIER SCHMIDT

(De notre correspondant.)

Bonn. — Comme on s'y attendait, une très grande majorité du Bundestag a soutenu, mercredi 23 avril, à Bonn, la recommandation que le gouvernement fédéral a faite au comité olympique national de ne pas participer aux Jeux de Moscou, après l'intervention soviétique en Afghanistan. Dix-sept parlementaires seulement ont voté contre le boycottage ou se sont abstenus, tandis que quatre cent quarante-six députés se sont montrés du même avis que le chancelier Helmut Schmidt, qui leur répéta que la R.F.A. ne pouvait se permettre d'attendre plus longtemps cette preuve de solidarité envers les Etats-Unis (notre dernière édition). Les dix-sept qui n'ont pas voulu suivre M. Schmidt sont tous membres du groupe social-démocrate, ce qui, en cette année électorale, a valu de la part de l'opposition la remarque que le S.P.D. de M. Schmidt est « *fortement divisé* ». Selon M. Kohl, président de la C.D.U., le groupe « *pro-Moscou* » — les opposants au boycottage, sont visés ici — se mettrait ainsi en avant. Il n'est pourtant pas question de sympathie avec les Soviétiques puisque les contestataires ont, eux aussi, condamné l'intervention en Afghanistan. Les dix-sept ont plutôt exprimé ainsi les craintes de beaucoup d'Allemands : un boycottage pourrait avoir des conséquences graves pour les relations entre l'Est et l'Ouest.

Le comité olympique ne prendra sa décision définitive que le 15 mai, mais personne ne semble croire qu'il ait une marge suffisante pour se permettre d'envoyer des sportifs à Moscou.

(Intérim.)

FOOTBALL

NANTES ÉLIMINÉ DE LA COUPE D'EUROPE

Triste soirée

Valence (Espagne). — Le vestiaire d'une équipe vaincue n'est pas gai. Il est même tout à fait triste lorsque la déception de passer à côté d'un événement et d'échouer sur le dernier obstacle est ressentie comme elle l'a été par les Nantais, mercredi 23 avril, battus (0-4) par le Football-Club de Valence en demi-finale, match retour, de la Coupe des vainqueurs de coupes. Sans doute y avaient-ils trop cru, les Nantais, à la finale de Bruxelles, et s'y voyaient-ils déjà après leur victoire — trop petite (2-1) — du match aller.

De notre envoyé spécial

A 100 mètres du vestiaire nantais, sous les voûtes du grand stade, le F.-C. Valence se laisse aller à la joie. Il y a là, autour de l'entraîneur Di Stefano, les héros de la soirée, Mario Kempès et Rainer Bonhof, trois buts à eux deux. Nantes c'est déjà le passé. On célèbre la qualification pour la finale et c'est sur Arsenal — l'adversaire de Bruxelles — que roulent le plupart des conversations.

Ils parlent encore du match aller, les Nantais. Avec le regret de n'avoir pas marqué plus de buts il y a quinze jours. Avec un plus fort handicap, Valence n'aurait pas joué le même match. Il lui aurait fallu prendre plus de risques et se découvrir. Juste avant que ne s'ouvre la porte du vestiaire, Jean Vincent, l'entraîneur, est venu, pour gagner du temps, parler à tout le monde. « *C'est une rencontre qu'il faut décomposer en deux parties. La première mi-temps a été bonne pour Nantes, ce que le score (2 à 0) ne montre pas. Chaque équipe a eu deux occasions, Valence a su exploiter les siennes. Nous, non... Pour la deuxième mi-temps, rien à dire, Valence avait le match bien en main.* »

Vainqueurs ou vaincus, les gestes sont pourtant les mêmes. Coup de peigne sur les cheveux mouillés, on range tout dans les sacs de sport y compris le maillot de Valence. La tradition de l'échange a en effet été respectée. Kempès a poussé l'élégance jusqu'à passer le maillot jaune des Canaris. Bonhof se l'est, comme les autres, enroulé autour du cou.

Sans trop de dépit, les Nantais parlent de l'arbitre, M. Ponnet, un Belge, en prend quand même pour son grade. « *En dix minutes, on a vu qu'il avait fait son choix*, dit Jean Vincent, *Trois coups francs contre nous à 20 mètres...* » Il est un peu vrai que l'arbitre a semblé avantager les Espagnols.

Des petits groupes se forment autour de chaque joueur. Un peu partout des micros, des caméras. Le détail du match se reconstitue avec les précisions qu'apportent les uns et les autres. En fin de compte, sur les actions confuses, on voit peu et quelquefois mal les choses. Henri Michel, le capitaine, raconte le deuxième but espagnol porté au crédit de Subirats : « *Le ballon a été dévié deux fois. D'abord légèrement touché par Patrice Rio, puis par moi. Bertrand Demanes a été complètement pris à contre pied.* »

Marqué juste avant la mi-temps, le deuxième but de Valence a abattu les Nantais. Tous leurs regrets portent sur cette période au cours de laquelle ils ont au moins fait jeu égal avec leurs adversaires, sans connaître la même réussite.

Betrand - Demanes, le gardien, est le plus malheureux de tous. Par quatre fois, il a dû ramasser le ballon dans ses filets. Il en a vu de toutes les couleurs. Le pire a été le troisième but que Mario Kempès a expédié d'une pichenette de « génie » dans la cage vide. Le gardien était sorti « *pour anticiper l'action* » (...) « *J'ai fait ce que je devais faire* », assure-t-il ; il a un petit sourire « *Et Kempès aussi...* » Bertrand-Demanes a encore dans les oreilles l'explosion de joie du stade.

Michel Hidalgo, le responsable de l'équipe de France, va de l'un à l'autre. Il a connu, il n'y a pas si longtemps leurs états d'âme. Lui aussi a vu Nantes jouer une bonne première mi-temps, mais se montrer incapable de concrétiser sa maîtrise. « *L'inefficacité, c'est tout le problème du football français* », dit-il. On le suit volontiers dans son propos, inefficacité à l'aller, inefficacité au retour, cela fait beaucoup pour les Nantais. Mario Kempès a emballé Michel Hidalgo : « *Avec un tel joueur, on peut croire à tout. Mais il n'y a qu'un Kempès et c'est Valence qui l'a.* »

C'est lui, Kempès, qui a porté l'estocade aux Nantais, en inscrivant, à un quart d'heure de la fin, le quatrième but sur penalty. Il a dû s'y reprendre à deux fois, car, sur le premier tir, l'arbitre avait jugé qu'il avait marqué un temps d'arrêt. Les Nantais n'ont pas encore digéré ce quatrième but de provoqué par une erreur — une de plus... — de l'arbitre.

On presse les Nantais : le car, l'avion les attendent. L'épopée européenne est terminée. Ce n'est pas déchoir que d'être éliminé par une équipe comme Valence, qui n'a pas volé sa victoire. Mais c'est un crève-cœur que de passer aussi près de la consécration : jouer une finale européenne, comme Reims, Saint-Etienne et Bastia.

FRANÇOIS JANIN.

D'UN SPORT A L'AUTRE

Football

COUPES D'EUROPE DES CLUBS
Demi-finales « retour »

COUPE DES CLUBS CHAMPIONS
S.V. Hambourg (R.F.A.) bat Real Madrid (Esp.) 5-1 (0-2)
Ajax Amsterdam (P.-B.) bat Nottingham Forest (Ang.) 1-0 (0-3)
La finale entre Nottingham et Hambourg aura lieu mercredi 28 mai à Hambourg.

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE
F.C. Valence (Esp.) bat F.C. Nantes (Fr.) 4-0 (1-2)
Arsenal F.C. (Ang.) bat Juventus Turin (It.) .. 1-0 (1-1)
La finale entre Valence et Arsenal aura lieu mercredi 14 mai à Bruxelles.

COUPE DE L'U.E.F.A.
Francfort (R.F.A.) bat Bayern Munich (R.F.A.) 5-1 (0-2)
Moenchengladbach (R.F.A.) bat Stuttgart (R.F.A.) 2-0 (1-2)
La finale entre Francfort et Moenchengladbach aura lieu par matches « aller » et « retour » les 7 et 21 mai.

(Entre parenthèses figure le score des matches « aller » disputés le mercredi 9 avril.)

● En battant la France par 3 buts à 1, mercredi 23 avril à Alicante (Espagne), l'équipe « olympique » d'Espagne s'est qualifiée pour les Jeux olympiques de Moscou.

Athlétisme

Le lanceur de javelot hongrois, Ferenc Paragi, a battu, mercredi 23 avril à Tata (Hongrie), le record du monde de la spécialité avec un jet de 96,72 mètres. Le précédant record (94,58 mètres) appartenait à son compatriote Miklos Nemeth, qui avait réussi cette performance le 24 juillet 1976 lors des Jeux olympiques de Montréal. Il s'agit du premier record du monde battu au cours de l'année 1980.

Basket-Ball

L'équipe de France féminine a été largement dominée, mercredi 23 avril, au Chesnay, par son homologue cubaine, qui s'est imposée sur le score de 102 points à 78.

RADIO-TÉLÉVISION

LA RADIO-TÉLÉVISION ESPAGNOLE PLACÉE SOUS LE CONTROLE D'UNE COMMISSION PARLEMENTAIRE

Depuis le 17 avril, la radio-télévision espagnole (R.T.V.E.) se trouve placée sous le contrôle d'une commission parlementaire, chargée de veiller sur sa gestion financière et sur l'indépendance de son information. Cette mesure fait suite aux recommandations d'une commission d'enquête, qui s'était penchée sur les allégations de désordre administratif, de corruption et d'absence d'objectivité, formulées par l'opposition — notamment socialiste — et par la presse.

Les membres de la commission parlementaire ont été désignés le 16 avril aux termes d'un accord passé entre le gouvernement espagnol et le parti socialiste ouvrier (PSOE) qui représente l'opposition. On note cependant que cette commission de contrôle reste dominée par l'Union du centre démocratique — le parti gouvernemental — et que son président, le député José Luis Alvarez, appartient à ce parti. Dans la hiérarchie de cette commission, le premier socialiste à apparaître, comme deuxième vice-président, est le député socialiste Guillermo Galeote.

En France, la commission d'enquête parlementaire sur l'information publique, créée le 15 mars 1979, comprenait trente députés (neuf R.P.R., huit U.D.F., sept socialistes et radicaux de gauche, cinq communistes et un non-inscrit). Le président, M. Lauriol, et le vice-président, M. Vivien, appartenaient au R.P.R. ; le secrétaire, M. Stasi, et le rapporteur, M. Doufflagues, appartenaient à l'U.D.F. Après avoir siégé six mois et après l'audition de quatre-vingt-dix-sept personnes, dont le procès-verbal n'a pas été jugé susceptible d'être publié, elle avait abouti à des conclusions assez divergentes pour que le rapporteur, M. Doufflagues, démissionne suivi par les autres députés U.D.F., tandis que le R.P.R., le P.S. et le P.C. affirmaient : *« L'indépendance et le pluralisme de l'information ne sont pas assurés. »* (*le Monde* daté 23-24 septembre 1979).

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 24 AVRIL

— *« Faut-il aller à Moscou ? »* est le thème de l'émission du C.D.S. sur T.F. 1, à 19 h. 45. Avec *MM. Bernard Stasi*, président délégué du C.D.S. ; *Claude Collard*, président du Comité olympique français ; *Jacques Rousseau*, champion de saut, et *Vladimir Maximov, écrivain*, dissident soviétique.

CHASSE

RASSEMBLEMENT POUR LA DÉFENSE DE LA « TRADITION »

Plusieurs milliers de chasseurs — plus de cinq mille selon les organisateurs — se sont rassemblés à la fin de la semaine dernière, à Bordeaux, pour la défense des chasses « traditionnelles ». Venus de vingt et un départements, principalement du Sud-Ouest, mais aussi de l'Aude, de la Savoie ou du Pas-de-Calais, ils entendaient dire non à la directive de la C.E.E. du 2 avril 1979 et à la Convention de Berne, qui limitent certaines chasses, principalement la tourterelle, l'alouette aux pentes, la palombe à poste fixe et à filets, la sauvagine et le gibier de montagne. Ils voulaient également répondre à la « campagne mensongère anti-chasse ».

Dans la matinée avait eu lieu l'assemblée constitutive de l'Union nationale de défense des chasses traditionnelles françaises (U.N.D.C.T.F.) qui s'est donnée pour président M. Jean Saint-Josse, des Pyrénées-Atlantiques. L'assemblée a décidé d'établir son siège à Nérac (Lot-et-Garonne) où seront déposés les statuts. La nouvelle association veut allier l'organisation de la chasse à l'échelon national et international à *« une véritable protection des espèces, à l'équilibre naturel et à la santé de l'homme »*.

NOTRE Télex POUR VOS COMMUNICATIONS
Vous nous téléphonez vos messages. Nous les télexons. Vos correspondants nous répondent par télex : nous vous téléphonons.
SERVICE TELEX
345.21.82 + 346.00.28
38, Avenue Daumesnil, 75012 PARIS

PRESSE

« VISION » REPARAIT

Le mensuel économique européen *Vision* reparaîtra en mai, après une interruption d'un an due à des difficultés financières. Racheté pour deux tiers par un groupe irlandais, Irish Business Press Limited, et pour un tiers par un groupe industriel, Jefferson Smurfit (cartonnages), *Vision* est tiré à environ cent trente mille exemplaires, dont la moitié en langue anglaise, le reste en français, allemand et italien. Distribué par abonnements en Europe, il est gratuit pour tous ceux qui sont, selon ses animateurs, des « cadres dirigeants de l'économie ».

Le premier numéro de la nouvelle formule (quatre-vingts pages, format magazine) comporte, entre autres articles, « L'opération de secours chez A.E.G. Telefunken (R.F.A.). *Vision* devra atteindre trente-quatre pages de publicité — elle n'en compte que treize — pour équilibrer les coûts de la revue. MM. Kevin D. W. Kelly et John O'Neill sont respectivement directeur général et rédacteur en chef.

● *Le mensuel « Partir »* est désormais édité par la société anonyme E.P.E. (Edition presse européenne), et M. Dominique Van Lier est directeur de la publication. A la suite de difficultés, un administrateur judiciaire avait été nommé à la fin de 1979, lequel a proposé de mettre le magazine spécialisé dans les voyages en location-vente. L'équipe fondatrice de *Partir* dans son ensemble a été licenciée lors de ce changement de direction.

VENDREDI 25 AVRIL
à 20 heures
COURSES
à
VINCENNES
Pari Jumelé dans toutes les courses
Pari Trio
à chaque réunion
Retenez votre table au « Privé »
989-67-11
Prochaines soirées :
28 avril, 2 et 5 mai

HYPOTHÈSES SUR JÉSUS
V. MESSORI
Traduit de l'italien par H. LOUETTE
« ... Les Français seront-ils les derniers à prendre connaissance d'un ouvrage à la fois lucide et vigoureux qui avoue devoir beaucoup à la culture de notre pays ? »
Jean DELUMEAU
Le Monde - 22 mars 1980
Traduit en 13 langues et vendu à plus d'un million d'exemplaires
mame

L'INA AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Vingt ans de documents sur le monde rural

On se penche décidément beaucoup, depuis un an, sur les paysans à la télévision. Avec succès sivement *Des paysans*, de Jean-Claude Bringuier et Hubert Knapp (février 1979), *Paysannes*, de Gérard Guérin (novembre 1979), *Inventaire des campagnes*, de Daniel Vigne et Emmanuel Le Roy Ladurie (janvier 1980) et maintenant, dans un autre genre, *l'Imaginaire en campagne*, de Jean Dewever, on a eu plusieurs séries exemplaires. C'est bien.

C'est bien, à cela près que l'intérêt est tardif (c'était avant qu'il fallait le faire. Il y a dix ou vingt ans, avant que la paysannerie tende à disparaître justement) et qu'on ne sait pas trop non plus si cet intérêt vient d'une prise de conscience devant l'urgence ou d'un phénomène de mode. La paysannerie française s'est profondément modifiée en vingt ans, douloureusement, dramatiquement même, dans le mépris et l'indifférence. La télévision et le cinéma n'ont pas fait grand-chose pour l'aider.

L'Institut national de l'audiovisuel vient de montrer récemment, dans le cadre du « cinéma du réel », présenté à la Bibliothèque publique d'information, à Beaubourg, sous le titre « Télévision et paysans », vingt ans de documents sur le monde rural, formidable occasion d'analyser les images qui ont nous ont été données, de comparer des démarches, d'apprécier des méthodes : c'était l'objet de cette rétrospective.

Onze émissions, c'est malheureusement beaucoup trop peu pour bien juger. Il aurait fallu voir des feuilletons, des extraits de journaux, des émissions comme *Adieu coquelicots*, qui déclencha, on s'en souvient, un vrai scandale dans le monde paysan, en 1970 ; *Jacquou le Croquant*, qui souleva, au contraire, plus que de l'enthousiasme, bref le quotidien bon et moins bon, l'exceptionnel et le banal. Or on a vu le meilleur. Les onze documents présentés par l'INA, qui témoignent du travail exceptionnellement avancé de l'organisme en ce domaine, mais absolument pas de celui de la télévision en général, ont permis cependant d'observer quelques petits faits.

D'abord, l'évolution, le bond de la méthode d'interview en quelques années. Dans *le Livre blanc, les paysans*, dossier réalisé en 1965 par l'équipe Lazareff-Desgraupes-Dumayet-Barrère, dans le cadre des « Cinq colonnes à la une », on assiste à une sorte d'interrogatoire des personnes, impensable aujourd'hui. Ce ne sont pas tellement les questions (intéressantes sur l'exode, la volonté de mécanisation, sur le remembrement ou la constitution de groupements agricoles), mais la manière de les poser qui est dépassée. Ton compassé de part et d'autre, une caméra rigide, un absolu manque de communication. On comprendra le succès des *Conteurs*, en 1971, merveilleuse série d'André Voisin, dont on a revu avec plaisir *Au cœur de l'Aubrac :* simplicité, chaleur, une caméra attentive, près des visages.

De l'interrogatoire à la conversation

En vingt ans, on est passé, en gros, de l'interrogatoire style IFOP au début de conversation (*Transhumance, les bergers*, de Jean-Claude Bringuier, H. Knapp et J.-P. Gallo en 1971, encore que l'on puisse contester l'indiscrétion de certaines questions), puis de la conversation à la parole donnée et « prise » : dans *Louison*, de Jean-Luc Godard, c'est la première fois, en 1975, qu'un paysan parle plus d'une heure, autant que le président de la République ; dans *Paysannes*, de Gérard Guérin, en 1979, il n'y a plus de questions.

Mais la méthode n'est pas tout. Chaque émission a la sienne, revendiquée plus ou moins haut par le réalisateur : *« Nous avons tenté cette approche d'un point de vue tant d'historien que de témoin »* (Daniel Vigne) ; *« Ni étude ni enquête d'actes sur les paysans, mais plutôt invite à la réflexion à propos d'eux »* (Jean-Claude Bringuier). Historien et témoin, Vigne n'a pas toujours su éviter le regard « scientifique » qui fait oublier que la personne n'est pas un objet à étudier, mais un homme, et que le présent qui change est aussi important que le présent qui disparaît. Cependant, ce regard ethnologique est parfois moins gênant que la communication tentée par Bringuier et Knapp. Trop attachés à une certaine idée du contact humain (de la chaleur, surtout de la chaleur !) et à un mythe bien accroché du paysan, ils sombrent dans le lyrisme contestable, dans le commentaire aussi chaleureux qu'envahissant.

La plupart des émissions qu'on a vues ont un léger relent de passéisme. Très rares sont celles qui, comme *le Temps d'un été* de Maurice Failevic (1972), *Louison, Paysannes*, donnent l'impression qu'on est vraiment au vingtième siècle, avec des questions complexes et urgentes à résoudre. S'agirait-il d'une impossibilité pour les hommes des médias de regarder *vraiment*, donc de *voir* la réalité paysanne ? *« La France a un rapport historique tordu avec sa paysannerie »*, a dit quelqu'un au cours d'un débat qui réunissait des réalisateurs, des sociologues, des historiens et des spécialistes du monde agricole (mais pas d'agriculteurs). L'espèce de divorce qui persiste entre les médias et le monde rural est forcément issu de ce contexte général. Les paysans, objets d'une crainte, d'une répulsion dont l'origine remonte au Moyen Age, selon l'historien Georges Duby, ou, au contraire, enviés (parce que plus près de la nature), sont de toutes façons vécus de manière fantasmatique et idéalisée.

Même « à l'écoute » d'une société rurale « en pleine mutation », la télévision a du mal à casser ce grand mythe. Avec le recul, on s'aperçoit qu'il n'y a peut-être pas de bonne ou de mauvaise méthode (faut-il supprimer le commentaire vertical, le « je » envahissant ? Faut-il s'effacer, disparaître, au point d'enlever ses propres questions ?), faux problèmes. Godard est partout dans *Louison*. Le *je* qu'on n'entend pas (c'est à peine s'il pose trois questions) est dans l'image, dans ce qui se passe entre la personne qui interroge et celle qui est interrogée, et qu'importe. Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises méthodes, il y a de bonnes ou mauvaises émissions, il y a des émissions qui pensent, qui disent quelque chose. Et c'est grâce à l'INA qu'il en existe quelques-unes.

CATHERINE HUMBLOT.

Jeudi 24 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 35 L'Ile aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
L'impossible sauvetage.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La lutte contre le tabagisme commence désormais à l'école.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Formations politiques.
C.D.S. - P.R.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Les visiteurs. (N° 4.)
Réalisation de Michel Wyn, avec J.-M. Fiotata.
21 h 30 Documentaire : Les parias de l'histoire.
Reportage de Roger Pic.
Avec la participation de T. Desjardin *(le Figaro)*, B. Maurice *(la Dépêche du Midi)*, J. Leclerc du Sablon *(le Matin)*, J.-C. Pomonti *(le Monde)*, P.-P. Rossi (Télévision suisse), John Swain *(Sunday Times)*, J.-E. Vidal *(l'Humanité)*.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
De J. Chancel.

Le petit soir de Cavanna.
Cavanna les ritals
Le LIVRE de POCHE

22 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Molécules : Pisah: la maison dans la forêt.
18 h 55 Tribune libre.
Le P.S. (parti socialiste).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Le professeur Balthasar.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma (cycle Jean Gabin) : « Le cave se rebiffe ».
Film français de G. Grangier (1961), avec J. Gabin, M. Biraud, M. Carol, B. Blier, F. Rossy, F. Villard, G. Leclerc, A. Balpetré (N., rediffusion).
Des truands se servent d'un graveur raté, un « cave », pour fabriquer de faux billets de banque et font appel à un vieux spécialiste en retraite sous l'intention de la rouler. La série noire selon Albert Simonin et Michel Audiard. Personnages passablement pittoresques, humour de plomb, langage argotique et mise en scène de confection.
22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Du lait et se vêtir », de F. Le Boyer.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine ; Parasitoses et maladies tropicales.
20 h., Théâtre ouvert : « Cartaya », de F. Minyana.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Nuits blêmes.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30, Concert (en direct de l'auditorium 106 de Radio-France) : Récital de piano Christian Zacharias, « Huit Novelettes », opus 21 (Schumann) ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Concert (cycle symphonique) en direct du Grand Auditorium de Radio-France : « Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ut mineur, opus 37 » (Beethoven), « Symphonie n° 6 en la mineur » (Mahler), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Uri Segal, avec St. de Groote, piano.
22 h., Ouvert la nuit : la musique de chambre espagnole, œuvres de Falla, Flecha el Viejo, Chana, de Cabezon, Granados, Ortiz, Negri L. de Pablo et Anonymes ; 1 h., Jazz forum : « Jazz sur scène », le duo Austin-Gallivan au Festival de Châteauvallon.

Vendredi 25 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 Chinon, une ville.
Une évocation du Moyen Age (émission du C.N.D.P.).
18 h TF 1.
18 h 30 L'Ile aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le tombeur de Brooklyn.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Fumeurs invétérés : n'enfumez pas les autres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 13 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : Feu Toupinel.
D'Alexandre Bisson, mise en scène de J. Fabbri et P. Rondest, avec A. Alana, C. Aurel, G. Caillaud.
La veuve de Toupinel n'a pas oublié feu son mari et cela gâte son nouveau mariage.
22 h 10 Pleins Feux.
Magazine culturel de José Artur.
23 h Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Passez donc me voir.
12 h 30 Série : L'intruse.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Le mensuel.
15 h Série : Le justicier.
Les amants tragiques.
16 h Quatre saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur... Les peintres de notre temps.
Fanti.
17 h 50 Récré A 2.
Les Bubbles ; Sophie la sorcière ; Candy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Médecins de nuit.
Les Margis (dernier épisode).
21 h 35 Apostrophes.
De l'armée du tsar à l'armée rouge.
Avec MM. P. Grigorenko *(Mémoires)*, P. Broué *(Trotski)*, M. Pasquelot *(Si loin pour mourir)*.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Godard) : « France tour détour deux enfants ».
Dernier rendez-vous avec Godard ; un dîner chez Camille, Arnaud devant le petit écran, une rencontre dans un café. Des moments agaçants, d'autres fulgurants. Des mises en question.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Douze pour l'aventure : Des livres pour nous; Bricolopédia : l'avion.
18 h 55 Tribune libre.
La C.F.T.C. (Confédération des travailleurs chrétiens).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Le professeur Balthasar.
20 h Les jeux.
20 h 30 V S - La nouveau vendredi.
La chute de Saigon.
Avec MM. N'Guyen Cao Ky, ex-vice-président du Vietnam du Sud ; Tram Van Dou, ex-ministre de la défense ; Frank Snepp, de la C.I.A. ; Jean Lartéguy, écrivain et journaliste.
21 h 30 L'imaginaire en campagnes.
N° 1. Cultiver son jardin.
Réalisation J. Dewever.
Premier de quatre films confrontant des paysans français et les personnages imaginaires d'œuvres littéraires, en commençant par le Candide de Voltaire : fiction et réalité.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
9 h., Les chemins de la connaissance : La route des esclaves ; à 9 h. 32, Une philosophie de l'aventure.
9 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Laurent », de Michel de Saint-Pierre.
11 h. 2, Ludwig Wittgenstein.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Jeu-thème et variation.
14 h., Sens : Des Bretons en Irlande.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Blackhirl », de Tony Cartano.
14 h. 47, Un homme, une ville : Charles Fourier à Paris.
15 h. 30, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique : Festival de danses et musiques d'Afrique ; Elisabeth Allen ; Feuilleton ; Pablo Casals ; Ma vie...
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Niodmak », de D. Blatlin.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les grandes étapes de peuplement de la Chine archaïque.
20 h., Emission médicale, en liaison avec TF 1 : Le poumon.
21 h. 30, Black and blue : To bee or not to bop.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Nuits blêmes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Cherubini et le Conservatoire, œuvres de Cherubini, Chausson, Arriaga.
12 h., Musique de table : Musique de charme, « la Boutique fantasque » suite et fin (Rossini-Respighi), « Bergamasque » extraite (Respighi), dir. S. Ozawa ; 13 h. 35, Jazz classique ; 13 h., L'enseignement de la musique ; La facture d'orgue ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre : Musiques traditionnelles (Afrique) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Fragments pour un autre chant : mélodies hébraïques (Haïk Vantoura, L. Aubert, M. Ravel, A. Schoenberg) ; 15 h. 45, Les clavecins diversifiés de la famille Bach ; 16 h. 35, Musiques symphoniques : « Première Symphonie en sol mineur » (Tchaïkovski), dir. E. Svetlanov ; « Concerto pour deux pianos en ré mineur » (Poulenc), dir. G. Prêtre ; « Symphonie brève » (J. Charpentier), dir. A. Girard ; « Dionysiaques n° 1 » (F. Schmitt), dir. D. Doudeyne.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (Jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et Musique.
20 h., Concert (cycles d'échanges franco-allemands) en direct de Stuttgart : « Chorals » (Bach-Schoenberg), « Concerto pour violon » (Berg), « Symphonie n° 3 en ré mineur avec orgue » opus 78 (Saint-Saëns), par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. H. Soudant, avec G. Kremer, violon, M. Schuster, orgue.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : « Sonate n° 17 en ré mineur » (Beethoven) ; 23 h. 5, Vieilles cires : Cycle Ginette Neveu (Strauss, Ravel) ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle.

ingénieur dipl
emplois régionaux
DE SERVICE DU PERSONNEL
emploi intérim
SUPERVISEURS

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

UNE DES PREMIÈRES SOCIÉTÉS FRANÇAISES D'INGÉNIERIE SITUÉE A PARIS recherche

ingénieur diplômé

(OPTION AUTOMATISME ET INFORMATIQUE)

Ayant acquis la maîtrise de la conception et de la réalisation d'installations d'automatisation et d'instrumentation appliquées au domaine du pétrole (EXTRACTION ET TRAITEMENT) pour participer au sein d'une équipe à des études d'avant projets ou de projets similaires.

L'anglais courant est exigé pour ce poste qui pourra impliquer des déplacements de courte ou de longue durée à l'étranger.

Adresser C.V., photo et prétentions, sous réf. 3871 à SCS JONCTION, 9, rue des Halles, 75001 PARIS qui transmettra, réponse sera faite à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.

ANALYSTES-PROGRAMM. COBOL ANS
IBM 370/158
B. Krebs, COORTEC. 271-21-42

Pour Société proximité VERSAILLES recherchons :
Un (e) CORRECTEUR (TRICE)
LICENCE LETTRES exigée.
Expér. Enseignement souhaitée.
Tél. pour R.-V. 285-28-63

Société recherche place stable
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
RPG-2 confirmé PL-1
CICS SOUHAITE
pour banlieue sud
292-06-77. Poste 9.

AGENCE DE PUBLICITÉ
recrute
RESPONSABLE DE BUDGETS
produits grande consommation
Marques leaders. Formation universitaire. Anglais expér. agence indispensable. Développement possible dans l'Agence.
Discrétion totale assurée.
Env. C.V. à D.G.-AG. BOSCH, 8, rue Dulac, 75015 PARIS

LABORATOIRE PRODUITS DIÉTÉTIQUES INFANTILES recherche
DÉLÉGUÉ DIÉTÉTIQUE
pour REGION PARISIENNE
NOUS DEMANDONS :
Niveau baccalauréat. Expérience visite médicale souhaitée.
Résid. obligatoire sur secteur.
NOUS OFFRONS :
— Stage de format. rémunéré
— Situation stable
— Rémunération intéressante
— Fixe + prime + 13e mois
— 5 sem. congés payés. Avant. sociaux. Véhicule fourni. Frais remboursés.
Adr. C.V. manuscrit, photo, s/réf. 2.493, à PUB. LAROCHE, 20, r. Pérlier, 92120 Montrouge, qui transmettra

Association gestion VILLAGES de VACANCES dem. ANIMATEURS expér. Ecr. s/réf. 590, à ETRAVE, 28, av. Daumesnil, 75012 PARIS, qui transmettra.

La Ville de NANTERRE (100.000 habitants), recrute :
Un (e) Sous-Bibliothécaire titulaire CAFB option jeunesse, indispensable sinon s'abstenir.
Adresser C.V. et candidature à M. le Maire de NANTERRE

INGÉNIEURS MICROPROCESSEURS
INTEL 80/80 ou M 6800
Pour process industriel et scientifique
INGÉNIEURS
MINI MITRA 15 et 125
Ces postes sont à pourvoir assez rapidement.
Salaires intéressants pour candidats de valeur.
Ecrire avec C.V., au GROUPE PARDIS
39, rue du Ranelagh, 75016 PARIS
Tél. 524-41-20

Cabinet expert-comptable commissaire aux comptes rech. CHEF de MISSION et ASSISTANTS.
Sér. référ. et expér. exigées.
Adr. C.V. manuscr., photo, préc. CGS - 22, rue Boissière Paris 75116

Importante Entreprise rech. : Cadre Administratif H.E.C. Sup de Co + DECS. Expérience Audit indispensable. 297-49-93.

ASSOCIATION NATIONALE TOURISME SOCIAL recherche
CADRE
responsable de l'ensemble des questions touchant la construct. et rénovation centres d'accueil sur toute la France :
Réalisation d'un programme d'ensemble, rech. et plans de financement, suivi budgets et chant., etc.
AGE 32 ans environ
FORM. SUPÉRIEURE, CHAM JUST. EXPER. PLUS. ANNÉES dans direction service similaire. Faire preuve de méthode d'organisat., aptitude aux contacts, sens des initiat. et responsabil.
POSTE BASE A PARIS.
DÉPLAC. COURTES DURÉES. A POURVOIR IMMEDIATEM.
ANGLAIS SOUHAITÉ.
Adresser C.V., photo, dernier salaire à FUAJ, 6, rue Mesnil, 75116 PARIS.

Engineering Pétrole recherche pour Paris Ouest
CHEF de GROUPE TUYAUTERIE
référ. sér., bonne expérience, connaissance de l'angl. souhait. Adr. C.V. + prét. sal., référ. n° T 019.468 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.
Maison de retraite Gériatrie offre à infirmière D.E. ayant expérience de la fonction + sens des responsabilités et de l'organisation, poste de
SURVEILLANTE
7 h.-15 h. Adresser C.V. à Fondation de Rothschild, 76, rue de Picpus, Paris-12e.

information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 Paris.

cours et leçons

Prof. anglais, franç., formation permanente, donne cours partic. Se déplace. Tél. : 326-41-25, soir.

emplois régionaux

ENTREPRISE RÉGION AIX-MARSEILLE
recherche un
CHEF DU SERVICE DU PERSONNEL
de formation supérieure ayant occupé cette fonction plusieurs années dans grosse entreprise. Connaissances en droit du travail et législation sociale, expérience dans la liaison avec un service informatique dans le recrutement et dans les relations avec les représentants du personnel indispensables. Age souhaité : 35 ans environ.
Ecr. avec C.V., photo, indiquer prétentions ou salaire actuel à HAVAS AIX-EN-PROVENCE, 1177 qui transmettra. - Discrétion assurée.

ANVAR
(Agence Nationale de Valorisation de la Recherche)
recherche
pour grande ville du Midi
2 ASSISTANTS (ES)
(contrat de 3 ans)
1) pour mener action de soutien de l'innovation technologique en direction du secteur artisanal ; formation souhaitée : INSA ou DEUG.
2) Responsable d'une lettre d'info technologique et organisateur d'expositions techniques ; expérience similaire souhaitée. Déplacements fréquents.
Adresser C.V., photo et prét. à REGIE-PRESSE, n° 848092 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

SERICOM - B.P. 174
84008 AVIGNON Cedex
(Téléph. : 82-62-28)
recherche pour Moyen-Orient, mission longue durée :
1 CHARTERED ACCOUNTANT

BRETAGNE SUD USINE 230 PERS.
Matér. AGRO-ALIMENTAIRE recherche
POUR AIDER DIRECTION
Hme 25 a. min., très efficient, aimant commerce, poste à gde responsabilité.
AVENIR et AVANT. si CAPAB. Format. souh. mais non indisp. : Ecole Ingén. ou Commerciale.
Ecr. av. C.V., prét. photo, à n° T 19303 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

Nous sommes un important groupe Français, l'un des leaders en Europe dans la restauration de collectivités (Entreprises, Ecoles, Hôpitaux). Notre vocation internationale est affirmée, et nous sommes à présent implantés dans 20 pays différents.

Afin de poursuivre notre développement du MOYEN-ORIENT, nous souhaitons intégrer des hommes fortement motivés par la croissance et le Travail sur le terrain.

SUPERVISEURS

Responsables du bon fonctionnement et de la direction de plusieurs exploitations (camps et Bases vie) dans le cadre d'une autonomie budgétaire et territoriale comprenant :
— la direction du personnel ;
— l'organisation des approvisionnements ;
— la gestion des budgets et des coûts ;
— la satisfaction des clients.

Ces postes demandent une forte capacité d'autonomie, le goût et l'aptitude au concret, la maîtrise des techniques modernes de gestion appliquée à notre métier.

Les candidats seront diplômés de l'enseignement supérieur, de préférence célibataires.
Parfaitement bilingues Anglais et Français.
Quelques années d'expérience dans une entreprise à forte croissance sont un atout.
— Rémunération intéressante.
— Avantages expatriés.
— Congés fréquents.

Env. C.V., lettre man., photo et prétentions, à I.M.C., 3, avenue Newton - 78390 BOIS-D'ARCY.

Importante Sté internationale de services pétroliers basée à l'étranger recherche nationaux français pr travailler à l'étrang.

1) OPÉRATEURS DE CIMENTATION ET D'ESSAIS (DSO)
ayant plusieurs années d'expérience. Un recyclage de 2 mois aux U.S.A. est assuré par la Société.

2) STAGIAIRES DE CIMENTATION/ESSAIS
Les candidats devront avoir une bonne connaissance dans ce domaine. La formation étant assurée par la société.
Une bonne connaissance de la langue anglaise est requise.
Ils peuvent être mariés ou célibataires mais doivent être préparés à passer 2 années à l'étranger en famille ou effectuer des rotations.

Ecr. n° 8035, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

secrétaires

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
rech. pour ses établissements de la DÉFENSE et d'ISSY-LES-MOULINEAUX 92
SECRÉTAIRES STÉNODACTYLOS Bilingues ANGLAIS EXPÉRIMENTÉES
— 13e mois.
— Prime de vacances.
— Restaurant d'entreprise.
Adr. C.V., photo et prétentions, n° 55665, Comtesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Conseil Juridique Centre Paris recherche
SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO EXPÉRIMENTÉE
Emploi stable bien rémunérée. Env. lettre man. av. C.V., réf. n° T 019482 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

URGENT EXCELLENTE **DACTYLO** pouvant aider travx secrétariat Tél. 725-92-24 (poste 798)

formation profession.

CEPE recrute 24e promotion et propose format. éco. 9 mois à Ing., physic., stat. 28-35 emplois. Ecr. 23 bis, r. Université Paris-7e.

occasions

MOQUETTE A SAISIR
Pure laine
60 F le m2 T.T.C.
Beau velours synthétique
20 F le m2 T.T.C.
Tél. 658-81-12

enseignem.

VOULEZ-VOUS QUE VOTRE FILS RÉUSSISSE ?
Pour plus amples détails sur les études ciales et cours d'angl. pour Ines gens sort. du second. et début. en sept. écrivez à : Ashling Business School, Magdalen Laver, Ongar, Essex CM5 OEX Angleterre.

L'ANGLO EUROPEAN SCHOOL OF ENGLISH
qui célébrera son 10e anniversaire en 1980
est heureux d'annoncer des vacuités pour les étudiants désirant apprendre ou perfectionner leurs connaissances en anglais ou passer l'examen du Cambridge University.
Des cours à plein temps sont accessibles durant l'année au prix de 500 F par mois dans lequel est inclus le logement dans une famille.
Ecrire au directeur
Anglo European School of English
96, Old Christchurch Road Bournemouth Dorset England pour informations ultérieures et une brochure.

travail à domicile

Demande
Ne cherchez plus copies et sélections d'adresses, secrét. à domic. Pour tous renseign. joindre une envel. timbrée à Mlle B. MOREL, 7, domaine de Gerville, 91450 Soisy-sur-Seine.

demandes d'emploi

Rotativiste de presse typo ch. emploi région parisienne. M. BERGER, Bois-Matard, Bât. 132
94 Villeneuve-Saint-Georges

J.F. 24 ans, maîtrise droit privé + DEA droit social, étudierait toutes propositions. Ecr. n° 2207, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

Cadre 35 a., expér. administr. vie, sect. service, trll. franc., angl., chinois (dip. Un. Pékin), étudie ttes propositions sérieuses. Ecr. Mimoun, 71, bd Strasbourg, 75010 Paris - T. : 824-62-69, vend.

Fonceur, 26 ans, bonne tête, belle plume, bon sens. Doué en communication, créatif, esprit de synthèse. Anglais, espagnol, recherche terrain d'action. Téléph. : 579-78-42.

Ex-Electromécan. Marine nat., Directeur, gestion. Moniteur Centres PPA en Afrique (12 a.). Expér., problèmes de formation Prof. des pays en voie de dév. Pédagogue (théorie et pratique) branches auto, moteurs essence-diesel, électr.-bâtim. Groupes Moniteur auto-école (CAPP). Créateur méthode de F.P. « Préparation Auto » excell. résultats, rech. situation France-étranger. Ecr. n° 2206, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

GRAPHISTE, expér. en Italie, rech. exécutions pour revues, livres publicité. Ecrire n° 24855, Centrale Annonces 121, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 25 a., maîtrise hist., trav. actuell. librairie, exc. édition, rédactrice pigiste, ch. emploi Secrétaire rédaction. Lib. rapid. Ecr. n° 6205, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

Homme 31 ans, Psychologue - Morphopsychologue-Graphologue 8 ans expér. recrutement dont 4 en cabinet, connaiss. droit du travail et relat. humaines, stage IFOCOP 9 mois en fonction personnel, étudierait ttes propos. Ecr. n° 2950, Publicitas Réunies, 112, bd Voltaire - 75011 PARIS

INGÉNIEUR MINES 39 ans
Homme d'entreprise
ayant autorité et expér., excellent négociateur avec réseau de relations (Amérique latine-Canada-Espagne, G.-B., RFA). Cap. d'assurer un développem. indust. recherche direction de société (filiale, moyenne entrepr.). Ecr. n° T 019.483 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JEUNE JURISTE
spécialisée dans réglementation Marché commun. Expér. cabinet d'avocat et serv. juridique Commission CEE rech. poste serv. jurid. ou admin. de entreprise. Ecr. n° 6.214 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PSYCHOLOGUE
26 ans, maîtrise et D.E.S.S. psycho- sociale et clinique, ayant expérience enquête qualitative de motivation et effectué stages de psychiatrie, cherche emploi correspondant avec intérêt particulier pour pathologie comportement lié à adaptation sociale. Dispon. immédiat. Propositions toutes régions, préfér. Sud-Est. Ecr. n° 6.213 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE FEMME 30 ans
LICENCE LETTRE
PRAT. PÉDAGOGIQUE CONF.
Plus expérience bureau.
Etudierait toutes propositions.
Agence intérim s'abstenir.
Ecr. n° 6.210 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GRAPHOLOGUE
341-34-15 (LE MATIN)

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J. F. CADRE ANALYSTE FINANCIERE. — 26 ans. Licence Sciences Eco + D.E.C.S. Stages divers en entreprises. Anglais courant. Allemand (bonnes notions). Expérience comptable, administrative et financière en P.M.E.

RECHERCHE : situation dans toutes sociétés étrangères à filiale française désirant développer service financier. Paris, R. P. (déplacements acceptés). (Section BCO/JCB.)

SPÉCIALISTE PROMOTION IMMOBILIÈRE. — 38 ans. Diplômé Enseignement Supérieur. Anglais courant. 10 ans expérience (Négociation foncière. Responsable de programmes, expertises, immeubles collectifs, nouveaux villages, lotissement).

RECHERCHE : poste à responsabilité dans promotion privée ou organisme aménageur ou urbanisme désirant créer filiales, France ou Etranger (Section BCO/JCB).

CHARGE D'ETUDES D'ENTREPRISES. — 46 ans. Généraliste de haut niveau (Sciences, Sciences humaines, Informatique). Anglais, Allemand et Espagnol courants. Grande expérience très diversifiée au plan national et international dans les secteurs : public, privé et organismes internationaux.

RECHERCHE : situation similaire dans sociétés désirant prospecter marché extérieur en vue d'une nouvelle implantation, France (BCO/JCB).

CADRE F. — 32 ans. Autodidacte. Anglais, Grec, Italien, Turc courants, bonnes notions Arabe. 7,5 ans expérience bancaire (gestion financière et commerciale, contact clientèle).

RECHERCHE : situation en P.M.E., P.M.I., établissement financier ou organisme de crédit, Paris, R.P. (déplacements acceptés) (BCO/JCB).

s'adresser à: **ANPE**
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

automobiles

la bête de race...
AUDI 200 TURBO
...elle est là !
GARAGE DES ARDENNES
167 AV. JEAN JAURÈS - 75019 PARIS
ESSAIS : Tél. 203.30-75

ALFA ROMEO
PARIS 16e
concessionnaire
48, rue MOLITOR
651.80.60

vente

- de 5 C.V.
R.4 TL 1977, 37.000 km, part. état. - 13.000 F. 272-09-19 ou 887-70-00 (P. 807).

5 à 7 C.V.
Part. vd SIMCA 1100 GLS, 75, 1re main. Bon état. 6.000 F. MOTTIN, tél. : 419-53-49 (après 19 heures).

8 à 11 C.V.
Part. vd ALFA-ROMEO GTV 2000, mod. 79, 35.000 km. Excellent état. 27.500 F. Tél. : 567-93-06 (heures bur.)

divers

Venez essayer
LANCIA BETA III
DELTA 75 CV
A 112 - 4 VERSIONS
11, rue de Miromesnil - Paris
336.38.35

motos

A vendre YAMAHA DTMX 2.500 km, mai 79. Etat neuf. Prix : 5.000 F. Tél. apr. 19 h. : 421-39-12

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.
SENTIER, Partic. vend studio entièr. rénové, tt équ., téléph., petites charg., 2e étg., 105.000 F. Téléphone 233-11-92 ou 364-79-92.

3e arrdt.
MARAIS, sur 2 niveaux, grand living + 4 chambres, 4 bains. VUE SUR JARDIN. - 260-34-47.

4e arrdt.
QUINCAMPOIX - Hôtel XVIIIe restaurd, studio 27 m2, bains, cuisine. Téléphone : 633-78-87.
MARAIS, 5, rue des Tournelles, beau 2 Pièces, 57 m2. S/place, 14 h. 30-18 h. ou Tél. 274-59-10.

5e arrdt.
BD SAINT-GERMAIN - PRES DOUBLE LIVING + 2 CHAMBRES, TOUT CONFORT. Bas prix vu urgence. Tél. 288-26-22.
CLAUDE-BERNARD, plein soleil, liv. 30 m2 + 2 chbres, cheminée, 80 m2 (projet ascenseur), 5e étg., balc. 745.000 F. 535-86-37.
JUSSIEU - 354-42-70 - SOLEIL 140 m2, 5 Pces. Box 2 voitures.

SUR VERDURE

7e arrdt.
ECOLE-MILITAIRE. Studio, impeccable, bains, wc, chauffage centr., kitchen. Vendredi 25, de 13 à 16 h., 18, rue Augereau.
Part. à Part., magnifique appt 5-6 Pièces, face UNESCO. Téléphone : 783-85-58.
ECOLE-MILITAIRE. — Rue du Champ-de-Mars, immeuble P. de T., 2e ét. 6 pièces principales. 705-34-10 ou EUROPA, 24, rue du Champ-de-Mars.
Près CHAMP-DE-MARS pour ARTISTE LOFT aménagé 280 M2 non divisible + gar. 2.100.000 F. Exclusivité SIIF - 550-34-00

9e arrdt.
RUE MAUBEUGE
Immeuble pierre de taille, asc. 5 P. 120 m2, chbre de service. 1.000.000 F - 770-21-16.
R. D'AUMALE. S/jardins privés 75 M² tt conft, soleil, calme, style Arts Déco. Exclusivité SIIF - 550-34-00

10e arrdt.
Idéal placement, rue La Fayette, 2 Pièces, tout confort, bas prix vu urgence. — Tél. : 526-00-35.

12e arrdt.
Mo BEL-AIR - PICPUS récent, entrée, séjour, 3 chambres, cuisine équipée, wc, 2 sanitaires, park., 695.000. 346-71-97.

13e arrdt.
Part. vend studio, imm. récent, super cft, 33,2 m2 + balcon, 7, RUE DE LA VISTULE, vendredi, samedi, lundi, 14-17 h.
Très bel immeuble P. de T. : 2 Pièces, confort, prix très intéressant. — 269-82-70 - 770-79-97.
TOLBIAC Charmant 2 P., cuis., bains, wc, REFAIT à NEUF. Prix 230.000 F. 322-70-12.

14e arrdt.
Porte Châtillon, sur Montrouge, 14, rue Radiguey, angle G.-Péri, 4e étage, 3 Pièces, entrée, cuis., bns, wc, 68 m2, libre, 265.000 F, mitoyen, 62 m2, occup., 195.000. 320-12-57 ou s/place, 14 à 18 h., samedi, dimanche et lundi.
14e PLEIN CIEL
Ravissant DUPLEX 8e et 9e ét. 110 M² Atelier av. mezzanine, 3 chbr., 2 bains, cuis. + studio indépend. 30 m2 9e cft
PIERRE BATON 704-55-55

16e arrdt.
MUETTE
GD STUDIO, tt conft, bas prix vu urgence. — Tél. : 526-54-61.
JASMIN 3 pièces, 90 m2, 830.000 F.
ET LOCATION 2-3 pces, 63 m2, park., 2.500 F m. c.c. 227-96-84.
Bd Murat, duplex 3/4 Pièces, entièrement équipé décorateur, standing : 800.000 F. 525-39-66.
IDÉAL PLACEMENT
PASSY
VOIE PIÉTONNIÈRE
STUDIOS, APPARTS 2/3 Pces
OCCUPÉS
PRIX EXCEPTIONNELS
S/pl. : samedi 26, dimanche 27, lundi 28, de 17 h. à 19 h. : 35, rue de l'Annonciation.
PRÈS FOCH LUXUEUX 3 P., bains, belle terrasse plantée, parking. Prix élevé - 265-98-87
GEORGE-SAND 6 pièces 200 m2
4e asc., bel imm. pierre de t. ALGRAIN - 285-00-59 ou 09-54.
IDÉAL PLACEMENT
PASSY
VOIE PIÉTONNIÈRE
Imm. entièrement rénové. Asc.-desc. 2 p. tout cft 34 m2. STUDIOS à aménager 22 m2. PRIX EXCEPTIONNELS
S/pl. : samedi 26, dimanche 27, lundi 28, de 17 h. à 19 h. : 35, rue de l'Annonciation.

17e arrdt.
BD COURCELLES
Bel imm. pierre de taille, côté soleil. Réception, salon, s. à manger, galerie, 6 chambres, 280 m2 + serv. + box. Prix : justifié. - CBS au 524-40-08.
PEREIRE Bel immeuble gd standing
SPACIEUX LIVING + CHBRE (85 m2) sur jardin intérieur.
795.000 F - VERNEL : 526-01-59
17e Bel immeuble 1935 entièrement rénové
3 P. salle de bains, TT CFT, REFAIT à NEUF
Moquette, 7e étage, asc. Possib. parking.
PROPRIÉTAIRE S/PLACE : 112 TER, RUE CARDINET JEUDI, VEND., 16 H à 19 H.

18e arrdt.
RUE GABRIEL, vue imprenable sur Paris, studio, tout conft, de caract. Prix except. 878-45-41.
125.000 CRÉD. 80 %
MAIRIE 18e proche, bel imm. parf. état, 2 p., entrée, cuisine, wc. Poss. s. d'eau, Soleil, 3e ét. Voir ppalre : jeudi, vendr., de 14 h. 30 à 18 h. 30, 28, r. Letort.

19e arrdt.
BUTTES CHAUMONT
GD 4 PCES, 6e étg., asc., imm. récent. Prix : 560.000 francs. E. BEL AIR : 348-72-06.
BUTTES-CHAUMONT
ORIGINAL STUDIO CONFT + MEZZANINE + TERRASSE.
SOLEIL 350.000 F - 322-78-12.

78 - Yvelines
HAMEAU DE LA ROSERAIE CHAMBRE INDIVIDUELLE
salle d'eau, possible kitchen., jardin, 20 m2, exposition ouest, proche gare Porchefontaine.
Tél. : 953-95-81, de 11 à 19 h.
HAMEAU DE LA ROSERAIE
5 Pièces, 117 m2, balcons, 2 S. de B., exposition Est - Ouest, proche gare Porchefontaine.
Tél. : 953-95-81, de 11 à 19 h.

91 - Essonne
35 KM. SUD DE PARIS
exceptionnel, très grand standing, duplex 290 m2 + terrasse 280 m2. VUE IMPRENABLE SUR SEINE ET SUR GOLF, 1.400.000 F. Téléphone 922-07-92.

92 Hauts-de-Seine
MEUDON (VAL FLEURI)
100 m2, 3e étg., dble séj., 4 Chb. indép., S. de B., tr. ensoleillé : 500.000 F. Téléphone : 534-53-07.
MEUDON-BELLEVUE
4 pièces, 95 m2
10 m2 loggia.
Cuisine équipée.
Cave + 2 parkings
Est - Ouest.
Tél. 562-40-60
NEUILLY Verdure Soleil
Agréable RECEPT.-4 CHBRES, serv., garage. Matin : 567-47-47.
NEUILLY
DS BEL IMM. PIERRE TAIL.
GRAND 5 PIÈCES CONFT
VUE IMPRENABLE
AU 6e ÉTAGE PLEIN SOLEIL
PRIX 1.245.000 F
Me voir vend., samedi, 14-18 h : 2, RUE DU CHATEAU ou TÉL. 723-71-28
RUEIL Récent - Beau 4 P., gar., park., tt cft. 650.000 F. - 265-21-74.
BOULOGNE
studio, immeuble récent, tout conft, jardin privatif. 726-90-64.

94 Val-de-Marne
FONTENAY-SOUS-BOIS
Proche R.E.R., liv., appartem., 100 m2, séj. double + 2 chbres, cuisine équipée, 20 m2, box double. — Prix : 735.000 francs. E. BEL AIR, TÉL. : 349-72-06.

Région parisienne

60 - Oise
URGENT. Particulier vend à : CHANTILLY, 22 minutes Paris-Nord train direct, appartement récent 80 m2, grand confort, dble liv. av. loggia, 2 chbres, cuis. équ., dressing, chff centr. individuel, téléphone, 2 parkgs. Prix : 268.000 F (à débattre). Prêt PIC cessible.
Téléphone : (4) 457-57-71.

Province
HAUTE-SAVOIE
Le Praz-de-Lys (1.500 mètres) : station été-hiver près des GETS studios à partir de 100.000 F avec 20.000 comptant + crédit, 2 et 3 Pièces.
Location par société spécialisée. ERIGE-VENTE - B. P. 18, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD.
Téléphone : (50) 28-52-89.

LES HAUTS DE DEAUVILLE
dans un parc de 55 hectares jouxtant le golf
DUPLEX de 170 M2
avec vue sur mer.
Grand living, cheminée double, poutres apparentes, 3 chambres, 2 salles de bains. Etat excellent.
754-58-04.

TOULON
CAP - BRUN
PORT MÉJEAN
pet. résid. très haut standing ds parc naturel 2 ha, accès direct mer, encore 7 appartem. de 117 à 159 m2. — SOMECO, B.P. 394, 83400 Hyères. Tél. : (94) 65-39-36, ou sur place, au 3018, avenue de la Résistance, Toulon. Tél. : (94) 41-31-14.

CANNES
Dans un immeuble grand standing
Piscine - Jardins - Vue sur mer
(Iles de Lérins et Fort de Cannes)
Type 4 - 6e étage - 100 m2 habitables.
Sols marbre - 60 m2 terrasse marbre.
Deux salles d'eau - Cave - Garage particulier.
PRIX : 1.450.000 F, justifié.
Tél. : (90) 82-81-82.

Listes de Mariage
260.39.30—poste 233
AUX TROIS QUARTIERS

HOTEL DES VENTES
73, faubourg Saint-Honoré
MM. LOUDMER, POULAIN S.C.P.
Dimanche 27 avril 80, 11 h à 15 h :
TABLEAUX MODERNES
TABLEAUX ANCIENS
MEUBLES ET OBJETS D'ART
Exposition : du jeudi 24 avril au samedi 26 avril, 11 h. à 19 h.
Tél. : 266-90-01 - Télex 64 1958 F.

Burberrys

Robe 100 % soie 680 F
8, bd Malesherbes
Paris 8e - 266.13.01

CARNET

Naissances

— M. Dominique BRIERE et Mme, née Sabine Moulin, Armelle et Guillaume, ont la joie de faire part de la naissance de

Anne-Laure,

le 11 avril 1980.
2 ter, rue de Charnacé,
49000 Angers.

— M. et Mme J.-M. JOUANNEAU ont la joie d'annoncer la naissance de

Anne-Sophie,

Talence, le 18 avril.

— M. et Mme Jean-François SARZANA et Stéphanie ont la joie d'annoncer la naissance de

Annabelle,

le 16 avril 1980.
1, faubourg Saint-Eloi,
61400 Mortagne.

— M. et Mme Pierre Wahl,
Le docteur et Mme Myles K. KRIEGER, née Régine Wahl,
ont la joie de faire part de la naissance de leur petit-fils et fils,

Eric,

le 16 avril 1980.
Hollywood (Floride).

— Pierre GABORIT, Agnès, née May, et Nicolas, sont heureux d'annoncer la naissance de

Marina,

le 9 avril 1980.

— Jean et Yane LAROCHE, née Mucchielli, ont la joie d'annoncer la naissance de

Sophie,

le 14 avril 1980.
10, rue Pasteur,
77300 Fontainebleau.

Mariages

— Evelyne ZYSMAN
et
Joao Carlos CAVALCANTI Da SILVEIRA
ont le plaisir de faire part de leur mariage, célébré le 23 avril 1980, à Porto-Alegre R.S. (Brésil).

Adoptions

— René-Marc CHARPENTIER et Michèle, née Eck, ainsi que Anne-Sophie, ont la joie de faire part de l'arrivée, le 16 avril 1980, de

Frédéric,

né le 9 octobre 1979.
1, rue de Narbonne, 75007 Paris.

Décès

— Mme Bella Almosnino,
M. et Mme Victor Almosnino et leurs enfants,
M. et Mme Albert Cohen et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques ALMOSNINO,

leur époux, père, grand-père, à l'issue d'une cruelle maladie, à l'âge de soixante-seize ans.
L'inhumation aura lieu le vendredi 25 avril, à 14 h. 15, au cimetière de Pantin-Parisien.
Rendez-vous à la porte principale.
Ni fleurs ni couronnes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Louis Gabriel Clayeux a la tristesse de faire part du décès de sa mère,

Mme Louis CLAYEUX,
née Berthe Bedu,

dans sa quatre-vingt-quinzième année.
L'inhumation dans le caveau de famille a eu lieu dans la plus stricte intimité.
62, rue des Hôtelleries,
58400 La Charité-sur-Loire.
20, rue Boissonade, 75014 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Edmond GRASSET,
directeur honoraire
des services vétérinaires de la Seine,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 23 avril 1980, en son domicile parisien, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
De la part de :
M. et Mme Albert Grasset, ses enfants,
Mlles Lucile et Catherine Grasset, ses petits-enfants,
Parents et alliés des familles Grasset, Fache et Auribault.
La cérémonie religieuse en l'église d'Ygrande (Allier) aura lieu le samedi 26 avril, à 11 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
20, rue Ribera, Paris (16e).

— M. Guy de Lachomette a la douleur de faire part du décès de

Mme Guy de LACHOMETTE,
son épouse,

survenu à la suite d'une longue et douloureuse maladie, le 12 avril 1980.
Les obsèques ont eu lieu à Biarritz dans la plus stricte intimité.
Une messe sera célébrée en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, sa paroisse, le lundi 28 avril 1980, à 10 h. 30.

— Jacques Maire, son époux,
Henri Maire, son fils,
Les familles de Lignières et Maire,
ont la douleur de faire part du décès de

Béatrice MAIRE,
née de Lignières,

survenu le 17 avril 1980, à Paris.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, le 22 avril 1980, à Hardricourt (Yvelines).
199, rue de Grenelle, 75007 Paris.

— La direction et les collaborateurs de la société New Print Création ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel MAUREL,

survenu le 21 avril 1980.
Les obsèques auront lieu le samedi 26 avril 1980, à 10 heures, à la cathédrale d'Antibes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Pierre Naudet et leur fils,
M. et Mme Gérard Naudet,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean NAUDET,
née Alice Groley,

leur mère et grand-mère, survenu le 19 avril 1980, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.
L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille au cimetière parisien du Montparnasse.
45, avenue de Friedland,
75008 Paris.
55, rue de la Sablière,
92400 Courbevoie.

— Mme Pierre Roch,
M. et Mme Roger Establie et leurs enfants,
Mme Cartet et son fils,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

M. Pierre ROCH,
professeur honoraire,

le 13 avril 1980.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
20, cours Général-Giraud,
69001 Lyon.
84450 Jonquerettes.
Consulat général de France, Boston.
Les Mouettes, 13800 Istres.

— Louveciennes.
Mme Philippe Wurtz et ses enfants, Eric, Jean-Pierre, Laurence, Olivier,
M. et Mme Michel Wurtz, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Bernard Pigeon, ses enfants et petits-enfants,
Et toute leur famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Philippe WURTZ,

survenu le 22 avril, à l'âge de quarante-six ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 25 avril, à 10 h. 30, en l'église de Monestier-de-Clermont (Isère).
9, parc du Château,
78430 Louveciennes.

Messes anniversaires

— Pour le quatrième anniversaire du rappel à Dieu de

Thérèse ACHE,
née Aubin,

une messe de requiem sera dite le samedi 26 avril, à 8 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier.

Communications diverses

— Au cours d'une réception à l'ambassade du Danemark, M. Niels Edgar Tonn Petersen a reçu l'insigne de chevalier de l'ordre du Dannebrog.
L'ordre du Dannebrog a été fondé en 1219 par le roi Valdemar II.
M. Tonn Petersen a fondé et préside la Boutique danoise à Paris, Marseille, Genève et Lausanne.
En 1973, M. Tonn Petersen a déjà été décoré du Symbole de croissance pour ses efforts d'exportation de produits danois.

— Le Service acoustique de la Mutuelle nationale de la presse et du livre, 29, rue de Turbigo, à Paris (2e), organise les 28 et 29 avril 1980 deux nouvelles journées réservées aux sourds et malentendants : essais par des techniciens de tous nouveaux appareils auditifs ; réparation gratuite des anciens appareils. Prendre rendez-vous avec M. Lecerf, 233-21-89. (sauf le samedi).

Robert LAFFONT
— « Journée du livre et de la lecture » le 28 avril sur R.T.L. A cette occasion, la station invitera, tout au long de ses programmes, Robert Laffont et ses principaux collaborateurs à s'expliquer sur les activités d'une grande maison d'édition.

Rien n'est plus différent
d'un SCHWEPPES
que l'autre SCHWEPPES.
« Indian Tonic »
et SCHWEPPES Lemon.

SCIENCES

● *A Three-Mile-Island (Pennsylvanie)*, deux techniciens américains doivent pénétrer, ce jeudi 24 avril, dans l'enceinte du réacteur de la centrale nucléaire pour la première fois depuis l'accident survenu le 28 mars 1979. Les experts de la commission de réglementation nucléaire doivent obtenir des renseignements sur l'état des instruments, du bâtiment et sur le niveau de contamination radioactive pour organiser l'opération de nettoyage de la centrale qui pourrait coûter jusqu'à 1 milliard de dollars et durer quatre ou cinq ans. — *(A.F.P.)*

FOURRURES D'OCCASION.
Plus de 500 pièces en parfait état
Toutes les fourrures de 400 à 15 000 F
castor, ragondin, renard, loup, vison, mouton doré, vison sauvage, marmotte, skunks etc...
LES DEUX OURSONS
91 rue du Théâtre Paris 15ème - Place Emile Zola
M° Emile Zola 575.10.77 M° La Motte Picquet

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

locations non meublées Offre

Paris

JARDIN DES PLANTES 29-31, RUE POLIVEAU, jamais habité, stdg, gd triple living, cuis. équ., tél., park., 2.400 F charg. compr. Vis. 16 h.-17 h. 30.

GARE DE LYON, A NEUF : beau 2 Pces, cuis., bns, wc, tél., 2e ascens., 1.500 F. — 296-00-45.

TROCADERO, magnifique 5 Pièces refait neuf, imm. gd stdg, chbre service. Tél. : 355-70-31.

Région parisienne

Limite NEUILLY, grand stdg, studio 32 m2, jar. privat., cuis. équ., tél., 1.890 F charg. compr. Vis. 13 h. 30-15 h., 16, r. Cino-Del-Duca (ex-rue Delaizement).

50 KM. PARIS-SUD, à louer : belle propriété 10 Pièces, atelier artiste, dans parc, 4.500 F par mois. Libre le 1er août 80. SOCIETE MONA : 633-48-99.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villa, banlieue Ouest. Propriétaire direct. — Tél. : 265-67-77.

PROPR. LOUEZ SOUS 24 H. VOS APPARTS SANS FRAIS.
261-53-88

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavil., ttes banl. Loyers garantis 5.000 F max. 283-57-02.

URGENT pour juin
J.H. cherche
2 PIECES confort
sur Antony 92. Tél. 666-37-20 ou écr. no 6216 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction : beaux appartements de standing 4 pièces et plus. Tél. 285-11-08.

STE garantissant loyers recherche Appts vides ou meubles - 501-73-80.

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL
CONSTITUTION DE STES
Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides
ASPAC : 261.18.18 +

LA DÉFENSE

ATLANTIQUE	2.700 m2
NEPTUNE	1.620 m2
FRANKLIN	4.046 m2
P. B. 28	8.500 m2 pr 1982

Divisions possibles
GFF 776-42-21 poste 45-81
Tr Franklin - Paris La Défense

fonds de commerce

S/importante avenue du 1er arrt, CAFÉ-REST. en Sté. Affaire import. Renseign. : 508-48-68.

30 KM DE TOULOUSE
bord du Tarn sur RN 88
vends cause retraite :
BAR - HOTEL - RESTAUR. "NN" Logis de France, emplac. exc. très belle terrasse ombragée, jardin, 2 grands parkings. Tenu 22 ans. Crédit poss. si sérieux. Tél. (16-63) 57-80-14 ou écrire B.P. 11 - 81370 Saint-Sulpice.

locaux commerciaux

Locaux à louer conviendr. bureaux ou enseignement 9e arrdt. Ecr. no T 019438 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

GAMBETTA, vds 150 m2 surf. 1er étage, local ccial, équipé moderne + 2 bureaux x 3 Tél., état neuf, très clair, gde cave. TEL. : 358-11-50.

ASNIÈRES
65, AVENUE DE LA MARNE, A LOUER :
450 M2 BOUTIQUES
divisibles à partir de 150 m2.
RENSEIGNEMENTS :
227-04-30,
790-26-94.

Gare MONTPARNASSE
600 m2 de réserves imm. neuf. Michel Bernard. T. : 502-13-43.

domaines

Tarn-&-Garonne. Vendons 30 ha. bâtiments confortables, 600.000. Maison confort 4 ha, 300.000. Taillis, 85 ha, 350.000. E. BORD 82190 MIRAMONT.

Achèterait vaste domaine boisé 250 km maximum Sud Paris. Ecrire : 200, 200 ORLET 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

viagers

Rech. 60 à 80 m2 (3 à 4 p.) dans quartiers préférentiels : 14e, 6e, 5e, 7e, 16e, 15e, 4e. Téléphoner samedi 26 avril de 8 h. 30 à 13 h. au 278-31-72

RARE PARIS 20e MAISON REZ-DE-CHAUS. + 1er ETAGE Terrain 200 m2. Prix 130.000 F + 4.000 F/mens. Occupé H. 74.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

FONCIAL VIAGERS
19, bd Malesherbes, Paris 8e
266-32-35 - Spécialiste
38 ans d'expérience
étude gratuite, rente indexée.

pavillons

CORBEIL-ESSONNE, spl. PAV. 6 P. contruct. traditionnelle 74, gar. 2 voitures. Sél. double. Gd terrain. Balc., terrasse. 730.000. LERMS au 355-58-68

GAGNY - Part. vd maison moderne sur 1 étage : 4 chbres, 2 s. bains, 2 wc, 1 cuis. équipée chêne. Salon avec cheminée. Hall d'entrée, s. à manger 20m2. Grande terrasse. Sous-sol, garage 2 voit. Chauff. centr. gaz. Surface habitable : 160m2 sur terrain de 700m2. Résidentiel et toutes commodit. Prix total : 750.000 F. Téléphoner au 936-71-37

LES ULIS, 5' RER, MAIS. 5 p. plain-pied, jardin clos, garage Px : 435.000 F. Tél. : 950-14-60.

GIF-S.-YVETTE, 5' RER, cause succession, MAISON 3/4 p., plain-pied s/1.200 m2 beau terrain. Px : 527.800 F. Tél. : 950-14-60.

AULNAY-SOUS-BOIS
A vendre pavillon 1971. Tr. bonne construct. 8 p., cuis., 2 s. bains, 3 wc, cab. toil. Gar. Grenier. Jardin de 500 m2. Conviendrait médecin ou labo. Tél. : 866-39-75, après 18 heures

CHATOU Calme, petit PAVILLON rez-de-ch., part. état, séjour, 2 ch., cuis., bains, jardin. 380.000 F. C'EST UNE EXCLUSIVITE AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

10 km EST Prox. Gare RER et Centre
Pavillon av. séjour, 2 chbres, cuis., bains, état parfait, conft, garage. Prix 380.000 F.

BRY-SUR-MARNE Prox. Gare RER
Pavill. 4 p., gde cuis., jardin 450 m2, gd garage. 380.000 F. AGENCE REGNIER
254, av. Pierre-Brossolette, 94 LE PERREUX - 324-17-63

maisons de campagne

40 minutes MER TOURTOUR MAISON DU 18e SIECLE
dans le village, en pierres, 3 étages, proche d'un square, avec possibilité d'aménager une grande terrasse en toiture. Vue dégagée, façade principale au Sud, état moyen, très grande possibilité d'aménagement. Village protégé, site exceptionn. Prix : avec 36.000 F cpt le jour de la réservation, 144.000 F le jour de l'acte sur 20 ans après acceptation du dossier de crédit bancaire. CATRY. Téléph. : 16 (94) 70-63-38.

HAUT-VAR PROCHE LAC DE SAINTE-CROIX REGUSSE
BERGERIE PROVENÇALE
mitoyenne, à aménager, avec 1.200 m2 de terrain, exposition Sud. Sortie du village, grande possibilité d'aménagement intérieur, toiture en tuiles rondes, eau, électricité, égout. Prix : avec 38.000 F comptant et 152.000 F sur 15 ans après acceptation du dossier de crédit bancaire. Pas de commissions à payer. CATRY. Téléph. : (94) 70-63-38.

SAMOREAU
Ravissante maison sur terrain 5.400 m2, vue imprenable sur forêt de Fontainebleau. Récept. + 4 chbres. Maison de gardien. PRINCIP au 225-98-90.

GARD à 15 km d'UZES en bord d'un petit village gardois
ANCIENNE BERGERIE
à aménag. (180 m2 habit. poss.) gros œuvre bon état, terrain attenant de 1.200 m2, eau, électricité en bordure. Prix 195.000 F avec 40.000 F cpt solde crédit possible sur 15 ans. CATRY. Tél. (66) 22-20-92

villas

L'ISLE-ADAM - Bord. forêt, calme, résident., villa mod. 7 pces, 210 m2, jardin 1.100 m2. Prix : 700.000 F
Téléph. le soir au 469-32-14

Ile de Ré, Les Portes - Maison 4 chambres + jardin, proximité plages + magasins. Px : 490.000 F. Propriétaire, tél. au (37) 23-45-72. Vis. sur place. REGRENY au (46) 29-52-17

GRASSE
Magnifique villa + de 200 m2 habitables sur sous-sol total. Hall vestiaire, salle à manger, salon de 40 m2, cuis. équipée, 4 chbres, bains, s. d'eau, 2 wc. Solarium terrasse. Chauffage central. Cave. Garage. Prix : 1.220.000 F avec 20 % compt.
AVIS 15, avenue Thiers GRASSE 16 (93) 36-14-07

GIF-SUR-YVETTE tr. b. VILLA récente, 825 m2, 170 m2 habit., 4 ch., 2 bains, 3 w.-c., terrasse pierre + combles aménageables. Px : 890.000 F. T. : 950-14-60.

COTE D'AZUR
PARTICULIERS
Nous vous proposons le plus grand choix de villas et propriétés en bord de mer ou dans l'arrière-pays.
Documentation gratuite sur simple envoi d'une carte de visite.
FICHIER CENTRAL de la CONSTRUCTION, 11, rue Rivoli, 06000 Nice. (93) 88-68-24

LE CHESNAY Magnifique VILLA
dans parc privé, 325 m2 habit., sur terrain de 2.200 m2. Disponible juin 1980. 2 M. 5 F. Tél. 763-24-87

BOURG-LA-REINE, M°
TRES BELLE MAISON MEUL. récept. + 6 chbres, gd conft, magnif. jardin, garage. 1.550.000 F. 350-50-86

COTES-DU-NORD
TREGASTEL (bord de mer) part. vd villa 80 m2 sur terrain 400 m2. R.-de-ch. : garage, 1 chbre, cuis., w.-c., douche. Etage : 3 chbres avec lavabos. Prix : 400.000 F. Téléphoner au (40) 76-12-80

DIRECTEMENT SUR
PARC DE SCEAUX
une des plus belles et plus grandes VILLAS modernes. Prix élevé justifié. - Exclusivité MONTARRON - Tél. : 702-34-86.

immeubles

EUROPA 54, r. Amsterdam 8e achète urgence immeuble occupé (loi 1948) avec un appt libre Paris ou banlieue. T. 520-13-57.

ACHÈTE MURS
DE BOUTIQUES ET
IMMEUBLES
VIDAL - 563-83-55

hôtels-partic.

Vue sur **SACRE-CŒUR**
Récept. + 4 chbres, sal. de jeux + appt indép. 75 m2, garage. FRANK ARTHUR - 766-01-69

propriétés

MAISONS-LAFFITTE PARC
Sur 1.900 m2 terrain boisé, ppté récente, 5 pièces plain-pied sur sous-sol total av. gar. 2 voitures. Prix très justifié : 1.000.000 de F - 913-07-44.

LAMORLAYE
2 KM CHANTILLY
Superbe propriété, 13.000 m2 terrain, 120 m2 réception, 7 ch., 5 bains. Sous-sol total. Piscine chauffée. Exceptionnel. 1.800.000 F.
DEVIO, 2, place de la Gare CHANTILLY Téléph. : 16 (4) 457-12-02

A vendre très belle affaire 20 KILOMETRES COGNAC
1 logis charentais (7 pièces) tout confort ; 1 maison charentaise (en retour d'équerre) grand séjour 45 m2, 5 chambres + locaux commerciaux comprenant magasin d'antiquités 100 m2 + niveau de 60 m2, magasin contigu 35 m2 avec loggia, appartement rustique avec mezzanine, séjour, cuisine, s. de b., 2 chambres. Le tout sur un terrain de 5.000 m2 pelouse, jardins d'ornement, potager et fruitier. Ecr. no 6217 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Cantal, 25 km Aurillac, alt. 700, pet. hameau, belle maison régionale, gd conft, parf. état. Rez-de-ch. sur caves, séj. [illegible] m2, chem., salon, 2 chbres, toil., cuis., 2 w.-c. 1er : 4 chbres, 2 bns, w.-c., terras. s/jard. Vastes dép., grange, gar., 400.000 F ou maison seule 250.000. S'adr. Mme Y. Clary, 15700 PLEAUX ou tél. propriét. 16 (56) 08-83-50

LE PECQ, dans domaine privé étonnante maison « d'avant-garde » 1930 sans une ride 300 m2 + terrasse, parc 1.600 m2, prix 1.300.000 F. Tél. au 589-20-97

Parc du Morvan, maison de 156 m2, hab. + grange 220 m2 aménag. s/potager et pré-verger de 12.000 m2 (poss. terrains plus grands. 380.000 F. T. 918-04-56.

20 KM DE ROUEN
à vendre belle propriété normande, tout confort, terrain. Tél. (35) 77-72-23

QUERCY. Vends propriété caractère, restaurée, dépendances conçues élevage oies. 26.000 m2. Tél. Libre. 600.000 F. Facilités. Cab. JARGEAU, 47500 LIBOS. Tél. (58) 71-01-28

30 KM PARIS EST
MAISON MANSARD, 8 PCES cuis., sal. de bains, LUXE SPLENDIDE JARD. 1.750 M2 Px 1.045.000 F. 376-45-46

BORDEAUX, proche centre, très belle propriété, grand stand., 9 P. ples, 3 bains, 3 w.-c., parc boisé, pisc. clim. T. (56) 44-43-41

A 50 minutes de Paris par A-4 Région
FERTÉ-SOUS-JOUARRE
Particulier vend PROPRIETE de caractère sur 18.000 m2 de parc boisé clos, 2 étangs, grde habitation tout confort. Dépendances. Salle à manger d'été. PRIX JUSTIFIÉ. Téléphoner au 023-83-74 Agence s'abstenir.

GISORS (près) MAISON en équerre, gd séjour, cuisine, 2 chbres, bains, chauff. Garage. Jardin 800 m2. Parfait état. Prix 265.000 F. Cab. BLONDEAU-LEBLANC 2, faub. Cappeville, à Gisors Tél. 16 (32) 55-06-20

RÉGION ENGHIEN
Proximité Paris. A vendre très belle propriété sur 3.000 m2 de parc aménagé. Exposition sud, maison de style, entièrement rénovée et décorée, calme Px : 2.200.000 F. T. : 563-93-18.

20 MN ST-GERMAIN
près gare, accès Saint-Lazare. Demeure ultra-moderne, 9 p., 2 bains, dépend., magnif. parc clos de 5.000 m2. 1.380.000 F.
BOURGUET. - 522-19-41

terrains

En vue réemploi recherche terres 10 à 50 hectares en placements dans départem. Nord de Paris. Faire offre à agence HAVAS DUNKERQUE 59140, sous no 324, qui transmettra.

PARTICULIER vends VALRAS-PLAGE (Hérault), station balnéaire, 800 m2 constructibles, entièrement viabilisés, bien situé. Prix à débattre. Tél. (67) 92-16-60

Terrain à bâtir de 2.000 m2, site agréable boisé, 90 km de Paris, 6 km d'EVREUX. Téléph. : (32) 33-21-02

92 LA CELLE-SAINT-CLOUD TERRAIN A BATIR 945 m2 630.000 F.
TEL. : 775-86-60.
TEL. : 443-96-74.

Particulier à particulier vend ds VALLEE DU PETIT-MORIN terrain à bâtir 3.946 m2 verger et bois 50 F le m2, viabilité. TEL. : 202-89-02.

TERRAINS A BATIR
La Bastide, Saint-Laurent-les-Bains, haute vallée de l'Allier, ligne S.N.C.F. Paris-Clermont-Nîmes, altitude 1.024 mètres,
A VENDRE
terrains à bâtir viabilisés entre 1.000 et 2.000 m2. Excellente exposition, vue imprenable. Pour tous renseignements s'adresser : à Me ADLOFF, notaire à 48800 Villefort. T. 16-66 46-80-13.

ENGHIEN/MONTMORENCY
5 minutes de la gare d'Enghien terrain de 750 m2, 350.000 F. Téléph. : 775-86-60 et 443-96-74.

PARC DE LA MALMAISON
Rueil - terrain à bâtir 1.535 m2. Prix : 770.000 F.
Tél. : 775-86-60.
TEL. : 443-96-74.

COTE D'AZUR
prox. GRASSE - 10 km mer Splend. terrain à bâtir 5.000 m2, magnifique panorama, vue sur mer. Prix 530.000 F.
AVIS 15, avenue Thiers, GRASSE (16) 93-36-14-07

GROUPE NEGOFIA
rech. terrains toutes régions, ttes superficies pour création : DE LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix. 39, rue des Mathurins, Paris-8e. Téléphone : 266-57-22.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente après Liquidation de Biens au Palais de Justice de PARIS Le Jeudi 8 Mai 1980, à 14 H.

UN APPARTEMENT

3 Pièces, cuis., w.c., débar. et cave 33, r. Et.-Marcel, 26, r. Montgolfier

à PANTIN (93)

Mise à Prix : 50.000 F.
S'adr. Me POSTWEILLER, Avocat à PARIS, 19, r. de Saussure. Tél. : 766-93-90 - Me MARTIN, Syndic à PARIS, 13, r. Etienne-Marcel - Prêt poss. CREDIT FONCIER de FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

Vente sur Saisie immobilière Palais de Justice d'EVRY (91) Le Mardi 6 Mai 1980, à 14 H.

APPARTEMENT

avec cave et grenier sis à

BIÈVRES (91)

Place de l'Eglise, numéro 13
Mise à Prix : 25.000 F.
Cons. indisp. pour enchérir.
Rens. Mes TRUXILLO et AKOUN, av. 51, rue Champlouis, Corbeil-Essonnes (91) - 496-14-18

Vente après Liquidation de Biens au Palais de Justice de PARIS Le Jeudi 8 Mai 1980, à 14 H.
EN UN SEUL LOT

UN PAVILLON

comprt 4 P. princ., cuis., s. d'eau, w.c., dégagt, placard et cellier

à CHAMPIGNY-S.-MARNE (94)

rue André-Chénier, numéro 15
s/terrain de 375 m2
formant le lot no 3 du règlt de copro.
LIBRE
MISE A PRIX : 80.000 F
S'adr. à Me LYONNET DU MOUTIER, Avt, 182, r. de Rivoli, 1er, 260-20-49 ; 2°) Me B. MEILLE, Syndic, 79, r. du Temple, Paris, 3e, Greffe des Criées du Trib. de PARIS où cahier des charges déposé - Prêt pos. C.F.F. et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

Vente au Palais de Justice de VERSAILLES (Yvelines)
LE MERCREDI 30 AVRIL 1980 A 10 HEURES

BOUTIQUE - LOCAL COMMERCIAL - GARAGE

dans un ensemble immobilier RESIDENCE GRAND SIECLE, RUE DE L'ECOLE-DES-POSTES, No 6

VERSAILLES (Yvelines)

MISE A PRIX : 200.000 FRANCS
pouvant être baissée, avec charge de payer les charges de copropriété pour l'adjudicataire.
S'adresser à VERSAILLES : au Cabinet de Me Xavier SALONE, Avocat, 19, rue Sainte-Sophie ; au Cabinet de Me RUELLE, Avocat, 7, rue des Prés-aux-Bois ; au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance où le cahier des charges est déposé.

Vente sur Publications Judiciaires Palais de Justice de PARIS
LE LUNDI 12 MAI 1980 A 14 HEURES

PROPRIÉTÉ à JOINVILLE-LE-PONT (94)

comprenant diverses constructions sinistrées par incendie angle quai de Polangis no 158 et boulevard de Polangis no 131.
Contenance de 891 m2 environ.

LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION

MISE A PRIX : 150.000 FRANCS.
S'adr. Me MALINVAUD, Avocat, 19, avenue Rapp, PARIS. Tél. 555-88-37. Me GOURDAIN, Syndic, 174, boulevard Saint-Germain, à PARIS. A tous avocats près les Tribunaux de PARIS, NANTERRE, CRETEIL et BOBIGNY. Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

هكذا من الأصل

Le Monde régions

CORSE : ANNÉES 80

II. — Espoirs incertains

par NICOLAS ALFONSI (*)

Face à l'effondrement de la communauté insulaire (« le Monde » du 24 avril), deux stratégies s'opposent : le pouvoir veut assurer l'intégration de l'île dans l'ensemble national, les nationalistes cherchent à assurer la survie du peuple corse.

Dans le cadre de la société libérale, la réalisation des équipements de base, les médias, les Airbus, l'informatique, dont les effets sont déjà perceptibles aujourd'hui, la télématique, les magnétoscopes demain, raboteront les derniers particularismes de manière plus efficace que tous les discours. C'est une longue épreuve qui s'engage ainsi entre le pouvoir et ce qu'il est convenu d'appeler, faute d'une meilleure terminologie, les nationalistes.

Parmi eux, le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) a la stratégie la plus clairement définie : l'indépendance ; hors d'elle, point de salut. Seule celle-ci, rendant aux Corses leurs droits nationaux, peut arrêter l'hémorragie. Tirant un trait sur deux siècles de vie commune, ignorant des liens tant culturels qu'économiques ou familiaux qui ont pu se tisser depuis lors, le F.L.N.C. a conscience du déséquilibre des forces. La violence qu'il exerce, les cibles qu'il choisit, sont adaptées à ce rapport. Dans la perspective d'un tel dessein, l'adversaire cesse d'être le pouvoir, mais l'Etat français, dont la souveraineté est rejetée. Dès lors, pour cette formation clandestine, distinguer la majorité et l'opposition, la droite et la gauche, relève de la sémantique. Sa revendication apparaît à ce jour tellement utopique à l'immense majorité des Corses — qui, les soirs d'inquiétude, en arrivent déjà à s'« autodéterminer » — qu'on l'évite dans toutes les formations politiques et dans les déclarations de l'évoquer.

La dénonciation publique d'un tel projet par les autonomistes, *et notamment par l'Union du peuple corse (U.P.C.) du docteur Simeoni*, ne dissipe pas dans l'opinion la confusion que cette dernière établit entre les diverses composantes de la revendication nationaliste, l'éventail que recouvre celle-ci allant du militant régionaliste à celui qui se trouve dans la mouvance du F.L.N.C.

Tout autant que ce dernier, les autonomistes veulent sauver la communauté corse. Seul, un statut d'autonomie dans le cadre de la République permettra, prétendent-ils, d'éviter sa disparition. Pour les plus pessimistes, il s'agit d'une pétition de principe, qui conduira à terme au même résultat : le séparatisme.

La diversité des sensibilités qui en composent le courant constitue sa force et sa faiblesse. Tout le monde — surtout entre deux consultations — se sent plus ou moins, et avec bonne conscience, autonomiste dès lors qu'il s'agit de préserver une identité fragile ou de décentraliser le pouvoir de décision. Il n'empêche que tout ce que le courant pouvait jusqu'en 1977 drainer de richesses, d'idées, de potentialités, s'est peu à peu dissipé en même temps que le discours se radicalisait.

Les mots de « répression », de « liberta », s'ils rassemblent encore les foules à Ajaccio quand il s'agit de manifester une solidarité, ne suffisent pas à donner un objectif commun à ceux qui se retrouvent dans la sensibilité autonomiste, et il n'est pas évident que beaucoup de Corses se soient retrouvés solidaires récemment, à la Mutualité, entre un groupe Punk et une formation gauchiste, de la revendication du peuple canaque, si justifiée soit-elle. On saisit d'autant moins comment les autonomistes peuvent atteindre leurs objectifs à partir du moment où leur action est placée dans le double refus de la violence et du suffrage universel, vicié par la fraude électorale.

Le contrôle des listes électorales peut être amélioré si la volonté politique de le faire existe. Mais, sous réserve de ces remarques, aucun observateur de bonne foi ne peut nier le progrès réalisé. En réalité, le refus du suffrage universel entraîne surtout la possibilité de dénoncer au nom d'un bel amalgame tous les élus, à l'exception de ceux qui ne seraient pas le produit de clan.

S'étant réfugié dans l'abstention en 1974 et en 1978, on peut parier sans crainte que tel sera encore le choix de 1981 pour la plus importante composante du Mouvement, ce qui n'a pourtant pas empêché d'observer les plus fortes participations électorales en Corse lors des dernières consultations, chacun retrouvant à cette occasion sa famille idéologique nationale..., comme en Dordogne ou... dans l'Hérault.

Dans cette dialectique subtile pouvoir-nationalistes, la fonction du mouvement autonomiste aboutit pour l'instant à obtenir des résultats ponctuels à l'occasion de crises qui surgissent régulièrement, mais aussi à fortifier objectivement la majorité en place. Entre deux consultations, le pouvoir est dans la rue.

Puis, les excès apparaissent. L'électeur ne l'oublie pas devant les urnes qui confirment le succès de la majorité. Celle-ci, trouvant dans les résultats les raisons... de la satisfaction insulaire, estime qu'il n'y a rien à changer, et le cycle recommence, qui pourra durer dix ans à charge pour le pouvoir de banaliser les attentats et les faire accepter comme accidents de la route.

Des préalables

Dans cette situation bloquée, la gauche insulaire, aujourd'hui en miettes, ne saurait constituer un recours.

Victime tout à la fois des répercussions de la crise qu'elle connaît sur le plan national, de l'esprit partisan de ses militants locaux et de structures radicales désuètes, semblant plus animée par le souci de se déchirer que par celui de conduire une action réaliste, elle risque d'être longtemps absente du débat, si elle ne tente rapidement de se ressaisir.

Ses réflexions, certes dispersées, sur la situation en Corse n'ont cependant pas manqué jusqu'en 1978 : la régionalisation pour le P.C., le statut particulier pour le P.S., un statut « à la carte » à travers une loi-cadre pour les radicaux de gauche constituaient autant de propositions, notamment les deux dernières, qui méritaient attention.

Mais, depuis lors, le sentiment de demeurer éloignés du pouvoir a conduit le P.C. et le P.S. — écartons les radicaux, expression de structures politiques vieillies et *sur le déclin — à « coller »* d'autant plus facilement à la contestation que l'exercice des responsabilités ne paraît pas être pour demain.

Longtemps réfractaire aux thèmes autonomistes, le P.C *s'efforce aujourd'hui*, non sans peine, de les intégrer à ses propres schémas. Mais, afficher en guise de propagande : « ils cassent nos usines » dans une île qui a vu fermer il y a quinze ans... son unique établissement industriel, ou assimiler la lutte autonomiste au même combat contre le capital *du sidérurgiste lorrain* ou du viticulteur du Midi, n'apparaît pas le plus sûr moyen de provoquer dans les esprits l'identité de ces revendications.

Parce qu'il n'est qu'un parti de militants et est éloigné des responsabilités locales occupées par les radicaux, le P.C. se trouve en Corse, et, il faut le regretter, marginalisé. Dès lors, son discours n'en est que plus excessif, sans pour autant obtenir de résultats, et l'opinion en arrive à assimiler confusément sa revendication à celle de la rue.

Qui plus est : il n'est pas rare de voir sa direction nationale épouser les mêmes excès. Ainsi, sa proposition de loi sur le statut de la Corse évoque l'« oppression » dont les Corses seraient victimes, et c'est sans rire qu'un parlementaire qui présidait sa délégation a pu déclarer à Bastia que le niveau de vie en Corse « pouvait être inférieur même à celui de certains pays du tiers-monde ». Observons enfin que si le P.S. prône sur le plan institutionnel un statut particulier, il ne saurait pousser l'audace aussi loin pour lui-même, les structures en Corse restant, en fait, celles du droit commun de cette formation.

Un tel état de l'île au début des années 80 et l'absence totale de perspectives à moyen terme ne peuvent que conduire *a priori* au pessimisme. Ce devrait être la mission de la gauche socialiste de tenter de débloquer la situation par quelques propositions concrètes. Mais, il importe auparavant d'adapter ses comportements à ses propos et lever des ambiguïtés ou des contradictions.

Condamner par exemple les attentats du F.L.N.C., sans préciser comment concrètement ils seraient éliminés, au prétexte que la gauche étant au pouvoir, ils disparaîtraient d'eux-mêmes avec les causes qui les ont engendrés, ne constitue qu'une pétition de principe, quand on connaît la nature de la revendication nationaliste.

N'est-il pas tout autant difficile d'affirmer, comme s'il s'agissait d'une évidence, et ainsi qu'a pu le faire le bureau exécutif, que la solution du problème passe *« par la prise en compte de l'identité des Corses et la mise en œuvre de réformes de structures permettant à l'île de sortir du sous-développement »* ? Nous sommes là au cœur même du débat. La synthèse de l'identité et du développement est-elle possible depuis que la Corse a plongé dans la modernité ?

La recherche d'une solution acceptable par le plus grand nombre *passe par des mesures immédiates* et une politique à plus long terme.

Elle implique quelques préalables : d'une part, l'affirmation que la Corse est dans la République, mais tout autant que sa situation dans ce cadre, compte tenu du passé et de la géographie, ne peut être qu'originale ; d'autre part, l'abandon de tout le discours actuel sur la répression (même si elle existe), les libertés, les collectifs, etc. Mais aussi la nécessité de retrouver un comportement moins partisan de la majorité présidentielle pour laquelle les attentats ne sont, hélas ! comme la guerre pour Clausewitz, que la continuation de la politique par d'autres moyens, comme si ses intérêts se confondaient nécessairement avec ceux de l'île.

A partir de là, tout serait négociable et deux mesures ponctuelles pourraient améliorer sensiblement le climat actuel. La première est la réforme régionale, dont le projet socialiste qui doit être amendé, dessine les contours. Elle suppose, les départements actuels étant conservés, la création du Conseil régional au suffrage universel direct et *proportionnel*, de quarante à cinquante membres, élu à l'échelle régionale, qui aurait vocation dans le cadre de larges compétences déléguées à maîtriser le devenir d'une île de 8 500 km2. Par son mode de désignation, ses pesanteurs, les réflexes traditionnels de ses membres, l'assemblée actuelle ne peut faire œuvre nouvelle.

Ainsi, on n'offre pas à une jeunesse intelligente et disponible et qui ne demande qu'à servir les moyens de le faire, et on voit mal comment les nationalistes les plus lucides pourraient rejeter longtemps un tel instrument. En l'état, le pouvoir le refuse. Une telle crispation sur le droit commun ne manque pas d'étonner, quand on sait que la Corse a déjà connu cette assemblée élue au suffrage direct, mais *majoritaire*. Seule, la technique *proportionnelle* est en cause. Comment pourra-t-on refuser longtemps un tel moyen pour des considérations aussi dérisoires ?

Sans doute, l'institution régionale, nous le concédons volontiers, ne sauvera pas seule la communauté corse. Mais elle sera ce que les hommes la feront, mais elle peut constituer l'amorce d'un vaste plan de réformes, du domaine culturel au domaine fiscal, qui nous rendraient l'originalité.

La deuxième mesure urgente concerne les hommes ; elle a un nom : l'amnistie. *Elle* pose certes, à un an des présidentielles, des problèmes d'opportunité, mais elle va dans le sens de l'intérêt public bien compris, dût-il en coûter à beaucoup — et on les comprend, — de suggérer de telles mesures. Que peut véritablement craindre la société française et un Etat solide de la mise en liberté de quarante nationalistes ? Serions-nous devenus si fragiles que leur liberté pourrait ébranler l'Etat ? Mais, quel effet positif, par ailleurs, le pouvoir ne tirerait-il pas d'une telle mesure ? et qui pourrait encore demain oser évoquer, sans humour, les seuls mots de répression et de liberté ?

Au-delà de ces deux mesures immédiates, une politique qualitative à plus long terme devrait s'attacher sur le plan de l'emploi à associer le développement de celui-ci en Corse, région riche d'emplois potentiels, à une expérience de retour dans l'île de Corses encore jeunes qui travaillent sur le Continent.

Certes, croire que tout Corse de la diaspora souhaite rentrer dans l'île est une pure chimère. Ils sont légion tous ceux qui, se sentant à la fois Corse et Français, et qui occupent dans la hiérarchie sociale des postes enviés, ne manifestent nullement l'intention de s'y établir. On souffre plus du déracinement dans les postes subalternes et dans le peuple, et c'est à ceux qui les occupent que devrait s'adresser par priorité cette politique, dont il n'est pas démontré que le coût serait nécessairement plus élevé que celui de l'effort que l'Etat consent actuellement.

Il importe au pouvoir de prendre les initiatives nécessaires.

FIN

(*) Avocat à la cour de Paris, ancien député de la Corse (radical de gauche).

(Publicité)

INFORMATIQUE ET INFORMATION

Communiqué du Club des utilisateurs de systèmes d'informatique de Midi-Pyrénées

Des centres de traitement informatique viennent d'être, à Toulouse, l'objet d'actes intolérables de vandalisme. Leurs auteurs présumés prétendent donner à ces agressions navrantes une allure de croisade, thème repris par certains commentateurs qui gagneraient à faire preuve de plus de réserve.

L'on a pu voir ainsi un article de presse accorder aux professions de foi exprimées à la suite des sabotages la dignité de revendications « socio-culturelles », certes violentes, mais non dépourvues « d'humour »..., valeur inattendue ajoutée, sans doute, aux 200 millions de centimes et aux années de travail perdues que représentent les dégâts commis.

Mais indépendamment, et au-delà de faits qui intéressent désormais la justice, les utilisateurs et les dirigeants de centres informatiques de Midi-Pyrénées s'élèvent, par la voix de leur association, contre un type de comportement trop fréquemment observé à divers niveaux des mass médias qui témoigne d'une prévention abusive, voire d'hostilité, à l'égard de techniques de progrès suspectes de favoriser de coupables entreprises visant à abolir les libertés et à conduire les citoyens à la servitude.

Les utilisateurs de Midi-Pyrénées et les quelque 1 500 informaticiens que comptent leurs centres n'ont jamais, en ce qui les concerne, eu le sentiment de servir un quelconque pouvoir d'oppression auquel, pas plus que 55 millions de Français, ils ne se soucieraient d'obéir si l'éventualité venait à s'en produire.

Le public doit, au demeurant, savoir qu'une législation très stricte garantit, depuis 1978, la protection des personnes contre toute déviation possible de l'informatique, notamment au niveau de l'administration, sur la base d'un contrôle préventif des traitements et de leurs modifications qui représente une contrainte comparable, sinon supérieure, à celle de la censure en matière de presse.

La réglementation suffit et il n'est pas nécessaire de porter à nouveau le trouble dans l'opinion en poursuivant un procès d'intention qui n'a que trop duré. Des accusations non fondées, poussées jusqu'à d'absurdes affabulations, tel le télé-film diffusé récemment sur les antennes de TF 1, peuvent fort bien servir de motivation ou de prétexte à des contestataires mal intentionnés ou à des esprits faibles.

L'on ne saurait plus longtemps faire jouer à l'informatique le rôle de bouc émissaire d'une société qui éprouve, semble-t-il, quelque peine à situer les maux dont elle souffre ou croit souffrir. Pour ce faire, l'informatique doit cesser d'être définie en termes de puissance et plus encore de pouvoir, alors qu'il s'agit, avant tout, de service et de service du public.

Eclairer l'opinion sur les progrès considérables qui ont pu être réalisés grâce à cette technique d'avant-garde, non seulement dans le domaine industriel ou de la recherche, mais tout autant en matière économique et sociale, vaudrait mieux que de l'associer indéfiniment à l'idée de répression ou d'abus de droit.

Dans Midi-Pyrénées, pour ne citer que quelques exemples parmi les plus caractéristiques, l'informatique a certes contribué au succès de Caravelle, de Concorde, d'Airbus et du projet Argos, mais permet aussi, là comme ailleurs, d'assurer, dans des conditions de fiabilité et de rapidité qui ne pourraient être atteintes par aucun autre moyen, tout un processus complexe de redistribution sociale, depuis le versement des salaires jusqu'au paiement des pensions, des prestations d'assurance chômage, de Sécurité sociale, d'allocations familiales, etc., sans compter les transferts bancaires ou postaux, c'est-à-dire l'irrigation de tout le tissu conjonctif qui anime la vie de la collectivité.

Pour les responsables comme pour les exécutants des traitements informatiques, la tâche est lourde et ingrate. Elle ne relève en aucune manière de l'art magique mais d'une longue patience affrontée à des difficultés multiples.

Ces aspects méconnus de l'informatique et qui en sont la véritable image de marque mériteraient d'être portés à la connaissance de tous, y compris, et pour leur plus grand profit, d'un certain nombre d'hommes publics dont la distinction ou le poids ne sont pas toujours à la mesure des connaissances que l'on souhaiterait leur voir acquérir avant d'aborder une matière qui, pour être correctement traitée, exige plus que la seule maîtrise des idées générales.

Un minimum d'attention et d'objectivité conduirait à des constatations plus utiles que ne le sont les incessantes spéculations sur les dangers que l'informatique ferait courir à la sécurité des citoyens quotidiennement exposée à bien d'autres risques. Cette démarche permettrait, en particulier, en s'écartant de schémas simplistes, de découvrir, ce qui serait une surprise pour beaucoup, l'existence de modes de gestion démocratiques de l'informatique, de plus en plus répandus dans de nombreux organismes sociaux, paritaires et dans les collectivités locales où ils constituent les points d'appui d'une authentique décentralisation.

Une analyse similaire pourrait également s'attacher au recensement des freins multiples apportés, par ignorance ou parti pris, à l'emploi de l'informatique dans de nombreux domaines. Ces barrages artificiellement entretenus sont autant d'entraves au développement économique et social.

La presse, qu'elle soit écrite ou audiovisuelle, a toutes les libertés, et nul ne songe à s'en plaindre puisque c'est là la première des garanties démocratiques, mais il lui reste un devoir qui est d'informer et force est de reconnaître, qu'en ce qui concerne l'information, l'information, pour l'essentiel, reste à faire, et pour ce qui est mal fait à défaire.

Les utilisateurs de Midi-Pyrénées, conscients d'être en cela suivis par leurs collègues des autres régions de France, sont prêts, quelle qu'en soit la charge, à contribuer, pour leur part, à toute initiative d'information qu'il paraîtrait utile d'entreprendre pour rétablir dans l'esprit des informateurs d'abord, et du public ensuite, l'image d'une réalité dénaturée par l'abus du sensationnel et des références de science fiction.

Le Monde DIMANCHE

Au sommaire du prochain numéro :

LES BRACONNIERS DE LA POSTE

Les sociétés privées grignotent le monopole de la poste dans le transport des plis.

Enquête d'Yves Mamou

BROUILLES ET IDYLLES FRANCO-SOVIÉTIQUES

L'histoire des relations entre la France et la Russie depuis cent ans.

Par René Girault

destination ISLANDE

L'Islande au gré de votre fantaisie

avion + voiture

Lada Sport ..... 4.320 F
Land Rover ..... 4.750 F
(base 4 pers./2 semaines)

Votre agent de voyages ou

ALANT'S TOURS 296.59.78

7, rue Molière 75001 Paris

Lic. 1053

la RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE

à la Foire de Paris 1980

8 Sociétés du Commerce Extérieur y présenteront, sur leur stand d'information, une riche sélection de produits.

Seront présentés :

Glas Keramik:
Verrerie de ménage et de décoration, porcelaine de ménage;

Wiratex :
Articles en maille, bonneterie, tissus d'ameublement;

Textilcommerz :
Confection, articles en tissus MALIMO;

Heim-Electric :
Appareils photos, radio, tourne-disques, magnétophones, etc.;

Robotron : Machines à écrire;
Demusa : Jouets;
Elektronik : Horlogerie;

Elektrotechnik :
Moteurs électriques.

En outre, des informations seront données sur les moyens de transport de la R.D.A.

Ce qui attend encore le visiteur ?

- de petits étalages où acheter des jouets, appareils radio, appareils photos et accessoires, machines à écrire;
- des spécialités à déguster au bar.

Le stand d'information de la République Démocratique Allemande se tient hall 1, allée F, stand nº 32, Pavillon des Nations Etrangères.

RÉGIONS

Corse

Les nationalistes demandent que des « mesures de justice » accompagnent les subventions économiques

De notre correspondant

Bastia. — La série d'attentats à l'explosif — commis à Paris, à Nice et en Corse et revendiqués par le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) — qui a suivi la réunion des élus insulaires autour du chef de l'Etat, le mardi 22 avril, a suscité de nombreuses réactions. M. Jean-Paul de Rocca Serra, député R.P.R. de la Corse-du-Sud et président du conseil régional, a condamné ces actions *« avec indignation »*. A son avis, *on ne peut confondre leurs auteurs avec l'immense majorité de la population corse »*.

Evoquant la réunion de travail de l'Elysée (*le Monde* du 24 avril), M. de Rocca Serra a jugé que celle-ci avait *« permis d'affirmer une volonté commune de poursuivre activement les progrès déjà réalisés en Corse dans le cadre de la solidarité et de l'unité nationales »*.

Cette satisfaction n'est évidemment pas partagée, on peut s'en douter, par les milieux nationalistes. Pour le mouvement autonomiste, l'Union du peuple corse (U.P.C.), *« la réunion du 22 avril s'est déroulée, comme elle l'avait prévu, suivant un schéma strictement économique, condamné à l'échec comme la précédente parce que le règlement des problèmes spécifiques ne peut être valablement recherché que dans une solution politique appropriée. La confirmation systématique du verrouillage en faveur du* statu quo, *dont personne ne veut plus, ne peut qu'aggraver le climat d'inquiétude qui règne actuellement en Corse. Il est par ailleurs dramatique qu'aucun des invités de l'Elysée, tous représentants légaux de l'île, n'ait évoqué le problème capital posé par les procédures de « justice » à sens unique, dont les militants nationalistes sont victimes, et qui révoltent en ce moment même la conscience du peuple corse. »*

A cet égard, une délégation d'élus communistes corses, conduite par M. Lucien Villa, vice-président de l'Assemblée nationale, a remis au ministère de la justice une lettre réclamant la liberté des autonomistes emprisonnés. *« Nous ne partageons ni les buts ni les méthodes »* des inculpés, ont expliqué ces élus, *« mais nous souhaitons un geste politique qui créerait un climat d'apaisement favorable au développement des luttes et du débat démocratiques. »* Les communistes demandent également qu'il soit tenu compte de *« l'identité corse dans le cadre de l'unité nationale »*.

La police judiciaire de Bastia a interpellé et placé en garde à vue le mercredi 23 avril six habitants de Luri (Haute-Corse), dont les identités n'ont pas été révélées. Ils sont soupçonnés d'avoir participé à certains des attentats par explosifs commis depuis le début de l'année dans la région du cap Corse.

● *Assurances contre attentats.* — Après la série d'attentats à l'explosif commis dans la nuit du 22 au 23 avril, le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.) apporte des précisions concernant l'indemnisation des victimes : « Les commerçants et les particuliers qui ont subi des dégâts matériels peuvent être indemnisés par leur assurance « incendie explosion », à condition d'avoir souscrit une garantie spéciale « attentat concerté ». Quant aux personnes blessées, elles peuvent (sauf exclusion explicitement inscrite au contrat) faire jouer leur assurance « *individuelle accident* ». En outre, les victimes ou leurs ayants-droit ont la possibilité d'obtenir, sous certaines conditions, une indemnisation pour les dommages corporels résultant d'un attentat. Encore faut-il que le préjudice soit important (décès, incapacité de travail de plus d'un mois) et que l'intéressé se trouve dans une situation matérielle grave. La demande doit être adressée dans un délai d'un an à la cour d'appel dans le ressort de laquelle la victime est domiciliée.

● *Un appel pour la libération des prisonniers politiques.* — Le Comité pour la libération des prisonniers politiques corses de Paris organise une réunion, le dimanche 27 avril à 20 h 30 à la Mutualité, à Paris. Il « *lance un appel à tous les Corses de Paris pour que ceux-ci y participent massivement* ». C'est, en effet, le 29 avril à 9 heures, que commence devant la Cour de sûreté de l'État le procès de sept nationalistes corses.

Deux rencontres

La décentralisation en ombres chinoises

A peine achevée l'audience qu'il a accordée aux parlementaires corses, le président de la République reçoit, avec égard cette fois-ci, les maires et les conseillers généraux de Bretagne, dont le pays, les paysages et la dignité ont été blessés par le pétrole d'un vieux tanker. Le même jour, devant le délégué à l'aménagement du territoire, M. Raymond Barre se félicite de voir un peu partout en France se manifester des initiatives locales, et proclame que l'aménagement du territoire permet d'atténuer l'inflation et que *« l'ère de la centralisation aveugle est révolue »*. Et M. Christian Bonnet, le ministre de l'intérieur, assure les sénateurs que la réforme des responsabilités des communes, sur laquelle ils viennent de travailler pendant des centaines d'heures, *« est la synthèse, dans l'état actuel de notre société, de tout ce qui peut être fait pour développer les libertés locales »*.

En quarante-huit heures, quelle inflation d'égard tout à coup adressés aux communes, aux régions, à la décentralisation, bref à tout ce qui ne relève ni de l'autorité gouvernementale, ni de la raison d'Etat, ni du pouvoir de la bureaucratie. Quel surprenant langage aux accents régionalistes de la part d'un pouvoir foncièrement jacobin qui ne perd jamais une occasion, en ces temps économiques difficiles, d'en appeler à la solidarité de tous les Français et à l'unité du pays.

Voilà que, ostensiblement, on prêterait maintenant l'oreille à la France profonde. Ceux qui nous gouvernent auraient-ils brusquement compris que l'exercice des libertés à Plogoff, à Ajaccio ou ailleurs ne fait pas nécessairement le lit de la sécession et des factions.

Hélas ! Sous les lambris dorés on se parle, mais on ne s'entend pas. Les Corses, et pas seulement une minorité d'entre eux, revendiquent des pouvoirs, de la considération, des responsabilités, des droits, et on leur répond par des chèques en leur rappelant les efforts de l'Etat et de Paris. On ouvre devant les Bretons — largement, il est vrai — les vannes du budget public et on leur promet que le gouvernement va s'occuper au niveau européen, de la prévention des marées noires. Mais en même temps, les maladresses s'ajoutant aux bévues, on rappelle énergiquement, sur un ton qui a dû ravir M. Michel Debré, que ce n'est pas aux régions, encore moins aux départements, d'entretenir des contacts, fussent-ils de simple information, avec la Commission de Bruxelles. L'Europe s'occupera de Trébeurden via Paris. M. Barre encense la DATAR, mais bloque tout accroissement des ressources et des pouvoirs financiers des régions. Au Sénat, enfin, on rebâtit une véritable constitution des communes dont tous les articles malheureusement sont d'une complexité babylonienne et qui dans les faits laisserait aux autorités préfectorales l'essentiel des pouvoirs et de l'influence. C'est de la décentralisation en ombres chinoises.

Dans la « douce France », il n'y a place que pour une réforme locale bien sage. D'ailleurs, voyez comme dans les régions, la masse de la population, outre quelques énergumènes et quelques extrémistes, est raisonnable ! Les élus bretons eux-mêmes ne sont pas d'accord entre eux. Regardez comme M. Raymond Marcellin et les socialistes se sont chamaillés sur le perron de l'Elysée. Alors pourquoi se lancer dans une aventureuse décentralisation ou régionalisation ?

Qu'est-ce qui presse ? L'université de Rennes n'est tout de même pas soumise aux mêmes risques que celle de Tizi-Ouzou, et à la tête de l'Occitanie il n'y a pas de chef aussi déterminé qu'au Khurdistan iranien ; M. Olivier Guichard en dépit de ses discours régionalisants ne préside par un Parlement comparable à celui tout neuf, du Pays basque espagnol. Ni le Poitou-Charentes ni le Nord-Pas-de-Calais, ne sont l'Ulster.

Pronostiquons que si M. Barre est un jour désavoué, ce ne sera pas la bêtise des villes nouvelles imposées ou la désertification quasi inéluctable de quarante départements français qu'on lui reprochera au premier chef.

La décentralisation et la redistribution des pouvoirs relèvent davantage, en France, d'un exercice intellectuel, d'une aimable chansonnette, d'un dérivatif que d'une ardente obligation. Dans une complicité d'ailleurs générale, car ses plus fervents défenseurs n'ont toujours pas démontré concrètement en quoi, dans les circonstances actuelles, la vie quotidienne des Français en serait sensiblement améliorée.

On a envie, paraphrasant Hugo, pour qui le romantique était l'homme qui avait perdu toute pudeur, de dire que le régionaliste aujourd'hui c'est celui qui a perdu toutes ses illusions.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Bretagne

APRÈS L'ENTREVUE DES ÉLUS A L'ÉLYSÉE

L'important, c'est la prévention des marées noires

« Je suis satisfait des assurances qui nous ont été données par le président de la République et les membres du gouvernement concernant la prévention et la lutte contre les marées noires en Bretagne. Les points positifs l'emportent sur les déceptions. » M. Alphonse Arzel, président du Comité de coordination et de vigilance du Finistère, résumait ainsi l'opinion de ses collègues, le mercredi 23 avril, à la sortie de l'hôtel Matignon.

Conduits par M. Raymond Marcellin, président (P.R.) du conseil régional, et les présidents des conseils généraux du Finistère et des Côtes-du-Nord, vingt-deux élus bretons dont les communes ont été touchées par la marée noire du *Tanio* avaient été reçus pendant trois quarts d'heure par M. Giscard d'Estaing. Puis ils avaient gagné l'hôtel Matignon où, en présence de M. Raymond Barre et de plusieurs ministres, ils avaient participé à une séance de travail qui n'avait pas duré moins de deux heures et demie.

Trois dossiers étaient à l'ordre du jour de ces entretiens : la neutralisation de l'épave du *Tanio*, les indemnisations, la prévention contre le retour de nouvelles marées noires. Sur le premier point, le chef de l'Etat a promis que le *Tanio* serait « neutralisé » avant les marées d'équinoxe. Puis une solution sera recherchée pour pomper la cargaison. Les méthodes de neutralisation et de récupération devraient être définitivement arrêtées mercredi prochain. L'ensemble des opérations se fera sous la responsabilité de la marine nationale.

Sur le deuxième chapitre, les élus avaient fait part au président de la République de leur *« déception devant l'inadaptation des mesures actuelles d'indemnisation »*. M. Giscard d'Estaing leur a d'abord promis que l'indemnisation des collectivités locales serait assurée plus rapidement que par le passé. Pour les particuliers, on va décentraliser les opérations en remettant crédits et pouvoirs aux commissions départementales de manière que les élus locaux puissent participer au règlement des dossiers.

Cependant, comme le soulignait M. Charles Josselin, président P.S. du conseil général des Côtes-du-Nord, les élus espéraient davantage. Ils souhaitaient que l'on reconnaisse le droit à indemnisation de certains artisans et commerçants qui ne sont pas considérés *stricto sensu* comme des professionnels du tourisme et qui, par conséquent, ne touchent rien. *« On ne nous a pas répondu sur ce point,* a précisé M. Josselin, *pas plus que sur le report sans pénalité des charges sociales et des impôts, que nous réclamions. La réponse du ministère des finances nous sera communiquée ultérieurement. »*

Arguant de la répétition des marées noires catastrophiques, les élus bretons entendaient obtenir aussi des crédits supplémentaires pour leur région *« à titre de compensation »*. *« C'est un autre débat qui est du ressort de l'aménagement du territoire »*, leur a-t-il été répondu.

« Cependant, a indiqué M. Marcellin, *le président de la République a décidé qu'une réunion interministérielle serait organisée en juin prochain pour examiner une éventuelle accélération de la réalisation du plan routier breton, de l'électrification des campagnes, de l'amélioration des liaisons ferroviaires, etc. »*

Le troisième dossier examiné au cours de la journée était celui de la prévention. Les élus avait fait valoir à l'Elysée que, selon eux, *« c'est le rôle de l'Etat et du gouvernement d'assurer la sécurité et l'intégrité du territoire national, de défendre les populations et les biens contre toutes les formes d'agression et qu'à ce titre les Bretons exigent d'être protégés contre les marées noires »*.

Le chef de l'Etat leur a répondu en annonçant la mise en chantier de onze patrouilleurs spécialisés dans la surveillance des côtes. Trois avions seront également affectés à cette mission. Crédits prévus : 790 millions. Il n'est pas question de créer un corps spécial de gardes-côtes, mais de libérer les navires de guerre qui assurent actuellement cette tâche. La flotille des patrouilleurs sera intégrée à la marine nationale.

M. Giscard d'Estaing a indiqué que le ministre des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, avait adressé le 22 avril un mémorandum à nos partenaires européens concernant la prévention des marées noires. Le chef de l'Etat a promis de convoquer à Paris une conférence internationale qui serait consacrée à ce thème. La question des rails de navigation serait examinée à nouveau. Quant aux normes de sécurité des tankers, elles devraient être renforcées et harmonisées.

Sur ces derniers points les élus bretons ont été déçus. « *Tout cela avait déjà été recommandé en 1978 après le naufrage de* l'Amoco-Cadiz, a commencé M. Charles Josselin. *Les instruments juridiques d'un contrôle plus efficace des navires sont connus. C'est la volonté politique des gouvernements de les mettre en œuvre qui fait défaut. La vérité, c'est qu'on n'ose pas heurter les intérêts des grandes compagnies pétrolières.* »

On a, en tout cas, assuré les élus de Bretagne qu'ils auraient désormais un interlocuteur. Une cellule va être installée à Matignon pour suivre l'application des mesures arrêtées et en rendre compte.

LA LISTE DES PERSONNALITÉS REÇUES

Voici la liste des élus bretons qui ont participé, le 23 avril, aux réunions à l'Elysée et à Matignon.

Pour le Finistère : MM. Louis Orvoën (C.D.S.), président du conseil général ; Alphonse Arzel (C.D.S.), président du comité de coordination et de vigilance ; Léon Gueguen (R.I.), maire de Plouguerneau ; Albert Uguen (R.I.), maire de Kerlouan ; Joseph Daniel (divers modéré, favorable maj.), maire de Brignogan ; Pierre Chapalain (C.D.S.), maire de Plounevez-Lochrist ; René Dincuff (R.P.R.), maire de Plouescat ; Yves Guillou (C.D.S.), maire de Cleder ; Marcel L'Hostis (divers gauche), maire de l'île de Batz ; Jean-Marie Paugam (R.I.), maire de Roscoff ; Adrien Kervella (C.D.S.), maire de Saint-Pol-de-Léon ; Jean Cadran (P.S.), maire de Locquirec.

Pour les Côtes-du-Nord : MM. Charles Josselin (P.S.), président du conseil général ; Yves Le Cozannet (U.D.F.), conseiller général de Minihy-Tréguier ; Corentin Pen (divers modéré, favorable maj.), maire de Pleumeur-Bodou ; René Martin (U.D.F.), maire de Trégastel ; Yves Le Paranthoen (divers modéré, favorable maj.), maire de Perros-Guirec ; Michel Moreux (divers modéré, favorable maj.), maire de Bréhat ; Louis Conan (P.S.), conseiller général, conseil municipal de Paimpol ; Pierre Berre (P.S.), conseiller général de Perros-Guirec ; Mme Yvette Le Diguerher (P.C.), conseiller général, conseiller municipal de Plestin-les-Grèves ; MM. Pierre Jagoret (P.S.), député, maire de Lannion ; Edouard Laurent (P.S.) maire de Penvenan ; Louis Le Gallantezec (divers gauche), maire de Plougrescant ; Jean-Yves Simon (P.S.), président du comité de vigilance, conseiller général de Lezardrieux ; Jean-Baptiste Henri (P.S.U.), conseiller municipal de Plouguiel.

La délégation était conduite par M. Raymond Marcellin, ancien ministre, président (R.I.) du conseil régional de Bretagne.

« OUEST-FRANCE » : satisfaction et division.

(De notre correspondant.)

Rennes. — Une photo en première page, sous le titre : « *Les élus bretons à l'Elysée : l'épave du* Tanio *serait vidée avant l'automne.* » Le quotidien *Ouest-France* souligne dans son édition du 24 avril le caractère houleux de la conférence de presse tenue la veille sur le perron de l'Elysée par les représentants des communes sinistrées du littoral breton. Citant les déclarations des présidents des comités de coordination et de vigilance du Finistère et des Côtes-du-Nord, MM. Alphonse Arzel et Jean-Yves Simon, le quotidien fait état d'une « *certaine satisfaction* » quant aux promesses en ce qui concerne le naufrage du *Tanio*, d'une appréciation « *plus nuancée* » pour ce qui est des indemnisations et d'« *une profonde division des élus bretons* » à propos de l'efficacité des mesures de prévention annoncées par le président de la République.

● *L'Union démocratique bretonne : une mascarade.* — L'Union démocratique bretonne (U.D.B.) a dénoncé le 23 avril « *la mascarade élyséenne* », après l'audience accordée par M. Giscard d'Estaing aux élus bretons. Dans un communiqué, l'U.D.B. déclare : « *La visite des élus bretons à l'Elysée a été ce qu'elle devait être : une mascarade. Aucune décision n'a été prise. Il s'agit simplement de tromper une fois de plus la population. Les élus de l'U.D.B. ont refusé de se prêter à cette mascarade, et les faits leur donnent raison.* »

Le naufrage du « Tanio » : un premier bilan

A l'occasion de la venue à Paris des élus de Bretagne, les pouvoirs publics ont établi un premier bilan des efforts accomplis pour combattre la marée noire du Tanio et de ses conséquences écologiques. L'administration annonce que 27 500 tonnes de déchets ont été récupérés qui contiennent 5 000 tonnes de pétrole (sur les 6 000 tonnes qui se sont échappées lors du naufrage). Les côtes ont été polluées sur 120 kilomètres environ, légèrement dans le Finistère, beaucoup plus gravement, sur 20 kilomètres, dans les Côtes-du-Nord. Au 15 avril, les plages étaient à peu près nettoyées mais 30 kilomètres de littoral rocheux restent à traiter. Tout « devrait être terminé avant les prochaines vacances ».

Trois mille cinq cents hommes — pour la plupart des soldats du contingent — sont actuellement au travail sur les côtes ainsi que 430 engins dont 200 pompes à eau chaude, des tonnes à lisier, des camions d'assainissement et des véhicules de travaux publics. En outre, 15 kilomètres de barrages flottants sont en place.

Le bilan écologique, encore très provisoire, s'établit ainsi : 1 700 oiseaux — guillemots, pingouins, plongeons et fous de Bassan — avaient été recueillis trois semaines après le naufrage du Tanio. La plupart n'ont pas survécu. Quelques élevages de moules et de bigorneaux ont été détruits à Loguivy (Côtes-du-Nord) dans le Trieux et dans la rivière de Tréguier. On a constaté la présence d'hydrocarbures dans de nombreuses huîtres. Certains viviers de crustacés ont été pollués entre Loguivy et Brigognan. Toute la flore marine montre des traces d'irisation.

Le suivi de l'impact écologique est assuré par le ministère de l'environnement et du cadre de vie.

Ile-de-France

La révision du schéma directeur

MOINS D'AUTOROUTES DAVANTAGE DE LOGEMENTS

« Réformer le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne est un bien grand mot ; réviser me paraît plus convenable », *a déclaré le 23 avril Lucien Lanier, préfet de Paris, préfet de la région d'Ile-de-France, qui était l'hôte de l'Association des journalistes d'Ile-de-France.*

Après l'aval donné par l'Elysée, l'administration préfectorale est maintenant convaincue de la nécessité de réviser le SDAU, révision réclamée par le conseil régional. Il faut même aller vite, puisque les assemblées régionales devront en débattre fin juin, début juillet, de façon que le dossier soit prêt pour la réunion de travail sur l'avenir de l'Ile-de-France que présidera, avant le 12 juillet, M. Valéry Giscard d'Estaing. Présentant les grands axes de ses propositions, M. Lanier a expliqué : *« Nous ne changerons pas les grandes lignes du SDAU, nous les adapterons. »*

Il estime d'abord qu'il faut revoir en baisse les hypothèses démographiques. Deux sont envisageables : soit une diminution de la population régionale de 10 millions d'habitants à 9 millions ; soit une légère augmentation pour atteindre 11 millions dans trente ans. Le préfet souhaite, dans cette dernière perspective, favoriser les constructions neuves dans les secteurs bien desservis par les transports en commun. Il va, en outre, proposer une intervention de la région pour aider les communes à prendre en charge partiellement la charge foncière lors de construction de logements sociaux. L'objectif est de construire 50 000 à 60 000 logements nouveaux par an. D'abord dans les villes nouvelles, *« pour qu'elles soient, dans dix ans, des villes de plein exercice »*, mais aussi hors agglomération, pour répondre à la demande d'habitat dispersé, *« tout en continuant à préserver les zones agricoles et forestières »*.

Deuxième ligne de force de ce « nouveau » SDAU : le maintien du développement des transports en commun. A ce sujet, M. Lanier a redit que l'arrivée du métro à Bobigny était une priorité et qu'il souhaitait que les travaux pour cette prolongation et pour celle de Villejuif puissent être engagés dès l'an prochain.

En revanche, la construction de nouvelles autoroutes sera freinée. Sur les 1 300 kilomètres prévus, 546 ont déjà été mis en service. Le programme restant à entreprendre sera réduit de 200 kilomètres, essentiellement au détriment de l'A-87, où ne seront réalisés que les tronçons *« souhaités par les populations »*. En revanche, l'A-86 reste prioritaire. *« Ne pas la boucler serait un non-sens »*, explique le préfet, qui reconnaît que son coût ne permettra pas de la terminer avant dix ans.

Enfin, M. Lucien Lanier souhaite compléter le SDAU par deux schémas annexes : un pour l'alimentation en eau potable par l'interconnexion des réseaux existants et l'assainissement ; l'autre pour le traitement des résidus urbains, qui participerait, avec le développement de la géothermie, à la politique d'économie d'énergie.

ENVIRONNEMENT

Pollution du Pô à la suite de la rupture d'un oléoduc

La plus grande catastrophe jamais survenue sur un fleuve italien

De notre correspondant

Rome. — La pollution sur le Pô (*le Monde* du 24 avril) apparaît plus grave qu'on ne le prévoyait de prime abord : *« C'est la pire catastrophe jamais survenue dans un fleuve italien »*, a déclaré M. Alessio Scirè, l'inspecteur interrégional pour la protection civile.

La quantité de pétrole qui s'est déversée le lundi 21 avril lors de la rupture de l'oléoduc Gênes-Milan, à la hauteur de Pavie, fait l'objet d'informations contradictoires. Si les pompiers parlent de 25 000 tonnes, la Continental Oil Company (CONOCO), propriétaire de la canalisation, assure qu'il y en a 400 tout au plus... Mais le problème ne tient pas tant à la quantité de pétrole déversée qu'à la manière dont cette « marée noire » se présente.

Au départ, on avait affaire à une nappe compacte, longue d'une vingtaine de kilomètres, que le courant poussait lentement vers la mer. Fallait-il prendre le risque d'une dissolution en eau douce ? Il avait été décidé plus tôt d'arrêter le pétrole par une digue de plastique à la hauteur de Piacenza, puis de le pomper.

Malheureusement, la nappe s'est fractionnée en milliers de petites taches. Le courant ne suffit plus à les faire avancer d'autant que des vents contraires se manifestent. Beaucoup de pétrole stagne donc ou va se déposer sur les rives. Mercredi soir, 70 kilomètres du Pô étaient ainsi pollués.

La cause de l'accident n'a toujours pas été établie, même si l'on exclut l'hypothèse d'un attentat. En attendant, les provinces de Pavie et de Piacenza se sont constituées partie civile contre la CONOCO, filiale italienne d'une multinationale.

Cette marée noire survient dans un fleuve déjà sensiblement pollué qui traverse la région la plus riche d'Italie. Le pétrole risque de provoquer des incendies, et c'est pourquoi de nombreux ponts ont été fermés parallèlement à la suspension de la navigation maritime en Emilie romagne. On craint également des vapeurs toxiques dans l'atmosphère. Mais les dangers essentiels concernent le fleuve lui-même qui menace d'être « étouffé » par le pétrole avec des conséquences catastrophiques sur la faune et la flore. Autre risque considérable : que la nappe aquifère souterraine soit atteinte et progressivement polluée.

Le Pô fournit de l'eau à plusieurs villes de la plaine padane comme Ferrare et Rovigo, qui ont dû fermer leurs aqueducs. Un autre accident moins grave, survenu il y a trois mois dans la province de Modène, avait conduit à une mesure semblable.

On attendait de savoir, ce jeudi, à quoi servirait exactement le barrage de plastique disposé à l'Isola Serafini, près de Piacenza. Sa profondeur (70 centimètres) serait-elle suffisante ? Et combien de produit arriverait jusque-là ? D'ores et déjà, on songe à d'autres genres d'interventions pour pomper le pétrole — du moins limiter au maximum les dégâts.

ROBERT SOLÉ.

Le Monde

économie

AFFAIRES

La controverse sur le prêt de l'État au Crédit lyonnais se poursuit

La controverse sur l'opportunité, pour l'État, d'accorder au Crédit lyonnais, banque nationalisée, un prêt de 500 millions de francs à des conditions très avantageuses (*le Monde* du 10 et daté 20-21 avril) se poursuit. M. Lévêque, président du Crédit commercial de France, a de nouveau dénoncé publiquement « ce *grave manquement au principe de la concurrence libre et loyale* », qualifiant de « *bavure* » l'octroi de ce prêt, qu'il trouve « *injustifiable et inacceptable* ».

M. Monory, ministre de l'économie, s'adressant, mercredi 23 avril, à la presse, s'est montré quelque peu irrité par ces réactions. L'État a bien le droit, a-t-il déclaré en substance, de porter assistance à ses filiales, mais pas obligatoirement à toutes. Lorsque M. Claude Pierre-Brossolette a pris ses fonctions, en août 1976, a précisé le ministre, le Crédit lyonnais se trouvait encore sous le coup des pertes éprouvées en 1974, notamment du fait d'une longue grève qui l'avait défavorisé par rapport aux autres établissements nationalisés. Depuis, le nouveau président a réussi à ralentir la progression des frais généraux, qui était importante au Crédit lyonnais, au point que celle-ci, « *pour la première fois depuis quatorze ans, n'a été que de 10 % en 1979* », plus faible que celle des autres banques nationalisées, a précisé M. Monory.

Il convenait donc, a estimé le ministre, de récompenser un tel effort en renforçant en fonds propres le Crédit lyonnais par l'octroi d'un prêt participatif à des conditions « *très favorables* » (durée quinze ans avec franchise de remboursement de six ans et intérêt variable en fonction des dividendes versés par la banque nationalisée).

[L'indignation de M. Lévêque serait mieux entendue si elle était renforcée publiquement par celle des dirigeants des deux autres banques nationalisées, la B.N.P. et la Société générale, dont la gestion a été plus « serrée » dans le passé (sans avoir eu à souffrir d'une grève, il est vrai) et qui n'ont pas bénéficié d'un appui analogue à celui dont profite le Crédit lyonnais. Pour augmenter ses fonds propres, la Société générale, on le sait, demande 100 millions de francs aux actionnaires privés, et elle s'engage à rémunérer correctement les capitaux souscrits.

On peut donc comprendre que les présidents de ces deux banques, MM. Calvet et Lauré, manifestent un privé quelque amertume et glosent sur la « discrimination » dont ils ont le sentiment d'être l'objet. — F. R.]

● *Le groupe japonais Matsushita* a l'intention de doubler sa production de téléviseurs-couleur en Grande-Bretagne et de la porter ainsi à 120 000 appareils par an. Une part importante de la production sera concentrée sur les grands écrans (66 cm) et destinée à l'exportation vers l'Allemagne fédérale, la France et l'Italie.

● *Le ministère américain de la justice recommande l'abandon des plaintes d'U.S. Steel* contre les sidérurgistes du Marché commun. Il demande à la commission du commerce international (I.T.C.) de rejeter la plainte pour dumping déposée par le « géant » de l'acier, estimant que celui-ci n'a pas produit des preuves convaincantes que l'industrie sidérurgique américaine était lésée, ou même menacée, par les importations en provenance de plusieurs pays d'Europe.

Un porte-parole du département de la justice a déclaré que, si la commission se rangeait à l'avis de l'administration, l'U.S. Steel serait déboutée.

Machines à bois : des progrès, mais...

A la veille de l'ouverture d'Expo-bois 1980, le salon international des industries du bois qui se tiendra du 24 au 29 avril au parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris, les constructeurs de machines-outils pour le travail du bois se veulent sereins. Pourtant les motifs de préoccupation pour cette profession qui compte une cinquantaine d'entreprises employant environ trois mille personnes ne manquent pas.

Certes, ces dernières années, des progrès notables ont été accomplis par cette industrie qui occupe la troisième rang européen, bien loin cependant de l'Allemagne fédérale et de l'Italie. En dix ans, la production française a ainsi, en tonnage, été multipliée par deux pour atteindre 23 500 millions de tonnes environ en 1979, les exportations doublant pour leur part en six ans (8 300 tonnes en 1979).

Tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes, si l'on ne constatait pas que les importations (15 600 tonnes en 1979) restent encore très largement supérieures aux exportations et couvrent encore 50 % du marché national. Comment expliquer ce phénomène de perméabilité qui s'est encore trouvé vérifié ces derniers mois, puisque la reprise de l'investissement dans ce secteur a eu comme corollaire une augmentation sensible de nos achats extérieurs ?

Les professionnels avancent une double explication : en premier lieu, ils doivent faire face dans le « haut de gamme » (machines spéciales) à une redoutable concurrence, allemande notamment, qui exploite au maximum l'absence ou la faiblesse de la production nationale sur certains créneaux. En second lieu, ils se trouvent confrontés dans le matériels « classique » à une offensive des Italiens qui, produisant en grande série, sont pour la première fois en 1979 devenus les premiers fournisseurs étrangers du marché français.

Faut-il jeter la pierre aux industriels français ? Non, répond en substance M. Michel Courtois, président du syndicat des constructeurs français de machines-outils. Les constructeurs font ce qu'ils peuvent. La reconquête du marché intérieur de haut de gamme suppose des investissements importants qui pour l'heure ne sont sans doute pas à la dimension de nos professionnels. Ce secteur a un avenir certain, qui pourrait amener des groupes extérieurs à la profession à s'y intéresser.

Encore faudrait-il que le marché intérieur se développe et les y incite. Le développement de la « filière bois », souhaité par les pouvoirs publics — la France dispose de la première forêt d'Europe — accélérera-t-il le changement de structures de la profession ? Les professionnels le pensent : l'espoir fait vivre... — Ph. L.

LE DÉFICIT COMMERCIAL DE LA FILIÈRE BOIS-PAPIER A ATTEINT 4,4 MILLIARDS DE FRANCS EN 1979

Après deux années de stabilisation, le déficit commercial de la filière « bois, pâtes et papiers-cartons » a connu une forte augmentation en 1979. Il a atteint 4,37 milliards de francs (8,17 milliards d'importations pour 3,8 milliards d'exportations) *contre* 3,54 milliards en 1978. Ce « trou », qui fait de la filière bois-papier le second poste déficitaire après l'énergie dans la balance commerciale de la France, est dû en grande partie aux pâtes à papier.

Ainsi, en 1979, on a importé pour 2,95 milliards de francs de pâtes alors qu'on n'en a exporté que pour 400 millions de francs. Par rapport aux deux années précédentes, on note un accroissement sensible de la valeur des importations. En 1977 et 1978, la baisse du prix des pâtes sur le marché mondial s'est conjuguée au repli des cours du dollar pour maintenir le coût des importations de pâtes de 2,3 milliards de francs. Actuellement, plus de la moitié des besoins français en pâtes sont couverts par l'étranger.

Si les importations de papiers ont également progressé (3 milliards de francs contre 2,5 milliards), le solde commercial s'est cependant légèrement amélioré grâce à une forte poussée des exportations (2,2 milliards de francs contre 1,5 milliard).

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de l'administration et des moyens

Direction des Infrastructures et de l'Équipement

SOUS-DIRECTION DES MARCHÉS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

NUMÉRO 03/80/DGAM

Un avis d'appel d'offres international est lancé par le Ministère de l'Intérieur de la République Algérienne Démocratique et Populaire en vue de l'acquisition de divers matériels de téléphonie.

Cet appel d'offres porte sur les lots suivants :

LOT N° 1. — Se décomposant en six articles énumérés ci-après :
ART. 1. - Emetteurs-Récepteurs V.H.F.
ART. 2. - Amplificateur R.F. pour radio-téléphone mobiles V.H.F.
ART. 3. - Amplificateurs R.F. pour récepteur V.H.F.
ART. 4. - Appareils de mesures.
ART. 5. - Câbles connecteurs - Antennes et accessoires d'installation.
ART. 6. - Mâts Haubannés de 16 m. et accessoires.

LOT N° 2. — Redresseurs-Chargeurs.

LOT N° 3. — Combinateurs d'antennes.

LOT N° 4. — Multicoupleurs d'antennes.

LOT N° 5. — Accumulateurs.

Les fournisseurs intéressés peuvent soumissionner pour un ou plusieurs ou l'ensemble des lots.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du Ministère de l'Intérieur - Direction Générale de l'Administration et des Moyens - Sous-Direction des Marchés Publics, 5e étage - Palais du Gouvernement.

Les offres, accompagnées des pièces réglementaires, doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée dans un délai de quarante-cinq (45) jours à compter de la publication du présent avis dans la presse nationale et portant la mention « A ne pas ouvrir - Appel d'offres n° 03/80/DGAM ».

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offres pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours.

AUTOMOBILE

PAS DE MOTEUR B.M.W. POUR LA TALBOT DE FORMULE 1

La direction de Talbot a annoncé, mercredi 23 avril, que « les négociations engagées depuis le début de l'année 1980 avec B.M.W. pour le développement d'un moteur turbo destiné à la formule 1 Talbot ne seront pas poursuivies ». Cette décision, a-t-elle ajouté, a été prise après avoir eu connaissance de l'intention de B.M.W. de ne plus accorder l'exclusivité de ce moteur à Talbot qui, toutefois, entend poursuivre son projet de formule 1.

● *La Somalie vient d'adopter le procédé français SECAM* de télévision en couleurs. C'est le vingt-sixième pays à choisir ce système.

Le Monde
PUBLIE
CHAQUE LUNDI
(numéro daté mardi)
UN SUPPLÉMENT
ÉCONOMIQUE

ÉNERGIE

Les prix des produits pétroliers vont augmenter le 26 avril

Un comité des prix a été convoqué le 25 avril pour entériner une nouvelle hausse sur les prix des produits pétroliers. Celle-ci devrait donc intervenir dès le 26 avril, à zéro heure.

Cette augmentation a été rendue nécessaire par l'évolution du dollar au cours des derniers mois. Lors du dernier relèvement des prix des produits pétroliers, le 21 février, le taux de change retenu était de 4,05 F pour un dollar. Et depuis lors, la devise américaine est montée jusqu'à 4,55 F avant de revenir le 23 avril à 4,22 F.

Le gouvernement ayant décidé de répercuter automatiquement dans les trente jours les hausses du prix du pétrole à la production et dans les deux mois les variations du dollar, il est amené à renchérir les produits pétroliers le 26 avril.

Si l'on estime le dollar moyen à quelque 4,30 F, cela signifie que le prix de la tonne de pétrole s'est accru de 70 F. La répercussion uniforme de cette hausse sur les produits dont les prix sont fixés administrativement (essence, super, fuel et gazole) amènerait une augmentation de 7 centimes par litre. Cela porterait donc le prix du litre de super à 3,42 F. Mais, d'une part, il est possible que Matignon décide à nouveau, comme lors de la dernière hausse, d'augmenter plus fortement le fuel et le gazole pour les aligner sur les prix européens dont ils sont encore éloignés de 5 à 6 %. D'autre part, le gouvernement et le comité des prix devaient se pencher sur des éléments de coût du raffinage et de la distribution, qui pourraient amener à un renchérissement plus fort de 1 ou 2 centimes.

Pour le premier trimestre

EXXON ANNONCE DES BÉNÉFICES DE PRÈS DE 2 MILLIARDS DE DOLLARS

Les bénéfices d'Exxon au premier trimestre ont atteint le chiffre record de 1,925 milliard de dollars, soit une augmentation de 102 % par rapport à la même période de 1979. Le chiffre d'affaires de la première compagnie pétrolière mondiale se monte à 27,6 milliards de dollars pour les trois premiers mois de l'année, contre 18,8 milliards l'an passé. Le président d'Exxon, M. Clifton Garvin, a précisé que les bénéfices comportaient un gain extraordinaire de change de 314 millions de dollars, résultant du raffermissement du dollar depuis le début de l'année.

La société Texaco avait déjà annoncé, le 23 avril, des bénéfices en hausse de près de 100 %. Exxon et Texaco sont membres de l'Aramco — consortium opérateur en Arabie Saoudite — et bénéficient donc du prix relativement faible du pétrole saoudien (28 dollars le baril) sur le marché.

SOCIAL

S.O.S.-EMPLOI

Des ouvriers menacés de licenciement et des chômeurs manifestent côte à côte à Paris

Plusieurs dizaines de chômeurs, qu'accompagnaient des ouvriers de l'usine SOPAD (Paris-19e) — une société de produits alimentaires, filiale de Nestlé, menacée de fermeture le 1er juillet 1981, — ont défilé mardi 22 avril, rue de Flandre, rue de Crimée et avenue Jean-Jaurès jusqu'à la place des Fêtes, à l'initiative de l'association S.O.S.-Emploi (C.F.D.T.). Ils portaient des drapeaux rouges et criaient des slogans : « La SOPAD va fermer, le quartier est menacé », ou encore : « Chômage, spéculation, y'en a marre, huit mille chômeurs dans le dix-neuvième, ça suffit ! ».

Au 60, quai de la Loire, la SOPAD (Société de produits alimentaires et diététiques), une des dernières usines importantes de Paris, emploie encore quatre cent quatre-vingts travailleurs pour fabriquer les potages Maggi, Kub-Or, Rapid Soup, Pipo, etc. En deux ans, l'effectif a diminué de cent vingt personnes : environ cinquante retraites ou préretraites, une cinquantaine de mutations et quelques démissions et licenciements. On n'embauche plus depuis huit ans. Les activités de la SOPAD seront transférées dans uen nouvelle usine à Itancourt, près de Saint-Quentin (Aisne), sur un terrain de 42 hectares, au centre de six usines du groupe travaillant entre elles dans un rayon de 50 à 80 kilomètres. Cette nouvelle unité très moderne emploiera un personnel plus polyvalent et rémunéré plus faiblement qu'à Paris : dans quelques années, ce sera le plus important complexe bouillons-potages et lait d'Europe.

En attendant, quatre cent quatre-vingts salariés, dont une grande proportion de femmes et d'immigrés, seront contraints au chômage ou se verront offrir des emplois dans l'Aisne... Le 6 décembre, la direction a proposé une prime de démission de 12 000 francs. Lors d'une première vague de vingt-trois suppressions de postes, seize travailleurs ont refusé. Ils ont reçu leur lettre de licenciement, mesure qui prend effet le 1er mai.

En réalité, affirment les dirigeants de S.O.S. Emploi-19e, le terrain sur lequel s'élève l'usine (1,7 hectare) au bord du canal de l'Ourcq, à proximité du futur parc de La Villette, excite la convoitise des promoteurs. C'est l'amorce d'un processus maintes fois observé dans cette partie de Paris. Depuis quatre ans, plus de six mille emplois industriels ont disparu de l'arrondissement, notamment aux sucreries Lebaudy, aux imprimeries Lang, aux biscuiteries Cado et Phydor, à la S.F.P. Sur le terrain, des usines rasées, on a vu se monter de vastes opérations immobilières : les Orgues de Flandre, la Cité des Flamands, les Mille Logements FOC. Un grand nombre d'appartements « *de standing* » — inaccessibles aux revenus modestes de la plupart des anciens habitants — ont vu le jour le long du canal, entre le quartier de Stalingrad et les anciens abattoirs. Dans ces résidences de luxe, des quatre pièces se louent parfois 6 000 F par mois.

Plus d'une vingtaine d'associations, de syndicats, d'organisations politiques de gauche de l'arrondissement ont décidé de réagir. Parmi elles, l'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T. de l'agence pour l'emploi Jaurès, qui voit quotidiennement défiler les chômeurs, le groupe Femme de La Villette, S.O.S.-Refoulement et la Permanence anti-expulsion du 19e (deux cent quarante immigrés de vingt nationalités, à la SOPAD risquent l'expulsion après leur licenciement), enfin, des jeunes du lycée Bergson, qui craignent d'être de futurs chômeurs.

Au cours d'un débat organisé mardi soir à la maison de quartier, rue du Pré-Saint-Gervais, les organisateurs ont dénoncé la spéculation faite sur les terrains parisiens, revendus très cher. « *Comme Minnesota, les Entrepôts de Paris ou la Thomson*, a déclaré un militant du P.S.U., *c'est le choix du pouvoir de faire de la capitale une immense zone résidentielle. Les projets d'aménagement des abattoirs de La Villette vont d'ailleurs en ce sens. A côté de cela, qui paiera les licenciements économiques ? Pas Nestlé, qui n'hésitera pas, cependant, à toucher des primes d'installation sur les lieux du transfert. L'intérêt du capital passe donc avant celui des salariés.* »

JEAN BENOIT.

Une vie de chômeur

M. C. B..., un habitant du dix-neuvième arrondissement, défilait mardi aux côtés des travailleurs de la SOPAD. Un homme de quarante-deux ans, rubicond, souriant, mais comme tassé sur lui-même et vieux avant l'âge. C'est un charcutier qui a perdu son travail en juin 1979, après que son employeur, à Bondy (Seine-Saint-Denis), eut liquidé son commerce.

Abandonné par sa femme, M. B... est resté seul avec ses cinq enfants, aujourd'hui âgés de huit à dix-neuf ans. Il est revenu à Paris avec eux chez ses parents, mais son père est décédé il y a quelques mois. Ces malheurs l'ont beaucoup marqué.

Il dit : « J'ai du gras dans le cerveau. De l'athérome ou de l'artériosclérose, je ne sais pas. » *Il prononce difficilement ces mots savants. Il explique :* « Après trois mois d'hôpital, je n'ai plus retrouvé de travail à Paris. Certains patrons croyaient que j'étais malade du cerveau, d'autres disaient que j'étais trop vieux. Je suis allé à l'agence de l'emploi, rue du Maroc, mais je n'ai rien touché : j'avais perdu tous mes papiers. A la mairie, une assistante sociale m'a donné 200 F en deux ou trois fois. A part cela, pas un sou depuis le mois de juin, sauf les allocations familiales. Pour nourrir ma famille, je faisais les poubelles après le marché. »

M. B... ajoute : « Heureusement, j'ai un voisin sympathique, un Auvergnat, qui m'a aidé. J'habite un deux-pièces. Mon propriétaire, M. Lelièvre — l'industriel qui a été enlevé par des malfaiteurs, — a eu la gentillesse de ne pas me mettre à la porte, bien que je n'aie pas réglé le loyer depuis six mois. J'ai écrit à l'Elysée : pas de réponse. Et puis, j'ai tout de même reçu de l'argent du Secours catholique. »

A Paris, où quatre cent mille salariés gagnent moins de 3 000 F par mois et où plus de quatre-vingt mille demandes d'emploi non satisfaites ont été enregistrées mensuellement depuis l'automne, le Secours catholique s'alarme de l'augmentation des appels à l'aide : 30 % de plus au cours du dernier trimestre de 1979 par rapport au quatrième trimestre de 1978.

M. B... espère retrouver bientôt de la besogne dans le quartier : on lui a fait une promesse d'embauche pour dans deux mois. Mais comment vivront-ils, lui et sa famille, d'ici là ? « Vous savez, *conclut-il*, mon père, personne ne le croyait malade. Je pense qu'il est mort de privations. » — J. B.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Agriculture et de la Révolution Agraire

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

L'Office des Fruits et Légumes d'Algérie (O.F.L.A.) lance un Avis d'Appel d'Offres International pour la fourniture des Fruits Secs ci-après :

— Amandes douces décortiquées ;
— Raisins secs ;
— Pruneaux séchés ;
— Noix en coque.

Les soumissionnaires désireux de participer au présent Avis d'Appel d'Offres, peuvent effectuer le retrait du cahier des charges y afférent auprès de l'O.F.L.A./ Département juridique, 12, avenue des Trois-Frères, Bouadou - Birmandreis (Alger), contre paiement de la somme de cent (100) Dinars Algériens.

Les soumissions devront être établies sous double enveloppe cachetée portant la mention : « Soumission à Avis d'Appel d'Offres International Fruits Secs « A NE PAS OUVRIR ».

Les plis dont la date limite de réception est fixée au 10 mai 1980 à 18 h 30, doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs Offres pendant trente (30) jours à compter de la date limite de réception des Offres.

Note : Il est précisé que le présent Appel d'Offres s'adresse aux seuls fabricants et producteurs, à l'exclusion des regroupeurs, représentants de firmes et autres intermédiaires, et ce, conformément aux dispositions contenues dans la loi n° 78-02 du 11 février 1978 portant Monopole de l'Etat sur le Commerce Extérieur.

Les soumissionnaires doivent joindre par ailleurs à leurs Offres un certificat délivré par la Chambre de Commerce et d'Industrie attestant de leur qualité.

En mars

LE CHOMAGE A DIMINUÉ DE 3,4 % DANS LA C.E.E.

Comme il est habituel à cette époque de l'année, le chômage dans la C.E.E. a diminué de février à mars : le nombre de demandeurs d'emploi est, en effet, passé de 6 562 100 à 6 283 400, soit une baisse de 3,4 %. Par rapport à la population active civile, le taux des chômeurs est tombé de 6 % à 5,8 %. Mais, de mars 1979 à mars 1980, on enregistre une hausse de 2 % (6 169 300 chômeurs il y a un an).

De février à mars 1980, tous les Etats membres ont été concernés par cette réduction du chômage (en données observées). Quatre pays se situent nettement au-dessus de la moyenne communautaire : la R.F.A. (— 11,7 %), le Luxembourg (— 11,5 %), les Pays-Bas (— 7,4 %) et le Danemark (— 5,6 %). Les autres nations sont au-dessous : la France (— 2,4 %), l'Italie et la Belgique (— 1,4 %), l'Irlande (— 0,9 %) et le Royaume-Uni (— 0,8 %).

Mais, en un an, l'évolution a été différente selon les pays : on constate une diminution du chômage en R.F.A. (— 8,5 %), au Luxembourg (— 3 %), au Danemark (— 4,1 %) et en Irlande (— 3,3 %). En revanche, les demandeurs d'emploi ont été plus nombreux de mars 1979 à mars 1980 : en France (+ 7,6 %), au Royaume-Uni (+ 5,4 %), en Belgique (+ 3,1 %), en Italie (+ 1,7 %) et aux Pays-Bas (+ 0,4 %).

Le rapport Giraudet sur la durée du travail

« UNE AFFAIRE MAL ENGAGÉE » affirment les P.M.E.

Tout en soulignant « *la remarquable travail de compromis* » réalisé par M. Giraudet dans son rapport sur la durée et l'aménagement du temps de travail (*le Monde* du 24 avril), M. Jean-Pierre Brunet, vice-président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.), estime que les propositions avancées (notamment la réduction de la durée du travail annuelle de 1 920 heures à 1 816 heures) « *vont entraîner des charges nouvelles de main-d'œuvre pour les entreprises (...) alors que l'on sait pertinemment que le principal handicap des industries françaises face à leurs concurrents est une durée annuelle d'utilisation des équipements très inférieure* ».

Pour lui, cette augmentation des charges ne peut que provoquer une nouvelle aggravation du chômage. « *La C.G.P.M.E.*, a-t-il souligné, *ne veut prendre aucune part de responsabilité dans une affaire aussi mal engagée.* »

En revanche, M. Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, assure que le rapport Giraudet est un « *élément positif* » qui lui paraît « *de nature à permettre une reprise des négociations entre le C.N.P.F. et les confédérations syndicales* ».

« *Pour nous*, a-t-il déclaré dans une interview à *Sud-Ouest*, ce *qui est très satisfaisant par rapport aux négociations antérieures, c'est qu'on ne met pas en cause la durée hebdomadaire du travail, c'est-à-dire les quarante heures. On abandonne aussi la notion d'individualisation du temps de travail qui était en contradiction avec la notion de contrat collectif. (...) Je crois qu'il n'est pas impossible d'imaginer que l'on parvienne à un accord.* »

Toutefois, M. Bergeron estime, pour ce qui concerne la politique contractuelle en général, qu'« *un vent de réaction souffle dans les milieux patronaux* ». « *Le discours patronal*, ajoute-t-il, *c'est généralement, dans la pratique, la mise en cause des garanties obtenues au cours des vingt-cinq dernières années. Si nous l'acceptions, nous sommes certains qu'il n'existerait plus d'instrument pour éviter des abus dont nous avons connaissance tous les jours.* »

La grève des nettoyeurs du métro

On ne peut augmenter le déficit de la R.A.T.P estime M. Le Theule

La grève des nettoyeurs du métro parisien continue. Depuis l'échec de la rencontre du lundi 21 avril, aucun contact officiel n'a été pris entre les trois parties directement en cause : la C.F.D.T., la direction des entreprises en grève, la R.A.T.P.

Dans une déclaration, M. René Lomet, secrétaire confédéral de la C.G.T., réaffirme « *le soutien total* » de son organisation « *à la lutte des nettoyeurs du métro, de la S.N.C.F. et de la manutention* ». Il rappelle aussi que la C.G.T. a toujours cherché « *l'élargissement de l'action, élément indispensable pour contraindre le patronat à prendre en compte les revendications* ». Il condamne enfin « *les propos démagogiques et dilatoires du maire de Paris* ».

La fédération du parti socialiste de Paris a proposé la prise en régie directe, soit par la Ville de Paris, soit par la R.A.T.P., de l'ensemble des services du nettoiement. Les socialistes parisiens demandent également qu'un secours exceptionnel de 1 000 francs soit accordé à chaque famille de gréviste.

Pour sa part, le gouvernement reste sur sa position. Interrogé par M. Edouard Frédéric-Dupont (app. R.P.R., Paris), mercredi 23 avril, à l'Assemblée nationale, M. Joël Le Theule, ministre des transports, a déclaré : « *Nous pouvons évidemment donner à la R.A.T.P. toutes les instructions que nous voulons, mais n'oubliez pas que le billet payé par l'usager ne représente que 35 % du prix de revient du service rendu. La différence qui, cette année, a atteint 2 800 millions, est supportée par le contribuable.* »

Après avoir rappelé ce qu'avaient déjà accordé les entreprises soustraitantes de la R.A.T.P., il a ajouté qu'il leur était difficile « *de faire davantage, en particulier, elles ne peuvent s'engager à augmenter trimestriellement les salaires de leurs employés comme le réclamaient les syndicats.* » Puis il a précisé : « *Le gouvernement n'est assurément pas insensible aux dangers que l'état actuel de saleté du métro présente. Quinze incendies sans gravité se sont déjà déclarés et nous faisons nettoyer chaque nuit certaines stations par des volontaires. Deux cent soixante-sept stations ont été ainsi nettoyées depuis le début du mouvement, mais, à plusieurs reprises, des personnes, dont certaines sont tout à fait étrangères à la R.A.T.P., sont venues immédiatement après y répandre le contenu de poubelles ramassées à l'extérieur du métro. De telles pratiques sont inacceptables.* »

CORRESPONDANCE

Messieurs, ça suffit !

Une de nos lectrices, Mme Foucher-Tchermiawsky, de Meudon-la-Forêt (Hauts-de-Seine), nous écrit :

Je suis atterrée devant l'apathie et l'inertie des voyageurs du métro parisien. Nous continuons, sans mot dire, en oblitérant consciencieusement nos tickets de transport, à utiliser ce qui est devenu depuis près d'un mois maintenant, la « poubelle municipale de Paris ».

Papiers, vieux chiffons, bouteilles vides, vieilles chaussures, boîtes de conserve vides, mégots, crachats, urine, excréments, souris, banquettes lacérées... Voilà le spectacle qui s'offre actuellement aux yeux des utilisateurs.

M. Barrot, le ministre de la santé, ne doit pas fréquenter le métro et il ignore les risques d'épidémie qui pourraient résulter d'une telle pollution. Je ne cite à titre d'exemple que cette scène prise sur le vif sur le quai d'une station de la ligne Pont-de-Sèvres - Mairie-de-Montreuil : Un clochard couché sur un banc au milieu des détritus, le corps couvert d'escarres et de vermine.

On peut se demander jusqu'où ira la démesure de cette irresponsabilité ? Ce n'est pas l'attitude des employés du service de nettoiement que je blâme, mais celle de la direction de la R.A.T.P., qui nous fait subir les conséquences des conflits qu'elle rencontre dans ses services. « Messieurs, ça suffit ! »

Les élections professionnelles du 19 mars à Peugeot-Sochaux

LE MANDATAIRE DE JUSTICE CONSTATE PLUSIEURS ANOMALIES

(De notre correspondant.)

Belfort. — M. Grunts, le mandataire de justice chargé de contrôler le bon déroulement des élections professionnelles, qui ont eu lieu le 19 mars dernier aux usines Peugeot de Sochaux, a remis son rapport (huit pages dactylographiées) au président du tribunal d'instance de Montbéliard. Il y rapporte qu'une urne ayant servi au vote de nuit n'a pas été surveillée entre 22 heures le 18 mars et 10 heures le 19 mars. Il constate également que des personnes du même collège ne votaient pas dans le même bureau. A propos des enveloppes de vote par correspondance, M. Grunts écrit : « *Bon nombre de mandataires ont constaté qu'il était possible de les manipuler sans laisser de traces.* »

La nomination d'un mandataire de justice (accompagné de huit personnes) avait été décidée par le tribunal d'instance statuant en référé à la suite d'une plainte du syndicat C.F.D.T.

Dans le Loiret

LA C.F.D.T. DÉNONCE UNE « CONSPIRATION DU SILENCE » AUTOUR DES IMMIGRÉS TURCS CLANDESTINS.

(De notre correspondant.)

Orléans. — Près de quinze jours après la « découverte » d'un centre de salariés agricoles d'origine turque, travaillant clandestinement dans la région de Châteauneuf-sur-Loire (Loiret), la C.F.D.T. s'élève « *contre la conspiration du silence* » faite par les autorités et les employeurs. Ce silence ne peut être qu'un encouragement à ces pratiques frauduleuses, estime la C.F.D.T. Parmi les exploitants, on retrouve plusieurs notables et responsables du syndicalisme agricole, notamment M. Robert Valanne, agriculteur à Sigloy, président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles, qui se déclare toutefois favorable à une régularisation. La C.F.D.T. ajoute que les autorités étaient parfaitement au courant de cette situation et demande l'ouverture rapide d'un bureau des régularisations qui permettrait d'une part aux travailleurs turcs de solliciter collectivement un contrat de travail et, d'autre part, aux différents agriculteurs recherchant de la main-d'œuvre de se faire connaître.

En bref

● *Le Conseil économique et social* a adopté mercredi 23 avril le rapport de M. André Costabel, sur l'endettement extérieur de la France. Le texte a recueilli 140 voix pour, 12 contre (celles de la C.G.T.) et 13 abstentions (celles de la C.F.D.T.). Le rapport, que nous avons analysé dans *le Monde* daté du 18 avril, estime que « *la France doit s'endetter davantage pour stimuler l'investissement et contribuer à améliorer la situation de l'emploi* ».

La C.G.T. avait présenté un amendement, qui a été rejeté, insistant sur les « *finalités claires de la politique d'endettement, telles que la défense du franc, la lutte contre l'inflation, l'amélioration de l'emploi et l'indépendance nationale* ».

● *Une délégation de la fédération du P.S. de Seine-Saint-Denis*, conduite par MM. Marcel Debarge et Claude Fuzier, sénateurs, a été reçue par le préfet de ce département, mercredi 23 avril, à Bobigny. Les représentants du P.S. ont notamment fait part au préfet de leur inquiétude face à la « *dégradation* » de la Sécurité sociale, et aux « *attaques* » lancées contre l'institution mutualiste et le système de santé.

● *Négociations à Bordeaux entre la préfecture et les immigrés grévistes de la faim.* — Des négociations ont commencé entre la préfecture de la Gironde et le comité de soutien des immigrés grévistes de la faim à Bordeaux, appuyés par des élus socialistes. La préfecture a proposé la délivrance d'un « récépissé de séjour » de trois mois, renouvelable, mais la régularisation définitive de la situation de ces immigrés dépendrait du ministère du travail. Ces propositions ont été jugées insuffisantes par les grévistes, dont l'état, selon les médecins bénévoles qui suivent leur mouvement, aurait dépassé le seuil des 10 % de perte de poids.

● *Pas de ramassage des ordures à Quimper depuis treize jours.* — Depuis treize jours, les vingt-cinq éboueurs de la société Grandjouan, qui collecte les ordures ménagères à Quimper et dans les environs, ont cessé le travail. Ils occupent jour et nuit la décharge de Kériquel et ont reçu le soutien de plusieurs partis de gauche. Les éboueurs, tous syndiqués à la C.F.D.T., demandent une augmentation de salaire de 500 francs par mois, de meilleures conditions de travail et « *davantage de considération* » de la part des employeurs comme des usagers. — *(Corresp.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,2295	4,2330	— 150	— 120	— 295	— 255	— 505	— 445
$ can.	3,5745	3,5825	— 20	— 25	— 160	— 80	— 250	— 220
Yen (100)	1,7270	1,7325	— 10	+ 10	— 20	0	+ 15	+ 25
DM	2,3270	2,3330	+ 60	+ 80	+ 125	+ 155	+ 445	+ 490
Florin	2,1130	2,1185	+ 35	+ 50	+ 75	+ 90	+ 260	+ 295
F.B. (100)	14,5395	14,6035	— 690	— 650	—1170	—1020	—2180	—1920
F.S.	2,4940	2,5010	+ 120	+ 150	+ 250	+ 285	+ 730	+ 765
L. (1 000)	4,9580	4,9635	— 230	— 195	— 450	— 345	—1020	— 820
£	9,5630	9,5865	— 385	— 340	— 760	— 705	—1560	—1450

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 5/8	9	8 11/16	8 1/16	8 11/16	9 1/16	8 9/16	8 15/16
$ E.-U.	5 1/8	5 1/2	16	16 3/8	15 15/16	16 5/16	14 3/4	15 1/8
Florin	9 1/2	10 1/4	9 3/4	10 1/4	9 13/16	10 9/16	9 13/16	10 9/16
F.B. (100)	28 3/4	28 1/4	17 3/8	18 1/8	17	17 3/4	15 1/2	16 1/4
F.S.	7/8	1 5/8	6	6 3/8	6 1/8	6 1/2	6 5/8	7
L. (1 000)	11 3/4	14 1/4	15 1/4	16 3/4	16	17 1/2	16 3/4	18 1/4
£	16 3/4	17 1/4	16 7/8	17 5/8	16 3/4	17 1/2	15 7/8	16 5/8
Fr. franç.	12 5/8	12 7/8	12 9/16	12 13/16	12 11/16	12 15/16	12 15/16	13 3/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

A ses lecteurs qui vivent hors de France

Le Monde

présente une

Sélection hebdomadaire

Ils y trouveront une sélection des informations, commentaires et critiques parus dans leur quotidien. Numéro spécimen sur demande.

AGRICULTURE

L'ECHEC DES « NEUF »

M. Guillaume (FNSEA) : si les chefs d'Etat [illegible] il n'y a plus d'instance de recours

« Le choix est [illegible]

Qui a priorité, de l'employeur ou du salarié, lorsque les deux souhaitent une formation différente ?

Si vous vous posez plus de mille questions sur la formation permanente voici plus de mille réponses remises à jour périodiquement.

هكذا من الأصل

AGRICULTURE

L'ÉCHEC DES «NEUF»

(Suite de la première page.)

Toujours est-il que le texte de la Commission se bornait à consigner les positions en présence, c'est-à-dire divergeant sensiblement sur de nombreux points et fondamentalement sur la forme que devrait prendre la pénalisation des exploitations qui accroissent leurs livraisons de lait. La proposition française visant à exonérer de la « supertaxe laitière » (le prélèvement de base de 1,5 % devant s'appliquer à l'ensemble de la production à l'exception des zones de montagne) les productions de moins de 200 000 litres par an n'a pas recueilli l'accord de la majorité des délégations.

En réalité, la plupart des Etats membres n'ont, semble-t-il, pas voulu prendre la responsabilité de taxer fortement leurs producteurs de lait, préférant laisser le soin au conseil européen de fixer le montant des recettes à tirer du prélèvement laitier et à reverser au budget communautaire. Dans le texte adopté par les partenaires de la France, il est dit que les économies qui devront être ainsi réalisées doivent atteindre 515 millions d'ECU (environ 3 milliards de francs) selon la Commission et 346 millions (environ 2 milliards de francs) pour « *certaines délégations* ». M. Méhaignerie avait souhaité que les Neuf marquent au moins leur accord sur un chiffre précis, à savoir le second.

En ce qui concerne le niveau des prix, le document des Huit est tout aussi vague : « *Une large majorité s'est dégagée en faveur d'une augmentation des prix supérieure à celle proposée par la Commission.* » Toutes les délégations, à l'exception de celle du Royaume-Uni, se sont ralliées à une hausse supérieure aux 2,4 % envisagés par la Commission, sans toutefois préciser leur position. Seules la Belgique et l'Irlande ont soutenu la France pour qu'un relèvement de 5 % soit indiqué sur le texte transmis aux chefs d'Etat et de gouvernement. Devant le manque de volonté — ou peut-être d'instructions de leurs capitales respectives — de ses collègues, M. Méhaignerie a renoncé à poursuivre la discussion, de sorte que le dossier sur la future organisation commune du marché du mouton n'a pas été abordé.

MARCEL SCOTTO.

LES RÉACTIONS

M. Guillaume (F.N.S.E.A.) : si les chefs d'État décident de tout, il n'y a plus d'instance de recours

L'avertissement de M. Giscard d'Estaing n'a pas été entendu par les huit partenaires de la France dans la négociation sur les prix agricoles. Le président de la République avait en effet déclaré, au cours du conseil des ministres que « *le Conseil européen, qui se réunira les 27 et 28 avril à Luxembourg, ne sera pas en mesure de conclure sur l'ensemble des dossiers si la discussion sur la fixation des prix agricoles ne fait pas l'objet d'ici cette date de progrès tels qu'il ne resterait plus qu'une confirmation politique à donner* ».

Cette déclaration a été mal accueillie, selon M. Walker, le ministre britannique de l'agriculture, par les délégués allemand, danois, italien et hollandais. M. Walker a ajouté : « *Nous n'allons pas donner notre accord simplement parce que M. Giscard d'Estaing veut que des progrès soient faits avant le week-end. Il doit savoir que beaucoup de demandes françaises rencontrent souvent non seulement notre opposition, mais celle de la majorité des Neuf, par exemple sur le vin et le lait, où les Français sont seuls.* »

Cet avertissement est le second que le gouvernement français adresse, sans succès, concernant les problèmes européens. Le 12 mars dernier, Paris avait demandé à la Commission européenne de préparer des propositions sur la question de la contribution britannique dans des délais raisonnables, faute de quoi elles ne pourraient être prises en considération par le Conseil européen. Ce conseil, prévu pour les 31 mars et 1er avril, avait finalement été reporté aux 27 et 28 avril.

M. François Guillaume, le président de la fédération des exploitants français, qui sera reçu ce jeudi après-midi par le chef de l'Etat, résume ainsi la situation : « *Je ne m'attendais pas à des décisions formelles, car on sentait que nos partenaires souhaitaient voir les chefs d'Etat et de gouvernement décider. Mais s'ils décident de tout, il n'y a plus d'instance de recours. Du côté anglais, on veut régler d'abord le problème de la contribution budgétaire et, du côté français, on souhaite donner la priorité aux prix agricoles. Naturellement, la F.N.S.E.A. défend cette dernière thèse, car si l'on donne satisfaction aux Britanniques sur le budget, ils ne joueront pas le jeu sur les prix. Au plan professionnel, l'échec de Bruxelles renforce la solidarité des agriculteurs de la Communauté, car la position de M. Walker est purement tactique. Il sait fort bien que, avec un taux d'inflation atteignant 20 %, les agriculteurs britanniques ont besoin d'argent.* »

« Le choix est cornélien »

M. Guillaume devait s'entretenir avec les chefs de l'Etat de la conduite à tenir à Luxembourg. « *Pour nous, le choix est cornélien. On peut être tenté de dire : assouplissons notre position et concluons sur les prix, car les agriculteurs en ont besoin. Mais nous sommes tentés également de saisir l'occasion pour trancher au fond, créer une situation de crise. Ce retard apporté à la fixation des prix pénalisera les éleveurs. Il faudra alors trouver le moyen, par des mesures nationales, de les soulager.* »

M. Guillaume traitera aussi de l'élargissement de la Communauté, car, dit-il, « *ce qui se passe avec la Grande-Bretagne nous invite à la prudence* ». C'est d'ailleurs sur ce thème de l'opposition à l'entrée de l'Espagne dans la Communauté, et sur celui de la défense du revenu, que manifestent ce jeudi à Sète les viticulteurs de l'Hérault, auxquels s'associeront les producteurs de fruits et de légumes. Dans la nuit de mardi à mercredi, un attentat au plastic non revendiqué a gravement endommagé les locaux de la direction départementale de l'agriculture de Montpellier.

La recrudescence des manifestations agricoles qui se succèdent dans les départements sera une autre conséquence de l'échec, et seul un accord satisfaisant sur le niveau des prix, les dossiers du mouton et du lait pourrait l'enrayer. Mais la marge de manœuvre de la diplomatie française est étroite et des « bavures » dans la tactique ne sont pas exclues. Ainsi le R.P.R. s'étonne-t-il dans un communiqué d'une déclaration de M. Monory selon laquelle la France était prête à accorder à la Grande-Bretagne pour trois ans une importante compensation. « *La concession faite unilatéralement par le ministre de l'économie,* écrit le R.P.R., *ne semble pas de nature à faciliter la tâche de son collègue de l'agriculture sur le dossier des prix agricoles et du mouton ni celle du ministre des transports sur les dossiers de la pêche.* »

Qui a priorité, de l'employeur ou du salarié, lorsque les deux souhaitent une formation différente ?

Si vous vous posez plus de mille questions sur la formation permanente, voici plus de mille réponses remises à jour périodiquement.

☐ Je désire recevoir votre documentation.
☐ Je désire recevoir .... exemplaire(s) du recueil au prix unitaire de 215 F. (chèque joint)

Nom ..... Profession .....
Adresse .....

entre info TOUR EUROPE - CEDEX 07 - 92080 PARIS LA DÉFENSE

MFNC 2 ORN

CONJONCTURE

Le pouvoir d'achat des Français a été maintenu en 1979

réaffirme M. Barre

« *Je maintiens intégralement ce que j'ai dit* », a déclaré M. Raymond Barre mercredi 23 avril à l'Assemblée nationale en réponse à une question sur la baisse du pouvoir d'achat des salariés qui lui avait été posée par M. Guy Bêche, député socialiste du Doubs.

Après avoir de nouveau précisé qu'il fallait faire la distinction entre pouvoir d'achat des rémunérations brutes et pouvoir d'achat des rémunérations nettes, le premier ministre a poursuivi : « *L'étude qui a été publiée* (1) *par la division de la statistique du ministère du travail et de la participation* [concerne] *un indice intitulé « Revenus mensuels nets des ouvriers » (...). Il s'agit d'un calcul théorique et non pas d'une observation directe des revenus des ménages. Vous constaterez, et ceci est dit dans l'avertissement, que cette évaluation est en outre partielle puisqu'elle n'inclut pas, faute de statistiques disponibles, l'ensemble des éléments composant réellement le revenu mensuel net des ouvriers. Je lis ce qui est dans le document.*

» *Quelles sont, à l'heure actuelle, les informations dont nous disposons ? Le pouvoir d'achat du salaire horaire ouvrier brut, c'est-à-dire obtenu par la comparaison de l'évolution de l'indice des salaires et de l'indice des prix, a augmenté de 1,2 % en 1979. Dans les branches prioritaires désignées par le gouvernement au titre de la revalorisation du travail manuel, la progression du pouvoir d'achat du salaire horaire a été supérieure à la moyenne que je viens d'indiquer. Le pouvoir d'achat du SMIC a augmenté de 2,2 % sur l'année 1979, il a ainsi bénéficié d'une croissance du pouvoir d'achat plus rapide que la moyenne des salaires, conformément à l'engagement pris par le gouvernement. Lorsque le gouvernement parle du maintien du pouvoir d'achat, il raisonne en « brut », car, s'il raisonnait en « net », [cela] signifierait qu'il faudrait désormais couvrir à la fois les cotisations sociales et les impôts qui servent à autre chose, notamment à financer des dépenses publiques et des dépenses sociales qui vont à tous les Français, et notamment aux moins favorisés d'entre nous. C'est une notion simple.*

» *Mais même en ce qui concerne le « net », le dossier est bon. Le pouvoir d'achat des salaires nets, augmenté des transferts sociaux, s'est accru de 1,8 % en 1979. Ceci est une étude de l'INSEE. Pour rétablir l'équilibre de la Sécurité sociale, le gouvernement a procédé à une augmentation des cotisations sociales : de ce fait, le salaire net des cotisations sociales des salariés a progressé moins rapidement que le salaire brut. Mais, si l'on retranche les cotisations sociales, il faut, bien entendu — ce que l'on ne fait pas, — ajouter les prestations qu'elles servent à financer. Or ces prestations représentent actuellement le tiers environ du revenu disponible des ménages. Le pouvoir d'achat de l'ensemble des salaires nets et des transferts sociaux a augmenté en 1979 en moyenne de 1,3 %. Au total, le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages, c'est-à-dire après impôt, a augmenté en moyenne de 1,9 % en 1979 par rapport à 1978.*

» *Voilà les chiffres, et ces chiffres montrent ce que tout le monde observe : que le pouvoir d'achat des Français a pu être, à tout le moins, maintenu en 1979. Pour prétendre le contraire, il faut se limiter — sans le dire, bien sûr, — à une partie seulement du revenu, se hâter de soustraire les cotisations mais bien se garder de tenir compte des prestations qui en sont la contrepartie.* »

(1) *Le Monde* du 23 avril.

Comparaisons inexactes

La querelle statistique entre les experts du gouvernement et M. Barre continue donc, au risque d'obscurcir les données de fait. Rappelons donc que le ministère du travail, confirmant ce qu'avait indiqué l'INSEE dès février (le Monde du 6 février), *a établi que le pouvoir d'achat net des ouvriers — et d'eux seuls, dans son étude — avait baissé en 1979 dans la plupart des cas. Par salaire net, le ministère entend le salaire effectif (compte tenu de la diminution des horaires) augmenté des prestations familiales, mais amputé de l'impôt sur le revenu et des cotisations sociales (qui se sont alourdies l'an passé).*

Le premier ministre répond en citant la masse des salaires nets et des transferts sociaux. Comparaison triplement inexacte. D'abord parce qu'elle inclut tous les salaires, alors que le ministère du travail ne parlait que des salaires ouvriers — ceux qui, précisément parce qu'ils sont bas, n'ont pas subi de plein fouet l'an dernier la hausse des cotisations sociales (en partie déplafonnée) et l'aggravation (à pouvoir d'achat égal) de l'impôt sur le revenu.

Ensuite parce qu'elle mêle indistinctement — au titre des ressources — toute une série de prestations hétérogènes, dont une partie seulement profite aux salariés et une plus petite encore aux ouvriers. A titre d'exemple, on voit mal en quoi les prestations-vieillesse (43 % du total des dépenses de la Sécurité sociale) pourraient peser sur le pouvoir d'achat des salariés actifs ; il est tout aussi clair qu'une partie des dépenses-maladie (33 % des dépenses totales) profite aux salariés (le reste allant aux non-salariés ou aux personnes âgées ; on sait d'ailleurs que la moitié de ces dépenses ne profite qu'à 3 % des malades).

Il faudrait enfin, pour que la comparaison des revenus nets fût parfaitement rigoureuse, que l'on ventilât par groupes sociaux — et si possible de façon assez fine — ce qui est versé par chacun au titre des cotisations et des impôts et ce qui est perçu par lui au titre des prestations (pas seulement familiales, comme le fait le ministère du travail : cela ne représente que 12 % du budget de la Sécurité sociale), en argent et — si on le peut — en nature. On ne gagne pas en clarté à confondre, comme il est souvent fait, toutes les catégories sociales et toutes les prestations.

Comme on n'en est pas encore là, il est raisonnable de continuer à citer les statistiques officielles pour ce qu'elles sont. Sans se laisser tenter, comme M. Barre, de contester les leçons de l'une par les résultats de l'autre. C'est en affinant les satistiques que l'on avancera dans la compréhension des phénomènes, non en menant campagne contre les statisticiens. — G. M.

M. MICHEL PEBEREAU DIRECTEUR ADJOINT DU TRÉSOR

M. Michel Pebereau, inspecteur des finances, directeur du cabinet de M. René Monory, ministre de l'économie, qui a été nommé directeur adjoint du Trésor, sera chargé du service des activités financières, en remplacement de M. Bruno de Maulde, devenu directeur général adjoint de la Caisse nationale du crédit agricole. M. Pebereau conservera une collaboration étroite auprès de M. René Monory comme conseiller personnel.

[Agé de trente-sept ans, ancien élève de l'Ecole polytechnique (1961) et de l'ENA (promotion Marcel-Proust), M. Michel Pebereau entra en 1967 à l'inspection générale des finances. Il fut notamment le collaborateur de M. Giscard d'Estaing, rue de Rivoli, de janvier 1971 à mai 1974, comme chargé de mission, puis conseiller technique à son cabinet, étant parallèlement chargé de mission à la direction du Trésor de mai à novembre 1972. Chef du bureau des prêts, aides et garanties aux entreprises à la direction du Trésor de 1974 à 1976, et parallèlement secrétaire général du comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI), il fut alors nommé sous-directeur des relations financières avec l'outre-mer et les pays étrangers. Il aura dirigé le cabinet de M. René Monory, ministre de l'économie, depuis avril 1978. M. Michel Pebereau est le frère de M. Georges Pebereau, ancien ingénieur des ponts et chaussées, ancien collaborateur de MM. Pisani, Ortoli, Galley et Chalandon à l'équipement, *actuel administrateur-directeur général de la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.) et de sa filiale CIT-Alcatel.*]

M. JACQUES-HENRI DAVID DIRECTEUR DU CABINET DE M. MONORY

M. Jacques-Henri David va être nommé directeur du cabinet de M. René Monory, ministre de l'économie. Il remplacera à ce poste M. Michel Pebereau, précédemment nommé directeur adjoint du Trésor.

[Agé de trente-six ans, ancien élève de l'Ecole polytechnique (1962), M. Jacques-Henri David fut administrateur de l'INSEE de 1966 à 1969, avant d'être détaché à la Banque de France de 1969 à 1975, successivement comme conseiller technique auprès du directeur général du crédit, puis secrétaire général adjoint, occupant parallèlement les fonctions de chef des études économétriques. M. Jacques-Henri David devait ensuite être chargé de mission au service de l'inspection générale des finances de juin 1978 à mai 1979, avant d'entrer comme conseiller technique au cabinet de M. René Monory, ministre de l'économie, en juillet 1979. Il a été nommé directeur adjoint du cabinet le 8 janvier dernier. Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, il est l'auteur de *la Politique monétaire*, parue en 1974.]

● *M. Robert Blot* a été nommé président du conseil du Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) par le conseil des ministres du mercredi 23 avril. M. Robert Blot, inspecteur général des finances, avait été nommé gouverneur du Crédit foncier de France en 1977. Avec MM. Ventejol et Méraud, il avait formé la commission d'étude du prélèvement sur les grosses fortunes dite des « sages ». Il succède, à la présidence du CERC, à M. Georges Vedel, devenu membre du Conseil constitutionnel.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES ARDENNES

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE

PROJET : Construction d'une centrale nucléaire à CHOOZ (Ardennes) et modification du plan sommaire d'urbanisme. Enquête d'utilité publique

Conformément à l'arrêté préfectoral en date du 18 avril 1980, le préfet des Ardennes fait savoir qu'il sera procédé à une enquête sur l'utilité publique du projet présenté par Electricité de France (Service National) en vue de la construction d'une centrale nucléaire et de ses installations annexes sur le territoire de la commune de CHOOZ. L'enquête portera également sur la modification du plan sommaire d'urbanisme de la commune de CHOOZ.

La commission d'enquête dont le siège est à la préfecture des Ardennes (CHARLEVILLE-MEZIERES) est composée des membres suivants :

— M. René LEMAIRE, Ingénieur Général des Ponts et Chaussées, secrétaire général honoraire de l'Aviation civile, commandeur de la Légion d'Honneur, Grand Croix de l'Ordre National du Mérite, demeurant rue Etienne-Dolet, à MONTHERME ;

— M. Emile CAMEZ, Ingénieur, demeurant à RAUCOURT ;

— M. Jacques GILLET, Maire de THIN-LE-MOUTIER, membre de la Chambre d'Agriculture, demeurant à THIN-LE-MOUTIER.

M. René LEMAIRE assurera la présidence de la Commission d'enquête.

En cas de défaillance d'un des membres de la Commission d'enquête, M. Armand BONNEFOY, chef de service administratif des préfectures, honoraire, demeurant rue de la Paix à SEDAN, le remplacera et assurera, le cas échéant, la présidence de la Commission d'enquête.

Les dossiers des projets énumérés ci-dessus ainsi que les registres principaux d'enquête seront déposés à la préfecture des Ardennes pendant la durée de l'enquête, du mardi 6 mai 1980 au mardi 17 juin 1980 inclus, pour être communiqués sans déplacement aux personnes qui voudront en prendre connaissance pendant cette période et durant les jours d'ouverture au public des bureaux, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 heures à 17 heures (à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés).

Pendant la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier concernant la construction de la centrale nucléaire de CHOOZ et de ses installations annexes et un registre subsidiaire d'enquête seront également déposés dans les mairies des communes suivantes : CHOOZ, AUBRIVES, CHARNOIS, FOISCHES, FROMELENNES, GIVET, HAM-SUR-MEUSE, HARGNIES, HIARGES, LANDRICHAMPS, MONTIGNY-SUR-MEUSE, RANCENNES, VIREUX-MOLHAIN, VIREUX-WALLERAND.

Pendant la même période, un exemplaire du dossier relatif à la modification du plan sommaire d'urbanisme de la commune de CHOOZ et un registre subsidiaire d'enquête seront déposés à la mairie de ladite commune.

Ces documents seront tenus à la disposition du public, pour recevoir les observations auxquelles pourront donner lieu les projets dans les conditions suivantes :

— Pour l'ensemble des mairies susvisées, pendant les jours et heures normaux d'ouvertures et au moins tous les jours, sauf les samedis, dimanches et jours fériés, de 15 heures à 19 heures.

Un membre de la commission d'enquête recevra le public :

— à la préfecture des ARDENNES, les 13, 16 et 17 juin 1980 de 14 heures à 17 heures ;

— à la mairie de GIVET, les 12 et 13 juin 1980 de 15 heures à à 19 heures ;

— à la mairie de CHOOZ, les 16 et 17 juin 1980 de 15 heures à 19 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être également adressées par écrit au Président de la Commission d'enquête, Préfecture des ARDENNES, qui les annexera aux registres principaux d'enquête.

Toute personne physique ou morale pourra prendre connaissance des conclusions motivées de la Commission d'enquête, qui seront déposées, un mois environ après la clôture de l'enquête, à la Préfecture des ARDENNES et dans les mairies des communes concernées par l'enquête d'utilité publique.

Le pétitionnaire éditera un document en réponse aux questions d'intérêt général posées lors de l'enquête publique, dans un délai de six mois après la clôture de l'enquête.

Un exemplaire de ce document sera déposé à la Préfecture des Ardennes et dans les mairies des communes concernées par l'enquête, où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance.

A CHARLEVILLE-MEZIERES, le 18 avril 1980.
Le Préfet : signé Max LAVIGNE.

(Publicité)

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURE

De : Syndicat Intercommunal pour la Coordination des Transports Collectifs de la Région Stéphanoise (S.I.TR.A.C.)

Pour : Appel d'Offres restreint en vue de la passation d'un contrat d'exploitation du réseau de transports collectifs urbains de Saint-Etienne et de la Vallée de l'Ondaine.

1 — Dénomination et adresse de la collectivité, autorité organisatrice des transports qui passe le contrat : SITRAC - Siège : Mairie de Saint-Etienne.
2 — Mode de passation du contrat : Appel d'Offres restreint.
3 — Objet du contrat : à partir du 1er janvier 1981, exploitation du réseau de transports collectifs desservant les communes de : Saint-Etienne, La Ricamarie, Le Chambon-Feugerolles, Firminy, Fraisse et Unieux.
4 — Nature juridique du contrat : gestion en mandat (régie intéressée).
5 — Nature et importance des prestations : gérer et promouvoir le réseau de transports dans le cadre de la politique définie par le SITRAC, celui-ci assurant la responsabilité des charges et des produits de l'exploitation et versant à la société exploitante une rémunération pour sa prestation, les caractéristiques sommaires pour 1979 du réseau sont :

	Nombre de ligne	Parc	Véhicule X km X 1000	Nombre de Voyageurs X 1000	Voyageurs Véhicule X km
Tramway	1	35	1 857	13 875	12,70
Trolleybus	6	82	2 943	15 974	5,43
Autobus	16	73	3 086	9 520	4,61
TOTAL	23		6 086	39 369	6,46

Effectif actuel : 736.
Population desservie : 290 000 habitants.
6 — Durée envisagée du contrat : premier mandat 2 ans reconductible éventuellement pour une durée plus longue.
7 — Aucune forme juridique particulière n'est imposée pour la société contractante, sous réserve que son statut soit compatible avec les dispositions réglementaires en vigueur.
8 — a) *Date* limite de réception des candidatures : 8 mai 1980, 17 h.
b) Adresse où elles doivent être transmises : Mairie de Saint-Etienne - Secrétariat Général, 42000.
c) Les propositions de candidature doivent être rédigées en français.
9 — Renseignements et justification concernant les capacités juridiques, techniques, économiques et financières des candidats : Chaque candidat adressera :
a) Une déclaration d'intention de soumissionner indiquant les nom, prénoms, qualités et domicile du candidat ;
b) Une note précisant les références sur les cinq dernières années en matière d'étude et de gestion de réseau T.C.
c) Une note indiquant la forme juridique de la société, son capital social, son chiffre d'affaires des trois dernières années, son implantation géographique, sa structure, ses moyens techniques et tout autre renseignement jugé utile par le candidat.
10 — Autres renseignements :
a) Les candidatures seront envoyées sous pli recommandé avec accusé de réception ou déposées à la Mairie de Saint-Etienne, Secrétariat Général
tera la mention suivante : « Appel de candidature pour exploitation réseau de transports collectifs. Ne pas ouvrir ».
Elles comporteront double enveloppe. Le pli intérieur comportera
b) Personnes susceptibles de fournir des renseignements complémentaires :
— Mairie de Saint-Etienne, tél. (77) 25-11-42 - M. Haem, secrétaire général ;
— D.D.E. - GEP, 3, rue de la Résistance, 42000 Saint-Etienne, tél. (77) 25-07-32 - M. Murat.
11 — Date d'envoi de l'avis d'appel de candidatures à la publication chargée de l'insertion : 21 avril 1980.

Rectificatif à l'avis d'appel d'offres n° 1496 paru le 17 avril

RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

Comité pour la Réalisation du Projet
des Bâtiments de l'Université de Teshreen
Lattakieh, Bogdad St., Engineers Order Bldk, 3rd Fl.

Le Comité pour la Réalisation de l'Université de Teshreen fait appel par la présente à des offres de prix pour la construction et l'équipement de l'Hôpital Universitaire de Teshreen et de son Centre de Recherches Médicales, livrés l'un et l'autre prêts à être exploités, « CLES EN MAIN ».

Contrairement à ce qui a été publié, la date limite des offres est repoussée au 10 juillet 1980 à 14 h. 30.

Membre Autorisé.
COMITE POUR LA REALISATION DU PROJET
DE BATIMENTS DE L'UNIVERSITE DE TESHREEN
Le MOHAFEZ (Gouverneur) de Lattakieh,
MOUNEER BAREKKHAN.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION DE L'INFRASTRUCTURE ET DE L'ÉQUIPEMENT UNIVERSITAIRE

Sous-Direction des Marchés et Contrats

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL N° 07/80 « SDMC »

Un avis d'appel d'offres national et international est lancé en vue de la fourniture de mobilier destiné au bâtiment rectorat et annexe de l'Université des Sciences et de la Technologie « HOUARI BOUMEDIENNE » et de l'Equipement de la salle Polyvalente « sièges » du village Universitaire de Bab-Ezzouar.

Les dossiers de soumissions peuvent être retirés à compter de la date de parution du présent avis d'Appel d'Offres au siège du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique — Direction de l'Infrastructure et de l'Equipement Universitaire — 1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai (ALGER).

Les offres, accompagnées des pièces réglementaires, devront être adressées sous double enveloppe cachetée au M.E.S.R.S.-D.I.E.U., 1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai (ALGER).

L'enveloppe extérieure devra porter en plus de l'adresse du M.E.S.R.S. la mention A.O.I. n° 07/80 « S.D.M.C. », Bâtiment rectorat et annexe et salle Polyvalente « Sièges » — Soumission — Ne pas ouvrir.

La date limite de réception des offres est fixée à 45 jours à compter de la date de publication du présent avis dans la presse nationale.

Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs propositions pendant une période de 120 jours à compter de la date de clôture du présent avis.

COMMERCE INTERNATIONAL

EN 1979

L'endettement des pays de l'Est à l'égard de ceux de l'Ouest s'est à nouveau beaucoup accru

De notre correspondant

Vienne. — En 1979, les pays d'Europe de l'Est ont enregistré la plus faible croissance depuis la fin de la seconde guerre mondiale : à peine 2 % de croissance du produit national brut et 3,5 % de croissance industrielle dans les pays membres du Comecon (sans l'U.R.S.S.), indique une analyse des échanges Est-Ouest de l'Institut autrichien d'études économiques comparatives, publiée à Vienne.

En même temps, l'endettement total des pays d'Europe de l'Est et de l'U.R.S.S. envers les pays occidentaux a atteint, à la fin 1979, 65 milliards de dollars, soit une augmentation de 6 milliards de dollars par rapport à 1978 (+ 10,2 %).

L'institut viennois signale, parmi les facteurs principaux qui sont à l'origine du ralentissement très net de l'activité et qui avaient affecté cette fois-ci tous les pays du Comecon, le coup de frein donné aux investissements — les importations de biens d'équipement occidentaux ont été réduites de 3 % en 1977 et en 1978, — les mauvaises récoltes en U.R.S.S. et ailleurs et de graves pénuries d'énergie et de combustibles.

Parmi les exportateurs occidentaux, les Français ont décroché la timbale en 1979 : ils ont réussi à augmenter leur part du marché est-européen de 25 %, en particulier au détriment de la R.F.A. Celle-ci reste cependant de loin le plus gros fournisseur occidental de l'Est, suivie des Etats-Unis, de la France et du Japon. Au total, les échanges avec l'Est représentent 3,5 % de l'activité commerciale des pays industrialisés occidentaux, indique l'analyse.

Selon les estimations de l'Institut, la dette de 65 milliards de dollars des pays de l'Est atteindra plus de 70 milliards au cours de l'année 1980. Tandis que l'Union soviétique réussira à réduire sa dette extérieure estimée entre 17 milliards et 20 milliards de dollars fin 1978, ses alliés verront s'accroître leur endettement à 55 milliards de dollars (41 milliards de dollars à fin 1978). Sur le total de 65 milliards de dollars, précisent les experts, un tiers environ est dû à des créanciers officiels (gouvernements) et deux tiers à des banques occidentales. Avec 18,5 milliards de dollars, la Pologne est de loin le pays est-européen le plus endetté.

Ralentissement des échanges

En ce qui concerne les perspectives pour 1980, les experts de l'Institut estiment irréaliste le taux de croissance de 4 % prévu dans les plans quinquennaux couvrant la période 1976 à 1980. Selon eux, les frais de l'intervention militaire soviétique en Afghanistan et l'augmentation des dépenses militaires à la suite de la crise internationale ne tarderont pas à se faire sentir dans les différents secteurs économiques.

Les échanges avec l'Ouest risquent également de se ralentir : l'augmentation réelle des exportations vers l'Est ne dépassera pas 3,5 % en 1980. Pour régler une facture pétrolière qui s'alourdit sans cesse, les pays d'Europe de l'Est devront diriger leurs exportations de plus en plus vers l'Union soviétique, qui par ce biais pourra, à son gré, empêcher ses alliés d'intensifier leurs relations économiques avec l'Ouest, indique l'étude viennoise.

(Intérim.)

LA VISITE DE M. DENIAU A HELSINKI

Les obstacles au développement des échanges entre la France et la Finlande semblent être en bonne partie psychologiques

De notre correspondant

Helsinki. — M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur français, a fait une visite officielle en Finlande les 21 et 22 avril à l'invitation de son collègue, M. Esko Rekola. Plusieurs rencontres préparent depuis un an celle que fera au début de juin le président Giscard d'Estaing.

Les entretiens ont permis de constater une nouvelle fois que les relations économiques et commerciales entre les deux pays ne correspondaient pas aux possibilités de leur potentiel. Les obstacles semblent être notamment d'ordre psychologique. L'ignorance et les « clichés » détournent les Français du marché finlandais, et l'on oublie que ce pays hautement industrialisé a un PIB par habitant qui dépasse celui de la Grande-Bretagne.

Les échanges commerciaux, qui s'élevaient à 3,3 milliards de marks en 1979, ont marqué une progression de 40 %, et font apparaître un déficit qui est passé en deux ans de 280 millions à 463 millions de marks au détriment de la France. Pour les Finlandais, la France est devenue un marché de plus en plus important. Elle est actuellement le sixième client de la Finlande (neuvième en 1977). Près de 80 % des exportations de la France vers la Finlande sont constitués par les machines, appareils et véhicules, articles manufacturés et produits chimiques. Dans tous ces domaines, la France est systématiquement dépassée par la République fédérale d'Allemagne, la Suède et la Grande-Bretagne.

Les achats français ne sont guère diversifiés puisque 72,7 % proviennent de l'industrie transformatrice du bois. Le manque d'intérêt des exportateurs français apparaît, lui, de différentes façons. Ainsi ils sont généralement absents des foires spécialisées organisées par les entreprises finlandaises. Si la France a quelques filiales commerciales (Michelin, Rhône-Poulenc, Télémécanique) elle n'a, contrairement aux Allemands, aux Suédois et aux Anglais, aucune filiale industrielle en Finlande. Autre indicateur : trois mille personnes en France travaillent pour le compte d'entreprises finlandaises contre deux cent cinquante seulement en Finlande pour des entreprises françaises.

Il est difficile de distinguer les raisons pour lesquelles les Français n'investissent pas en Finlande, alors que des études américaines en font un pays « sûr » pour l'investissement. Il n'est pas impensable que la situation géopolitique de la Finlande (le seul pays occidental ayant une longue frontière commune avec l'U.R.S.S.) et le fameux débat sur la finlandisation fassent de ce pays un endroit peu recommandable aux yeux de certains chefs d'entreprises mal informés.

Il existe néanmoins quelques secteurs de coopération : Saab-Valmet assemble des Talbot 1510 et Horizon ; Nokia et Televa construisent sous licence CIT-Alcatel des centraux téléphoniques à commutateurs temporels (centraux E-10). Lors de sa dernière réunion, la commission mixte franco-finlandaise de coopération a retenu plusieurs secteurs prioritaires de coopération, dont le bois et le papier. La France pourrait bénéficier des techniques finlandaises dans le cadre de la modernisation de son industrie forestière et papetière.

Un projet de coopération pour la construction d'une usine de papier journal dans les Vosges est à l'étude. Les Finlandais pourraient acquérir une participation au capital de cette usine. Les autres secteurs importants sont l'énergie, l'électronique-informatique et télécommunications et la mécanique. C'est ainsi qu'une importante délégation de la Fédération des industries électriques et électroniques se rendra en Finlande au cours du mois de mai. Les autres négociations en cours, au demeurant très discrètes, concernent la vente éventuelle à Finnair de plusieurs Airbus.

PAUL PARANT.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Agriculture et de la Révolution Agraire

OFFICE NATIONAL DES ALIMENTS DU BÉTAIL

« Secteur Aviculture »

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé par l'ONAB pour la fourniture d'œufs à couver « chair ».

Les entreprises intéressées pourront retirer le cahier des charges à la Direction Commerciale « Secteur Aviculture », 25, boulevard Zirout-Youcef, Alger, contre la somme de 100 DA.

Les offres devront parvenir sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure portant la mention « Offre œufs à couver « chair ». A ne pas ouvrir », adressées à l'ONAB, 25, boulevard Zirout-Youcef, Alger.

La date limite de dépôt des offres est fixée au 15 mai 1980 à 12 heures.

Le présent appel d'offres s'adresse aux seuls producteurs et ce, conformément aux dispositions de la loi n° 78.02 du 11 février 1978 portant monopole d'Etat sur le commerce extérieur.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours.

DANS LA VOITURE "FEU ORANGE"

Déodorant automobile
Oscar de l'exportation.
En vente dans 43 pays au monde.
Vous le trouverez dans
les grands magasins,
droguéries,
bureaux de tabac, etc.

ET MAINTENANT
"NUAGES"
POUR LA MAISON
AIR FRESHENER
PARIS
FRANCE

Pour votre intérieur,
"nuages" déodorant
élégant et efficace.
Se suspend ou se pose
dans les toilettes, cuisines,
bureaux, armoires, etc.
Rechargeable.

STRATÈGE

pourquoi investir dans le
diamant?

Classé un des meilleurs investissements par les plus grands financiers

RENTABLE
double sa valeur en quelques années

SÛR
cours toujours en hausse

FISCALITÉ
ne rentre pas dans vos revenus annuels

• Autres avantages:
anonyme, discret
facilite les successions
aucun frais de gestion
liquidité permanente et internationale.

• Garanties à exiger:
qualité de la pierre, type de taille.
Certificats internationaux officiels
évolution des cours
rentabilité des différentes qualités
contrat de revente.

ne laissez pas votre capital se dévaluer, écrivez à:

Gandiaux®
Les Gemmes d'Investissement S.A.
Tour Maine-Montparnasse
75755 PARIS Cedex 15, tél. 538.00.03

Veuillez m'informer, sans engagement sur ☐ l'investissement diamant ☐ les pierres de couleur. LM
nom _____ prénom _____
adresse _____
tél. _____

هكذا من الأصل

MONNAIE

Les nouvelles bases d'évaluation des réserves de la Banque de France déposées au FECOM

La situation hebdomadaire de la Banque de France, arrêtée au 10 avril 1980, fait apparaître l'incidence de l'ajustement trimestriel du dépôt, auprès du Fonds européen de coopération monétaire, de 20 % des réserves publiques en or et en dollars.

En contrepartie des avoirs déposés, le FECOM a mis à la disposition de la Banque de France 9 012 millions d'ECU contre 6 466 millions précédemment. Le montant des ECU reçus a été déterminé par le FECOM sur la base :

— Pour l'or, de la moyenne des cours convertis en ECU, notés chaque jour aux deux « fixings » de Londres, pendant les six derniers mois de calendrier, soit 1 kilo d'or = 11 013,331 ECU ;

— Pour le dollar, du cours du marché le 3 avril 1980, soit 1 dollars = 0,772099 ECU.

La contrevaleur en francs des ECU reçus, calculée sur la base du cours d'évaluation semestrielle de l'ECU, soit 1 ECU = 5,81019 francs est inscrite à l'actif pour 52 360 millions de francs au poste « ECU ». Ce poste fait cependant apparaître un montant supérieur car il comprend également la contrevaleur en francs des ECU acquis au titre de règlements intracommunautaires, ainsi que d'intérêts dont la Banque a été bonifiée.

L'engagement réciproque de dénouement à terme des opérations intervenues entre la Banque de France et le FECOM est retracé dans les postes suivants :

— A l'actif : « Or et autres actifs de réserve à recevoir du FECOM », qui a été porté de 41 374 millions de francs à 42 066 millions de francs ;

— Au passif : « ECU à livrer au FECOM », qui passe de 37 569 millions de francs à 52 360 millions de francs.

Les variations des postes « Disponibilité à vue à l'étranger » et « ECU » diffèrent des montants indiqués ci-dessus en raison de l'incidence des autres opérations de la semaine.

Ce prix de l'or en ECU correspond à un prix d'environ 69 216 francs le kilo. Le S.M.E. (Système monétaire européen) et la Banque de France ne retenant pas la même période de référence pour calculer le prix de l'or, il en résulte cette anomalie que l'or figurant au bilan de l'institut d'émission est estimé sur la base de deux prix différents : le prix de la Banque de France pour le premier semestre de 1980 est de 54 321 francs (moyenne des cours de Londres du quatrième trimestre de 1978).

Le communiqué de la Banque de France fait état de l'engagement réciproque de dénouement des opérations parce que le dépôt effectué par la Banque de France de 20 % de ses réserves de change auprès du FECOM se fait sous la forme d'un prêt renouvelable tous les trois mois.

LA SITUATION HEBDOMADAIRE (simplifiée) DE L'INSTITUT D'EMISSION (au 10 avril)

ACTIF

1) OR ET CREANCES SUR L'ETRANGER		239.751.468.464,38
Or	138.247.462.730,44	
Disponibilités à vue à l'étranger	31.338.510.196,73	
Ecus	69.751.867.127,83	
Avances au fonds de stabilisation des changes	8.824.628.415,38	
2) CREANCES SUR LE TRESOR		23.675.369.932,38
3) CREANCES PROVENANT D'OPERATIONS DE REFINANCEMENT		75.691.831.796,35
Effets escomptés (crédits à moyen terme à l'exportation)	50.499.670.215	
Effets achetés sur le marché monétaire et obligations (2)	13.276.124.400	
Avances sur titres	76.473.979,20	
Effets en cours de recouvrement	11.743.763.284,15	
4) OR et AUTRES ACTIFS DE RESERVE A RECEVOIR DU FECOM		42.066.196.400,75
5) DIVERS		4.478.122.794,42
		385.572.121.390,28 F

PASSIF

1) BILLETS EN CIRCULATION	137.978.353.630
2) COMPTES CREDITEURS EXTERIEURS	8.694.493.347,98
3) COMPTE COURANT DU TRESOR PUBLIC	921.509,61
4) COMPTES CREDITEURS DES AGENTS ECONOMIQUES ET FINANCIERS	23.160.876.444,04
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	20.501.387.538,89
Autres comptes ; dispositions et autres engagements à vue	2.659.488.905,15
5) ECUS A LIVRER AU FECOM	52.360.050.984,87
6) RESERVE DE REEVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	152.935.121.916,62
7) CAPITAL ET FONDS DE RESERVE	1.769.292.622,98
8) DIVERS	9.573.911.620,97
	385.572.121.390,28 F

LA NOUVELLE BAISSE DU TAUX D'INTÉRÊT AMÉRICAIN FAIT CHUTER LE DOLLAR : 4,24 FRANCS

L'annonce d'une nouvelle baisse du taux d'intérêt américain — la Chase Manhattan ramenant de 19 1/2 % à 19 % son taux de base, et les taux de l'eurodollar fléchissant de près de 2 %, 15 1/4 % contre 17 % — a provoqué une chute des cours du dollar. Ce dernier est revenu à Francfort de 1,85 DM à 1,82 DM ; à Zurich de 1,73 FS à 1,70 FS ; à Tokyo de 249 yens à 244 yens et à Paris de 4,29 F à un peu plus de 4,24 F après avoir même touché 4,22 F. C'est le même phénomène qui, inversé, avait porté à 4,53 F le cours du dollar à Paris, en raison de la folie ascension du taux d'intérêt.

Cette décrue du loyer de l'argent s'est manifestée sur la plupart des marchés financiers : notamment en Suisse et en Allemagne fédérale, surtout sur les échéances moyennes (6 mois à 1 an), où les taux sont tombés en dessous de 9 %, contre 18 % il y a quelques semaines. A Paris, les taux d'intérêt ont quelque peu fléchi sur le marché monétaire par contagion avec l'étranger, mais la Banque de France, soucieuse de défendre le franc au moment où le déficit commercial se creuse dangereusement, n'est guère désireuse de voir les taux baisser vraiment.

Le cours de l'once d'or continue à remonter doucement, s'établissant au-dessus de 510 dollars.

● *L'Iran opposé au projet de compte de substitution.* — L'Iran est intervenu contre la création d'un compte de substitution lors de la réunion des ministres des finances des pays en développement à Hambourg. Il demande une réforme fondamentale du système monétaire international et une augmentation des quotas des pays en développement au sein du F.M.I. en vue de supprimer la possibilité de blocage dont disposent les Etats-Unis en raison de leur forte contribution au Fonds.

FAITS ET CHIFFRES

GRANDE-BRETAGNE

● *En Grande-Bretagne,* la Chambre des communes a rejeté par 491 voix contre 48 voix une proposition de l'aile droite du parti conservateur, qui réclamait qu'un vote secret par correspondance soit rendu obligatoire avant le déclenchement d'une grève, lorsque 15 % au moins des travailleurs l'exigent. Le projet de loi gouvernemental, adopté, le 22 avril, avec l'appui de l'opposition, prévoit qu'un tel vote de la base au sujet d'une grève ne sera organisé qu'à la demande du responsable du syndicat concerné.

ISRAEL

● *En Israël, les prix de l'essence et des produits dérivés du pétrole* viennent d'augmenter de 36 %. Cette hausse aura une incidence rapide sur les prix de l'électricité, des matières plastiques et des produits industriels en général. — *(A.F.P.)*

MEXIQUE

● *Le déficit de la balance commerciale mexicaine* a diminué de 62 % au cours des deux premiers mois de 1980 par rapport à la même période de 1979. Les exportations se sont élevées à 2 148 millions de dollars, contre 1 309 millions (+ 64 %), et les importations à 2 272 millions de dollars contre 1 644 (+ 38 %). Le déficit est revenu à 126 millions de dollars, contre 335 millions l'année précédente. Plus de la moitié — environ 57 % — des exportations concernent les produits d'extraction (pétrole principalement), 24 % les produits du secteur manufacturier, et 17 % l'agriculture et la sylviculture. Près des trois quarts (75 %) se font avec les Etats-Unis.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE PARISIENNE DE REESCOMPTE

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 23 AVRIL 1980

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 23 avril 1980 sous la présidence de M. René Cassou, a approuvé les comptes de l'exercice 1979 qui font apparaître, après amortissements et constitution de provisions, un bénéfice net de 45 199 573 francs contre 40 millions en 1978. Elle a décidé la mise en paiement, sur un capital porté de 150 à 170 millions, d'un dividende global de 13,5 F, dont 4,5 F d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) et l'affectation aux réserves d'une somme de 29 900 000 francs, portant ces dernières à 106 millions de francs.

Le coupon sera payable à compter du 7 juillet 1980 chez la Compagnie parisienne de réescompte, tant au siège social qu'auprès des succursales de Lyon et de Marseille, aux guichets de la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet, et de la Banque de l'Indochine et de Suez.

L'assemblée générale a, par ailleurs, renouvelé le mandat d'administrateur de MM. Marcel Martini, président d'honneur, et René Cassou, président-directeur général de la société, et nommé M. Henri Darmas, gérant de la société civile Bazsano, au poste laissé vacant par la démission de M. T. de Feuilhade de Chauvin à qui elle a demandé de siéger au collège des censeurs.

A l'issue de l'assemblée, le conseil d'administration a réélu président M. René Cassou et a porté le capital de la Compagnie parisienne de réescompte de 170 millions à 200 millions par incorporation de réserves et attribution gratuite de trois cent mille actions de 100 francs créées ex-dividende 1979, soit trois actions nouvelles pour dix-sept anciennes.

SÉLECTION - RENDEMENT

L'assemblée générale, qui s'est réunie le 22 avril 1980 sous la présidence de M. Maurice Bastide, a approuvé les comptes de l'exercice 1979 et décidé de distribuer un dividende global de 12,37 F contre 12,03 F pour 1978. Ce dividende sera mis en paiement le 24 avril 1980 contre remise du coupon n° 21, pour un montant net de 11,15 F.

Les actionnaires de la société auront la faculté, jusqu'au 31 juillet 1980, de réinvestir leurs dividendes globaux en exonération totale de la commission d'entrée.

Dans son allocution, le président a notamment déclaré :

« ... Malgré la dégradation très importante qu'ont subie les cours des obligations classiques, la gestion qui a été menée a permis d'obtenir un résultat tout à fait honorable avec une progression globale de 10,25 %.

» Sélection-Rendement a, sur ce plan, je crois, parfaitement rempli le rôle que vous en attendiez. »

UNIBAIL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 1980

Les actionnaires d'Unibail se sont réunis le 22 avril 1980 en assemblée générale extraordinaire et assemblée générale ordinaire.

L'assemblée générale extraordinaire a décidé de modifier les statuts de la société. Ceux-ci permettent désormais la répartition des plus-values provenant de la cession anticipée des immeubles en crédit-bail sur l'année de leur réalisation et les deux exercices suivants.

Elle a également décidé que la durée des fonctions des administrateurs serait de trois années, celle des censeurs étant d'une année.

L'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1979. Le bénéfice s'élève à 43,44 millions de francs contre 38,26 millions de francs en 1978 pour un capital porté de 143, 03 millions de francs à 145,87 millions de francs par conversion d'obligations.

Elle a décidé la distribution de 25,25 francs par action (22,75 francs en 1979) ; le dividende sera mis en paiement contre le coupon n° 12 à partir du 19 mai 1980.

L'assemblée a reconduit pour une nouvelle période de trois ans le mandat d'un administrateur : M. Bernard Rist, et pour un an celui de deux censeurs : M. Jean Cambournac et Sofinar.

Enfin, l'assemblée a autorisé le conseil d'administration à émettre un ou plusieurs emprunts obligataires pour un total de 250 000 000 de francs.

ENERGIA SICAV

Au 31 mars 1980, l'actif net de la SICAV s'élevait à 128 247 836,57 F et le nombre d'actions à 842 797 contre 104 043 217,40 F et 698 028 actions au 28 décembre 1979.

La valeur liquidative est passée de 149,05 F au 28 décembre 1979 à 152,17 F au 31 mars 1980. En tenant compte du coupon de 5,18 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,43 F, mis en paiement le 19 mars dernier, sa progression ressort à 6,1 %.

Le portefeuille d'Energia est orienté de façon préférentielle vers les valeurs représentatives de l'énergie, de l'or et des ressources naturelles.

Au 31 mars 1980, l'actif net, dont 51,55 % étaient constitués de valeurs rattachées au secteur de l'énergie et 21,39 % à l'or, se répartissait ainsi :

— obligations françaises	35,2 %
— actions françaises	6,5 %
— actions étrangères	39,8 %
— autres éléments d'actif	18,5 %

Les cinq lignes les plus importantes du portefeuille (en valeur boursière) étaient à cette date les suivantes :

Caisse Nationale de l'Energie 3 %. Emprunt d'Etat 4 1/2 % 1973, Amgold, Atlantic Richfield et Getty Oil.

GROUPE PALUEL-MARMONT

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION SICAV

L'assemblée générale ordinaire réunie le vendredi 18 avril 1980 sous la présidence de M. Roger Paluel-Marmont a approuvé les comptes de l'exercice 1979 et a fixé le montant global du dividende à 11,37 F par titre dont : coupons 9,60 F et impôts déjà payés au Trésor (avoirs fiscaux) 1,77 F.

Ce dividende sera réglé le mardi 13 mai 1980 contre remise des coupons nos 41, 42, 43.

Au cours de son allocution, le président a souligné que la progression de l'action SIG avait été en 1979 de 16,36 % et de 30,28 % si l'on tient compte du coupon détaché en cours d'exercice. Depuis le 1er janvier 1976, la valeur liquidative de la SIG a progressé de 72 %, soit 18 % comme moyenne annuelle, ce qui est supérieur à l'inflation.

Moulinex

RESULTATS CONSOLIDES (EN MILLIONS DE FRANCS)

	1979	1978	Variation
Chiffre d'affaires	2 130,0	1 960,0	+ 8,7 %
Résultat d'exploitation	178,5	147,0	+ 21,7 %
Résultat net (y compris les intérêts minoritaires)	90,1	69,1	+ 30,4 %
Après qu'eurent été pratiqués des amortissements d'un montant de	130,4	120,7	+ 8 %
L'actif net y compris le bénéfice de l'année, avant répartition, déduction faite des frais d'établissement et charges différées, s'élève à	784,4	696,5	+ 9,7 %
Dont minoritaires	6,5	3,1	

Des changements significatifs ont été introduits, cette année, dans l'établissement de nos résultats consolidés :

Ils peuvent être résumés comme suit :

● Les traitements extra-comptables qui permettaient l'an dernier de passer du résultat consolidé au résultat économique ont été intégrés dans les états financiers ;

● La charge fiscale du groupe a été traitée conformément aux règles comptables internationales, en particulier la situation fiscale latente a été comptabilisée ;

● Pour permettre la comparaison, l'exercice 1978 a été retraité selon les mêmes méthodes.

VENTES DU PREMIER TRIMESTRE 1980 (en milliers de francs)

A. — NON CONSOLIDEES

Au cours du premier trimestre 1980, les ventes H.T. se sont élevées à	458 693
Contre, pour le premier trimestre 1978	425 415
Soit une augmentation de	7,81 %
Les ventes à l'exportation comprises dans ce chiffre représentent	291 342

Soit 63,5 % des ventes totales, en progression de 2,71 % par rapport à l'année passée.

B. — CONSOLIDEES

Le chiffre d'affaires pour le premier trimestre 1980 s'élève à	551 164
Contre, pour le premier trimestre 1979	458 481
Soit une augmentation de	20,2 %

HACHETTE

Le conseil d'administration de Hachette, réuni le 21 avril 1980, a arrêté les comptes de l'exercice 1979.

Le résultat net de la société est de 52 200 000 F. Dans ce montant sont comprises des plus et moins-values nettes d'impôts s'élevant à 33 270 000 F, dont l'essentiel provient de la vente de l'ensemble immobilier de la rue des Cévennes. En 1978, le résultat net s'élevait à 129 400 000 F, dont 89 860 000 F de plus et moins-values nettes d'impôts.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires est convoquée pour le 27 juin 1980. Il lui sera proposé de mettre en distribution un dividende de 9 F par action, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 4,50 F. Une somme de 34 100 000 F serait portée aux réserves, et un montant de 3 583 000 F reporté à nouveau. L'an dernier, le dividende avait été de 8 F, auquel s'ajoutait un avoir fiscal de 4 F.

Les éléments actuellement connus permettent d'estimer que le résultat consolidé, pour la part Hachette et hors plus et moins-values, serait de l'ordre de 54 millions de francs. Le résultat correspondant de l'exercice 1978 s'élevait à 48 914 000 F. Les plus-values correspondantes seront de 27 millions de francs en 1979 contre 101 millions de francs en 1978.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée le renouvellement des mandats d'administrateurs de M. Jacques Marchandise, de M. Dominique Leca et de M. Jacques de Fouchier, et de nommer administrateurs M. Jean Riboud et M. Edmond de Rothschild. Par ailleurs, M. Ithier de Roquemaurel, qui a demandé que son mandat d'administrateur venu à expiration ne soit pas renouvelé, a été nommé président d'honneur de la société.

(Publicité)

PLACEMENT DIAMANT OÙ S'INFORMER?

Le Centre d'Information Union de Diamantaires, 17 rue St-Florentin, 75008 Paris Tél. (1)260.36.32 — (24 lignes groupées), est ouvert au public du lundi au vendredi inclus de 10 h à 19 h et le samedi de 10 h à 17 h.

Moët-Hennessy

Dans sa réunion du 22 avril 1980, le conseil d'administration de Moët-Hennessy a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1979. Ceux-ci se sont soldés par un bénéfice net de 47 970 494 francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires convoquée pour le 20 juin 1980 la mise en distribution d'un dividende de 7 F qui, avec l'impôt déjà payé au Trésor, constituera un revenu global de 10,50 F. Il est rappelé qu'un acompte de 6 F ayant déjà été payé le 4 février 1980, l'ensemble du dividende sur l'exercice s'élève à 13 F net, soit, compte tenu de l'impôt déjà payé, un revenu global de 19,50 F, en augmentation de 24 % sur l'exercice précédent et de 56 % sur l'exercice 1977.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE MOET-HENNESSY
(en milliers de francs)

	1979	1978
Chiffre d'affaires H.T.	2 311 800	1 917 124
Bénéfice d'exploitation	312 033	208 758
Bénéfice net comptable	87 400	88 927
Bénéfice net ajusté	161 652	104 415
Marge brute d'autofinancement	218 336	155 442
Bénéfice net ajusté par action	51,20	33,07

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe se présente ainsi en augmentation de 21 % les résultats d'exploitation progressant de leur côté de 49 % et le bénéfice net ajusté de 55 %.

Activité Champagne

Le chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 1979 a atteint 1 040 650 000 F, en augmentation de 19 % sur 1978. Le compte d'exploitation fait ressortir un bénéfice de 182 619 000 F contre 120 615 000 F l'année dernière. Le bénéfice net ajusté, de son côté, calculé selon les méthodes habituelles, s'élève à 94 783 000 F contre 58 029 000 F en 1978.

Activité Cognac

Le chiffre d'affaires consolidé des sociétés du secteur cognac est en très sensible augmentation à 616 303 000 F contre 480 847 000 F en 1978. L'effort commercial poursuivi depuis trois ans commence à porter ses fruits et les résultats de 1979, en augmentation importante, se situent maintenant à un niveau de rentabilité acceptable. Le bénéfice d'exploitation s'élève à 52 904 000 F contre 17 034 000 F en 1978, et le bénéfice net ajusté à 35 224 000 F contre 11 361 000 l'année précédente.

Activité Parfums et Cosmétiques

Le chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés a atteint 654 847 000 F contre 561 755 000 F en 1978. Le bénéfice d'exploitation consolidé a progressé de 5,6 % à 80 438 000 F, et le bénéfice net ajusté de son côté s'élève à 36 585 000 F, en hausse de 4,6 %.

INTERTECHNIQUE

RÉSULTATS AU 31 MARS 1980

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au 31 mars 1980 s'est élevé à 88,1 millions de francs contre 77 millions de francs au 31 mars 1979 soit un accroissement de 14,5 %.

Pendant la même période le montant hors taxes des commandes reçues s'est élevé à 156,9 millions de francs contre 99 millions de francs soit un accroissement de 58,4 %.

AUSSEDAT REY

Le premier trimestre de l'année 1980 a connu une activité satisfaisante, et les usines ont tourné pratiquement à pleine capacité.

Le chiffre d'affaires hors taxes de la division « papier » s'élève à 490 millions de francs, en augmentation de 21,4 % sur celui du premier trimestre 1979.

Pour la même période, la division « Polyrey » parvient à un chiffre d'affaires de 49 millions de francs, soit une augmentation de 22,5 %.

Au total, le chiffre d'affaires hors taxes et hors produits accessoires progresse de 21,6 %, à 539 millions de francs.

PHILIP MORRIS

Philip Morris annonce des recettes et des bénéfices records pour le premier trimestre.

Les recettes d'exploitation augmentent de 18,3 %.

Les bénéfices nets augmentent de 25,6 %.

Les bénéfices par action augmentent de 26,1 %, passant à 1,11 dollar.

C'est le soixante-troisième trimestre consécutif d'augmentation de bénéfices et de recettes.

BOURSE DU BRILLANT
communique
MARCHÉ DU BRILLANT
Prix d'un brillant rond spécimen
BLANC EXCEPTIONNEL
1 CARAT
24 AVRIL : 206 129 F T.T.C.
+ commission 4,90 %
M. GÉRARD, JOAILLIERS
8, av. Montaigne — 75008 PARIS
Tél. : 723-78-00.

SIGNATURE A PARIS DE L'ACCORD DE REFINANCEMENT DE LA DETTE BANCAIRE ZAÏROISE

La République du Zaïre a annoncé la signature à Paris le 23 avril, d'un accord de refinancement de sa dette bancaire syndiquée et nous assure.

Les modalités financières de cet accord comportent une durée totale de dix ans assortie d'une période de grâce de cinq ans et un taux d'intérêt calculé sur la base du LIBOR augmenté d'une marge de 1 7/8 % pendant les cinq premières années et de 2 % les années suivantes.

Par ailleurs, le Zaïre s'est engagé à régler l'ensemble des arriérés d'intérêt existant au 31 janvier 1980 ainsi que 10 % des arriérés de principal à la même date. De plus, durant la période de grâce le Zaïre réglera des montants correspondant à 14% des arriérés de principal à la date de référence du 31 janvier 1980.

Le commissaire d'Etat aux finances, le citoyen Namwisi Ma Koyi, a déclaré que les différentes actions engagées par le gouvernement du Zaïre à savoir le programme de stabilisation, l'accord avec le Fonds monétaire international, la remise en ordre de ses engagements financiers extérieurs, ainsi que la mobilisation de l'aide étrangère présentent des résultats jusqu'à présent positifs et encourageants.

Le gouverneur de la Banque du Zaïre, le citoyen Emony Mondanga, a également émis le souhait que cet accord inaugure une phase nouvelle des relations entre le Zaïre et les banques commerciales, et contribue de façon significative au rétablissement du crédit du Zaïre.

DIAMANTS
RUBIS - SAPHIRS - ÉMERAUDES
ACHAT VENTE
DÉPOTS VENTES - BIJOUX D'OCCASION
- CONSEILS, PARTAGES, EXPERTISES GRATUITS -
INVESTISSEMENTS
GODECHOT & PAULIET
36, AVENUE RAYMOND-POINCARÉ
PARKING FOCH 727-34-90 MÉTRO : V.-HUGO
Tous les jours sauf dimanche

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE

Allocution prononcée par Monsieur Jean-Maxime Lévêque, Président du Crédit Commercial de France

devant l'Assemblée générale des Actionnaires du 23 avril 1980

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 23 avril 1980, sous la présidence de M. Jean-Maxime Lévêque, pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1979.

Le total du bilan au 31 décembre 1979 s'élève à 45,7 milliards de francs contre 38,6 milliards à fin 1978.

Le bénéfice net s'élève à 86 millions 375 000 F, se comparant à 78 954 000 F pour l'exercice 1978. Il comprend des plus-values nettes à long terme pour 9 046 209 F, au lieu de 14 374 000 F l'année précédente.

Le bénéfice net consolidé du groupe du Crédit commercial de France s'élève, après déduction de la part des actionnaires minoritaires dans les filiales, à 128 478 000 F, au lieu de 101 223 000 F.

L'assemblée générale a voté la distribution d'un dividende net de 9,40 F plus un avoir fiscal (impôt payé d'avance) de 4,70 F, contre 8,50 F plus un avoir fiscal de 4,25 F au titre de l'exercice précédent.

Les mandats d'administrateurs de MM. Edouard de Ribes, François Thiault et Charles-Albert de Waziers ont été renouvelés.

Doublement du nombre des actionnaires

Ma première tâche, à l'occasion de notre assemblée annuelle, est cette fois-ci de rendre compte des résultats de l'action que nous avons entreprise depuis près d'un an pour intéresser un plus grand nombre d'épargnants à participer directement au capital du Crédit Commercial de France.

Ces résultats ont dépassé nos espérances. Le nombre des actionnaires de notre société a plus que doublé en moins de douze mois et est passé de 17.000 à plus de 35.000.

Ce succès, auquel nous n'entendons pas nous limiter, renforce notre confiance dans l'avenir du capitalisme dans notre pays. Il nous confère aussi de nouvelles responsabilités, dont, nous sommes, croyez-le bien, pleinement conscients.

Diversification et internationalisation des activités

En 1979, notre banque a été plus sévèrement bridée que jamais dans son développement en France par les mesures d'encadrement du crédit. Aussi a-t-elle encore accentué la diversification et l'internationalisation de ses activités.

L'évolution de nos crédits illustre l'accent ainsi mis sur notre développement international. Si le total de nos crédits en francs et en devises, s'est accru, en moyenne sur l'année entière, de 13 %, le montant de nos crédits en francs, autres que nos crédits à l'exportation, n'a augmenté que de 9 %, soit moins que le taux d'inflation.

Qu'il s'agisse des opérations boursières ou des opérations d'émission et de placement d'obligations sur les marchés français et internationaux, nous avons été particulièrement actifs. Dans le classement des banques chefs de file des émissions d'obligations internationales, nous occupons pour cette année la huitième place mondiale.

Nos implantations nouvelles ont été plus nombreuses à l'étranger qu'en France :

— en France : ouverture de deux agences, à Paris dans le VIIIe arrondissement, et à Valenciennes ; acquisition d'une participation majoritaire dans le capital de la Banque de l'Union Maritime et Financière ;

— à l'étranger : ouverture d'une succursale à Turin ; installation de quatre nouveaux bureaux de représentation, à Francfort, Madrid, Bahreïn et Buenos-Aires ; acquisition de la majorité du capital d'une banque installée en Allemagne, à Francfort et Hambourg ; acquisition d'une banque installée en Suisse, à Zurich et Lucerne.

Notre activité de crédit-bail immobilier a pris une nouvelle dimension avec la reprise de la gestion des sociétés Ucip-Bail et Sicomucip.

Progression des résultats bénéficiaires

La progression de nos bénéfices reflète la diversification de notre groupe. Si le bénéfice net de notre société, après imputation des pertes sur notre portefeuille d'obligations consécutives à la hausse des taux d'intérêt à long terme, ne progresse que de 9,5 %, passant de 78,9 millions de francs à 86,3 millions de francs, en revanche le bénéfice net consolidé de notre groupe progresse de 27 %, passant de 101 millions de francs à 128 millions de francs.

Ces résultats ont conduit votre Conseil d'Administration à vous proposer une augmentation du dividende, qui passe de 8,50 F (plus avoir fiscal de 4,25 F) à 9,40 F (plus avoir fiscal de 4,70 F). S'appliquant à un capital composé de 6.196.863 actions à la suite des conversions d'obligations survenues en 1978, le versement de ce dividende représente une somme de 58.251.000 F.

En ce qui concerne l'exercice 1980, je peux vous préciser que les résultats acquis au premier trimestre sont en progression par rapport à ceux des trois premiers mois de 1979.

Ainsi notre entreprise a-t-elle, en dépit des entraves et des contraintes qui lui sont imposées, répondu une nouvelle fois aux aspirations de sa clientèle, de son personnel et de ses actionnaires.

Véritables causes de l'inflation

Est-ce à dire que nous devions considérer comme satisfaisante l'évolution que nous observons en France et dans le monde dans les domaines monétaire, financier et bancaire ? Certainement non.

Le monde n'a jamais connu une vague d'inflation aussi puissante ni aussi étendue qu'aujourd'hui. Ni les gouvernements ni les peuples ne veulent pourtant en admettre les véritables causes. Et, comme si le phénomène était uniquement imputable au crédit bancaire, les seules mesures qui soient mises en place pour la combattre consistent le plus souvent en des restrictions de crédit ou des hausses de taux d'intérêt. Ces mesures ont certes l'avantage de n'exiger ni sacrifice ni méfiat de la part de la masse des électeurs ni effort particulier de la part des Parlements. Toutefois, comme l'expérience le montre, elles ne peuvent, à elles seules, remédier au mal, et leur mise en œuvre entraîne des dommages qui risquent de compliquer encore la situation.

Le déséquilibre du marché pétrolier, en créant les conditions d'une hausse indéfinie du prix de l'énergie, est partiellement responsable de la dérive des monnaies. Mais prend-on vraiment les mesures qui permettraient d'entrevoir la fin de ce déséquilibre ? Au sein de la communauté mondiale, la France est un des rares pays à agir en vue de réduire sa dépendance à l'égard des importations de pétrole, en accélérant la construction de centrales nucléaires. Presque partout ailleurs, l'action entreprise reste dérisoire par rapport à la gravité et à l'ampleur du problème posé.

Il existe cependant bien d'autres causes à l'inflation actuelle. L'augmentation simultanée des salaires nominaux et des prix, la généralisation de l'indexation sur le coût de la vie, l'abus des systèmes de sécurité sociale qui ne procurent plus seulement des protections mais des avantages, la permanence des déficits budgétaires, l'aggravation du fardeau fiscal et para-fiscal, le maintien ou le soutien d'activités parasitaires, sont largement responsables de la vague inflationniste actuelle. Pour ne donner qu'un exemple, l'indexation des revenus sur les prix n'atteint-elle pas le niveau de l'absurde quand elle a pour effet d'entraîner une augmentation automatique des salaires chaque fois que, dans l'intention de freiner la consommation de pétrole, les pouvoirs publics relèvent les prix des carburants et des combustibles ?

Tant qu'une action directe sur ces causes essentielles de l'inflation n'aura pas été entreprise, les mesures d'ordre purement monétaire ou bancaire n'auront que peu d'effets.

L'encadrement du crédit est appliqué de façon inéquitable

En France, la politique anti-inflationniste repose presque uniquement sur les mesures d'encadrement du crédit.

Chaque année, le système se trouve encore renforcé et aggravé. En 1979, comme pour les années précédentes, c'est aux banques proprement dites qu'il s'est appliqué avec le plus de rigueur : alors que les crédits en francs de ces dernières n'ont augmenté que de 12 % entre le 1er janvier et le 31 décembre, ceux du Crédit Agricole ont augmenté de 16 %, ceux des banques populaires de 19 % et ceux des caisses mutuelles de 23 %. L'encadrement s'étend progressivement aux crédits à l'exportation et, de ce fait, touche de plus en plus sévèrement les grandes banques qui, comme la nôtre, se sont attachées à développer leurs services étrangers, pour venir en aide aux exportateurs français. Et, cependant, continuent à échapper à l'encadrement tous les crédits dispensés par les caisses d'épargne et, en fait, les crédits aux collectivités locales dispensés par les caisses mutuelles.

Conscients du caractère injuste et arbitraire et des effets sclérosants du système actuel d'encadrement du crédit, les pouvoirs publics ont, en 1979, amorcé une réforme qui, à terme, pourrait conduire à l'adoption d'une méthode plus saine et plus juste de régulation du crédit : celle qui consisterait à limiter l'accroissement des crédits au niveau de chaque banque, en fonction du montant de ses fonds propres, c'est-à-dire du total de son capital et de ses réserves. C'est une des raisons pour lesquelles ils ont récemment instauré un rapport minimum entre le montant des fonds propres des banques et le montant des crédits qu'elles consentent, et leur ont imparti certains délais pour se plier à cette nouvelle règle.

L'Etat a accordé un avantage exorbitant à l'une des banques nationalisées

Mais l'Etat interprète d'une singulière façon l'esprit de cette réforme, lorsqu'il l'envisage lui-même en tant qu'actionnaire.

M'adressant aujourd'hui à vous, qui êtes actionnaires du Crédit Commercial de France, il ne me viendrait pas à l'esprit, après vous avoir fait part du montant des bénéfices réalisés par notre société, de vous annoncer que nous ne vous verserons aucun dividende et, qui plus est, de vous demander de nous fournir un prêt à des conditions exceptionnellement avantageuses. Vous protesteriez à juste titre et le cours en bourse de vos actions aurait vite fait de baisser.

C'est pourtant l'étrange pratique à laquelle se prête l'Etat en tant qu'actionnaire. Bien que les banques nationalisées aient heureusement réalisé des bénéfices, l'Etat n'a exigé d'elles aucun dividende pour 1978. Pour 1979, il a renouvelé cette attitude à l'égard des deux banques nationalisées qui ont déjà publié leurs résultats, et il va même jusqu'à accorder à l'une d'entre elles un prêt dit participatif, qui n'a d'autre justification que de la dispenser dans l'avenir de verser des dividendes sur ses actions ordinaires, parce que, comme il a été dit, cela « lui coûterait trop cher ». Etant en concurrence directe avec les banques nationalisées, nous protestons contre les faveurs exorbitantes ainsi accordées à l'un de nos concurrents.

Il est aujourd'hui souvent parlé d'une réforme bancaire qui aurait pour objectif de renforcer encore la concurrence et de rendre tout son sens à la notion de responsabilité. Nous ne pouvons que souscrire à ces objectifs. Mais nous, banquiers privés, qui par nature sommes pleinement responsables, devenons circonspects quand nous constatons de telles entorses au principe de la libre concurrence.

Pour en revenir à l'encadrement du crédit tel qu'il a été pratiqué, l'objectif immédiat qui lui était assigné, la limitation de l'expansion de la masse monétaire, a été atteint. Cette expansion a été en 1979 inférieure à la croissance de la production intérieure brute. Le manque de liquidité ainsi créé dans l'économie française a favorisé la stabilité des cours de change du franc français. Mais son efficacité se borne à cela. L'encadrement du crédit n'a pas arrêté la hausse des prix, et il a encore un peu plus distordu les structures bancaires françaises.

La hausse des taux d'intérêt ne peut à elle seule arrêter l'inflation universelle

Aux Etats-Unis, pays dont l'influence sur l'économie mondiale est déterminante, c'est aussi à des mesures d'ordre monétaire et bancaire que l'on a eu presque exclusivement recours. C'est en portant les taux d'intérêt à des niveaux encore jamais atteints que les autorités américaines sont intervenues. A la suite de ces mesures, les taux d'intérêt sur les principaux marchés financiers et dans les principales monnaies du monde sont maintenant si élevés que les charges des emprunteurs deviennent insupportables.

Il n'est pas certain que cette politique, d'ordre purement monétaire, puisse à elle seule freiner la hausse des prix aux Etats-Unis et sur les marchés commerciaux internationaux, et il est à souhaiter que d'autres mesures tendant à la réduction des importations pétrolières, à la restauration de l'équilibre budgétaire et au redressement de la balance des paiements viennent rapidement compléter l'action sur les taux d'intérêt.

Il serait en tout cas dangereux de conserver encore longtemps des taux d'intérêt aussi élevés que présentement.

Le bon fonctionnement de l'économie mondiale nécessite une masse de plus en plus considérable d'investissements, afin que soient poursuivies les deux tâches prioritaires de notre époque : le développement des pays pauvres et à forte démographie, et la réalisation des énormes équipements qui permettraient de remédier à la pénurie d'énergie.

Les grandes banques du monde occidental ont pu jusqu'à ce jour s'entremettre pour orienter les capitaux disponibles vers le financement de ces besoins essentiels. Elles ont ainsi permis à l'économie mondiale d'éviter depuis 1973 la terrible secousse qu'aurait constituée une récession généralisée. Mais si, par suite notamment d'une hausse excessive et prolongée des taux d'intérêt, les charges financières devenaient de plus en plus lourdes pour les débiteurs, elles se verraient contraintes d'écouduire un nombre croissant de pays candidats à l'emprunt, de crainte de les voir devenir insolvables. Il est urgent que les gouvernements des pays industriels et les grands organismes financiers internationaux, tels que le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale, interviennent en faveur des économies des pays en voie de développement les plus éprouvés par la hausse des prix des biens d'équipement, du prix du pétrole et des taux d'intérêt.

Ces problèmes considérables ne peuvent être résolus que par l'action énergique, clairvoyante et concertée de nos gouvernants. La tâche de ces derniers est plus difficile que jamais, dans le monde interdépendant et mouvant dans lequel nous vivons. Les banquiers dont le métier est de prêter, c'est-à-dire d'anticiper sur le futur, ont, eux, pour préoccupation constante, de supputer l'avenir. Leur rôle — qui, quoi qu'en disent certains, est bénéfique et non maléfique, dépendant et non dominateur — s'étend à tous les aspects de la vie économique et, aujourd'hui, à toutes les régions du monde. Leur devoir est d'exprimer franchement et librement les conclusions qu'ils tirent d'une aussi large expérience.

صكبا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
24 AVRIL

Coup de frein à la hausse

Le mouvement de hausse qui avait permis mercredi à l'indice des valeurs françaises de progresser de 1,2 % aura été éphémère. En effet, des ventes bénéficiaires et surtout une raréfaction importante des ordres d'achat ont entraîné jeudi un repli de 0,2 % de l'indicateur instantané.

Divers éléments expliquent, selon les observateurs, ce retournement de tendance au deuxième jour du nouveau terme boursier. Notamment le léger effritement enregistré mercredi par la Bourse de New-York, mais aussi la détérioration du climat social, et enfin le dérapage des prix en France au mois de mars (+ 1,2 %).

Dans ce contexte peu encourageant qui incite plutôt à la réserve, les boursiers n'ont apparemment pas tenu compte de la nouvelle détente des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

Les baisses et les hausses ont donc alterné dans la plupart des secteurs dans un marché creux.

Au chapitre des hausses, on remarquait la Ruche picarde (+ 6 %), U.C.B. (+ 5 %), Raffinage (+ 4 %), le Crédit national, Pernod et U.I.S. (+ 3 %), L'Oréal (+ 2,7 %).

En revanche, les Nouvelles Galeries ont cédé 5 %, Sefimeg et Vinipriz 3,5 %, P.L.M., Roussel Uclaf et Signaux électriques 3 %. Radiotechnique et L.M.T., en cédant également 3 %, ont coté des cours au plus bas de l'année.

A Paris, les cours de l'or ont suivi les indications en provenance de Londres où, jeudi matin, le « fixing » a progressé de près de 8 dollars à 514,25 dollars.

L'once de métal fin sur la place française s'est élevée à 536,30 dollars contre 528,53 dollars mercredi.

Le lingot d'un kilo a progressé de 80 francs à 72 980 francs, tandis que le napoléon est resté stable à 680 francs.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23/4	24/4
1 dollar (en yens)	248 35	244 ..

LONDRES

Londres, 24 avril (A.F.P.). — Le Stock Exchange est calme et incertain en raison de la tension entre la Grande-Bretagne et l'Arabie Saoudite. Les industrielles perdent entre 2 et 3 pence et les fonds d'Etat 3 huitièmes de point. Les pétroles sont irrégulières. Aux transports maritimes Furness Withy bondit de 26 pence à l'annonce que l'offre d'achat par C.Y. Tung ne sera pas référée à la commission des monopoles. Les mines d'or sont en léger progrès.

Or (ouverture) (dollars) 514 25 contre 505 50

VALEURS	CLOTURE 23/4	COURS 24/4
Bowaters	117 ..	117 ..
British Petroleum	334 ..	328 ..
Courtaulds	68 ..	66 ..
*De Beers	3 45	3 58
Imperial Chemical	384 ..	382 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	388 ..	356 ..
Shell	346 ..	342 ..
Vickers	114 ..	115 ..
War Loan 3 1/2 %	32 ..	31 15/16
*West Driefontein	68 ..	69 1/2
*Western Holdings	85 1/2	86 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

C. M. INDUSTRIES. — Bénéfice net hors plus-values pour 1979 : 39,08 millions de francs contre 34,21 millions. Dividende global : 16,5 F contre 15 F.

OLIDA ET CABY. — Bénéfice net du groupe pour 1979 : 22,19 millions de francs contre 18,93 millions. Dividende global de 13,50 F (contre 13,125 F), mais s'appliquant aux actions gratuites (1 pour 10 en 1979).

PERNOD-RICARD. — Pour la première fois en 1979, le groupe a franchi la barre des 5 milliards de francs de chiffre d'affaires (5,21 milliards), dont la progression atteint 13,4 %. Son résultat d'exploitation est de 458,59 millions (+ 35 %). Le bénéfice net (part du groupe) a augmenté davantage encore (+ 36,2 %) pour s'élever à 238,98 millions.

TALCS DE LUZENAC. — Bénéfice courant après impôts pour 1979 : 8,42 millions de francs contre 7,53 millions. Dividende global : 19,50 F contre 15 F.

FRENATAL. — Bénéfice net consolidé pour 1979 : 0,8 million de francs contre une perte de 21,9 millions. La société va changer de nom pour prendre la dénomination des Omnium de participations internationales.

FOUGEROLLE. — Bénéfice consolidé du groupe pour 1979 : 48,47 millions de francs (+ 18 %). Dividende global : 18 F contre 15,75 F.

NEW-YORK
Ventes bénéficiaires

Après avoir continué de monter rapidement sur sa lancée précédente durant la majeure partie de la séance de mercredi, le marché s'est vu contraint de rebrousser chemin à l'approche de la clôture sur d'abondantes ventes bénéficiaires. Il a reperdu, et même un peu au-delà, ses gains initiaux, et l'indice des industrielles s'est finalement établi à 789,34 (— 0,60).

Une forte activité a continué de régner, et 42,62 millions de titres ont changé de mains contre 48,35 millions la veille.

La décision de la Chase Manhattan d'abaisser son taux de base (« prime rate ») de 18 1/2 % à 19 % et la publication des bénéfices trimestriels très fortement accrus des compagnies pétrolières ont incité les opérateurs à poursuivre leurs achats. Puis devant la poussée trop rapide des cours, beaucoup par la suite ont jugé préférable de prendre leurs bénéfices. On ne saurait être trop prudent. Cela étant, les hausses sont restées beaucoup plus nombreuses que les baisses et, sur 1 919 valeurs traitées, 1 073 ont monté et 484 ont fléchi.

VALEURS	COURS 22/4	COURS 23/4
Alcan	54 7/8	55 1/4
A.T.T.	51 7/8	51 7/8
Boeing	35 3/8	35 3/8
Chase Manhattan Bank	39 ..	39 ..
Du Pont de Nemours	35 1/4	35 1/2
Eastman Kodak	48 3/4	48 3/4
Exxon	59 1/8	59 1/2
Ford	23 1/2	23 1/4
General Electric	45 3/4	46 1/4
General Foods	26 1/2	26 7/8
General Motors	41 3/4	41 ..
Goodyear	12 1/8	11 7/8
I.B.M.	54 ..	53 1/2
I.T.T.	28 1/4	28 ..
Kennecott	26 1/4	26 3/4
Mobil Oil	73 3/8	73 1/8
Pfizer	37 7/8	38 1/4
Schlumberger	185 1/2	185 3/8
Texaco	34 5/8	34 7/8
U.A.I. Inc.	15 1/4	15 ..
Union Carbide	38 1/2	38 1/2
U.S. Steel	17 ..	17 ..
Westinghouse	21 5/8	21 5/8
Xerox	51 1/2	51 5/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	22 avr.	23 avr.
Valeurs françaises	100,8	102,1
Valeurs étrangères	99,4	101,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

Indice général	103,5	104,1

Taux du marché monétaire
Effets privés, du 24/4 ..... 12 5/8 %

BOURSE DE PARIS - 24 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %.....	31 ..	1 697
3 %.....	42 ..	1 148
3 % Rembt. 45-54	71 ..	1 611
4 1/4 % 1983.....	32 50	2 197
Emp. N. Eq.-54 65	118 65	2 980
Emp. 6,5% 66	107 20	3 393
Emp. N. Eq.6%67	94 50	5 382
Emp. 7 % 1973	B489	
Emp. 6,50 % 77	97 60	8 127
Emp. 9,80 % 78	85 ..	7 711
E.D.F. 6 12 %.....	.... ..	6 856

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Cie France 3 %.	189 ..	.... ..
A.E.F (Ste Cent.)	750 ..	750 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	2882 ..	.... ..
Concordia	376 ..	375 ..
Epargne France	381 ..	385 ..
Financ. Victoire	328 ..	328 ..
Franc I.A.R.D.	185 ..	185 ..
Gan (Ste) Centr.	748 ..	748 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	281 ..	282 ..
U.A.P.	557 ..	566 ..
Alsacienne Banque	385 ..	382 ..
Banque Hervet	218 70	218 10
Bque Nyspt. Ent.	296 ..	296 ..
Bque Nat. Paris	279 ..	279 80
B.N.I.C.	22 80	22 55
(Li) B. Scalb Dep.	112 50	111 ..
Banque Worms	291 50	291 50
C.C.I.S.	35 50	35 ..
C.Crédit Unis	355 ..	358 ..
C.A.M.E.	88 ..	90 ..
Crédital	115 ..	115 80
Créd.Gén. Ind.	251 ..	251 ..
Crédit Lyonnais	273 ..	272 ..
Electro-Banque	161 40	163 ..
Eurabail	135 ..	138 ..
Financiere Sofal.	315 ..	315 ..
Fr. Cr et B. (Cie)	128 ..	123 80
France-Bail	322 ..	325 ..
Hydro-Energie	18 10	.... ..
Immobail B.I.P.	190 80	190 70
Immobanque	388 ..	383 10
Immodica	268 ..	268 ..
Interbail	210 ..	212 ..
— (obl. conv.)	287 ..	287 40
Lafitte-Bail	173 ..	175 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	322 ..	323 ..
Loca-Expansion	131 ..	131 ..
Locafinanciere	178 ..	178 ..
(Ly) Lyon Dep. Ct	137 ..	137 ..
Marseille Crét.	318 ..	318 ..
Paris-Réescompte	388 ..	375 20
Séquanaise Banq.	264 ..	268 ..
Sicomi	133 ..	133 ..
SLIMINCO	318 20	318 20
Sté Cent. Banq.	69 ..	71 ..
Sté Générale	241 ..	241 ..
SOFICOMI	227 ..	227 ..
Sovabail	328 ..	326 ..
UCIP-Bail	138 50	138 50
— (obl. conv.)	177 ..	.... ..
Unibail	285 ..	285 ..
Un. Ind. Crédit	244 50	241 20
Cie Foncière	167 50	167 50
C.G.V.	248 ..	241 ..
Fonc. Ch.-d'Eau	899 ..	900 ..
(Ma.) S.O.F.I.P.	90 50	90 50
Fonc. Lyonnaise	1040 ..	1035 ..
Immob. Marseille	1578 ..	1581 ..
Louvre	243 ..	240 ..
SINVIM	164 ..	168 50
Cegib	224 ..	223 10
Foncina	175 ..	175 ..
Gr Fin Constr.	190 50	190 50
Immindo	189 50	190 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immuinvest	158 ..	158 ..
Cie Lyon. Imm.	131 50	131 50
UFIMEG	112 ..	112 10
U.G.I.M.O.	182 ..	182 ..
Uralo Réalt.	237 50	237 70
Ue. Imm. France	245 ..	248 ..
acier investiss.	115 60	116 ..
Sefrags	258 ..	260 ..
Abeille (Cie Ind.)	298 ..	304 ..
Applic. Hydraul.	225 ..	230 ..
Artois	190 ..	190 ..
Centre. Blanzy	372 10	378 ..
(NT) Centrest	125 50	125 ..
(NY) Champion	120 ..	.... ..
Char. Réun.-(p.)	3800 ..	3795 ..
Comindus	461 ..	451 ..
(Li) Dév. E. Nord	132 ..	128 ..
Electro-Financ.	296 50	301 ..
(Ni) Et. Particip.	.... ..	88 60
Fin. Bretagne	85 ..	.... ..
Fin. Ind. Gaz Eaux	585 ..	585 ..
Fin. et Mar. Park.	.... ..	80 20
France (La)	675 ..	684 ..
La Mure	.... ..	.... ..
Lebon et Cie	324 ..	328 ..
(NY) Lorimy	117 ..	.... ..
Cie Marocaine	38 ..	31 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Navig. Mixte	163 50	168 ..
Nobel-Bozel	43 80	43 ..
Nord-Est	34 50	34 50
Nouvel. Gal.	58 80	76 50
Olida-Caby	220 ..	216 ..
Opti-Paribas	101 10	101 ..
Paris-France	163 ..	162 ..
Pechelbronn	186 ..	186 20
P.B.K.	195 ..	194 ..
— (obl.).	128 ..	128 50
Penarroya	87 ..	87 80
Pernod	270 ..	278 ..
Parood-Ric.	275 50	282 ..
Perrier	230 ..	230 ..
Pétroles B.P.	182 50	182 20
Peugeot-Cit.	217 ..	216 ..
— (obl.).	385 ..	386 ..
Pierre-Asby	141 ..	141 20
P.L.M.	77 60	76 10
Poclain	244 ..	240 ..
Poliet	238 ..	238 ..
Pompey	95 30	96 ..
P.M. Labinal	224 60	227 ..
Primagaz	22 ..	22 50
Presses-Cité	256 ..	253 ..
Pritchett Si.	420 ..	421 ..
Pricel	223 ..	222 ..
Primagaz	231 ..	230 ..
Printemps	116 90	116 5.
Radar S.A.	488 ..	481 ..
— (obl.).	487 ..	485 ..
Radiotech.	271 ..	263 ..
Raffin (Fse)	166 50	173 ..
Redoute	442 ..	443 ..
Réviles Frè.	634 ..	645 ..
Rhône-Poul.	129 10	129 50
Roussel-Uclaf	228 ..	231 20
Rue Impér.	380 ..	380 ..
Rochefortaise	411 ..	435 ..
Roy Imp.	356 ..	346 ..
Sacilor	24 10	24 ..
Sade	145 ..	145 ..
Sagem	792 ..	799 ..
Saint-Gobain	131 10	131 10
St-Louis-S.	142 ..	143 ..
Sanofi	400 ..	396 20
SAT	324 60	335 ..
Saulnes	57 50	57 ..
Sauquoi	253 ..	255 ..
Schneider	154 9	151 ..
S.C.O.A.	35 25	38 40
— (obl.)	84 45	85 ..
Seb	191 ..	192 ..
Sefimeg	187 ..	180 ..
S.I.A.S.	311 ..	310 10
Sign. E. El.	615 ..	597 ..
S.I.L.I.C.	281 ..	280 90
Silenka	271 ..	265 ..
S.I.M.H.O.R.	135 ..	138 ..
Sté Nouvelle	635 ..	631 ..
Soggrap	178 ..	178 ..
Sommer-All	322 ..	324 ..
Sous	278 ..	273 ..
Tale-Lhz.	246 ..	244 ..
T.R.T.	742 ..	744 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Rallye	292 70	293 20
Robeco	331 20	329 60
Shell fr. (part.)	33 30	.... ..
S.K.F. Aktiebolag	66 80	67 ..
Sperry Rand	188 ..	187 ..
Steel Cy of Can.	95 ..	93 80
Stiffontein	78 ..	72 50
Sud. Allumettes	81 50	.... ..
Tenneco	142 50	150 50
Thorn Electrical	28 50	29 80
Thyssen 1 000	17 ..	.... ..
Unal Boots	232 ..	230 ..
Viallle Montagne	185 ..	.... ..
Wagons-Lits	127 ..	133 ..
West Rand	25 25	27 ..
C.E.C.A. 5 1/2 %	.... ..	.... ..
Empr. Young	274 ..	274 ..

HORS COTE

Intertechnique	950 ..	918 ..
Sicomonip	208 10	.... ..
Alsur	123 ..	125 ..
Banq. Fin. Ber.	.... ..	.... ..
Celluloses Pin.	35 ..	34 ..
Coparex	585	539 ..
Ecco	1390	1390 ..
General Aliment.	912	980 ..
Hôna industrie	.... ..	.... ..
Métall. Minières	132 ..	135 ..
Oceanic	.... ..	.... ..
Pétrofigaz	456 ..	458 ..
Pramaplin	311 ..	.... ..
Sab Mor Cors.	.... ..	.... ..
Total C.F.A.	190 ..	.... ..
Ufinex	.... ..	.... ..
Voyer S.A.	.... ..	.... ..
Oce v. Grinten	245 ..	.... ..
Rorento NV	233 90	234 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Actions France	148 53	141 39
Actions Sélec.	174 48	166 57
Actifrance	216 62	206 39
A.G.F. 5000	171 67	163 99
Agrimo	272 26	268 41
A.L.I.G.	164 55	157 88
Amérique Gestion	188 36	188 39
Bourse-Invest.	169 57	161 98
C.I.P.	444 07	423 93
Convertimo	139 57	124 65
Convertimo	145 39	139 75
Croiss. Immobil.	224 48	214 39
Drouot-France	166 69	148 63
Drouot Invest.	381 84	287 39
Energie	165 37	157 87
Epargne-Croiss.	619 91	591 70
Epargne-Indust.	285 30	272 35
Epargne-Inter.	293 39	289 09
Epargne-Oblig.	128 58	122 67
Epargne-Unie	421 33	402 22
Epargne-Valeur	223 62	213 48
Euro-Croissance	196 85	187 16
Financière Privée	428 34	408 02
Foncier Investiss	415 99	397 12
France-Epargne	221 83	211 77
France-Garantie	227 83	223 36
France-Invest.	200 78	191 68
Fr.-Obl. (nouv.)	317 22	302 84
Frimétidor	151 19	144 33
Frontifrance	286 81	273 61
Gestion Mobilière	245 22	234 19
Gestion Rendem.	348 11	324 63
Gest. Sél. France	246 67	234 53
I.M.S.I.	214 75	205 05
Indo-Suez Valeurs	288 14	276 87
Intercroissance	148 40	134 83
Interoblig	5303 41	5062 92
Interselect Fr.	182 73	174 44
Inter valeurs ind.	272 74	260 37
Invest. St-Honoré	281 19	268 26
Laffitte-France	146 94	140 26
Laffitte-Obligat.	132 14	126 15
Laffitte-Rend.	135 69	128 45
Laffitte-Tokyo	353 01	337 ..
Livret partel	248 85	236 98
Multi-obligations	287 29	265 17
Multitransdennel	119 65	114 23
Mondial Invest.	204 28	195 02
Natio-Inter	423 56	404 35
Natio-Valeurs	324 29	309 50
Paribas Gestion	235 65	224 96
Pierre Investiss.	270 58	256 83
Rothschild-Exp.	383 57	371 98
Sécur Mobilière	327 97	313 18
Sélection-Rend.	144 21	137 57
Sélection val. fr.	152 29	145 38
Selec. Monét. Dis	194 87	186 83
S.P.J. Provence	135 82	129 66
S.F.I. FR et ETR.	214 43	205 09
Sicavimmo	353 82	337 81
Sicav 5.000	131 02	125 08
S.I. Est	488 83	471 21
Silvafrance	239 53	228 87
Sivem	147 88	140 41
Slivarenta	167 48	159 88
Silvinter	154 02	147 04
S.I.G.	355 60	342 90
Sogecourse	289 63	277 00
Sogévar	429 36	409 99
Sogincs	135 34	129 28
Sogister	465 87	444 74
Soleil-Investiss	259 54	247 77
U.A.P.-Investiss.	157 86	150 25
Unifrance	186 77	179 21
Unifonsion	442 82	420 93
Unigestion	273 86	258 78
Uni-Hoche (Vers.)	233 47	221 16
Unipopo	322 91	307 41
Uni-Obl (Verses)	1811 01	1741 36
Unipresk (Verses)	1838 26	1767 56
Unirente	1297 03	1167 34
Unisic (Verses)	298 37	191 22
Valorem	195 35	185 49
Worms Investiss	382 17	288 47

* Cours précédent

SICAV

1re catégorie	2037 21	9486 85

23/4	Emission (avec frais)	Rachat (net)
Actions France	148 53	141 39
Actions Sélec.	174 48	166 57
Actifrance	216 62	206 39
A.G.F. 5000	171 67	163 99
Agrimo	272 26	268 41
A.L.I.G.	164 55	157 88
Amérique Gestion	188 36	188 39
Bourse-Invest.	169 57	161 98
C.I.P.	444 07	423 93
Convertimo	139 57	124 65
Convertimo	145 39	139 75
Croiss. Immobil.	224 48	214 39
Drouot-France	166 69	148 63
Drouot Invest.	381 84	287 39
Energie	165 37	157 87
Epargne-Croiss.	619 91	591 70
Epargne-Indust.	285 30	272 35
Epargne-Inter.	293 39	289 09
Epargne-Oblig.	128 58	122 67
Epargne-Unie	421 33	402 22
Epargne-Valeur	223 62	213 48
Euro-Croissance	196 85	187 16
Financière Privée	428 34	408 02
Foncier Investiss	415 99	397 12
France-Epargne	221 83	211 77
France-Garantie	227 83	223 36
France-Invest.	200 78	191 68
Fr.-Obl. (nouv.)	317 22	302 84
Frimétidor	151 19	144 33
Frontifrance	286 81	273 61
Gestion Mobilière	245 22	234 19
Gestion Rendem.	348 11	324 63
Gest. Sél. France	246 67	234 53
I.M.S.I.	214 75	205 05
Indo-Suez Valeurs	288 14	276 87
Intercroissance	148 40	134 83
Interoblig	5303 41	5062 92
Interselect Fr.	182 73	174 44
Inter valeurs ind.	272 74	260 37
Invest. St-Honoré	281 19	268 26
Laffitte-France	146 94	140 26
Laffitte-Obligat.	132 14	126 15
Laffitte-Rend.	135 69	128 45
Laffitte-Tokyo	353 01	337 ..
Livret partel	248 85	236 98
Multi-obligations	287 29	265 17
Multitransdennel	119 65	114 23
Mondial Invest.	204 28	195 02
Natio-Inter	423 56	404 35
Natio-Valeurs	324 29	309 50
Paribas Gestion	235 65	224 96
Pierre Investiss.	270 58	256 83
Rothschild-Exp.	383 57	371 98
Sécur Mobilière	327 97	313 18
Sélection-Rend.	144 21	137 57
Sélection val. fr.	152 29	145 38
Selec. Monét. Dis	194 87	186 83
S.P.J. Provence	135 82	129 66
S.F.I. FR et ETR.	214 43	205 09
Sicavimmo	353 82	337 81
Sicav 5.000	131 02	125 08
S.I. Est	488 83	471 21
Silvafrance	239 53	228 87
Sivem	147 88	140 41
Slivarenta	167 48	159 88
Silvinter	154 02	147 04
S.I.G.	355 60	342 90
Sogecourse	289 63	277 00
Sogévar	429 36	409 99
Sogincs	135 34	129 28
Sogister	465 87	444 74
Soleil-Investiss	259 54	247 77

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 30 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1896 ..	4,5 % 1973	1911 ..	1948 ..	1952 ..	1950 ..
3825 ..	C.M.E. 3 %	4218 ..	4220 ..	4230 ..	42 0 ..
355 ..	Aéroports Dép.	368 ..	362 ..	361 80	362 ..
605 ..	Air Liquide	514 ..	514 ..	512 ..	514 ..
96 ..	Als. Part Ind	96 ..	94 50	94 50	95 ..
455 ..	Als. Superm	455 ..	455 ..	456 ..	455 ..
55 ..	Alsthom-Att.	55 ..	56 ..	55 50	56 50
192 ..	Applic. gaz	192 ..	194 ..	194 ..	190 50
152 ..	Arjom. Prieu	155 ..	153 ..	153 80	156 ..
430 ..	Ass. Entrepr	431 50	431 50	431 50	428 ..
775 ..	Av. Dass -Br.	796 ..	768 ..	768 ..	766 ..
132 ..	Bâtac. Fives	133 ..	131 50	131 50	133 50
200 ..	Bail-Equip.	200 ..	203 ..	203 ..	199 ..
288 ..	— (obl.)	288 ..	286 ..	286 ..	286 ..
335 ..	Bail-Investi.	335 ..	333 ..	333 ..	331 ..
155 ..	B. Rothschild	163 ..	156 ..	156 ..	155 10
189 ..	Bazar H.-V.	181 ..	181 ..	181 50	180 10
188 ..	B.C.T. Mut. B.	183 ..	180 ..	181 50	180 10
162 ..	Baghin-Say.	163 50	164 50	164 ..	162 ..
476 ..	Bic	481 ..	481 ..	481 ..	482 ..
395 ..	Bis	389 ..	390 ..	390 ..	390 ..
528 ..	Bouygues	597 ..	595 ..	594 ..	591 ..
902 ..	B.S.N.-B.D.	905 ..	906 ..	905 ..	901 ..
920 ..	— (obl.)	905 ..	911 ..	911 ..	911 ..
1670 ..	Carrefour	1697 ..	1700 ..	1695 ..	1691 ..
270 ..	— (obl.)	274 50	283 ..	283 ..	276 ..
1298 ..	Casino	1261 ..	1268 ..	1269 ..	1248 ..
48 ..	CEM	47 20	47 10	47 10	46 50
178 ..	Ceraiem	180 ..	185 ..	185 ..	188 ..
230 ..	Chargeurs Réun	232 ..	231 ..	231 ..	227 ..
14 50	Chem.-Chant.	14 80	14 ..	15 ..	14 50
130 ..	Chim. Rhône	132 ..	131 ..	130 50	132 ..
129 ..	— (obl.)	129 ..	128 40	129 40	130 10
138 ..	Clm. franç.	140 50	136 ..	134 ..	138 ..
120 ..	— (obl.)	120 ..	122 ..	122 ..	120 ..
1839 ..	C.I.I. Alcatel	1848 ..	1850 ..	1851 ..	1846 ..
330 ..	Cie Midi	335 ..	335 ..	335 ..	331 ..
340 ..	C.M. Industr.	328 ..	331 ..	331 ..	325 ..
388 ..	— (obl.)	299 ..	390 ..	390 ..	388 ..
117 ..	Cadetel	117 ..	117 ..	117 10	117 ..
151 ..	Cofimeg	152 ..	152 ..	152 ..	150 50
288 ..	Cie Bancaire	287 ..	290 ..	289 80	285 10
365 ..	C.G.E.	357 50	356 ..	356 ..	356 ..
345 ..	— (obl.)	346 50	348 ..	349 ..	348 50
121 ..	C. Entrepr.	124 ..	121 20	121 20	122 ..
420 ..	Comp Méd.	426 ..	423 ..	428 ..	420 ..
165 ..	Créd. Com. F	163 ..	163 ..	163 ..	161 60
216 ..	— (obl.)	217 50	217 ..	217 ..	217 ..
446 ..	Crédi. Fonc.	449 10	453 ..	453 ..	450 ..
226 ..	C.F. nouveau	224 80	224 40	224 ..	223 40
245 ..	Cr Ind Al.-L	244 5	243 ..	243 ..	243 ..
130 ..	Crédi Indus.	131 ..	130 ..	130 ..	127 50
125 ..	Cr Ind Ouest	125 ..	125 ..	125 ..	126 ..
226 ..	Créd. Nat.	347 50	358 ..	359 ..	358 ..
59 ..	Créd. Nord	58 20	59 ..	59 30	57 20
63 ..	Creusot-Loire	64 40	64 ..	64 ..	62 80
290 ..	Crouzet	288 ..	296 ..	292 ..	293 20
450 ..	C.S.F.	466 ..	452 ..	455 ..	451 ..
518 ..	— (obl.)	52 ..	515 ..	515 ..	515 ..
460 ..	Darty	467 ..	454 ..	454 ..	451 ..
288 ..	Docks France	298 ..	89 ..	89 ..	88 ..
67 ..	Dollfus-Mieg	67 30	67 3.	67 30	66 ..
620 ..	Dumez	641 ..	65. ..	658 ..	648 ..
490 ..	Cie Gle Eaux	490 50	483 ..	492 ..	483 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1230 ..	Eft-Aquitaine	1251 ..	1238 ..	1238 ..	1231 ..
235 ..	— (certific.)	242 ..	242 30	242 ..	237 30
240 ..	E. J. Lefebvre	241 ..	241 ..	241 ..	245 ..
124 ..	E. Sau.-Duval	123 10	120 ..	120 ..	12. 10
310 ..	Essilor	310 ..	305 ..	309 ..	308 ..
270 ..	Esso S.A.F.	273 20	272 20	272 20	276 ..
320 ..	Eurafrance	318 ..	320 ..	320 ..	315 ..
900 ..	Europe nº 1	903 ..	911 ..	915 ..	917 ..
430 ..	Facom	434 ..	438 50	438 50	439 50
348 ..	Ferodo	341 50	340 50	341 50	339 ..
400 ..	— obl. conv.	396 ..	413 ..	413 ..	410 ..
54 ..	Fin. Bév Est.	53 70	53 70	53 70	54 75
226 ..	Fin. Paris PB	226 ..	226 10	227 ..	225 90
245 ..	— obl. conv.	248 50	249 90	249 90	250 ..
156 ..	Finextel	158 20	158 50	158 50	158 50
42 ..	Fralssinet	47 50	48 ..	43 ..	47 50
248 ..	Fr. Pétroles	241 50	239 80	239 50	240 ..
226 ..	— obl. conv.	226 ..	225 50	225 50	225 ..
56 ..	— (certific.)	58 ..	58 ..	58 ..	58 90
149 ..	Galeries Laf.	149 ..	148 ..	148 ..	152 ..
174 ..	Gle d'Entr.	180 ..	177 ..	177 ..	174 ..
197 ..	Gle Fonderie	285 ..	202 ..	202 ..	198 ..
139 ..	Gle Ind. Par.	140 ..	141 50	141 50	139 50
388 ..	Générale Oc.	297 10	297 ..	297 ..	297 ..
410 ..	Gr. Tr. Mars.	417 ..	417 ..	417 ..	420 10
356 ..	Guyenne-Gas	357 ..	357 ..	357 ..	354 ..
250 ..	Hachette	248 ..	244 50	243 50	248 ..
192 ..	Imatra	185 50	195 30	194 50	193 20
658 ..	Inst. Mérieux	680 ..	678 ..	678 ..	665 ..
148 ..	J. Gorse Art.	145 ..	143 ..	143 ..	149 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. EUROPE : « Dire « oui » ou « non » à l'inacceptable », par Jacques Mallet ; « La Communauté est mal partie », par Robert Fromont.

ÉTRANGER

3. AMÉRIQUES
— ÉTATS-UNIS : M. John Anderson se présentera comme candidat indépendant à l'élection présidentielle.
4 - 5. AFRIQUE
— ALGÉRIE : « L'identité berbère et le refus d'être l'autre », témoignage d'A. Rahmani.
6 à 8. PROCHE-ORIENT
— « Arrêter la marche à la guerre », par Claude Bourdet ; « Un geste pour la paix, s'il vous plaît », par Pierre Sudreau.
8. ASIE
8. EUROPE
9. DROITS DE L'HOMME

POLITIQUE

10. La proposition R.P.R. sur la participation est adoptée par l'Assemblée nationale.
11. M. Debré accentue ses reproches à l'égard de M. Giscard d'Estaing.
12. LIBRES OPINIONS : « L'avis d'un communiste sur le livre de M. Fiszbin », par Jean Brahot.

SOCIÉTÉ

14. Les suites de l'affaire de Broglie.
16. MÉDECINE
— « La médecine des camps de concentration, maladie du vingtième siècle », par le docteur Pablo Garay.
18. ÉDUCATION
— Les syndicats d'enseignants et les parents d'élèves face à la crise scolaire.
— LIBRES OPINIONS : « Ecoles désertes : dans l'intérêt de la nation », par M. Jean Cornec ; « Des actions inutiles », par le docteur Antoine Lagarde.

LE MONDE DES LIVRES

19. LE FEUILLETON de Bertrand Poirot-Delpech : « Avant Mémoire », de Jean Delay ; « l'Opéra de Beaucaire », de Jack Thieuloy.
— Les Mémoires de Mircea Eliade.
21 à 23. GUSTAVE FLAUBERT CENT ANS APRÈS
24. ESSAI : la voix de Luce Irigaray.
25. LETTRES ÉTRANGÈRES : les tribulations de Cabeza de Vaca.
26. ANNIVERSAIRE : il y a un an mourait Maurice Clavel.

INFORMATIONS « SERVICES »

27. VIE QUOTIDIENNE : formalités administratives : où se renseigner?

CULTURE

29. THÉATRE : le Neveu de Rameau de Diderot, dans un café clos.
— MUSIQUE : Journée Emmanuel Nunes à Radio-France.
31. SPORTS
— JEUX OLYMPIQUES : après la R.F.A., la Chine décide de boycotter les Jeux de Moscou ; le président du C.I.O. ne désespère pas de renouer le dialogue entre Américains et Soviétiques.

RÉGIONS

35-36. « CORSE : années 80 » (II), par Nicolas Alfonsi.
36. BRETAGNE : après l'entrevue des élus à l'Elysée.

ÉCONOMIE

37. ÉNERGIE : les prix des produits pétroliers vont augmenter le 26 avril.
38. SOCIAL : des ouvriers menacés de licenciement et des chômeurs manifestent côte à côte à Paris-19e.
40. COMMERCE INTERNATIONAL : l'endettement des pays de l'Est à l'égard de ceux de l'Ouest s'est à nouveau beaucoup accru.

RADIO-TELEVISION (32)
Annonces classées (33-34) ; Carnet (34) ; Programmes spectacles (30-31) ; Journal officiel (27) ; Météorologie (27) ; Mots croisés (27) ; Loterie nationale, loto (27) ; Bourse (43).

● *Un navigateur britannique*, M. David Scoot Cooper, a accosté, mercredi 23 avril, à Plymouth, au terme d'un tour du monde en solitaire à la voile en 249 jours — ce qui constitue un nouveau record. Par cet exploit réalisé à bord d'un voilier de 12 mètres, il améliore de vingt-trois jours le précédent record établi il y a deux ans par le Néo-zélandais Naomi James.

A B C D E F G

M. Gromyko est reçu à déjeuner à l'Élysée

L'agence Tass juge « constructives » les premières conversations

Le président de la République, qui a reçu ce jeudi matin 24 avril M. Gromyko, devait retenir le ministre soviétique des affaires étrangères à un déjeuner « de travail ». Tous les épisodes de cette visite de M. Gromyko sont d'ailleurs dits « de travail ».

Le ministre soviétique devait ensuite avoir un second entretien avec son collègue français, M. François-Poncet. Il n'est pas exclu que M. Gromyko termine sa visite vendredi matin par une conférence de presse. Celle-ci n'a cependant pas encore été annoncée.

Le premier entretien des deux ministres, mercredi après-midi, a été consacré, indique-t-on du côté français, au problème de l'Afghanistan « *et à ses conséquences sur la situation internationale* ». Ce sujet devrait encore se trouver au centre des discussions de ce jeudi, au cours desquelles devaient également être abordés le désarmement, la préparation de la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe et les relations bilatérales.

Les conversations de mercredi, écrit l'agence Tass, « *ont eu un caractère franc et constructif* ». Dans une première réaction depuis la capitale française, l'agence soviétique indique que les deux parties « *ont noté le développement stable des relations soviéto-françaises et la signification positive des consultations politiques entre les deux pays pour l'œuvre de la paix et la coopération internationale* ». Enfin, ajoute Tass, les deux ministres « *ont échangé leurs points de vue sur la situation dans le monde et certains problèmes concrets internationaux* ».

Du côté français on se contente de qualifier les entretiens de mercredi de « *francs, graves et approfondis* » sans mentionner la cordialité de rigueur dans le langage diplomatique habituel. Il semble, cependant, que le dîner « *de travail* » des deux ministres mercredi soir au quai d'Orsay s'est déroulé dans une atmosphère détendue. Ont également pris part aux conversations de mercredi, du côté français, MM. Stirn, secrétaire d'Etat, et Bruno de Leusse, secrétaire général du ministère des affaires étrangères et ancien ambassadeur à Moscou, et du côté soviétique, M. Kornienko, premier vice-ministre des affaires étrangères, qui était déjà venu à Paris en janvier, « *expliquer* » l'intervention soviétique à Kaboul au gouvernement français.

● *Des manifestations* se sont déroulées, mercredi 23 avril, à Limoges, pour protester contre la présence à Paris de M. Gromyko. Des représentants de l'Union interuniversitaire ont brûlé des drapeaux de l'U.R.S.S. sur le parvis de la faculté de médecine et de pharmacie, en présence d'une centaine d'étudiants.

Le général Méry estime que la bombe à neutrons peut correspondre aux besoins de la France

Entendu ce jeudi matin 24 avril par la commission de la défense de l'Assemblée nationale à Paris, le général Guy Méry, chef d'état-major des armées, a estimé que la bombe à neutrons pouvait correspondre aux besoins de la défense française.

Selon des parlementaires présents, le général Méry a affirmé que, du fait de ses effets collatéraux — souffle et chaleur — réduits de dix fois par rapport aux effets produits par une bombe nucléaire d'un type déjà en service dans les armées, la bombe à neutrons permettait des tirs rapprochés sur un adversaire sans dégâts sur les troupes amies. Il n'est pas question, selon le chef d'état-major des armées, de construire uniquement des bombes à neutrons pour la panoplie des armes nucléaires tactiques. Mais, a-t-il indiqué toujours de même source, le fait que la France décide d'user de la bombe à neutrons n'implique pas un changement de son concept de la dissuasion.

« La dissuasion nucléaire, a expliqué notamment le général Méry, reste d'abord un dialogue avec l'adversaire pour n'avoir pas à utiliser l'armement nucléaire ». Pour le général Méry, la bombe à neutrons utilisée « en bataille au seuil nucléaire » deviendrait rapidement incontrôlable. « C'est donc, a-t-il ajouté, un concept d'emploi différent de celui des états-majors américains ».

A propos de l'arme nucléaire tactique, le général Méry a indiqué qu'un Super-Pluton — le missile qui devrait succéder à l'actuel Pluton — serait « nécessaire à partir de 1990 ».

« Durant un certain temps, a encore affirmé le chef de l'état-major, la dissuasion semblait rendre inutile toute protection de la population. Il faut peut-être, maintenant, renverser cette proposition pour faire adhérer l'opinion à la dissuasion et, même, penser à la notion d'autodéfense. »

Le général Méry a commenté la notion d' « auto-défense » en expliquant qu'il existait, sur le territoire, des « dépôts vitaux » pour l'armée française, et que des installations, comme celles de l'E.D.F., de la S.N.C.F. ou des ponts, pouvaient être l'objet de sabotages ou d'attaques aériennes. Citant en exemple « la résistance des cheminots français pendant la dernière guerre mondiale », le chef d'état-major des armées a laissé entendre qu'un système fondé sur l'auto-défense pourrait faire appel à des hommes du contingent et à des cadres de réserve formés et motivés.

Enfin, le général Méry, selon des parlementaires, a expliqué que les missiles nucléaires stratégiques enfouis en Haute-Provence pouvaient constituer « un système valide jusqu'à l'an 2000 » si on « durcissait » l'armement, mais que les systèmes des missiles fixes « étaient condamnés à être plus vulnérables ». Le « durcissement » d'une arme nucléaire consiste à la rendre résistante à l'action de missiles anti-missiles tirés préventivement par un adversaire.

● *M. Raymond Barre* devait recevoir à déjeuner, jeudi 24 avril, à l'hôtel Matignon, M. Maurice Couve de Murville (R.P.R.), président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Le premier ministre devait ensuite s'entretenir, à 15 h. 15, avec M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères.

● *Une délégation du P.S.*, conduite par MM. Pierre Bérégovoy et Jacques Ribs, a reçu, lundi 21 avril, au siège du parti, une délégation du Conseil national de réflexion et de coordination des associations de Français musulmans (C.N.R.C.), présidée par M. Ahmed Kaberseli. Après avoir procédé à un échange de vues sur l'ensemble des questions spécifiques intéressant les Français musulmans (emploi des jeunes, problèmes culturels et cultuels, lutte contre le racisme, libre circulation entre la France et l'Algérie), les deux délégations sont convenues de prolonger cette première rencontre officielle par d'autres contacts.

● *M. Bernard Pons* a reçu, mercredi 23 avril, une délégation du mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer), conduite par MM. Pierre Laffont, coordinateur national, et Jacques Roseau, porte-parole. A propos de la demande d'amnistie formulée par les rapatriés d'Algérie, le secrétaire général du R.P.R. a « *formellement démenti* », indique M. Roseau, *les rumeurs, propagées par certains milieux gouvernementaux, laissant croire que le R.P.R. est opposé à une solution définitive* ». Le groupe gaulliste serait « *prêt à voter, dans les meilleurs délais, tout projet de loi concrétisant une amnistie totale* ». M. Pons a indiqué, d'autre part, que le R.P.R. est « *décidé à entamer une action législative efficace, en concertation avec tous les représentants des rapatriés, afin de corriger les insuffisances de la loi d'indemnisation du 2 janvier 1978* », ajoute le RECOURS.

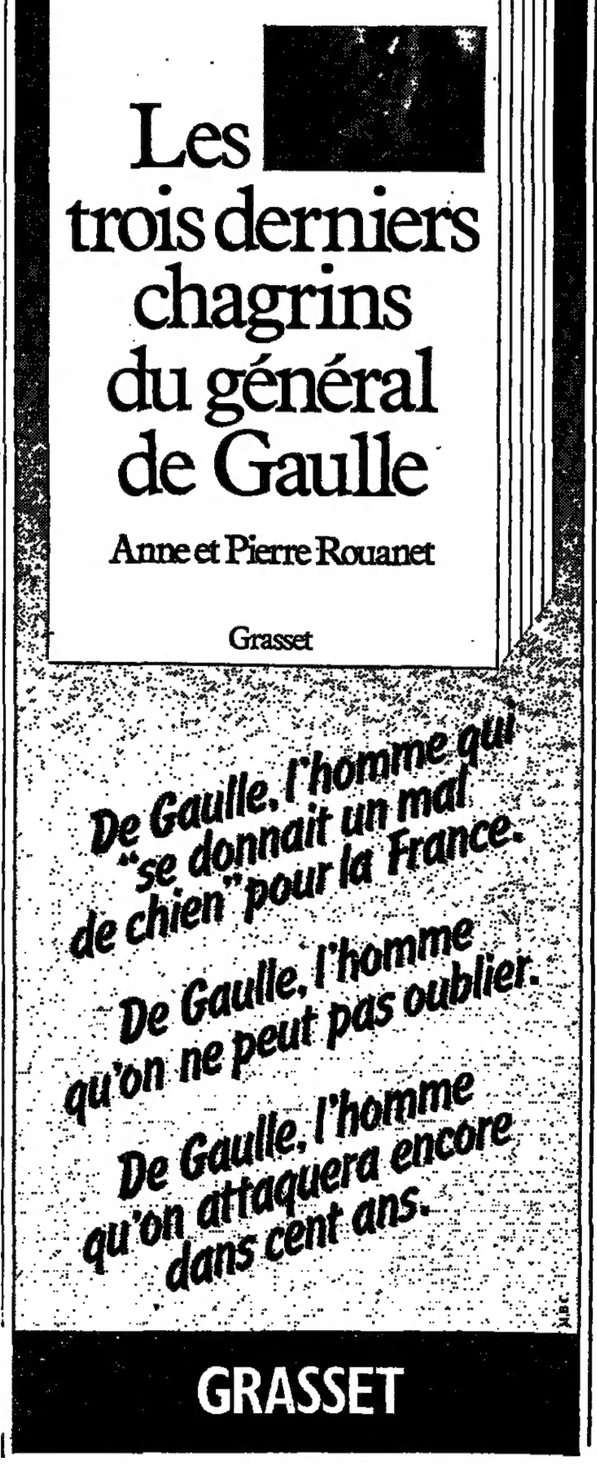

La journée d'action de la C.G.T.

DES PERTURBATIONS IMPORTANTES DANS LES TRANSPORTS

Ce sont les transports qui étaient, semble-t-il, les plus perturbés ce jeudi 24 avril en fin de matinée, par la journée nationale d'action interprofessionnelle organisée par la C.G.T., avec, à Paris, une manifestation de l'Opéra à la Bastille.

Des débrayages importants ont été, en effet, enregistrés dans les transports urbains à Marseille (75 %, la C.F.D.T. s'étant associée à la C.G.T. dans cette ville), Nice, Toulouse, Bordeaux, Rennes et Tours.

Dans la capitale, la direction de la R.A.T.P. indiquait que la grève des agents n'affectait le service du métro qu'à 15 % et celui des autobus à 20 % (0 % sur le R.E.R.). Cependant, en raison de l'action des électriciens, le trafic du métro parisien a été très perturbé de 8 h. 30 à 9 h. 30 (avec une interruption totale d'un quart d'heure) et de 10 h. à 10 h. 45, et des perturbations ont été enregistrées dans l'activité du secteur industriel.

A la direction de l'E.D.F., on précise qu'aucun ordre de délestage n'a été donné dans la matinée de jeudi et que les coupures de courant à Paris-surface ont été « *très localisées* ». Comme prévu, en raison des grèves tournantes lancées par la C.G.T. et la C.F.D.T., une baisse de production a été enregistrée dans les régions de Paris, du Nord et de la Normandie. Mais la consommation d'électricité a été plus faible que d'ordinaire, à cause du ralentissement de l'activité provoqué par cette journée d'action. Cette dernière coïncidait avec des arrêts de travail décrétés dans l'enseignement public, en particulier par la FEN.

A la S.N.C.F., le trafic était normal sur les grandes lignes, sauf sur la « transversale » Nice-Marseille-Narbonne, où le nombre des trains était réduit. Sur le réseau de la banlieue parisienne, la situation était la suivante : trois trains sur quatre circulaient à Paris-Nord et Paris-Est ; deux trains sur trois à Paris-Saint-Lazare (le service était normal en direction de Versailles, Saint-Nom-la-Bretèche et Cergy-Pontoise) et à Paris-Montparnasse ; un train sur deux à Paris-Austerlitz. A Paris-Lyon, le trafic était assuré à 90 %.

Dans le secteur privé, de nombreux arrêts de travail, de deux à vingt-quatre heures, ont été annoncés par la C.G.T., qui fait état de trois cent cinquante appels à la grève de vingt-quatre heures pour la seule région parisienne, trente et un dans la Somme et trente-huit dans le Var.

Selon les premières indications, les consignes cégétistes étaient très suivies dans les ports et docks. Des débrayages ont été observés dans certains journaux, et l'A.F.P. a interrompu son service de 10 heures à 16 heures.

En outre, plusieurs manifestations étaient prévues en province, notamment à Calais, Rouen, Lille, Lens, Marseille, Grenoble, etc. La plus importante s'est déroulée à Paris.

MANIFESTATION DANS LE CALME A PARIS

Vers 10 h. 30, place de l'Opéra, plus de vingt mille personnes se sont rassemblées, à l'appel de la C.G.T. En tête, le bureau confédéral de la C.G.T., à l'exception de M. Séguy et des membres de la délégation partis au congrès syndical de Belgrade. Derrière une grande banderole de la C.G.T.-Ile-de-France, proclamant : « *Frapper fort tous ensemble pour les revendications. Non à l'austérité et au consensus* », défilaient les services de santé, les postiers et le personnel des chèques postaux et des télécommunications, les retraités. Beaucoup de communaux également, du balayeur jusqu'au rédacteur en chef du bulletin municipal des mairies communistes.

A l'entrée de la rue du 4-Septembre, les employés de la municipalité d'Aubervilliers joignent l'utile à l'agréable et vendent un « casse-croûte solidarité » au profit de la C.G.T. : saucisses chaudes à trois francs, bière à quatre francs. Certains groupes sont coiffés de chapeaux de papier de la « Vie ouvrière » et de casquettes de rugbymen américains : on dirait des canards rouges, et c'était bien la seule note rouge, à part les badges et les banderoles dans ce cortège sans drapeau qui avançait lentement vers la rue Réaumur, pour gagner la Bastille par la rue de Turbigo, la place de la République et le boulevard Beaumarchais.

Au hasard des délégations, on aperçoit les travailleurs du Livre et du papier-carton, de l'E.G.F., de la construction, des métaux, de la chimie, du commerce et de l'alimentation. Viennent ensuite les fonctionnaires; travailleurs de l'Etat, employés, enseignants et chercheurs — avec plusieurs délégations de la FEN, du SNE-Sup et du Syndicat national des instituteurs, — cheminots, de la R.A.T.P., des services publics, ainsi que des délégations de l'UNEF et de l'UNCAL. De nombreuses infirmières aussi, des travailleurs immigrés de la métallurgie, et, jetant une note quelque peu anarchique, un parapluie noir frappé de lettres blanches : « *Marche ou crève !* »

En somme, un joyeux désordre, où les slogans différaient presque autant que dans une manifestation C.F.D.T. Les travailleurs des chèques postaux demandent « *des moyens et du temps pour vivre* », les postiers disent « *non au démantèlement* » et les lycéens, en fin de cortège, résument la situation : « *On ferme nos usines, on ferme nos écoles, non à l'austérité, non au redéploiement.* »

Un slogan revenait le plus souvent : « *Ohé, ohé, ohé, chômage ras-le-bol.* » La manifestation (plus de vingt mille personnes, cent mille selon la C.G.T.) s'est terminée vers 13 h. 30 sans incidents. — J. B.

Le numéro du « Monde » daté 24 avril 1980 a été tiré à 536 545 exemplaires.

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT
PRIX EXCEPTIONNELS
avec la garantie d'un maître tailleur
COSTUMES MESURE
A partir de 998 F dans un choix de 3.000 draperies
Fabrication traditionnelle
ROBES et TAILLEURS SUR MESURE
Prêt-à-porter Homme
Boutique Femme
LEGRAND Tailleur
27, rue de 4-Septembre, PARIS (Opéra)
Tél. : 742-76-81.

38, RUE VANEAU (7e)
En souscription - Prix ferme
DU ST. AU 4 P.
Sur place de 10 h à 19 h
550-21-26 - 743-96-96

CHEMISES
à vos MESURES
175 F
JACQUES DEBRAY
31, bd Malesherbes - ANJ. 16-41

du 11 au 29 avril
Offre spéciale
NICOLL
VESTE SPORT DAKS la prestigieuse griffe anglaise
depuis 1090 F
Nicoll. La tradition anglaise du vêtement
à Paris, 29 rue Tronchet, depuis 1820
apd 39

هكذا من الأصل